Initiatives : 9 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14990 7 F

MERCREDI 7 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

BOURSE

La démocratie malienne prise au piège

LES jeunes démocraties africaines sont fragiles. La journée de violences qui a embrasé Bamako, lundi 5 avril, vient de le démontrer, si besoin était. Deux ans après la chute de la dictature, et un an après la première élection présidentielle pluraliste qu'ait connu le Mali, les nouvelles institutions viennent de faire les frais des impatiences démesurées d'une jeunesse sans perspective d'avenir.

Opérant par petits groupes, les étudiants et les élèves ont incendié de nombreux édifices publics, dont l'assemblée nationale, plusieurs ministères, le domicile du ministre de l'éducation nationale, le siège du parti au pouvoir – l'Alliance pour la démocratie au Mali – et la coopérative culturelle Jamana, qui avait été fondée par Alpha Oumar Konaré avant que celui-ci ne devienne président de la République. Les affrontements avec les forces de l'ordre qui ont suivi ont fait au moins un mort.

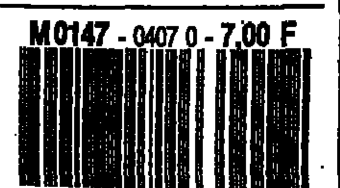
LES revendications estudiantines à l'origine de ces troubles, au cœur desquelles figure l'augmentation des bourses, n'expliquent pas à elles seules cette violence. Les étudiants, qui avaient été les premiers à défier les chars lors des gigantesques émeutes de mars 1991 – qui avaient provoqué la chute de la dictature au prix de plus d'une centaine de vies humaines –, n'ont cessé depuis de réclamer ce qu'ils estiment être leur dû, en multipliant les grèves et les manifestations.

L'ancien dictateur, Moussa Traoré, et trois de ses proches, ont été condamnés à la peine capitale en février dernier au terme d'un procès exemplaire. Mais la jeunesse ne saurait se satisfaire d'une telle mesure. En criant « Démocratie ! », il y a deux ans, c'est à une autre existence qu'elle aspirait, à de meilleures conditions de vie. Et à du travail. Une « récompense » que le nouveau régime, aux commandes d'un Etat en cessation de paiement, est bien incapable de leur offrir.

CONTRAINT par les institutions monétaires internationales à réduire les effectifs de boursiers et de fonctionnaires, le gouvernement est dans l'impasse. La fonction publique, seul employeur éventuel, non seulement n'embauche plus, mais licencie, ne laissant aux étudiants que la perspective du chômage et de la « débrouille ». Etant donné la démographie galopante, ce sont des centaines de milliers de jeunes qui voient ainsi leur avenir bouché et leurs espoirs déçus par une démocratie incapable d'exaucer leurs rêves.

La situation du Mali n'a, en la matière, rien de spécifique. Partout, à travers le continent, les nouvelles générations ont fondé des espérances démesurées sur la fin des dictatures. Détentrice d'une liberté d'expression sans précédent, la jeunesse africaine manque encore de la maturité et des outils – associations, syndicats, etc. – qui lui permettraient de dialoguer avec les nouveaux pouvoirs. Quant à ceux-ci, ils n'ont pas encore eu le temps de faire la preuve de leur efficacité. Tous confrontés au marasme économique, il leur faudra des années pour que leurs éventuels efforts commencent à donner des fruits. A condition que les « forces vives de la nation » leur laissent le temps d'agir.

Lire également page 10 l'article de GUY DUTHEIL « Il y a quelques jours, la fête des ondes à Bamako »



Assiégée par les Serbes en Bosnie orientale

L'enclave musulmane de Srebrenica va être partiellement évacuée

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) devait commencer, mardi 6 avril, à évacuer de 10 000 à 15 000 civils de l'enclave musulmane de Srebrenica (Bosnie orientale) assiégée par les forces serbes. Réunis à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des Douze avaient menacé, la veille, les Serbes de nouvelles sanctions et d'un isolement total au cas ils persisteraient à rejeter le plan de paix de Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE). De leur côté, la France et cinq autres pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ont décidé de mettre en place une opération de police sur le Danube pour aider les pays riverains à faire respecter l'embargo contre la Serbie.

Sauvetage ou épuration ?

par Yves Heller

Dilemme inhumain et pourtant bien réel que celui devant lequel se retrouve aujourd'hui la communauté internationale, après l'avoir elle-même créé de toutes pièces. Peut-on, en effet, ne pas s'employer à tout faire pour sauver des vies humaines? Mais peut-on, dans le même temps, faire le jeu de ceux que l'on a officiellement et internationalement condamnés pour une pratique appelée « nettoyage ethnique »? Ce « nettoyage » – ou « purification », auquel se livrent les Serbes depuis près de deux ans, consiste à vider, par tous les moyens – meurtres, viols, intimidations, humiliations, – une région, qu'ils se sont arrogée, des éléments appartenant aux autres communautés que la leur, à savoir des Musulmans et des Croates.

Largement dénoncée par une Organisation des Nations unies qui a été jusqu'à décider de la création d'un tribunal international pour en juger les auteurs, la « purification ethnique » s'est surtout poursuivie en Bosnie orientale, limitrophe de la Serbie, et que les Serbes veulent s'approprier en dépit de la présence d'importantes communautés musulmanes, qu'ils s'emploient à réduire.

Lire la suite et nos informations page 4

Selon un institut de conjoncture proche du CNPF

La France risque de connaître une récession passagère en 1993

A deux jours de la déclaration de politique générale de M. Balladur, les perspectives économiques demeurent sombres. Bien que les patrons aient retrouvé des raisons d'espérer avec la nomination du nouveau gouvernement, un institut de conjoncture proche du CNPF a publié des prévisions tablant sur une récession passagère, soit une baisse de 0,5 % du produit intérieur brut en France durant l'année 1993 et de 0,3 % dans l'ensemble de la CEE. Evoquant le niveau très élevé des taux d'intérêt à court terme, Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, a déclaré : « L'écart qui sépare les taux courts français et allemands pourra être rapidement résorbé ».

par Alain Vernholes

Pour la première fois depuis 1975, année qui suivit le premier choc pétrolier, la France pourrait en 1993 voir baisser sa production nationale. Cette hypothèse d'un appauvrissement absolu du pays, que personne n'envisageait il y a encore quelques mois, apparaît de plus en plus vraisemblable au fur et à mesure que passent les semaines sans que la reprise pointe à l'horizon. La tâche de M. Balladur semble d'autant plus difficile que l'ensemble de la Communauté européenne connaîtrait aussi une récession (– 0,3 %). Il est significatif que l'organisme de conjoncture Rexecode, proche du patronat, ait rendu publiques, lundi 5 avril, des prévisions tablant sur une baisse de 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) de la France en 1993. L'année dernière, l'ensemble des instituts de conjoncture publics et privés français envisageaient des taux de croissance nettement positifs pour 1993, compris entre 2,2 % et 3,4 %. Cette année devait bien être celle de la reprise en France, les divergences d'appréciation ne portant que sur le moment exact du redémarrage et sa vivacité. Cette énorme bévue, qui vient de coûter très cher au PS lors des élections législatives, ne s'explique pas seulement par le maintien à un niveau très élevé des taux d'intérêt comme on a trop tendance à le dire, mais bel et bien aussi par la récession allemande qu'à peu près personne n'avait prévue. Autre erreur de taille.

Lire la suite page 21

Un entretien avec le président sud-coréen

« Nous souhaitons une réunification graduelle de la péninsule » nous déclare Kim Young-sam

Chef de l'Etat de Corée du Sud depuis le 25 février, Kim Young-sam est le premier civil à accéder à ce poste depuis trente-deux ans. Cet ancien dissident, âgé de soixante-cinq ans, a accordé à nos envoyés spéciaux l'une de ses premières entrevues avec la presse étrangère.

SÉOUL

de nos envoyés spéciaux

« Opposant actif pendant des décennies aux divers régimes militaires, vous êtes devenu, le 25 février, le premier président civil depuis trente-deux ans. Votre arrivée au pouvoir marque une rupture dans l'histoire de la Corée. En quoi serez-vous différent et quels vont être vos grands principes de gouvernement?

– J'ai mené avec les Coréens une longue lutte pour la démocratisation de notre pays. Pendant les trente-deux ans de régime militaire, les droits de l'homme et la liberté d'expression avaient été supprimés totalement ou partiellement. Nous avons désormais un régime démocratique dirigé par un président d'origine civile.

» C'est vrai que je suis différent de mes prédécesseurs. Mais le plus important est qu'un régime civil ait vu le jour avec le plein soutien de la population. Selon de récents sondages, 70 % des Coréens en sont fiers. Cela représente une évolution fulgurante dans la conscience de tous les Coréens.

» Mais, pour avoir une vraie démocratie en Corée, il faut remédier à des pratiques politiques néfastes et à la corruption. Un exemple : j'ai déclaré d'emblée que je ne recevrai pas, pendant mon mandat, de fonds politiques provenant du secteur privé ou de simples individus. J'ai conseillé à tout le monde de faire un meilleur usage de son argent en investissant dans la technologie ou en améliorant le sort des travailleurs.

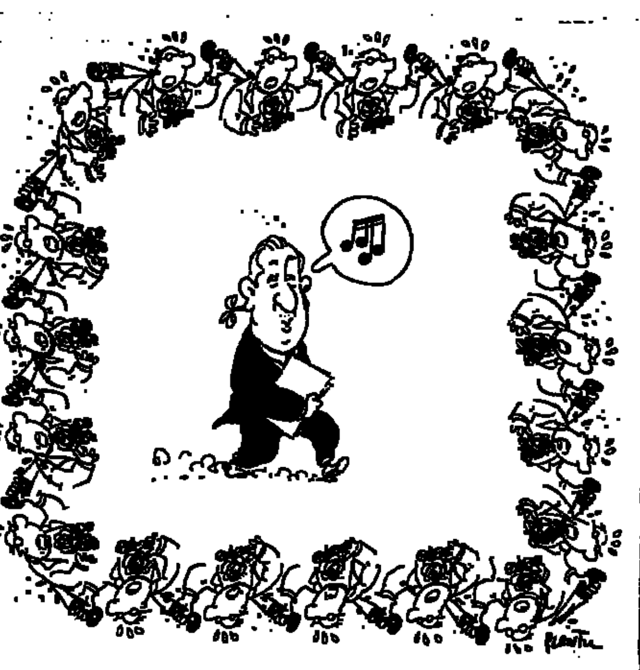
– Mais il faut bien financer les partis politiques?

– Dans le passé, les partis recevaient et dépensaient énormément d'argent au moment des élections.

Propos recueillis par JEAN-PIERRE LANGELLIER et PHILIPPE PONS

Lire la suite page 3

Le PS sous le choc



Le PS est encore sous le choc de la rupture intervenue entre ses dirigeants et de ses résultats électoraux qu'analysent Gérard Grunberg et Olivier Duhamel (lire page 2)

Rock français, salsa japonaise

Des chanteurs venus de France se font connaître à Tokyo
Des musiciens nippons sont attendus à Angoulême

TOKYO

de notre envoyée spéciale

Le quartier de Shibuya, à Tokyo, est l'un des rendez-vous de la jeunesse nippone. Tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, jour idéal pour les courses en bande, flânent des adolescents en jeans et treillis, des étudiants bien mis, des jeunes filles en jupe plissée et des clones de B-Boys américains, casquette de rapper vissée sur la tête. Dans la rue, la palette est complète, du néo-punk au hippie rétro en passant par le futur *salaryman* qui prépare son concours d'entrée à l'Université. Les disquaires (Towers Records, HMV, Wave du groupe Parco, lui-même filiale du groupe Seibu) tiennent ici le haut du pavé. Rock ou rap anglo-saxon chez Towers et HMV, gros rayon japonais chez Wave. Dans ce pays si souvent cité comme objectif à atteindre pour l'exportation, plus de 80 % du marché discographique est occupé par des productions maison. La logique promotionnelle est implacable. Le parcours commence par l'une des grandes chaînes de télévision (NHK, publique, TBS ou Fuji Television, commerciales), grosses consommatrices de génériques pour leurs feuilletons, ou de fonds musicaux pour les publicités.

Avant d'aller faire ses achats à Shibuya, le jeune Tokyoïte aura peut-être regardé le dernier épisode de *Hirari*, l'interminable aventure d'une jeune fille qui voulait faire du sumo, chaque matin sur la NHK (de 8 h 30 à 8 h 45, 40 % d'audience).

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Lire la suite page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Après le séisme

par Olivier Duhamel

L'ÉVALUATION de l'avenir de notre vie politique dépend plus que jamais de notre interprétation du présent. Première lecture : rien de bien neuf sous le soleil. Un parti au pouvoir par temps de crise l'a perdu. L'alliance des partis de la droite parlementaire l'a repris. Les communistes résistent mais fléchissent, comme il se doit. Les écologistes existent *mais point trop, comme il le faut*. Le Front national progresse, parce que les voix doivent bien aller quelque part, et que les temps sont populistes, mais rien d'inquiétant puisqu'il a susbstitué le protectionnisme à l'antisémitisme et des discoureurs respectables aux excités de fin de banquet. La droite a un peu trop d'élus parce que la gauche est un peu trop faible et un peu trop éclatée, mais tout rentrera dans l'ordre d'ici une ou deux élections. D'ailleurs le scrutin est déjà oublié, l'attention reportée sur la cohabitation, plutôt bien partie, et le gouvernement, plutôt bien formé. En attendant que demain les difficultés et les erreurs des vainqueurs d'aujourd'hui n'en fassent les vaincus de demain... et ainsi de suite, comme dans toute démocratie civilisée. Cette lecture rassurante ne voit pas l'essentiel, le double séisme de mars 1993.

1) Séisme pour la gauche. Pour la gauche dans son ensemble, pour la gauche à vocation gouvernementale surtout, mars 1993 est bien plus qu'une élection perdue. Le PS est retombé à son niveau des années 70 et à son isolement des années 60. La chute n'est pas seulement celle de gouvernants usés, pas seulement celle du parti d'Epinay. Elle va de pair avec l'effondrement de la religion politique qui domina ce siècle : l'espérance collectiviste qui donna au socialisme son nom et son âme. Le social-collectivisme s'était réduit à un social-clientélisme, les deux sont morts en mars 1993.

2) Séisme pour le système. Voyez les trois France du 21 mars 1993. Douze millions d'abstentionnistes, douze millions de votants contre les partis de gouvernement (PDG), quatorze millions de votants seulement pour les PDG, un peu plus de quatre pour le PS, un peu moins de dix pour l'UPF. Pour un tiers de fidèles, un tiers de déçus et un tiers de refus. Jamais à une élection gouvernementale les PDG n'étaient tombés aussi bas. Ils n'atteignent pas 60 % des suffrages exprimés au premier tour alors qu'ils approchèrent 80 % à chacune des trois dernières élections législatives. Résultat, le système majoritaire ne fonctionne plus. Les électeurs sont devenus proportionalistes. Ils se dipersent au premier tour. Ils ne se reportent plus au deuxième tour. Le 21 avril, trois électeurs sur quatre n'ont pas voté pour le vainqueur. Mais le vainqueur obtient 85 % des sièges. Moins de 25 % au départ, plus de 85 % à l'arrivée, si déformée soit cette présentation, elle suscite, chez beaucoup, une présomption d'illégitimité.

3) Une ère nouvelle. Deux scénarios sont possibles, selon que l'implosion se congèle ou qu'elle annonce une renaissance. Si, pour l'après-cataclysme, la classe politique se contente des jeux et querelles *de la cohabitation bis*, et se concentre sur la campagne présidentielle, Giscard contre Chirac et Rocard contre Delors, le pays deviendra vite ingouvernable, la politique inaudible, et la démocratie française menacée. Le Front national, déjà plus populaire que son chef, offrira une alternative. L'UPF pourrait alors régner vingt ans, mais à l'image d'une Italie tempérée par le monarchisme. Elle régnerait mais elle ne gouvernerait pas. Les corporatismes exploseront. Le populisme prospérera. L'Europe piétinera. La France végétera. Le civisme s'éteindra.

Le pire n'est cependant pas sûr. La gauche enfin défaite peut être libérée. Autant ses succès électoraux d'hier détourneront ses adeptes du politique, autant sa déroute d'aujourd'hui offre une chance inespérée pour les y faire revenir. L'aggiornamento si longtemps bloqué par la présence au pouvoir bénéficie enfin des conditions pour s'accomplir. Pour qu'il s'engage, les écologistes doivent renoncer aux délices de la verte solitude, les communistes détruire le mur de Berlin encore solide dans leur tête, et les socialistes changer leur vie. Les responsables de la gauche socialiste doivent abandonner leur combat dérisoire autour des positions d'appareil : à quoi bon se battre pour un parti exsangue ? Ils doivent aussi se défaire de l'obsession présidentielle : à quoi bon être candidat si l'élection est perdue ? Ils doivent enfin convaincre leurs différents voisins et ceux qui ont quitté la politique, ou n'y sont pas encore venus, de participer à cette renaissance. Tel est évidement l'intérêt de la gauche, pour ne pas disparaître. Tel est aussi l'intérêt de la droite, pour ne pas s'installer demain dans un face-à-face avec le populisme et ses différentes variantes. Tel est, plus encore, l'intérêt de notre démocratie.

► *Olivier Duhamel est professeur à l'université Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris. Il dirige la revue Pouvoirs.*

Bilan

Retour à la case départ pour le Parti socialiste

par Gérard Grunberg

EN perdant d'une consultation législative à l'autre près de la moitié de ses voix et près des trois quarts de ses sièges, le Parti socialiste français vient de connaître un désastre électoral sans précédent dans l'histoire de la social-démocratie européenne. Ce séisme, qui le ramène au niveau de la FGDS aux élections législatives de 1967, termine le cycle ouvert en 1971 au congrès d'Epinay. Pourtant, la comparaison avec les élections législatives de 1988 est trompeuse dans la mesure où elle peut laisser penser que nous assistons à l'écroulement d'un parti dont les assises électorales étaient naguère larges et solides. Or il faut se souvenir que, depuis 1971, les scores électoraux du Parti socialiste ont connu des amplitudes de variations tout à fait considérables qui marquent en réalité une fragilité permanente *(voir tableau 1)*.

Au cours de cette période, le Parti socialiste n'a jamais obtenu plus de 24 % des suffrages exprimés à des élections européennes. Aux élections régionales de 1992, il a obtenu 18,3 %. Aux élections législatives de 1978, qui faillirent lui donner sa première victoire, il ne rassemblait que 25 %. Seul l'entraînement des victoires présidentielles lui a permis d'atteindre des niveaux comparables à ceux des grands partis socialistes, après les dissolutions de 1981 et de 1988.

Enfin, sa remontée au cours de la campagne législative de 1986 l'amenant en quelques semaines de 20 % à 31 % a correspondu à celle de la popularité de la présidence de la République dans une situation marquée par l'absence d'une offre politique diversifiée au centre gauche qui lui permettait de représenter la seule alternative à la droite modérée. Cette fois-ci, la remontée n'a pas eu lieu : entre les élections régionales de 1992 et les élections législatives de 1993, son score passe de 18,3 % à 19 %. L'effondrement de sa crédibilité gouvernementale et une offre électorale plus diversifiée – notamment l'offre écologiste – lui ont fait perdre ce surplus de suffrages qu'il pouvait obtenir lors des consultations décisives. C'est donc la fragilité congénitale du socialisme électoral français qui apparaît à l'occasion de ces élections. Cela souligne le handicap fondamental causé par l'absence d'une structure social-démocrate, structure qui a longtemps prémuni les grands partis socialistes contre les coups d'accordéon électoraux. Le parti français est désormais un parti d'électeurs sans électeurs.

Ce qui frappe dans les résultats du 21 mars, c'est d'abord le caractère général de l'effondrement qui traduit, de la part de l'électorat, une réaction de rejet du socialisme qui a tout balayé sur son passage. Ni géographiquement ni sociologiquement, le parti n'a pu compter sur des môles de résistance. Le parti est nu.

Géographiquement, les fiefs n'ont pas mieux tenu, relativement, que les autres régions. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le score passe de 41 % à 22 %, en Aquitaine de 44 % à 23 %, en Midi-Pyrénées de 47 à 26 %. Dans les circonscriptions où des députés sortants socialistes se représentaient, le Parti socialiste est passé en moyenne de 42,9 % en 1988 à 23,7 % en 1993 tandis que dans les autres circonscriptions il passait de 31,7 % à 14,4 %. Les régions qui avaient contribué le plus fortement au renouveau électoral des années 70 sont aussi touchées que les autres : 17 % en Lorraine contre 38 % en 1988, 22 % en Bretagne contre 41 % en 1988. La vague antirose a tout emporté. Plus grave encore, les trois grandes régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec respectivement 16,4 %, 16,6 % et 14,5 %, sont devenues ou redevenues, avec l'Alsace (14 %), des terres de mission pour les socialistes.

Dans ces régions le Front national est arrivé en deuxième position derrière l'UPF dans nombre de circonscriptions, et le Parti socialiste n'a pu participer au deuxième tour dans la plupart d'entre elles.

Tableau 1

Scores du PS aux élections depuis 1973, en %

Lég. 1973	20,8
Lég. 1978	25
Europ. 1979	23,7
Lég. 1981	37,7
Europ. 1984	20,8
Lég. 1986	31,6
Lég. 1988	37,6
Europ. 1989	23,8
Région. 1992	18,3
Lég. 1993	19

De plus, la perte des trois quarts des circonscriptions constitue pour les prochaines élections législatives un handicap supplémentaire puisque les socialistes réalisent dix points de plus en moyenne lorsqu'ils tiennent la circonscription. Le Parti socialiste, qui ne possède qu'une présidence de conseil régional et une petite minorité de présidences de conseils généraux, est désormais absent de la représentation parlementaire législative dans cinquante-deux départements et n'a qu'un siège de député dans vingt-sept !

Sociologiquement, la perte de substance électorale dans les deux grands groupes sociaux qui avaient contribué au redressement électoral des années 70, les ouvriers et les couches moyennes salariées, se confirme *(voir tableau 2)*. Le sondage réalisé par la SOFRES pour TF 1, RTL et *le Figaro* le 28 mars montre l'aplatissement du profil sociologique de l'électorat socialiste, comparé à la situation de 1986. C'est dans les professions intermédiaires que le recul est le plus net : de 45 % à 26 % entre 1986 et 1992. Le sondage « sorti des urnes » réalisé par BVA pour France Télévision, Europe 1, *Paris-Match* et *Libération* le 21 mars montre qu'à l'exception des enseignants, pour lesquels le vote socialiste s'établit à 33 %, et dans une moindre mesure des professions intermédiaires du secteur social et de santé (26 %), le vote socialiste n'est que de 22 % chez les cadres moyens et les employés. Chez les ouvriers qualifiés il n'est guère plus élevé. Dans cette catégorie, les socialistes sont talonnés par le Front national, 18 %, et nettement devancés par l'UPF, 32 %.

La synthèse d'Epinay avait permis de rassembler à la fois les « petits » contre les « gros » grâce à la stratégie d'alliance avec le Parti communiste et les jeunes « libéraux culturels » de l'après-1968. Les premiers ont voté massivement à droite et les seconds ont été tentés pour partie par le vote écologiste. Le sondage BVA montre que les personnes qui se considèrent comme défavorisées ont voté à 14 % pour les socialistes, et à 40 % pour l'extrême gauche, le Parti communiste, le Front national ou les candidats divers, tandis que chez les personnes s'estimant privilégiées, les chiffres sont respectivement de 21 % et 17 %. Le Parti socialiste n'offre plus la structure électorale classique des partis de gauche.

Cet effondrement correspond à un affaissement général de la gauche. Celle-ci, qui représentait 49 % des suffrages exprimés en 1988 et 44 % en 1986, ne représente plus aujourd'hui que 31 %, chiffre le plus bas

Tableau 2

Vote en faveur du PS aux élections législatives de 1986 et 1993 selon la profession du chef de ménage, en %

	1986	1993	Ecart
	–	–	–
Agriculteur	15	10	– 5
Commerçant, artisan, chef d'entreprise	22	12	– 10
Cadre, profession intellectuelle supérieure	29	18	– 11
Profession intermédiaire	45	26	– 19
Employé	32	23	– 9
Ouvrier	36	25	– 11
Inactif	29	17	– 12

*(Sondage SOFRES-TF 1-RTL-*Figaro *du 28 mars 1993.)*

depuis l'instauration de la Ve République. Et à l'intérieur de cette gauche, la part du Parti socialiste, qui n'avait cessé d'augmenter dans la période précédente (67,4 % en 1981, 71,8 % en 1986 et 75,6 % en 1988), redescend à 61 %. Le vote écologiste (8 % ou 11 % selon que l'on ajoute ou non les scores des divers écologistes à ceux de l'Entente écologiste) a permis aux candidats communistes de devancer ceux du Parti socialiste dans soixante-quatre circonscriptions métropolitaines au lieu de vingt-six en 1992. Ce phénomène n'a pas peu contribué à la perte massive des sièges socialistes.

Quelques éléments d'espoir

L'implosion de l'élecorat socialiste se lit dans le sondage SOFRES si l'on observe la manière dont ont voté les personnes qui se placent plutôt à gauche, c'est-à-dire sur la case 3 de l'échelle gauche-droite. En 1988, 80 % d'entre elles votaient socialiste, en 1993, 49 % seulement tandis que 14 % votaient pour le Parti communiste ou l'extrême gauche, 20 % pour l'ensemble des candidats écologistes et divers, 12 % pour l'UPF et 5 % pour le Front national. Cela confirme que le Parti socialiste n'est plus en capacité de regrouper les électeurs du centre gauche. Quant aux alliances politiques, en admettant même, ce qui pour l'instant apparaît comme plus que problématique, que les socialistes puissent à la fois s'entendre avec les écologistes et les communistes, l'ensemble de ces formations n'a réalisé que 36 % des voix le 28 mars ! Sans alliances et sans beaucoup d'électeurs, le Parti socialiste, gravement affaibli et isolé, est dans une situation d'une exceptionnelle gravité.

Dans ce sombre tableau, quelques éléments d'espoir subsistent néanmoins pour le Parti socialiste, que l'on peut rapidement rappeler.

D'abord, dans des *systèmes politiques pluralistes* où la crise économique accélère l'usure des gouvernements, les partis socialistes demeurent, en France comme ailleurs, à l'exception de l'Italie, les seuls partis d'alternance à gauche. Les communistes continuent leur lent déclin avec leur plus bas score électoral à des élections législatives (9 %) depuis 1932.

Quant aux écologistes, ils sont loin de réaliser leur rêve de remplacer le Parti socialiste. Affaiblis et divisés, ils ne constitueront pas la force capable de transformer en profondeur le système de partis français. Le Parti socialiste demeure la grande force d'alternance... si alternance il y a. L'augmentation de la volatilité électorale, le vote de plus en plus centré sur l'appréciation des performances gouvernementales, peuvent ramener vers la gauche nombre d'électeurs qui l'ont désertée au cours de la dernière période. Le mode de scrutin majoritaire qui a montré sa brutalité au détriment des socialistes peut jouer en leur faveur dans une occasion plus favorable.

De plus, au second tour de ces élections législatives, le Parti socialiste, qui a représenté la gauche dans la très grande majorité des circonscriptions où elle était présente, a rassemblé apparemment correctement les suffrages de gauche et des écologistes. Les données provenant de l'estimation SOFRES montrent que dans ces circonscriptions, la gauche, qui représentait 35 % des suffrages au premier tour, en a rassemblé 45 % au second.

A cela il faut ajouter, que, selon les sondages, Jacques Delors et Michel Rocard réussissent à rassembler bien au-delà du score de la gauche à un deuxième tour d'élection présidentielle.

Enfin, la droite modérée, malgré son très bon score, n'a pas dépassé ses niveaux des années 80 et demeure très minoritaire dans le vote des ouvriers et des classes moyennes (environ 30 %). De plus, elle est divisée gravement sur des enjeux essentiels de la période à venir.

On le voit, les perspectives d'avenir ne sont pas totalement bouchées pour la gauche. Mais on mesure en même temps l'extraordinaire effort de renouvellement que doit faire un parti meurtri, dont 60 % de ses électeurs l'appellent à se refonder en s'élargissant et en abandonnant son identité actuelle. Pari difficile pour un parti dont les divisions internes risquent fort, dans la débâcle actuelle, de réapparaître dans toute leur profondeur.

► **Gérard Grunberg est directeur de recherche au Centre d'étude *de la vie politique française* contemporaine (CEVIPOF).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé *(adjoints au directeur de la rédaction)*

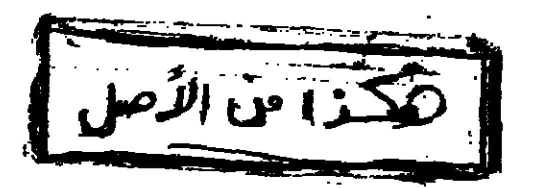
Yves Agnès, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



Après la dénonciation par la Corée du Nord du traité de non-prolifération nucléaire

Séoul s'efforce d'éviter une crise régionale

Bien que la Corée du Sud ait cosigné la résolution de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) portant devant le Conseil de sécurité de l'ONU la question de la dénonciation par Pyongyang du traité de non-prolifération nucléaire, Séoul s'emploie en sous-main à créer les conditions permettant à la Corée du Nord de se dégager de l'impasse dans laquelle elle s'est placée avant que le Conseil ait à se prononcer.

SÉOUL

de nos envoyés spéciaux

La modération avec laquelle la Corée du Sud a répondu à l'initiative nord-coréenne, qui a provoqué une regain de tension dans la péninsule, est symptomatique de son souci de ne pas déstabiliser le régime de Pyongyang. Certes aussi préoccupés que les Etats-Unis et le Japon par les risques que présente la possession de l'arme atomique par le Nord, les dirigeants de Séoul le sont peut-être davantage par les conséquences d'un éventuel effondrement du régime communiste : instabilité, afflux de réfugiés et charge financière d'une réunification entreprise «à chaud».

Tout en appelant de ses vœux la réunification de la patrie, dont la division est un des stigmates de la guerre froide, la Corée du Sud entend que cette réunification se fasse graduellement et de manière aussi programmée que possible. Les conclusions de l'inspection des sites nucléaires nord-coréens par l'AIEA – notamment celles tirées de l'examen des prélèvements de plutonium qui indique que les quantités produites sont supérieures à celles admises par Pyongyang, – tendent à montrer que les ambitions de Pyongyang de se doter de l'arme nucléaire sont réelles.

Les dirigeants sud-coréens divergent en revanche sur les méthodes à employer pour amener le Nord à revenir sur sa décision. Certains responsables estiment que *«la communauté internationale a peut-être trop poussé la Corée du Nord dans ses retranchements et l'a contrainte à réagir avec la seule carte qui lui restait»*.

Vu de Séoul, plusieurs facteurs ont pu conduire les Coréens du Nord à dénoncer le traité de non-prolifération : cacher l'état d'avancement de leur programme nucléaire ou mobiliser le pays en invoquant la menace extérieure afin de renforcer le contrôle sur la population tout en détournant l'attention des graves problèmes auxquels est confronté le pays (isolement, pénurie alimentaire et énergétique). Placés sous la pression internationale, les dirigeants de Pyongyang devaient aussi montrer qu'ils ne cédaient pas.

Leur décision était donc assez «logique». Bien que défiant la communauté internationale, et en particulier les Etats-Unis et le Japon, dont Pyongyang voudrait obtenir reconnaissance et aide économique, elle n'était sans doute pas la meilleure méthode : c'était, en revanche, la seule permettant de rétablir un semblant de rapport de forces. Il s'agit maintenant, pense-t-on à Séoul, d'amener le Nord à revenir sur sa décision sans perdre la face.

Le rôle de la Chine

Comme le déclare le président Kim Young-sam au *Monde*, la Corée du Sud étudie des propositions destinées à renouer le dialogue avec le Nord. Parmi celles-ci pourrait figurer, a laissé entendre, à son retour de Washington, le ministre des affaires étrangères, M. Han Song-joo, l'abandon des exercices militaires americano-sud-coréens, «Team Spirit».

La Corée du sud compte sur la Chine, dernier allié de Pyongyang, qui, avec le Vietnam et l'Inde, s'est opposée à la saisie par l'AIEA du Conseil de sécurité – et qui dispose dans cette instance d'un droit de veto pouvant bloquer d'éventuelles sanctions à l'égard de Pyongyang, – pour inciter les dirigeants nord-coréens à faire preuve de souplesse.

Indépendamment des prises de position en faveur de Pyongyang, la Chine, estime-t-on à Séoul, a intérêt à éviter que la Corée du Nord possède l'arme nucléaire (Pékin ne s'est d'ailleurs jamais opposé à l'inspection des sites nucléaires nord-coréens par l'AIEA). Non seulement une telle hypothèse ferait de la péninsule une poudrière, mais elle pourrait inciter le Japon à se doter lui aussi de la bombe atomique, ce qui constituerait un danger évident pour Pékin, et accentuerait la course aux armements entre les deux pays alors que la Chine a besoin d'une certaine stabilité pour poursuivre son programme de réformes.

«Pour la première fois dans l'histoire de la région, s'est ouverte une période de paix entre les grands protagonistes [Chine, Etats-Unis et Russie] *qui par le passé se sont affrontés* [guerre de Corée] *ou ont été dans une situation de confrontation* [guerre froide]*»*, fait valoir M. Kim Kyong-won, qui fut conseiller diplomatique de la présidence et ambassadeur à Washington. *«Personne ne souhaite que la Corée du Nord possède l'arme atomique. Pour Séoul, outre un risque évident, cela impliquerait une dépendance encore plus étroite par rapport aux Etats-Unis.»*

Ces différentes manœuvres diplomatiques pourraient porter leurs fruits : plusieurs indications laissent penser que Pyongyang est prêt à assouplir sa position et que *«se fait jour une marge de manœuvre»* : coup sur coup, à la suite de l'annonce de la dénonciation du traité de non-prolifération nucléaire, les ambassadeurs de Corée du Nord à Vienne et aux Nations unies ont laissé entendre que leur pays pourrait revenir sur sa décision sous certaines conditions (dont l'une est l'arrêt des exercices «Team Spirit») .

«Les Coréens du Nord ne se décident que lorsqu'ils n'ont plus d'autre choix, comme ce fut le cas pour l'entrée conjointe des deux Corées aux Nations unies. Aussi est-il important de maintenir une pression», estime M. Kim Kyong-woo. Maniant tour à tour la carotte et le bâton, Séoul a gelé ses échanges commerciaux avec le Nord : ce qui aggrave la pénurie qui y sévit.

J.-P. L. et Ph. P.

Pyongyang justifie sa décision

TOKYO

de notre correspondant

Objet de critiques par la communauté internationale pour avoir dénoncé, le 12 mars, le traité de non-prolifération nucléaire, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) cherche à justifier sa position. De la diatribe, elle est passée à la contre-attaque plus argumentée dans une série de documents diffusés, notamment, à Tokyo.

Dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, reproduit par l'agence de presse de Pyongyang, samedi 3 avril, la RPDC s'en prend à *«la politique de deux poids deux mesures des Etats-Unis et de l'Agence internationale pour l'énergie atomique»*, qui fermeraient les yeux sur le programme nucléaire de l'Afrique du sud *«malgré cent quinze inspections dans ce pays»*.

Dans un mémorandum publié antérieurement, le ministère des affaires étrangères de la RPDC affirmait que les *«importantes contradictions»* entre les renseignements fournis par Pyongyang et les résultats des vérifications de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui justifient, estime celle-ci, une nouvelle inspection des sites nucléaires nord-coréens, ne sont qu'une *«invention de certains membres du secrétariat de l'AIEA qui se refusent à reconnaître les particularités des conditions d'opération de nos installations nucléaires»*.

Utilisant des techniques apparemment inconnues à Pyongyang, l'AIEA a pu établir, à partir de prélèvements du plutonium nord-coréen, que les quantités produites seraient supérieures à celles que reconnaissent les autorités, et elle en a tiré la conclusion que le programme nucléaire nord-coréen était plus avancé que Pyongyang ne le dit. Le ministère des affaires étrangères nord-coréen fait valoir que les spécialistes de l'AIEA *«se sont obstinés à prétendre que leurs calculs étaient justes sans expliquer les détails des opérations auxquelles ils se sont livrés»*.

«Les deux sites que veulent visiter les inspecteurs de l'AIEA ont des objectifs militaires mais sont sans rapport avec des activités nucléaires», précise le document. L'AIEA se serait, en outre, refusée à révéler la source des *«preuves évidentes»* démontrant que ces sites sont liés aux activités nucléaires.

La RPDC rejette la résolution de l'AIEA comme *«une violation flagrante de la souveraineté de* [son] *pays»*, et présente sa décision d'avoir dénoncé le traité de non-prolifération comme *«une mesure d'autodéfense pour sauvegarder la dignité et le droit à l'existence nationale»*.

Ph. P.

Un entretien avec le président sud-coréen

Suite de la première page

«Cette connivence entre milieux d'affaires et monde politique engendrait une énorme corruption. Nous aurons bientôt trois élections partielles. Eh bien, j'ai demandé aux partis, notamment le mien, de ne plus recevoir de fonds extérieurs et de se contenter des cotisations de leurs membres.

– Concernant la corruption, vous avez agi rapidement. Jusqu'où irez-vous ?

– Cette campagne de purification ne sera pas éphémère. Ce sera une tâche constante de mon gouvernement. Elle facilitera, en outre, la relance de l'économie. Nous encourageons d'ailleurs les milieux d'affaires à gagner de l'argent légalement. Mais, comme je l'ai dit dans mon discours d'investiture, personne n'échappera à cet assainissement. Il n'y aura pas de sanctuaire.

– Même dans les casernes ?

– Tout à fait. Les militaires également sont concernés.

– Vous avez d'emblée pris certaines mesures qui ont pu choquer les éléments conservateurs de l'armée, notamment le limogeage du chef d'état-major et du chef des renseignements. Selon vous, les militaires ont-il encore un rôle politique à jouer ?

– La prépondérance de l'armée appartient au passé. Son rôle proprement politique n'est plus possible. L'armée, qui a elle-même évolué, en est consciente. D'ailleurs, les militaires sont des citoyens comme les autres. Le gouvernement étant largement soutenu par les Coréens, on ne voit pas pourquoi l'armée interviendrait dans les affaires du pays.

«De nouvelles propositions au Nord»

– Vous arrivez au pouvoir au moment où la péninsule coréenne connaît une période de tension après la décision du Nord de dénoncer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Quels seront les grands principes de votre politique envers Pyongyang ?

– Nous en avons trois. D'abord, nous ne voulons pas que la Corée du Nord s'isole davantage du reste du monde. Ensuite, nous continuerons nos efforts pour convaincre notre difficile partenaire du Nord d'entreprendre des réformes. Enfin, nous poursuivrons avec beaucoup de patience le dialogue direct avec lui.

– J'imagine que vous n'accepterez en aucun cas que le Nord devienne une puissance nucléaire ?

– Il est en effet inacceptable que la Corée du Nord devienne un jour une puissance nucléaire. Ce serait une tragédie nationale pour les soixante-dix millions de Coréens, une menace constante sur la paix en Asie du Nord-Est et dans le monde.

– La Corée du Sud a fait dépendre le dialogue avec le Nord de la possibilité d'inspection internationale de ses sites nucléaires. N'aurait-il pas mieux valu dissocier ces deux questions pour avoir une plus grande marge de manœuvre ?

– Effectivement, le dialogue inter-coréen et l'inspection des sites nucléaires sont deux questions étroitement liées. Mais après tout, pour régler le problème nucléaire, il est utile d'avoir un dialogue entre Coréens. C'est pourquoi Pyongyang doit reconnaître l'importance du dialogue avec le Sud au lieu de chercher des interlocuteurs ailleurs. Je suis persuadé que la Corée du Nord ne doit pas rester un pays malheureux.

– Pourquoi Pyongyang a-t-il dénoncé le TNP ?

– D'abord, évidemment, pour dissimuler l'état de ses recherches nucléaires. Des facteurs de politique intérieure ont dû également jouer. Le problème de la succession de Kim Il-sung n'est pas entièrement réglé. Peut-être ont-ils voulu gagner du temps en jouant une forte carte.

– Que peut faire Séoul pour aider le Nord à sortir de cette impasse ?

– Nous sommes en train d'étudier de nouvelles propositions pour que le Nord sorte de cette impasse et change sa politique. Notre grand principe reste de reprendre le dialogue interrompu. Nous donnerons bientôt des détails à ce sujet. En signe de bonne volonté, et pour des raisons humanitaires, nous venons de renvoyer au Nord un espion emprisonné au Sud pendant quarante ans. Une initiative accueillie favorablement par Pyongyang.

– Doit-on s'attendre prochainement à une proposition concrète de votre gouvernement ?

– Notre proposition sera annoncée en temps voulu. Pour l'instant, pour des raisons évidentes, nous ne pouvons donner de détails sur les modalités de cette reprise du dialogue.

– Vous avez accueilli l'initiative de Pyongyang avec beaucoup de calme et de modération. Au fond, vous semblez plus inquiet des risques d'effondrement du régime du Nord que d'un regain de tension Nord-Sud ?

– Nous avons répondu avec modération à la décision du Nord, bien qu'elle ait de grandes répercussions internationales. En effet, nous ne voulons pas que le régime politique nord-coréen soit demantelé subitement, car cela menacerait la sécurité de la péninsule tout entière. C'est pourquoi nous étudions attentivement tous les aspects de cette nouvelle situation. Nous agirons avec modération au lieu de riposter de manière violente.

– Quel rôle peut jouer la Chine dans la recherche d'un apaisement ?

– La Chine conserve une certaine influence auprès de la Corée du Nord. Cela ne l'empêche pas d'avoir de bonnes relations avec nous. Celles-ci se renforcent actuellement. Ainsi nos échanges commerciaux augmentent et approchent 9 milliards de dollars.

– Comment envisagez-vous l'éventuelle réunification de la péninsule ? Avez-vous tiré des leçons du précédent allemand ?

– Le chancelier Kohl, qui se trouvait début mars en Corée, m'a justement fait part des nombreuses difficultés posées par la réunification de l'Allemagne et, notamment, de son coût. Mais je vous le dis tout de suite, le cas coréen est tout à fait différent : nous ne voulons pas absorber le Nord et suivre la formule choisie par les Allemands. Nous souhaitons que la réunification soit réalisée de manière graduelle. Dans ces conditions, elle ne sera pas trop coûteuse.

– Le maintien de la présence américaine en Corée du Sud est-il toujours indispensable à sa sécurité ?

– Le stationnement des forces américaines a joué un rôle dissuasif pour prévenir un nouveau conflit armé dans la péninsule. Evidemment, les 35 000 soldats américains ne resteront pas éternellement dans notre pays. Mais, pour l'instant, leur présence contribue à la sécurité de toute la région.

«Je mènerai une vie austère»

– En matière économique, vous avez fait beaucoup de promesses. Vous avez réduit les taux d'intérêt mais, pour le reste, vous demeurez prudent. Quand avez-vous l'intention d'abolir, comme vous l'avez promis, la pratique des comptes bancaires sous un nom d'emprunt qui permet la dissimulation des fortunes ?

– Le calendrier de cette réforme doit rester confidentiel. Mais, rassurez-vous : je la réaliserai au cours de mon mandat.

– La Corée souhaite adhérer à l'OCDE en 1996. Pour cela, elle devra internationaliser son économie, et donc libéraliser son système financier, ce qui suppose l'éclatement de l'oligopole formé par les grands conglomérats (les «chaebols»). Avez vous un calendrier précis ?

– Je n'ai jamais demandé le démembrement des «chaebols» mais seulement suggéré de modifier leur gestion. Pour affronter la concurrence internationale, il faut des entreprises de grande taille. Mais il faut éviter qu'elles n'étouffent les PME. Une réforme de l'économie ne se fait pas en un jour. J'espère qu'elle pourra trouver un second souffle dans les deux ans à venir.

» J'ai demandé à tous les Coréens de serrer les rangs face à l'épreuve. Dans la lutte pour la relance, les facteurs psychologiques sont importants. C'est pourquoi j'ai décidé de mener une vie austère. Les dépenses des administrations seront réduites de 10 %. Le salaire des fonctionnaires n'augmentera pas. Quant aux syndicats, ils se comportent de manière responsable.

«La décision sur le TGV sera équitable»

– La Corée envisage depuis longtemps de se doter d'un TGV. Trois partenaires étrangers sont en lice : l'Allemagne, la France et le Japon. Le choix de Séoul a déjà été reporté à cinq reprises. Envisagez-vous un nouveau délai ?

– Concernant ce projet, auquel la France attache une grande importance, notre décision n'est pas arrêtée. Sa date n'a pas encore été fixée, mais elle ne sera pas retardée. Je tiens à vous assurer que notre décision respectera nos intérêts nationaux et les pratiques internationales. Elle sera prise de manière objective et équitable.

– Où en est le projet de visite d'Etat de M. Mitterrand dans votre pays ?

– Nos diplomates sont en train d'étudier ce projet. La France nous a proposé comme date fin avril ou début mai. Mais ce n'est pas encore fixé de manière définitive.»

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et PHILIPPE PONS

Un ancien dissident

Ancien dissident, victime de la répression des régimes militaires qui se sont succédé en Corée du Sud depuis les années 60, Kim Young-sam est le premier civil à accéder à la présidence de la République depuis trente-deux ans. L'arrivée au pouvoir, le 25 février dernier, de cet homme, né en 1927 dans le sud de la péninsule et qui fut le plus jeune président d'un parti politique avant de connaître une longue traversée du désert en compagnie de l'autre grand dissident du pays, et son éternel rival, Kim Dae-jung, est symptomatique de l'évolution de la Corée du Sud vers la démocratie.

Elu avec 42 % des suffrages face à Kim Dae-jung à l'issue du scrutin présidentiel le plus libre qu'ait connu le pays depuis son indépendance, Kim Young-sam a immédiatement lancé une campagne contre le mal endémique de la corruption, avec, peut-être, le souci de redresser son image auprès de ses anciens amis dissidents, déçus par son ralliement, en 1990, au Parti démocrate-libéral (PDL), gouvernemental. Le retrait de la Corée du Nord du traité de non-prolifération nucléaire est le premier test de sa présidence.

Ph. P.

CAMBODGE

L'ONU «condamne vigoureusement les agressions» contre les «bérets bleus»

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, est arrivé à Bangkok, mardi 6 avril, avant de s'envoler mercredi pour Phnom-Penh. A sa descente d'avion, il a déclaré à la presse que les élections prévues le mois prochain au Cambodge sous l'égide de l'ONU auront bien lieu, en dépit de l'instabilité croissante dans le pays.

Dans la nuit de lundi à mardi, un «béret bleu» bulgare qui montait la garde a été grièvement blessé dans le secteur de Kompong-Speu, où trois autres soldats de l'ONU avaient trouvé la mort à la fin de la semaine dernière.

Par ailleurs, alors que plus de dix mille Vietnamiens ont fui pour échapper à la campagne de *«purification ethnique»* lancée par les Khmers rouges, le Conseil de sécurité de l'ONU a, lundi, *«condamné vigoureusement toutes les agressions contre l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge* [APRONUC], *notamment les attaques récentes qui ont provoqué la mort de deux ressortissants du Bangladesh membres de l'APRONUC, et le lâche assassinat de trois membres du contingent bulgare le 2 avril»*.

Le Conseil a demandé à M. Boutros-Ghali de présenter un rapport sur les *«circonstances de ces actes criminels et sur les éléments qui en sont responsables»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PAKISTAN : les forces de sécurité bloquent une marche de protestation vers le Cachemire.** – Les forces de sécurité pakistanaises ont arrêté, lundi 5 avril, une centaine de manifestants qui tentaient de poursuivre une marche en direction de la ligne de démarcation séparant les parties du Cachemire sous administration pakistanaise et indienne. Les manifestants, dont certains étaient vêtus de linceuls blancs, avaient annoncé leur intention de franchir coûte que coûte la ligne de démarcation pour marquer leur solidarité avec les séparatistes musulmans qui luttent contre les forces de l'ordre indiennes. – *(AFP.)*

□ **TAÏWAN : un avion chinois détourné sur Taïpeh.** – Un avion des lignes intérieures chinoises a été détourné, mardi matin 6 avril, par deux pirates de l'air, et s'est posé sur l'aéroport international de Taïpeh. L'appareil des China Southern Airlines effectuait une liaison entre Shenzhen et Pékin avec 197 personnes à bord. Les pirates se sont rendus aux autorités taïwanaises dès leur arrivée. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

RUSSIE : cherchant à tirer parti du sommet de Vancouver

Boris Eltsine s'engage dans la campagne du référendum

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Confirmant ses déclarations de Vancouver, Boris Eltsine a réaffirmé, lundi 5 avril dans la ville sibérienne de Bratsk, qu'il était désormais disposé à tout mettre en œuvre pour gagner le référendum du 25 avril. A l'issue du neuvième Congrès des députés, qui s'était tenu dans une ambiance de crise à Moscou du 26 au 29 mars, aucun compromis n'avait en effet pu être mis au point entre le président et les députés. Ces derniers avaient décidé l'organisation d'un référendum, le 25 avril, portant sur quatre questions : la confiance au président, la politique économique, l'organisation d'élections législatives et présidentielle anticipées. Apparemment, M. Eltsine s'en tenait, lui, à son idée initiale : un «référendum-plébiscite» portant uniquement sur la confiance au chef de l'Etat.

En conseillant, lundi, aux électeurs de répondre *«oui»* aux quatre questions proposées par le Congrès, même celle concernant la présidentielle anticipée, le président russe a donc décidé de prendre les députés à leur propre jeu.

50 % des votants ou des inscrits ?

S'il continue à penser que la seule question importante, à ses yeux, reste celle relative à la confiance au président – *«alors, il sera possible d'agir»*, – le chef de l'Etat a conseillé à son auditoire de répondre *«oui»* aux autres questions afin *«de ne pas s'embrouiller»*. Avec le tact ou la franchise qui le caractérisent, M. Eltsine a précisé que cela valait... *«surtout pour les personnes âgées»*.

Si députés et président semblent donc, pour le moment, d'accord sur les termes du référendum, rien n'est pourtant résolu sur la manière d'interpréter les résultats de celui-ci. Le Congrès a, en effet, placé la barre très haut : selon lui, il faudra que 50 % des inscrits, et non des votants, aient répondu *«oui»* à une question pour que celle-ci soit adoptée. Les experts semblent pour le moment unanimes à considérer cet objectif comme impossible à atteindre. D'ailleurs, dans quel pays démocratique le serait-il ?

L'équipe présidentielle a manifesté l'intention de saisir la Cour constitutionnelle sur ce point précis. *«Le président a été élu par une majorité d'électeurs. Maintenant, on lui demande d'être confirmé par au moins 50 % des inscrits : cette décision correspond à une violation de la Loi fondamentale»*, avait ainsi expliqué le conseiller présidentiel Andranik Migranian.

En attendant ce qui promet d'être une nouvelle empoignade entre le Congrès et le président dès les résultats du référendum connus, la question qui se pose aujourd'hui à Moscou est de savoir quels bénéfices politiques, si bénéfices il y a, le président russe peut tirer de la rencontre de Vancouver. La presse est divisée à ce sujet, comme l'est l'opinion publique. Les conservateurs mettent en exergue, dans une apparente contradiction, la faiblesse de l'aide promise par les Etats-Unis et la situation de «mendiant» dans laquelle se trouve désormais la Russie. Ainsi le quotidien proche du Soviet suprême *Sovietskaïa Rossia* rappelle la phrase du vice-président Alexandre Routskoï comparant l'aide occidentale à *«l'odeur du fromage frais dans la souricière»*.

En revanche, les journaux proches des libéraux, *Niezavissimaïa Gazeta* ou *Sevodnia*, insistent sur le fait que le sommet de Bill Clinton et Boris Eltsine a promu une véritable *«coopération»* entre les deux pays, considérés comme des partenaires. Quand au *Moskovski Komsomolets*, ayant calculé que l'aide promise par le président américain équivaudrait à donner six comprimés d'aspirine à chaque Russe, il titre : *«Clinton contre le rhume !»*.

JOSE-ALAIN FRALON

□ **Kiev accusé d'ambitions nucléaires.** – Le gouvernement russe a accusé l'Ukraine, lundi 5 avril, de violer ses engagements en matière de désarmement nucléaire, *«violations»* qui ne peuvent être interprétées autrement, selon Moscou, que comme des *«prétentions ukrainiennes à posséder des armes nucléaires»*. Kiev a riposté en accusant Moscou de *«double jeu»*. – *(AFP, Reuter.)*

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Quatorze avions français participeront au contrôle de la zone d'exclusion aérienne

Aux côtés des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et, sans doute, des Pays-Bas, la France s'est déclarée prête à déployer en Italie dix Mirage-2000 d'interception et quatre Mirage F1CR de reconnaissance pour assurer le respect de la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie, en vertu de la résolution 816 des Nations unies. Certains des appareils du porte-avions *Clemenceau* – la plupart des avions embarqués sont des Super-Etendard pour l'attaque au sol – qui croise depuis une semaine en Adriatique pourront, au besoin, être utilisés. La France fournit, d'autre part, des avions-radars AWACS qui exercent un contrôle aérien de la zone depuis Avord (Cher) [illegible]

L'ensemble du dispositif allié devrait être commandé par le général italien Giuseppe Degli Innocenti, qui est le «patron» de la 5e force aérienne tactique (ATAF) relevant de l'OTAN. L'Italie a donné son accord au stationnement des avions. Il est prévu que plusieurs bases aériennes accueilleront les forces alliées – principalement celles de Vicence, près de Venise, et Aviano, proche d'Udine – et que les porte-avions américain *Theodore-Roosevelt* et britannique *Ark Royal* en Adriatique participent à cette opération. Au total, quelque cinquante à cent appareils seront concernés vers la mi-avril.

C'est la première fois, depuis sa création en avril 1949, que l'OTAN intervient officiellement pour le compte du Conseil de sécurité de l'ONU. Durant les opérations du Golfe, en 1990 et 1991, gérées par les Nations unies, seules les procédures propres à l'OTAN avaient été appliquées – c'est ainsi que la division française Daguet avait été placée sous *«contrôle opérationnel»* allié – et le commandement avait été américain. [illegible]

Des gendarmes sur le Danube

Six Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas – participeront à une opération de police sur le Danube pour aider les pays riverains (la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie) à faire respecter, sur le fleuve, l'embargo de l'ONU contre la Serbie. C'est, en effet, par le Danube que les Serbes reçoivent une grande partie de leur pétrole. Cette opération de police mobilisera environ trois cents hommes qui serviront une dizaine de vedettes rapides. La France dépêchera une vingtaine de gendarmes et du matériel.

Ces forces de police et de douane pourront arrêter et inspecter les bateaux et les barges suspectés de transporter un chargement illicite. Les équipages des vedettes pourront faire usage de leurs armes dans des cas d'autodéfense.

D'autre part, les Etats-Unis ont prévu de livrer, le 9 avril prochain, six vedettes de patrouille, équipées de moyens de repérage électronique, à la Roumanie et à la Bulgarie. On sait que l'UEO, en application d'un mandat de l'ONU qui remonte à octobre dernier, a la responsabilité de faire respecter l'embargo naval en Adriatique et qu'elle utilise actuellement des moyens français, italiens et portugais.

J. I.

Les Croates réclament le départ de l'armée bosniaque de «leurs» provinces

Le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, a exigé que l'armée bosniaque fasse allégeance ou se retire des trois provinces de Bosnie-Herzégovine dites «croates», assortissant son appel d'une menace de recours à la force.

Dans un document adressé, dimanche 4 avril, au président Izetbegovic, M. Boban lui demande d'appliquer sans tarder le plan Vance-Owen qui prévoit le découpage de la Bosnie en dix provinces. Il se réfère à un *«accord»* conclu à New-York entre le président bosniaque et lui-même, et ordonne *«l'arrêt immédiat»* des affrontements armés entre forces croates et musulmanes. [illegible] le retour dans un délai de trois jours des unités de l'armée et de la police bosniaques dans leurs provinces d'origine, *«jusqu'à la démilitarisation complète de la Bosnie, prévue par le plan de paix»*.

Le Conseil de défense croate (HVO), plus haute instance politique de la «Communauté de l'Herceg-Bosna», entité croate proclamée unilatéralement dans le sud de la Bosnie, réuni samedi à Mostar, a décidé de son côté de faire appliquer le plan de paix Vance-Owen *«par les organes militaires et autres de l'Herceg-Bosna»*. *«Il s'agit bien d'un ultimatum»*, a déclaré M. Veso Vegar, porte-parole du HVO, *nous ne pouvons reporter indéfiniment la réalisation du plan de paix.»* – *(AFP.)*

□ **Fusillade dans une banque de Belgrade.** – Un règlement de comptes entre gardes du corps au siège de la banque Dafiment, à Belgrade, a fait un mort et cinq blessés, lundi 5 avril. Plusieurs gardes du corps qui avaient récemment perdu leur emploi à Dafiment ont tiré sur le nouveau service de sécurité. Dafiment est la principale banque privée de Yougoslavie, dont le succès s'est établi sur des taux accordés aux épargnants en devises, allant jusqu'à 18 % par mois. – *(AFP.)*

Une réunion à la Mutualité pour l'anniversaire du siège de Sarajevo

A l'appel de la revue *la Règle du jeu*, que dirige Bernard-Henri Lévy, une réunion s'est tenue, lundi soir 5 avril, à la Mutualité, à Paris, pour le premier anniversaire du siège de Sarajevo.

Un duplex téléphonique a été établi entre la salle et le président de la Bosnie, qui a de nouveau souhaité l'envoi d'armes aux assiégés. Sont notamment intervenus Françoise Giroud, Jean d'Ormesson et Marek Halter. L'essayiste Pascal Bruckner et M. Dewavrin, secrétaire national du PR, ont rappelé les positions prises l'an dernier par des dirigeants de la nouvelle majorité. M. Chirac demandait la neutralisation sélective et immédiate des batteries serbes entourant Sarajevo, et M. Léotard, devenu depuis ministre de la défense, exigeait une intervention armée *«le soir même»*.

□ **ROUMANIE : excuses du ministre allemand de l'environnement.** – Le ministre allemand de l'environnement, Klaus Töpfer, a présenté lundi 5 avril à Sibiu, dans le centre de la Roumanie, ses excuses pour l'exportation illégale, début 1992, de plusieurs centaines de tonnes de déchets toxiques de son pays. Les déchets sont en cours de conditionnement et vont être réexpédiés en Allemagne. – *(AFP.)*

□ **ROYAUME-UNI : un protestant tué en Irlande du Nord.** – Un protestant âgé de trente-six ans, Billy Killen, a été tué lundi 5 avril à Portavogie, un village de pêcheurs d'Irlande du Nord. L'homme a été atteint de six coups de feu tirés par des hommes venus en taxi qui ont fait irruption dans sa maison. – *(UPI.)*

Sauvetage ou épuration ?

Suite de la première page

De ces «enclaves», il ne reste plus beaucoup après le passage des forces serbes du général Ratko Mladic. L'une d'entre elles, Srebrenica, a gagné ses galons de cause internationale grâce à l'action – isolée au départ – du général Philippe Morillon, commandant en chef des «casques bleus» en Bosnie-Herzégovine, qui s'était juré de tout faire pour sauver cette poche musulmane assiégée depuis pratiquement un an et sur le point de tomber.

Or, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a décidé d'évacuer, à partir du mardi 6 avril, de 10 000 à 15 000 civils de Srebrenica, en organisant une noria de camions – vingt par jour – qui conduiront blessés, malades, femmes et enfants à 90 km plus au nord, à Tuzla, ville à majorité musulmane, où s'entassent déjà des milliers de réfugiés, victimes du «nettoyage ethnique».

Dix mille personnes, cela représente environ un tiers de la population se trouvant actuellement dans la ville, selon les comptes faits par l'AFP.

Srebrenica comptait, avant la guerre, environ 6 500 habitants, auxquels se sont ajoutés 20 000 à 30 000 réfugiés ayant fui les villes et villages voisins pris par les Serbes. Vingt mille autres personnes se trouveraient, en outre, dans les environs.

Selon un porte-parole du HCR à Genève, également cité par l'AFP, 5 500 personnes ont déjà quitté la ville avec les convois de l'ONU, et *«des centaines de personnes tentent de partir par leurs propres moyens»*.

Certes, un représentant du HCR à Sarajevo, John McMillan, a fermement nié que cette organisation spécialisée de l'ONU participe au «nettoyage ethnique». Certes, chaque départ de camions blancs de Srebrenica a donné lieu à de sanglantes bousculades ayant fait plusieurs morts et donnant une idée de la terreur dans laquelle vivent ces gens promis à un sort épouvantable s'ils restent exposés à un assaut serbe.

Certes, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a fini par donner son «feu vert» à cette évacuation massive.

Reste l'opposition de nombreux Musulmans à une pratique qui, au nom de l'humanisme le plus élémentaire, risque d'offrir, sur un plateau d'argent, une victoire de plus aux forces serbes et de vider une nouvelle région de sa population originelle.

Car ce n'est certainement pas un hasard si les Serbes s'opposent, jusqu'à présent, à l'envoi de «casques bleus» supplémentaires à Srebrenica ; c'est, en fait, un signe de plus que Belgrade et ses alliés locaux ont toujours la ferme intention de réduire cette enclave qui représente un élément de rupture, une sorte d'«anomalie», dans les territoires qu'ils ont conquis.

Un choix impossible

Or, une fois évacuées les personnes clairement identifiées comme n'étant pas des combattants – blessés, malades, femmes, enfants et vieillards, – il ne restera plus, sur place, que des hommes valides, en âge de porter les armes, qui seront donc vite assimilés à des combattants. Et la guerre, à laquelle la communauté internationale ne veut pas se mêler, pourra reprendre ses droits. Etant donné le déséquilibre des forces, on peut aisément prévoir le sort de Srebrenica.

CROATIE
SAVE
BOSNIE-HERZÉGOVINE
DRINA
Tuzla
Zvornik
Srebrenica
Sarajevo
50 km
ALBANIE

Et même si John McMillan avait raison, si l'ONU ne se prêtait pas à des pratiques condamnables, cette évacuation est un nouveau constat d'échec à mettre au débit des Nations unies. L'organisation agit, en l'occurrence, comme si elle avait renoncé à défendre Srebrenica, comme si elle avait définitivement décidé de ne pas entraver l'avance des Serbes. Dans ce cas, elle avait effectivement le devoir de sauver le plus de vies humaines possible.

Mais ce choix impossible, qu'elle a pourtant fait, devrait inciter la communauté internationale à prendre conscience de l'ampleur du désastre, à l'aune de son impuissance. Car le Conseil de sécurité de l'ONU et la CEE sont-ils sûrs que les menaces qu'ils brandissent régulièrement de durcir les sanctions contre la Serbie si celle-ci ne s'amende pas auront les effets escomptés avant que Srebrenica ne tombe ? Lundi encore, les Douze ont, une nouvelle fois, menacé Belgrade d'un isolement total si les Serbes persistent dans leur refus de signer le plan de paix proposé par la communauté internationale – que Musulmans et Croates ont déjà endossé.

Mais les délais d'adoption puis de mise en place de nouvelles sanctions sont tels que les Serbes risquent fort d'avoir terminé leur sinistre tâche avant de pâtir de ces mesures, qui d'ailleurs – ils l'ont suffisamment montré – ne les impressionnent guère.

De plus, comment peut-on espérer garder la moindre crédibilité lorsque, incapable de défendre ses propres principes, on accepte qu'une terre soit vidée de ses habitants pour le plus grand profit de l'agresseur ?

YVES HELLER

ESPAGNE

Crise ouverte au Parti socialiste

Le secrétaire à l'organisation du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Txiki Benegas, a rendu publique, lundi 5 avril, sa lettre de démission, provoquant une crise ouverte au sein de la formation au pouvoir.

MADRID

de notre correspondant

Dans cette lettre écrite le 1er avril M. Benegas, numéro trois du parti accuse ses amis d'avoir *«failli aux concepts de solidarité et de loyauté»* et dénonce *«certains membres du gouvernement (...) qui prétendent, depuis quelque temps, remettre en cause et rendre illégitime l'autorité de ceux qui furent élus, lors du dernier congrès, avec le soutien maximum de toute l'organisation»*.

A aucun moment, M. Benegas n'évoque dans cette lettre l'affaire Filesa, à l'origine de tout ce tohu-bohu. Ce scandale sur le financement occulte du PSOE est en effet au centre du remue-ménage qui secoue les plus hautes sphères du parti. A la fin du mois dernier, un rapport d'experts avait mis à jour une partie du mécanisme, notamment des fausses factures, qui permettait d'alimenter les caisses du parti entre 1989 et 1991. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement et secrétaire général du PSOE, avait immédiatement promis que l'affaire Filesa irait jusqu'à *«ses ultimes conséquences»* et qu'il tirerait les conclusions qui s'imposeraient une fois que seraient établies les responsabilités judiciaires.

«Purger» tout de suite

Certains hauts-responsables du PSOE ont cependant estimé qu'il n'était pas possible d'attendre jusqu'aux élections, prévues à l'automne, les sondages risquant d'être de plus en plus défavorables à la formation au pouvoir.

Il faut donc «purger» tout de suite, avant qu'il ne soit trop tard. On a commencé par dire que les deux parlementaires soupçonnés d'être directement impliqués dans le scandale, le député Carlos Navarro et le sénateur Josep Maria Sala, ne pourraient pas se représenter à un scrutin.

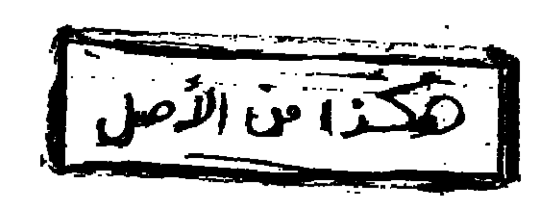
Mais au sein du comité exécutif et plus particulièrement parmi le secteur dit «rénovateur», en opposition aux «orthodoxes», conduits par le vice-secrétaire général Alfonso Guerra, on a estimé que le «nettoyage» devait être plus important et que certaines têtes devaient tomber.

Il n'en fallait pas plus pour rallumer la guerre entre «rénovateurs» et ceux que l'on appelle les «guerristes». M. Benegas a donc mis sa démission dans la balance, mais en lançant un pavé dans la mare. *«Je suis convaincu que ce qui se produit n'est en rien fortuit.... et j'espère que l'on comprendra que je ne peux admettre que mon intégrité dans la vie publique soit mise en jugement par certains membres du gouvernement...»* écrit Txiki Benegas dans sa lettre adressée à Felipe Gonzalez.

C'est maintenant au comité directeur de décider si cette démission explosive doit être acceptée ou non. La réunion prévue pour lundi a été repoussée au samedi 10 avril. Les «guerristes» disposent, en principe, d'une large majorité au sein de ce comité de trente et un membres.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **BELGIQUE : décès de Lucien Outers ancien ministre.** – L'homme politique et essayiste belge Lucien Outers est mort à Bruxelles, samedi 3 avril, à l'âge de soixante-neuf ans. Cofondateur du Front démocratique des francophones, député au Parlement européen de 1972 à 1976, il fut ministre de la coopération, puis ministre du commerce extérieur dans le gouvernement national à la fin des années 70. Il avait terminé sa carrière comme délégué de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris, où il comptait de nombreux amis. Son ouvrage le plus connu est *le Divorce belge*, où il exposait l'origine des griefs des francophones à l'égard des Flamands. – *(Corresp.)*



DIPLOMATIE

La réunion des Douze à Luxembourg et la visite de M. Juppé à Bonn

La Communauté européenne accorde un délai au gouvernement français sur le dossier du GATT

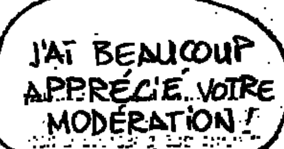
Alain Juppé (affaires étrangères), Gérard Longuet (industrie et commerce extérieur) et Alain Lamassoure (affaires européennes), rencontrant pour la première fois lundi 5 avril leurs homologues de la Communauté, ont réaffirmé la continuité de la politique européenne de la France. Ils ont obtenu un délai de réflexion sur le dossier du GATT.

M. Juppé a ensuite effectué une rapide visite à Bonn, pour marquer l'attachement du nouveau gouvernement à la poursuite de relations privilégiées avec l'Allemagne.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre envoyé spécial

« Alain Juppé a souligné en des termes très modérés la continuité de la politique française », a estimé Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission européenne, à l'issue du débat que les Douze ont consacré, lundi 5 avril à Luxembourg, aux négociations du GATT ainsi qu'aux relations transatlantiques. C'était apparemment une appréciation largement partagée. Au cours de ce qui n'a été encore qu'un round d'observation, la « brigade maastrichtienne » du nouveau gouvernement, rassemblant autour d'Alain Juppé Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur ainsi qu'Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, a en effet confirmé des positions connues en évitant toute provocation (la menace d'un veto n'a pas été formulée) mais en n'étant pas encore en mesure de préciser quels moyens seraient employés pour les faire aboutir.





A propos du cycle de l'Uruguay (Uruguay Round), M. Juppé, après avoir noté qu'*« en dépit de déclarations musclées le coup d'arrêt n'avait pas été donné »* par le précédent gouvernement et que la nouvelle équipe héritait donc *« d'un dossier qui avait mal évolué »*, s'est appesanti sur deux points :

1. – La France a la *« ferme intention »* de ne pas avaliser un arrangement agricole entre la CEE et les Etats-Unis qui impliquerait pour nos paysans des contraintes dépassant celles qui résultent de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Or, à cet égard, *« les premiers éléments recueillis sont inquiétants »*. Le ministre des affaires étrangères souhaite que soit engagée une étude plus approfondie sur la conformité entre le pré-accord conclu à Washington sur le dossier agricole du GATT (dit « accord de Blair House ») et la réforme de la PAC. *« Cette question n'est pas tranchée, l'exercice n'est pas clos »*, a-t-il indiqué, lorsqu'on lui a fait remarquer qu'au cours des semaines passées les ministres de l'agriculture avaient déjà longtemps débattu du sujet. Ils ne sont au reste pas parvenus à une décision commune : la compatibilité ou l'incompatibilité dépendent en effet largement des hypothèses plus ou moins optimistes que l'on retient, notamment en ce qui concerne la progression des rendements céréaliers ou encore l'aptitude des producteurs européens de blé à « reconquérir », grâce à des prix plus bas, le marché communautaire des aliments du bétail.

Sans doute soucieux que sa modération ne soit pas mal interprétée, M. Juppé a tenu à redire en fin de journée devant les journalistes que *« l'accord de Blair House ne pourra pas être accepté et ne sera pas accepté »*.

2. – *« Il faut resituer le volet agricole dans son contexte global »*, a ensuite expliqué le ministre, constatant que sur les affaires non agricoles (réduction des droits de douane, libéralisation des échanges de services, défense de la propriété intellectuelle,...) *« la situation actuelle n'est pas acceptable »*.

La France a demandé un délai afin de *« remettre à plat »* l'ensemble du dossier, et le conseil européen lui a volontiers donné satisfaction. Le comité interministériel, présidé par Edouard Balladur, devait se pencher, dès mardi, sur les différents dossiers du GATT.

Le débat entre les Douze s'est donc déroulé dans de bonnes conditions, les Français n'étant en aucune manière soumis à des pressions. Il n'en sera pas forcément ainsi lors des prochaines sessions. En premier lieu, les Européens pourraient être rapidement invités à se prononcer sur l'arrangement conclu avec les Américains à propos de la limitation de la production d'oléagineux dans la Communauté (c'est une partie traitée séparément de l'accord de Blair House). M. Pierre Bérégovoy avait bruyamment refusé de s'y rallier, alors que la grande majorité des observateurs, y compris français, trouvaient que c'était pourtant là un compromis raisonnable mettant fin à un long conflit transatlantique. M. Juppé est resté dans le vague quant aux intentions du nouveau gouvernement.

Un « nouvel élan »

Au-delà de l'affaire des oléagineux, les partenaires de la France appuient sans restriction la stratégie mise en œuvre par Sir Leon Brittan afin de conclure dans des délais raisonnables le cycle de l'Uruguay, et, même si l'accord de Blair House ne séduit que modérément plusieurs d'entre eux, ils n'ont pas l'intention de le rouvrir. Insister sur la nécessité de parvenir à un accord global permet à la fois de gagner du temps et, peut-être, de parvenir à un résultat plus équilibré que ce qui est aujourd'hui acquis.

Cependant, compte tenu de ce qui est dit sur *« l'agriculture, pilier essentiel de la puissance économique française et problème de civilisation »*, un tel rééquilibrage ne suffira pas pour que la France rentre dans le rang. Des garanties devront être consenties sur le terrain agricole lui-même. *« Obtenir des modifications de l'accord n'est pas complètement écarté »*, a noté M. Juppé. A moins que, renonçant à rouvrir la négociation agricole avec les Américains (sauf sur les points ambigus qu'il faudra en tout état de cause clarifier) ce soit à nos partenaires de la CEE que la France réclame des assurances quant à l'avenir de la politique agricole.

Les tensions avec les Américains ne se limitent pas à l'Uruguay Round : s'agissant de l'ouverture réciproque des marchés publics ou des subventions à l'aéronautique, M. Gérard Longuet a approuvé la tactique mise en œuvre par M. Brittan. Il a cependant trouvé trop timides ses efforts pour protéger les intérêts des sidérurgistes européens.

S'adressant aux journalistes, M. Juppé a parlé de la nécessité de *« donner un nouvel élan à la construction européenne, en resserrant notre entente avec l'Allemagne »*. Un nouvel élan passe par la ratification du traité de Maastricht mais implique aussi l'engagement d'une réflexion politique sur l'organisation de la Communauté, le partage des pouvoirs, la réforme des institutions après l'arrivée de nouveaux pays membres.

Vers une zone de libre-échange avec la Russie

Les Douze ont modifié le mandat confié à la Commission pour négocier un accord de partenariat avec la Russie. L'accord pourra faire référence à la perspective d'établir une zone de libre-échange qui couvrirait de la sorte la totalité du Vieux Continent et bien au-delà. Une initiative qui vient à point nommé, au lendemain du sommet de Vancouver et à quelques jours de la réunion des ministres des affaires étrangères et des finances du G7 (les sept principaux pays industrialisés) à Tokyo, qui sera consacrée à l'assistance de la Russie de Boris Eltsine. Cependant, ce mandat de négociation ne comporte pas de chapitre portant sur l'aide financière : *« La Communauté est le plus grand contributeur à l'effort de modernisation de la Russie et n'a pas à faire de complexe »*, a estimé M. Juppé.

Les Douze ont, une fois de plus, fermement invité les Serbes de Bosnie à approuver le plan de paix Vance-Owen. Et indiqué que, dans le cas contraire, aussitôt le feu vert du Conseil de sécurité donné, la Communauté mettrait en œuvre de nouvelles sanctions qui conduiraient à un isolement total de la Serbie et du Monténégro.

PHILIPPE LEMAITRE

Paris réaffirme son attachement à la relation franco-allemande

BONN

de notre correspondant

La tradition désormais bien établie veut que les responsables de tout nouveau gouvernement français accomplissent en Allemagne leur première visite à l'étranger et vice-versa. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, est venu, lundi soir 5 avril, au pas de course à Bonn sacrifier au rite, le temps d'une déclaration et d'un dîner rapide avec son homologue allemand, Klaus Kinkel. Les deux ministres étaient arrivés tard dans la soirée de Luxembourg, à l'issue du conseil des ministres européen. Le premier soin de M. Juppé a été de réaffirmer l'attachement des nouveaux dirigeants français à l'axe franco-allemand et de rappeler qu'ils souhaitaient un délai pour arrêter leur position sur le dossier du GATT.

Président désigné du Parti libéral, le chef de la diplomatie allemande n'avait pas caché, avant les élections françaises, son agacement devant les exigences de Paris sur le volet agricole. Il avait estimé que *« le seuil de tolérance »* était atteint. Il a, lundi soir, réfréné son impatience en indiquant qu'il comprenait que le gouvernement français avait besoin de temps. *« Nous ne faisons pas mystère qu'une solution doit être trouvée rapidement dans l'intérêt de tous*, a-t-il néanmoins souligné. *« On ne peut pas attendre trop longtemps. »*

Le nouveau chef de la diplomatie française a réaffirmé que ce premier déplacement à Bonn, où M. Balladur se rendra le 22 avril, doit être perçu comme *« le symbole, l'affirmation d'une volonté politique naturelle pour quelqu'un qui se reconnaît comme gaulliste dans une tradition de pensée qui fait de la relation franco-allemande la pierre angulaire de la politique européenne »*. A la satisfaction de ses interlocuteurs, il a rappelé les trois priorités de son action en matière européenne : redonner un nouvel élan à la croissance pour lutter contre le chômage en renforçant notamment la coordination monétaire ; assurer l'application des accords de Maastricht et réfléchir aux développements ultérieurs de l'Europe *« à la lumière de son élargissement et de la démocratisation de son fonctionnement et de ses institutions »* ; enfin, renforcer la coopération politique pour accroître les chances de paix sur le continent. Les deux ministres ont également souligné leur accord étroit sur la crise yougoslave.

H. de B.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : à propos des dépenses de l'administration

La minorité républicaine fait de l'obstruction au Sénat

WASHINGTON

correspondance

A son retour de Vancouver, le président Clinton doit faire face à une opposition « musclée » de la minorité républicaine au Sénat, bien décidée à le tenir en échec et à lui imposer un compromis. Au risque d'être accusés de paralyser le fonctionnement d'un système politique reposant sur un marchandage entre l'exécutif et le législatif, les républicains sont passés à l'offensive, concentrant leurs attaques sur divers projets de dépenses chers aux démocrates. A cette fin, ils ont recours à l'arme du *filibuster*, c'est-à-dire une obstruction systématique, assurée par une règle de procédure parlementaire permettant à un sénateur de parler pendant des heures ou de donner la parole à un de ses amis, bref d'empêcher la discussion et la mise aux voix d'un projet.

Le *filibuster* est la seule arme dont dispose la minorité républicaine (43) contre la majorité démocrate (57). Soixante voix sont nécessaires pour y mettre fin. A trois reprises, les démocrates ont échoué dans leurs efforts pour obtenir cette majorité. Non seulement ils n'ont pu entamer le solide bloc des républicains, mais plusieurs des sénateurs démocrates sont passés dans l'autre camp. Dans ce climat politique détérioré, le président Clinton se trouve obligé de chercher un compromis avec les républicains. Ceux-ci insistent pour que l'administration renonce à certaines dépenses prévues pour des programmes favorisant les intérêts régionaux de plusieurs sénateurs démocrates.

Du côté de l'administration, on est préoccupé par la vigueur de l'offensive républicaine, dirigée non seulement contre certains projets, mais contre l'ensemble du programme économique et social du président Clinton. Les critiques de Ross Perot, qui recueillent à nouveau, selon les sondages, un certain écho, inquiètent également l'administration. Jusqu'à présent, les négociations engagées entre les chefs des partis pour aboutir à un compromis n'ont pas abouti.

HENRI PIERRE

□ **Des terroristes du groupe d'Abou Nidal auraient envisagé de « massacrer » 3 000 juifs américains.** – Un membre présumé de l'organisation terroriste palestinienne Abou Nidal, arrêté la semaine dernière aux Etats-Unis avec trois de ses « collègues », a déclaré, dans une conversation téléphonique enregistrée par le FBI que son groupe pouvait mobiliser et entraîner des jeunes gens pour « massacrer » 3 000 juifs aux Etats-Unis. Dans le rapport du FBI déposé lundi 5 avril devant un tribunal, qui retrace diverses conversations téléphoniques entre ces quatre personnes arrêtées et inculpées le 1er avril, l'une d'entre elle se dit prête à déposer une bombe à l'ambassade d'Israël aux Etats-Unis. – *(AP.)*

Le président Clinton et la psychologie japonaise

Des notes manuscrites du président russe abandonnées durant le week-end sur une table à Vancouver lors du sommet entre les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine sont la cause d'un mini-scandale diplomatique. Ces notes, rédigées en russe, citent le président américain qui donne le conseil suivant à son homologue russe : *« Lorsque les Japonais nous disent « oui », ils veulent souvent dire « non »*. Les notes ont été retrouvées par un journaliste.

Si bien que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a été contraint de passer quelques coups de fil au Japon pour tirer l'affaire au clair, a précisé lundi le directeur des communications de la Maison Blanche, George Stephanopoulos. *« Il s'agissait d'un commentaire anodin* [du président] *sur la courtoisie et l'étiquette japonaises »*, a-t-il dit.

A Tokyo, le porte-parole du gouvernement, Yohei Kono, a démenti qu'au Japon *« oui »* signifie *« non »*. Le vice-ministre des affaires étrangères, Koji Kakizawa, a même ajouté que le Japon, en tant qu'hôte de la prochaine réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés, *« évitait de faire des choses susceptibles d'être mal interprétées »*. – *(AP.)*

ARGENTINE

Remaniement ministériel avant les élections législatives

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

A six mois d'élections législatives décisives pour M. Menem, le président argentin a procédé à un mini-remaniement ministériel, afin de permettre à deux ministres clés de l'administration péroniste de se lancer dans la campagne électorale. Au ministère de la défense, Oscar Camilion a succédé, le 5 avril, à Erman Gonzalez, et Cesar Araoz a annoncé qu'il abandonnera dans les prochains jours le portefeuille de la santé à son adjoint, Alberto Mazza.

M. Camilion fut ministre des affaires étrangères en 1981, à l'époque de la dictature militaire (1976-1982). Depuis 1987, il était le médiateur des Nations unies à Chypre. Considéré comme un expert des questions militaires, M. Camilion doit affronter une situation délicate au sein des forces armées, où les demandes réitérées d'augmentations de salaires ont été catégoriquement rejetées début mars par le chef de l'Etat.

Les dossiers de la santé sont tout aussi sensibles en pleine année électorale. Le ministre sortant a reconnu, à plusieurs reprises, les conditions précaires dans lesquelles vit la majorité de la population. Le choléra a fait une vingtaine de morts dans le nord du pays, 40 % de la population du grand Buenos-Aires n'a pas l'eau courante et 51 % est privée du tout-à-l'égoût. La descente dans l'arène politique de deux poids lourds du « ménémisme » – M. Gonzalez, à la tête des députés péronistes dans la capitale, et M. Arraoz, à Cordoba, deux fiefs traditionnels du Parti radical – s'explique par l'enjeu du scrutin du 3 octobre prochain. Il s'agit, pour Carlos Menem, de remporter une franche victoire afin de s'assurer la majorité au Congrès, où il veut faire approuver une réforme de la Constitution lui permettant de briguer un second mandat présidentiel en 1995.

CHRISTINE LEGRAND

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : nouveau massacre dans le Natal

Dix jeunes militants de l'ANC ont été assassinés pendant leur sommeil

Dix jeunes militants du Congrès national africain (ANC) ont été tués durant leur sommeil, lundi matin 5 avril, dans un village du Natal, par des hommes masqués qui, selon des témoins, ont agi *« de manière très professionnelle »* et, selon l'ANC, avec *« la protection des forces de l'ordre de l'apartheid »*. L'attaque, qui s'est produite à Murchinson, près de Port-Shepstone, au sud de Durban, a provoqué une vive émotion dans cette zone, où les deux mouvements noirs traditionnellement rivaux – l'ANC et le mouvement zoulou Inkatha – avaient signé, en décembre, un accord censé mettre un terme aux violences qui jusqu'alors faisaient en moyenne quarante morts par mois.

Les assaillants, au nombre de huit selon l'ANC, ont d'abord lancé une grenade dans la maison où les jeunes dormaient, puis ouvert le feu au fusil d'assaut par les fenêtres et la porte. Les victimes étaient âgées de seize à vingt-cinq ans. Deux autres jeunes ont été gravement blessés. La police a confirmé le nombre de dix morts mais n'a fourni aucun détail sur les circonstances du drame.

Le ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel, et l'Inkatha ont condamné le massacre tandis que le président Frederik De Klerk et Nelson Mandela se sont entretenus lundi au Cap – pour la seconde fois en quinze jours – pour discuter *« de la violence et du processus de négociations »*. M. Mandela devait se rendre, mardi, à Dakar pour une visite de travail, à l'invitation du chef de l'Etat sénégalais, Abdou Diouf, également président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : le président a rencontré les mutins.** – Des soldats qui avaient manifesté en ouvrant le feu, dimanche 4 avril, dans les rues de la capitale Yamoussoukro ont mis fin à leur mutinerie après avoir rencontré le président Houphouët-Boigny. Les membres de la garde républicaine, une unité d'élite, *« sont apparemment repartis satisfaits »*, a estimé un diplomate, car le président les a assurés que *« leurs revendications seraient prises en compte dans les limites des possibilités financières du pays »*. La moitié des cinq cents gardes républicains basés à Yamoussoukro s'étaient associés à la manifestation. – *(Reuter.)*

□ **LIBYE : la Ligue arabe n'est pas favorable à un renforcement des sanctions internationales.** – Le secrétaire général des Nations unies a transmis, lundi 5 avril, au Conseil de sécurité une demande formelle de la Ligue arabe de ne pas renforcer les sanctions contre la Libye *« pour une période d'au moins trois mois »*. M. Boutros-Ghali a rendu compte de son récent entretien avec le secrétaire général de la Ligue arabe, portant sur les *« sérieux efforts »* que fait cette organisation pour *« parvenir à une solution pacifique »* du problème libyen. Les Etats-Unis, qui réclament l'extradition de deux ressortissants libyens soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat contre un Boeing de la PanAm en 1988, au-dessus de l'Ecosse, avaient exprimé leur souhait d'élargir les sanctions contre la Libye à un embargo pétrolier. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : le chanteur Fela a été libéré sous caution.** – La Haute Cour de Lagos a accordé la liberté, sous caution de 10 000 nairas (2 000 F), au chanteur Fela Anikulamo-Kuti et à cinq de ses compagnons, tous accusés de conspiration et de meurtre, ont indiqué, lundi 5 avril, des sources judiciaires. Le juge chargé de l'affaire a estimé que le procès du musicien devrait commencer entre le 13 et le 16 avril. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : l'ancien premier ministre Sadek El-Mahdi aurait été arrêté.** – L'ancien premier ministre démocratiquement élu, Sadek El-Mahdi, renversé le 30 juin 1989, a été arrêté, lundi 5 avril, a annoncé, à *Londres*, un communiqué de l'Oumma, qui assure que sa vie est *« en réel danger »*. M. El-Mahdi aurait été interpellé, en compagnie de membres de sa famille et d'invités, à son domicile d'Omdurman, près de Khartoum, par des militaires. – *(AFP.)*

□ **TOGO : cinquante-neuf militaires réfugiés au Bénin.** – Cinquante-neuf militaires togolais, parmi lesquels deux officiers, se sont réfugiés à Cotonou, capitale du Bénin, depuis l'attaque menée le 25 mars contre la résidence du président Gnassingbé Eyadema à Lomé, a-t-on constaté lundi 5 avril. Au total, ce sont cent dix militaires togolais qui se sont réfugiés au Bénin ou au Ghana depuis cette attaque, qui a donné lieu à des représailles au sein de l'armée (*le Monde* du 6 avril). – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : Kinshasa paralysée par la grève.** – La capitale zaïroise a été paralysée, lundi 5 avril, par une grève de vingt-quatre heures lancée à l'appel des adversaires politiques du président Mobutu. Aucun incident n'a été signalé. Les Forces novatrices de l'union sacrée (opposition) entendaient protester contre la nomination de Faustin Birindwa comme premier ministre, en rivalité avec le chef du gouvernement nommé par l'opposition, Etienne Tshisekedi. M. Birindwa a formé, dimanche, un cabinet dominé par les partisans du président. Il y a, désormais, en place deux gouvernements rivaux dans le pays, où le président Mobutu continue de contrôler les meilleures unités de l'armée, la Banque nationale et la radio-télévision. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : l'agitation islamique

Le pouvoir rouvre le procès de Cheikh Abdel Rahman

LE CAIRE

de notre correspondant

Un procès dont le principal accusé est Cheikh Omar Abdel Rahman, figure de proue de l'organisation extrémiste musulmane Jamaa Islamiya, devait s'ouvrir, mardi 6 avril, devant la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat, au Fayoum, à 110 kilomètres au sud du Caire. Celui qui est considéré comme une autorité morale par les intégristes locaux, notamment ceux qui sont impliqués dans des attentats contre des touristes, est passible d'une peine pouvant aller jusqu'aux travaux forcés à perpétuité.

A défaut d'un nouveau chef d'accusation contre Cheikh Abdel Rahman, qui vit depuis deux ans aux Etats-Unis, le parquet a eu recours a un artifice juridique. Devenu l'imam de la mosquée El Salam dans le New-Jersey – fréquentée par deux des accusés dans l'attentat contre le World Trade Center de New-York, – d'où il multiplie les attaques contre le régime égyptien, il avait été accusé, au mois d'avril 1989, d'*« incitation à l'émeute »* après un accrochage entre policiers et extrémistes musulmans au cours duquel ces derniers auraient tiré sur les forces de l'ordre.

Acquitté avec quarante-huit autres accusés, en septembre 1990, *« au bénéfice du doute »*, le cheikh aveugle avait même été reçu par le ministre égyptien de l'intérieur avant de quitter son pays pour le Soudan puis les Etats-Unis, où il a pu entrer et obtenir une carte de séjour dans des conditions encore mal élucidées. Toutefois, le verdict de la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat n'ayant pas été entériné par le gouverneur militaire, le parquet en a profité pour rouvrir le procès.

Cette action en justice vise, selon les observateurs, à dissuader Cheikh Abdel Rahman de revenir en Egypte comme il en avait récemment exprimé l'intention. Ce retour ne pourrait qu'exacerber la violence des extrémistes musulmans qui font face, depuis un mois, à une implacable répression policière. Le président Hosni Moubarak, en visite aux Etats-Unis, a indiqué qu'il ne demandera l'extradition de ce chef religieux que *« si le tribunal l'ordonne »*. *« Nous n'avons pas besoin* [de lui], a-t-il déclaré aux médias américains. *Vous l'avez accepté dans votre pays, gardez-le. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **LIBAN : le Fatah accuse la Syrie de commanditer les attentats contre ses responsables.** – Le Fatah, principale composante de l'OLP, qui a pour chef Yasser Arafat, a, pour la première fois, nommément accusé, lundi 5 avril, la Syrie de commanditer les attentats contre ses responsables au Liban, exécutés selon lui par *« les gangs du traître Abou Nidal »*. Dans une déclaration à la presse, le commandant en chef des forces du Fatah, Mounir Maqdah, les a accusés de vouloir ainsi *« porter notre peuple à accepter les conditions israéliennes pour la poursuite des négociations de paix »*. Le commandant du Fatah pour la région de Beyrouth et du littoral sud, Younès Awad, avait été assassiné, jeudi dernier, dans la capitale libanaise. – *(AFP.)*

□ **L'OLP reporte sa décision sur sa participation aux négociations de paix.** – L'OLP a suspendu, lundi 5 avril, les travaux de sa réunion de Tunis, sans prendre de décision sur sa participation ou non, le 20 avril prochain à Washington, à la neuvième session des négociations israélo-arabes. Cette décision a été repoussée à la réunion des parties arabes concernées par le processus de paix, qui doivent se retrouver, à la mi-avril, à Amman. Ce renvoi est motivé par *« l'absence de réponses satisfaisantes aux conditions »* posées par les Palestiniens comme préalable à leur retour à la table des négociations, dans *« l'attente de nouveaux développements »* après la visite en cours, aux Etats-Unis, du président égyptien. – *(AFP.)*

□ **Mise en garde des pays du Golfe contre les « menaces » irakiennes et iraniennes.** – Les ministres des affaires étrangères des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont mis en garde, lundi 5 avril, à Ryad, contre les *« menaces »* que font peser l'Irak et l'Iran sur la sécurité dans cette région du Proche-Orient. Après avoir exprimé sa *« profonde inquiétude face à la persistance du régime irakien dans ses menaces contre l'indépendance du Koweït »*, le CCG a appelé la communauté internationale à *« maintenir les pressions sur Bagdad »*. Il a réitéré son *« appui total aux Emirats arabes unis pour toutes les mesures pacifiques qu'ils jugent appropriées en vue de recouvrir leur souveraineté sur les trois îles »* stratégiques d'Abou-Moussa, de la Petite et la Grande-Tanb, dont la souveraineté est revendiquée par Téhéran. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

TCHAD

Fidèle Moungar élu premier ministre de la transition

Le docteur Fidèle Moungar a été élu premier ministre de la transition, mardi 6 avril, par les délégués de la Conférence nationale souveraine, réunis à N'Djamena depuis le 15 janvier. Ancien chef du service de chirurgie de l'hôpital de Péronne, dans la Somme, M. Moungar, âgé de quarante-cinq ans, était revenu au Tchad il y a un an. Il était ministre de l'éducation nationale depuis mai 1992.

Dans sa première déclaration après son élection, le nouveau premier ministre a indiqué qu'il comptait mettre en place une équipe *« dynamique et restreinte »*, qui œuvrera en faveur d'une trêve politique et sociale. Selon la charte de la transition, qui va régir la vie politique dans le pays à l'issue de cette Conférence, la période transitoire durera douze mois, avec une seule prorogation possible. Cette charte, adoptée dimanche, prévoit le maintien dans ses fonctions de l'actuel chef de l'Etat, le colonel Idriss Déby, et la mise en place d'un Conseil supérieur de la transition (CST), organe législatif dont les cinquante-sept membres devaient être élus mardi. – *(AFP.)*

CAMEROUN

La minorité anglophone réclame le retour au fédéralisme

Près de cinq mille anglophones camerounais, réunis à Buéa (capitale provinciale du Sud-Ouest), ont réclamé, dimanche 4 avril, le retour du fédéralisme au Cameroun. Les participants à cette réunion, organisée par le Cameroon Anglophone Movement (CAM), association linguistique et culturelle, ont estimé, dans une résolution, que le retour au fédéralisme était une *« condition non négociable pour la participation de tous les Camerounais au prochain grand débat national sur la réforme de la Constitution »*. Au cours de la réunion, à laquelle ont pris part toutes les sensibilités anglophones du pays, il a été décidé de former un conseil de soixante-cinq membres qui déléguera ses représentants à ce *« grand débat »*.

Un Etat fédéral avait été institué en 1961 en vertu des accords de Foumban, signés par l'ancien président Ahmadou Ahidjo et l'ancien premier ministre du Cameroun occidental, John Ngu Foncha. L'Etat unitaire actuel a été institué à la suite d'un référendum organisé par M. Ahidjo en mai 1972. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU

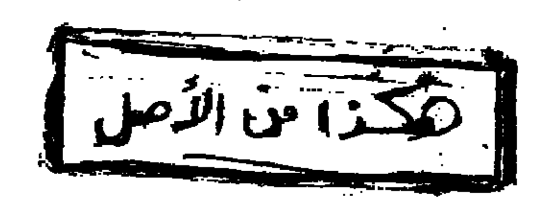
Nouvelles violences à la veille de l'anniversaire du « coup d'Etat civil »

Au moins sept policiers et trois soldats ont été tués, dimanche 4 avril, dans une embuscade tendue par la guérilla du Sentier lumineux près de Quesquenda (600 kilomètres au nord de Lima). A Lima, une personne a été tuée et quatre autres ont été blessées dans l'explosion d'une bombe dans un centre commercial. Ces incidents sont survenus à la veille du premier anniversaire du « coup d'Etat civil » du président Alberto Fujimori (suspension de la Constitution, dissolution du Parlement et réorganisation du pouvoir judiciaire), pour lequel le Sentier lumineux a appelé à un mouvement de grève jusqu'au 9 avril. Par ailleurs, au moins 14 Indiens de l'ethnie ashaninka ont été assassinés samedi par des guérilleros du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru dans la région montagneuse de Pichanaki, a affirmé la police. – *(AFP, Reuter.)*

TIMOR-ORIENTAL

Arrestation du chef de la résistance indépendantiste

Alors que commençait, lundi 5 avril, la visite à Dili, capitale du Timor-Oriental – ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1976, – de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, le Kenyan Amos Waco, l'armée indonésienne a annoncé la capture du chef du FRETILIN, le mouvement indépendantiste qui mène la lutte contre Djakarta. Antonio Gomes da Costa, alias Ma'huno Bulerek Karathayano, qui avait pris la tête du FRETILIN après la capture, en novembre dernier, de Xanana Gusmao, actuellement en jugement, a été arrêté à quelques dizaines de kilomètres de Dili, sans qu'il ait le temps d'opposer de résistance. Selon les autorités, le chef indépendantiste aurait été dénoncé spontanément par un villageois. Cette précision des Indonésiens viserait, selon des experts, à démontrer qu'ils reçoivent le soutien de la population et n'ont donc nul besoin de recourir à la torture, contrairement à ce qui ressort de nombreux témoignages, sur lesquels M. Waco devait en particulier enquêter. *UPI, Reuter.)*



Paris, le 6 avril 1993

Lettre ouverte à

Monsieur Hervé de CHARETTE
Ministre du Logement

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République et le Premier Ministre vous ont confié la responsabilité du secteur du logement. Dans l'état où il se trouve, la tâche ne sera pas aisée. Beaucoup de solutions ont été proposées. Si certaines sont bonnes, d'autres le sont moins et d'autres encore risquent d'être finalement mauvaises.

L'espoir dont vous êtes porteur se résume donc en peu de mots : il faut rompre avec cette spirale de l'échec.

Nous savons bien que les marges de manœuvre financières sont en l'espèce extrêmement ténues. Néanmoins, un simple redéploiement des concours actuellement alloués permettrait déjà, sans effort excessif de la puissance publique, de restaurer cette confiance dans la pierre qui constitue un atout essentiel pour le succès de toute politique de l'épargne à long terme et de retour au plein emploi.

Y parvenir suppose un engagement clair et simple dans deux directions complémentaires.

En premier lieu, la fiscalité. Toutes les études effectuées aux meilleures sources prônent un statut d'authentique neutralité fiscale entre épargne mobilière et immobilière. Il est vrai que nous sommes loin du compte et que, chaque année, les prélèvements obligatoires pesant sur l'immobilier n'ont cessé de croître : d'ISF en taxation des plus-values, des droits de mutation à la déduction forfaitaire, rien n'a échappé à ce mouvement frénétique d'aggravation et de pénalisation.

L'engagement que nous attendons est donc simple, c'est la réaffirmation de l'objectif d'une stricte neutralité fiscale assortie d'un calendrier fixant les étapes qui conduiront rapidement à cette situation. Pour l'immédiat, une majoration très significative de la déduction forfaitaire serait un premier signal positif.

En second lieu, l'ordonnancement juridique. Les lois concernant les rapports locatifs se sont succédées à un rythme tel que les situations particulières et surannées l'emportent sur le statut général.

Il faut en finir rapidement avec ces dispositifs malthusiens que sont la loi de 1948, le statut des baux commerciaux et le décret de blocage des loyers en région parisienne qui sont autant de freins à la fluidité du marché et d'obstacles à l'investissement, sans pour autant remettre en cause la stabilité du locataire pendant le cours du bail. Ajoutons aussi que l'état de droit doit être restauré, faisant en sorte que les décisions de justice soient enfin exécutées.

Rien ne se fera sans la confiance. Son rétablissement dépendra de telles dispositions. Nous espérons vivement, Monsieur le Ministre, qu'elles seront prochainement annoncées et vous prions de croire à l'assurance de notre haute considération.

Pierre MOREL
Président de la Chambre Syndicale
Parisienne des Propriétaires

274, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Marc LANCE
Président
de la CNAB Paris Ile-de-France

53, rue du Rocher
75008 Paris

POLITIQUE

Replié au Palais-Bourbon

Valéry Giscard d'Estaing se pose en censeur du gouvernement

Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, lundi 5 avril sur Europe 1, qu'il est *«prêt à aider le gouvernement à réussir»*, mais qu'il sera là pour *«lui rappeler les promesses que l'opposition a faites»* pendant la campagne. Il a également annoncé que l'UDF présentera sa propre liste aux élections européennes de juin 1994.

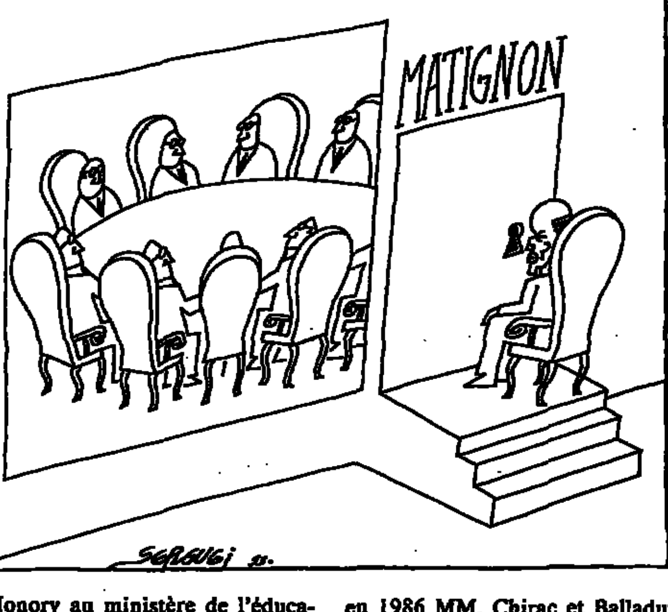
Valéry Giscard d'Estaing n'aura pas tardé à se distinguer! Le nouveau gouvernement est à peine installé depuis à peine une semaine que, déjà, il est là, sur le pont, accroché au bastingage, prêt, à la moindre alerte, à tirer sur la corne de brume. Invité, lundi 5 avril, du «Club de la presse» d'Europe 1, le président de l'UDF n'a laissé planer aucun doute sur ce qu'allait être son comportement dans les mois à venir : disposé à aider le gouvernement, sans doute, mais bien présent, aussi, pour lui rappeler ses promesses et le forcer à les tenir. Ce ne pouvait être plus clair.

Jacques Chirac et Edouard Balladur auront peut-être à se mordre longtemps les doigts d'avoir sous-estimé, une fois de plus, les capacités de nuisance du président de l'UDF. Officiellement bien sûr, M. Giscard d'Estaing ne demandait rien. Il n'était pas concevable, dans son esprit, de prendre place dans une équipe emmenée par Edouard Balladur. Celui-ci avait, en outre, suffisamment insisté sur le fait qu'il ne désirait point incorporer de «présidentiables», pour se sortir lui-même du jeu. L'exception faite pour François Léotard allait déjà passablement l'irriter, mais, surtout, M. Giscard d'Estaing ne peut aujourd'hui qu'en vouloir au couple Balladur-Chirac de ne pas lui avoir, comme il l'avait exigé secrètement, déroulé sous ses pas le tapis rouge de la présidence de l'Assemblée nationale.

«Vigilance libérale» en 1986

Demain – encore que l'attribution n'en soit pas automatique, – M. Giscard d'Estaing devra se contenter sans doute de la présidence de la commission des affaires étrangères, mais on peut déjà être assuré qu'il ne restera pas étranger aux affaires de la France. M. Balladur comme M. Chirac n'auraient pas dû avoir la mémoire courte. Ils auraient dû se souvenir de leur première cohabitation de 1986, qui n'avait pas été seulement compliquée avec François Mitterrand. Elle n'avait pas été simple non plus avec M. Giscard d'Estaing. Même cause, même effet. Meurtri d'avoir été coiffé sur la ligne du «perchoir» par Jacques Chaban-Delmas, l'ancien chef de l'Etat allait se montrer des plus turbulents. Une semaine après l'installation de M. Chirac à Matignon, il avait prévenu qu'il ne comptait nullement *«se laisser enfermer dans le statut morose d'un ancien président de la République»*, et, très rapidement, il était passé aux actes, distribuant avec un plaisir non dissimulé bons et mauvais points à un Jacques Chirac qui s'en serait bien passé.

M. Giscard d'Estaing entendait exercer *«une vigilance libérale»*. Il avait un avis sur tout : sur les hommes quand il regretta, par exemple, la nomination de René Monory au ministère de l'éducation nationale ou s'émut que Raymond Barre n'eût pas *«quelque chose»*. Sur les grandes options de la politique de M. Chirac quand, assez vite, il vint se plaindre du *«manque d'ambition»* de la nouvelle majorité. Il exigea, ensuite, d'être consulté sur la nouvelle loi électorale que le nouveau ministre de l'intérieur Charles Pasqua entendait rapidement mettre en place. Sa première incartade officielle eut lieu trois semaines après le début de la cohabitation quand, désavouant la position de Jacques Chirac, il approuva le raid américain en Libye.



MM. Chirac et Balladur n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts pour amadouer celui qui avait fait mine de *«rentrer dans ses provinces»*. Quatre jours après leur prise de pouvoir, tous deux s'étaient rendus, en grande pompe médiatique, au domicile de M. Giscard d'Estaing, pour souligner qu'ils comptaient bien *«bénéficier de la connaissance des dossiers»* de leur hôte. Par la suite, M. Chirac allait encore déployer un luxe de diplomatie pour tenter de faire passer toutes les aigreurs. Peine perdue! Aujourd'hui, l'histoire ne fait une nouvelle fois que se répéter avec les mêmes acteurs et un rare souci du détail. M. Giscard d'Estaing reprend sa place de surveillant général de la cohabitation, d'agent de maîtrise de ce nouveau gouvernement de droite. Comme en 1986, après avoir respecté le même délai de décence minimal, il se promet de faire tenir ses promesses à ce gouvernement, notamment sur *«la régionalisation de la France»*, *«la poursuite de la construction de l'Europe»* ou *«l'indépendance de la Banque de France»*. Comme en 1986, il se fait l'avocat de M. Barre et comme en 1986 MM. Chirac et Balladur vont se mettre en quatre pour lui faire les yeux doux. Pas plus tard que ce mardi qui verra M. Giscard d'Estaing convié au premier des déjeuners hebdomadaires de Matignon rassemblant les principaux dirigeants de la droite.

L'appui de M. Barre

Cet éternel jeu de cache-cache peut amuser ou lasser, mais, en tout cas, peut avoir beaucoup de conséquences au sein de la nouvelle majorité. A l'image des grands «dinosaures» de la politique, M. Giscard d'Estaing n'est jamais aussi dangereux que blessé. Il l'est cette fois encore. La question est maintenant de savoir s'il peut sortir de l'isolement dans lequel le RPR, avec l'appui actif et calculé de certains dirigeants du PR et du CDS, a cru pouvoir le confiner. C'est le nouveau pari de M. Giscard d'Estaing. On peut d'ores et déjà prévoir que le président de l'UDF va s'attacher à contre-attaquer maintenant sur deux terrains : celui du Parlement et celui de l'Europe. En 1986, il n'avait pas encore repris en main l'UDF.

Bien qu'abandonné en rase campagne par son secrétaire général François Bayrou, il dispose encore d'un appareil pour téléguider le grand groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui a fini par se constituer non sans mal. Les centristes sont encore réservés, se donnent six mois pour se prononcer définitivement, mais M. Giscard d'Estaing a su leur forcer pour l'instant la main. C'est une planche d'appel dans sa nouvelle stratégie qui va compter. De surcroît, M. Giscard d'Estaing sait aujourd'hui pouvoir compter sur M. Barre, qui l'a rejoint dans sa défense du groupe unique UDF-UDC. Ils se sont encore longuement concertés le 24 mars dernier. Quand M. Chirac et le RPR menacent, bien des rancunes peuvent être jetées à la rivière...

Enfin, en annonçant dès maintenant que l'UDF compte bien mener sa propre liste aux élections européennes de juin 1994, M. Giscard d'Estaing prend non seulement date mais indique à quelle aune il jugera l'action du nouveau gouvernement. Il sera européen ou il ne sera pas. Si M. Balladur venait à contrevenir à ce principe de base, il pourra «actionner» son fidèle Alain Lamassoure, nouveau ministre délégué aux affaires européennes, et sans doute aussi solliciter la conscience de Simone Veil. Dans l'immédiat, celle-ci pourra trouver plaisant que M. Giscard d'Estaing, tête d'une liste commune RPR-UDF en 1989, défende à nouveau la spécificité UDF dans cette future bataille européenne. En 1989, il prétendait que sur le sujet il y avait moins entre le RPR et l'UDF que *«l'épaisseur d'une feuille à cigarette»* et laissait entendre que la liste centriste de Mme Veil était *«l'instrument d'une main invisible dont on sait d'ailleurs où est l'épaule»*. Tout est voyant cette fois.

L'UDF n'est pas parvenue à s'imposer face au RPR lors de ces dernières élections législatives. M. Giscard d'Estaing compte déjà sur cette session européenne de rattrapage de l'an prochain. Dominique Baudis et moins ouvertement François Léotard sont déjà en concurrence pour mener cette bataille-là sous la bannière UDF. Quoi qu'il en soit, M. Giscard d'Estaing ne pourra se permettre de rater ce coche qui ouvrira sur l'élection présidentielle. Prenant acte de la *«quasi-disparition»* du PS, il peut imaginer que la droite s'engage à présent vers des primaires grandeur nature qui peuvent le servir.

Le fait qu'il soit si prestement sorti du bois confirme que M. Giscard d'Estaing croit encore à ses chances, qu'il est prêt à tirer profit du moindre faux pas de M. Balladur et qu'il ne se sent pas forcément une vocation à devenir «le Poher» de M. Chirac!

DANIEL CARTON

La mise en place de la cohabitation

Le premier ministre invite à déjeuner les dirigeants de la nouvelle majorité

S'inspirer de la première cohabitation, mais corriger les erreurs faites alors. Telle semble bien être la doctrine d'Edouard Balladur. Comme le premier ministre d'alors, il a décidé d'inviter à déjeuner toutes les semaines, à l'hôtel Matignon, les dirigeants de la majorité afin de coordonner son action. Mais Jacques Chirac conviait tous les mardis de nombreuses personnalités : les présidents des groupes RPR et UDF à l'Assemblée nationale; celui du groupe RPR au Sénat; Jean Lecanuet, président de l'UDF; Jacques Toubon, secrétaire général du RPR; Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot, président et secrétaire général du CDS; François Léotard, secrétaire général du PR; Michel d'Ornano, un des proches de Valéry Giscard d'Estaing; André Rossinot, ministre et président du Parti radical; André Santini, ministre et secrétaire général du PSD; ainsi qu'Edouard Balladur, Charles Pasqua et Alain Juppé, alors porte-parole du gouvernement.

Plus sélectif

Le premier ministre d'aujourd'hui se veut plus sélectif, probablement pour éviter que les propos tenus au cours de ces réunions ne soient trop vite connus. Il a aussi fait en sorte que l'équilibre entre RPR et UDF soit strictement respecté. Il a donc convié : les présidents des deux grands mouvements de la majorité, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac; les présidents des deux principaux partis de l'UDF, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, pour le PR, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, pour le CDS; deux ministres RPR, Charles Pasqua, celui de l'intérieur, et Alain Juppé, celui des affaires étrangères; les présidents des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, Bernard Pons et Charles Millon; les deux membres de son gouvernement chargés des relations avec le Parlement, Pascal Clément, ancien député UDF, et Roger Romani, ancien sénateur RPR.

La majorité sénatoriale est ainsi absente de cette concertation. Elle n'y sera représentée que par deux anciens sénateurs RPR. M. Balladur avait pourtant jusqu'alors tout fait pour lui être agréable : il a fait entrer quatre des siens dans son gouvernement; il a été assisté à l'ouverture de la session parlementaire au Palais du Luxembourg, vendredi 2 avril, soulignant, en remerciement aux vœux de René Monory *«la considération, le respect et la confiance que le gouvernement a de votre Assemblée»*.

Comme lors de la première cohabitation, ce déjeuner de la majorité aura lieu tous les mardis, et le premier dès ce mardi 6 avril; simplement M. Chirac ne devait pas assister à celui-ci, compte tenu de son deuil familial.

Th. B.

A l'Hôtel de Ville de Paris

Le conseiller Balladur à son pupitre

Surprise au Conseil de Paris, qui tenait, lundi 5 avril, sa séance hebdomadaire : ponctuel, souriant, disert, Edouard Balladur était à son pupitre, juste en face de Jacques Chirac, maître d'école de cette classe souvent chahuteuse qu'est l'assemblée municipale. Elle était plus bruissante encore qu'à l'accoutumée, et bien des regards épiaient les faits et gestes du premier ministre. On avait du mal à suivre le long débat sur les cars de tourisme. L'ordre du jour était ailleurs.

Profitant de l'occasion, quelques conseillers sont allés faire révérence au chef du gouvernement et lui glisser une requête griffonnée sur un bout de papier. Edouard Balladur, lui-même, tenait une sorte de conseil restreint avec Philippe Goujon, son suppléant, Jacques Toubon, ministre de la culture, et Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat. Ne manquaient, parmi les Parisiens du gouvernement, que Alain Juppé, envolé outre-Rhin, et Michel Roussin, qui n'a pas de fauteuil dans cette enceinte.

Jacques Chirac, pour une fois bon enfant, laissait faire. Au bout de trois quarts d'heure, enfin, Edouard Balladur s'est levé pour gagner la sortie. En passant, il a serré ostensiblement la main de ses «chers collègues», le socialiste Georges Sarre et le communiste Henri Malberg. Puis, à pas comptés, il s'est éclipsé par la porte donnant sur le buffet.

Ces bonnes manières, hélas, ne devaient pas faire école. Quelques heures plus tard, à propos d'un banal projet d'urbanisme, le bouillant Camille Cabana était à deux doigts d'en venir aux gifles avec un impertinent du PS nommé Roger Madec. Cette algarade, d'évidence, aurait choqué l'honorable conseiller Balladur.

MARC AMBROISE-RENDU

L'installation de l'Assemblée nationale

Le RPR a attiré de nombreux élus divers droite

Les présidents des quatre groupes de la nouvelle Assemblée nationale – RPR, UDFC, PS et PC – devaient se réunir, mardi 6 avril, pour tenter de s'accorder sur une liste de candidats aux postes du bureau (six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires) qui pourait être adoptée par consensus, mercredi 7 avril, en séance publique. L'article 10 du règlement intérieur de l'Assemblée stipule que l'élection de ce bureau *«s'efforce de reproduire la configuration politique de l'Assemblée»*.

245 députés (et 12 apparentés) pour le RPR, 213 (et 2 apparentés) pour l'Union pour la démocratie française et du centre (UDFC), née de la fusion de l'UDF et de l'UDC, 52 (et 5 apparentés) pour le PS, 22 (et un apparenté) pour le PC et 25 non-inscrits : la publication, vendredi 2 avril (*le Monde* daté 4-5 avril), des listes des groupes de députés de la dixième législature de la Ve République n'a pas seulement permis de fixer statistiquement les nouveaux rapports de forces au sein de la nouvelle Assemblée, elle met aussi en lumière les diverses anomalies dans les affiliations et apparentements, voire les réussites et les échecs des états-majors pour s'assurer les faveurs des «électrons libres» des élections des 21 et 28 mars.

La première anomalie tient dans la dipersion des élus du MRG : Roger-Gérard Schwartzenberg, Jean-Pierre Defontaine et Kamilo Gata se sont apparentés au PS, tandis que Emile Zuccarelli, Bernard Tapie et Bernard Charles ont préféré rester non-inscrits. A moins de faire prévaloir une ligne «autonomiste» parmi les siens et, surtout, à condition de bénéficier du ralliement de députés socialistes en rupture de ban, le MRG rencontrera de sérieuses difficultés à constituer un groupe se situant au centre gauche de l'échiquer parlementaire. Parmi les vingt-cinq non-inscrits, seulement onze députés – trois MRG, trois MDR (Mouvement des réformateurs), quatre divers gauche et un «Maj. p.» – sont en en effet susceptibles de se réclamer de cette sensibilité.

«Electrons libres»

Second enseignement de la publication des listes de groupes, le RPR a bien mieux réussi que l'UDF a attirer dans ses rangs les députés de droite non officiellement affiliés à l'un des deux partis avant le premier tour (dissidents, div. d., UPF, CNI). Cette «réserve» se montait à trente-huit députés : alors que treize ont opté pour les non-inscrits (neuf div. d, quatre UPF), dix-huit ont gagné le giron du RPR : six directement (trois UPF, un div.d. et deux RPR dissidents du premier tour, Jean-Michel Fourgous et Daniel Garrigue) et douze en tant qu'apparentés (six UPF, trois div.d., deux CNI, un RPR dissident Jean Auclair) dont Jean-Michel Dubernard, qui n'a pas suivi le choix (non-inscrit) de son ami Michel Noir, maire de Lyon. Il n'est pas indifférent de relever que le RPR a accepté que Etienne Chammougon, député de la Guadeloupe condamné pour corruption, soit membre à part entière de son groupe.

De son côté, l'UDF ne récupère que sept «électrons libres». Cinq s'y affilient directement : deux UPF et trois dissidents du premier tour, Jean-Jacques Delmas (rad), Pierre Hellier (PR) et Henri Lapp. Deux préfèrent l'apparentement : un UPF et la centriste dissidente du premier tour, Marie-Thérèse Boisseau.

La composition de ces groupes va connaître une très légère modification avec le remplacement des vingt-cinq députés nommés ministres (treize UDF et douze RPR) par leur suppléant. L'incompatibilité entre fonction ministérielle et fonction parlementaire prennant effet un mois après la nomination du gouvernement, l'inscription des suppléants dans les groupes ne deviendra officielle que le 30 avril.

Les «tickets» n'étant pas nécessairement de couleur unie (un RPR pouvant avoir un UDF comme suppléant, et réciproquement), le nouvel équilibre au sein de la nouvelle majorité sera le suivant : 244 pour le RPR et 214 pour l'UDF. La confédération libérale-centriste gagnera donc un siège grâce à la composition du gouvernement.

F.B.

Gendre de Jacques Chirac

Philippe Habert est mort

Directeur des études politiques du *Figaro* et consultant à TF 1, Philippe Habert a été retrouvé mort, lundi 5 avril, à son domicile parisien du troisième arrondissement. Gendre de Jacques Chirac, dont il avait épousé, en septembre dernier, la fille cadette, Claude, Philippe Habert était né le 22 août 1958 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Avancée dans un premier temps par des agences de presse, la thèse du suicide par balle, présentée comme première constatation des enquêteurs, a été rapidement démentie. Dans un second temps, on précisait, de source policière, que le corps du défunt ne portait aucune trace de blessure apparente et qu'aucune balle ou arme n'avait été retrouvée. Le décès semblait remonter à plus de vingt-quatre heures. Aucune lettre pouvant expliquer un suicide n'aurait été retrouvée. Une autopsie devrait être pratiquée pour tenter de déterminer les causes de la mort de Philippe Habert.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris en 1984 et du cycle supérieur d'études politiques en 1986, Philippe Habert était entré, en mai 1987, au *Figaro*, où il avait créé le département de «politologie». Chercheur associé au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) depuis 1988, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1990, conseiller scientifique à la SOFRES depuis juin 1992, il avait été nommé, en janvier dernier, consultant à TF 1, chargé des études politiques.

Jeune homme brillant, boulimique de travail et indépendant d'esprit, Philippe Habert était connu pour son franc-parler : il considérait, au début de l'année, sondage d'opinion à l'appui, que la nomination d'Edouard Balladur à Matignon *«serait la première victoire de la gauche depuis des années»*, car l'ancien ministre d'Etat de la première cohabitation symbolisait, selon lui, *«la République bourgeoise»*.

Philippe Habert avait rédigé, sous la direction d'Alain Lancelot, directeur de Sciences-Po – ce dernier sera, avec Philippe Villin, directeur général du *Figaro*, témoin à son mariage avec Claude Chirac, – une thèse de doctorat de sciences politiques intitulée *le Nouvel Electeur français*.

O. B.



POLITIQUE

L'installation de la nouvelle direction du PS

Michel Rocard se donne trois mois pour rassembler les socialistes

La direction provisoire du PS, présidée par Michel Rocard, devait s'installer au siège du parti mardi 6 avril. Elle devait s'atteler immédiatement à la préparation des états généraux du PS, prévus pour juillet, ce qui donne trois mois au maire de Conflans pour rassembler ceux qui ont refusé, jusqu'à présent, sa démarche.

Laurent Fabius et ses collaborateurs ont quitté le siège du Parti socialiste, rue de Solferino, lundi, sans attendre l'arrivée de la direction provisoire, autour de Michel Rocard, et après avoir réuni les «permanents» du parti pendant une vingtaine de minutes. *«Je les ai remerciés,* a indiqué l'ancien premier secrétaire, *et je leur ai dit de tenir bon et de garder dans le cœur l'esprit de reconquête et de rassemblement, parce que c'est cela qui est le plus important. Ils ont écouté, et puis il y en a pas mal qui ont pleuré.»* Interrogé sur ses sentiments personnels, M. Fabius a déclaré : *«Je suis triste; pas amer, mais triste, parce que, pour moi, le socialisme, la gauche, c'est la fraternité, c'est la construction, et ce n'est pas ce qui est en train d'être fait, c'est-à-dire une division pour de petites ambitions. Par rapport à la grande espérance qui a été la gauche, ce qui est fait là est un échec. On va essayer de reconstruire.»*

Laurent Fabius a indiqué qu'il se rendait dans ses bureaux de l'Assemblée nationale. Son directeur de cabinet, Jo Daniel, s'est entretenu avec l'un des collaborateurs de Michel Rocard, Yves Colmou, dans l'après-midi, pour régler les détails de la passation de pouvoirs. La nouvelle équipe devait s'installer mardi après-midi rue de Solferino. La direction provisoire devait se réunir, sous la présidence du maire de Conflans, pour répartir, notamment, les responsabilités des uns des autres.

Il était acquis que les deux membres du secrétariat national sortant qui en font partie conserveront les secteurs dont ils ont la charge. Il s'agit de Daniel Vaillant et Pierre Moscovici, tous deux jospinistes. Le premier est responsable des fédérations, le second, de la trésorerie. En outre, au sein de la direction provisoire, le porte-parole devait être Jean Glavany, lui aussi jospiniste, député des Hautes-Pyrénées, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy et ancien chef de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée.

La direction provisoire devait envoyer aux militants du PS une lettre exposant de manière détaillée les débats du comité directeur du 3 avril et les conditions dans lesquelles Laurent Fabius y avait été mis en minorité. Il s'agit de présenter, aussi, la procédure retenue pour la réunion des états généraux du PS, prévus pour le début du mois de juillet selon le calendrier initialement retenu par Michel Rocard et Pierre Mauroy. Une réunion des premiers secrétaires fédéraux était envisagée rapidement.

Laurent Fabius a déclaré, mardi, sur Europe 1, qu'il *«n'y a pas de chef de l'opposition de gauche»* et que celle-ci est entrée *«dans un processus d'émiettement». «Je souhaite bonne chance au Parti socialiste ou à ce qu'il en reste»,* a-t-il ajouté, avant d'expliquer : *«Le PS a implosé au niveau national et c'est la grande différence avec Epinay. Lorsque François Mitterrand avait fait le congrès d'Epinay, c'était autour d'une idée, l'union de la gauche, et dans une vision de rassemblement.»* Au comité directeur du PS, a-t-il précisé, *«c'est un peu l'inverse qui s'est passé, c'est pour cela que c'est inquiétant». «Mon travail maintenant c'est d'essayer d'apporter mon énergie sur le fond à la reconstruction de la gauche,* a continué Laurent Fabius. *Je vais d'abord, comme parlementaire, beaucoup m'occuper de ce qui se passe au Parlement. Je vais, bien sûr, participer à la reconstruction de la gauche avec beaucoup, beaucoup d'amis, et puis je vais m'occuper, chez moi, de mon terrain.»*

Michel Rocard s'est entretenu, lundi, avec Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Il n'a pas prévu de participer à la réunion du groupe, mardi, au cours de laquelle, selon Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, proche de Laurent Fabius, *«tout est possible».* Les fabiusiens forment la principale composante du groupe de l'Assemblée, avec vingt-cinq députés sur cinquante-deux.

Plusieurs fédérations avaient exprimé, avant la réunion du comité directeur, leur hostilité à toute démarche d'affrontement au sein du PS. C'était le cas, notamment, de celle du Pas-de-Calais, la plus forte en nombre d'adhérents, qui avait soutenu Laurent Fabius au congrès de Rennes, il y a trois ans, et dont le premier secrétaire, Daniel Percheron, s'est opposé à Michel Rocard le 3 avril. La fédération de la Seine-Maritime, celle de l'ancien premier secrétaire, est naturellement hostile, elle aussi, à la démarche des rocardiens, des jospinistes et de la Gauche socialiste. Dans les Pyrénées-Atlantiques, André Labarrère, député, maire de Pau, proche de Laurent Fabius lui aussi, s'est déclaré *«profondément choqué par le spectacle que le Parti socialiste donne de lui-même».* En Dordogne, Bernard Bioulac, ancien député, membre du bureau exécutif sortant, a dénoncé *«une forme de micro-putsch, un mini-putsch interne».*

Michel Rocard s'est entretenu par téléphone, lundi, avec Jacques Delors, qui a critiqué sa prise de contrôle du PS, mais qui refuse de *«se laisser enrôler»* tant auprès du maire de Conflans que de ceux des adversaires de ces derniers qui tentent de présenter le président de la Commision européenne comme un recours. Lionel Jospin a souligné, sur Europe 1, que Michel Rocard ne se présente plus, lui-même, comme le «candidat naturel» pour la présidentielle et que cette question ne doit donc pas être déterminante, aujourd'hui, dans les choix des uns et des aures.

P. J.

□ **Rectificatif.** – Dans la chronologie de l'histoire du Parti socialiste publiée dans *le Monde* du 6 avril, nous avons repris une version erronée de l'échange entre Michel Rocard et Laurent Fabius lors du congrès de Metz, en avril 1979. Répondant au premier, qui avait déclaré : *«Entre le rationnement et le marché* [et non entre le plan et le marché], *il n'y a rien»,* le second avait affirmé : *«Entre le rationnement et le marché, Michel Rocard, il y a le socialisme!»*

La nomination des directeurs de cabinet

ÉCONOMIE

Christian Noyer

Le cabinet du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, sera dirigé par un haut fonctionnaire issu du Trésor, Christian Noyer.

[Né le 6 octobre 1950, à Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise), Christian Noyer est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion 1976). Administrateur civil à la direction du Trésor, puis attaché financier près la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes, il a ensuite été chef du bureau des prêts du Trésor et de l'assurance-crédit. Conseiller technique au cabinet d'Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation en 1986, il a ensuite rejoint la direction du Trésor où il a été nommé en 1992 chef du service Participations et financements.]

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Yves Cabana

Yves Cabana, inspecteur des finances, est nommé directeur du cabinet de Dominique Perben, ministre des départements et territoires d'outre-mer.

[Né le 27 mai 1959, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion «Solidarité»), inspecteur des finances, Yves Cabana a été, d'octobre 1987 à mai 1988, conseiller technique au cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Directeur de cabinet d'Alain Juppé au secrétariat général du RPR d'août 1988 à juin 1992, il était conseiller du secrétaire général du RPR depuis cette date. Yves Cabana est le fils de Camille Cabana, ancien ministre, sénateur (RPR), conseiller de Paris et adjoint au maire chargé de l'urbanisme.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Philippe Ritter

Philippe Ritter, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur du cabinet de Daniel Hoeffel, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales.

[Né le 5 juin 1941 à Strasbourg, Philippe Ritter est de longue date un proche collaborateur de Daniel Hoeffel. Licencié en droit, ancien élève de l'ENA, il est d'abord, en 1967-1968, directeur de cabinet du préfet de la région Centre, puis il entre au cabinet du secrétaire d'Etat à l'intérieur, l'Alsacien André Bord. En 1969, il est nommé secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, poste qu'il occupe jusque en 1976. Il devient ensuite secrétaire général de la Haute-Savoie. Il sera chargé de mission auprès de Daniel Hoeffel, successivement secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, puis ministre des transports (1978-1981). De 1982 à 1987, il est directeur général des services du département du Bas-Rhin dont Daniel Hoeffel est le président. Il sera ensuite (1988-1990) directeur du cabinet d'un autre ministre alsacien, Théo Braun (personnes âgées). En 1990, il est nommé directeur de l'administration à la préfecture de Paris et, depuis décembre 1992, il était directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de police.]

ENVIRONNEMENT

Michèle Pappalardo-Goulard

Michèle Pappalardo-Goulard, conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes, a été nommée directeur du cabinet de Michel Barnier, ministre de l'environnement.

[Née le 12 octobre 1956 à Toulouse, licenciée ès sciences économiques, diplômée de l'Institut d'études politiques, Michèle Pappalardo-Goulard est une ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration. Après un début de carrière à la Cour des comptes, elle entre à TDF en 1986, pour y être successivement directeur du plan et des affaires financières, conseiller du président (Xavier Gouyon-Beauchamp), puis présidente de la société TDF radio services. Revenue à la Cour des comptes en juin 1988, elle y devient conseiller référendaire de 1re classe le 1er août 1990. Elle a été, pendant quatre ans (1988-1992), présidente du Syndicat des magistrats de la Cour des comptes.]

COOPÉRATION

Dov Zerah

Le cabinet du ministre de la coopération, Michel Roussin, sera dirigé par Dov Zerah, administrateur civil à la direction du Trésor.

[Né le 31 juillet 1954 à Tunis, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Dov Zerah a occupé plusieurs fonctions au ministère de l'économie, des finances et du budget, à la direction du Trésor, où il a entamé sa carrière en 1980. De 1989 à 1991, il y a dirigé le bureau «zone franc, Afrique subsaharienne et océan Indien». Depuis avril 1991, il était sous-directeur, chargé des relations bilatérales entre la France et les Etats étrangers. M. Zerah, maître de conférences à l'IEP de Paris, est président de la section LICRA de la banlieue sud de la région parisienne.]

□ **Jean Bousquet rejoint le Parti radical.** – Jean Bousquet, maire de Nîmes, député (app. UDF) du Gard et président du mouvement Audace, a annoncé, lundi 5 avril, son intention de rejoindre le Parti radical valoisien. Le président de Cacharel s'est dit *«de plus en plus convaincu que les socioprofessionnels doivent s'investir dans les partis pour revivifier la vie politique».*

La succession de Jean Lecanuet

André Martin (UDF) élu président du conseil général de Seine-Maritime

ROUEN

de notre correspondant

André Martin, conseiller général (UDF-PSD) du canton de Clères, a été élu, lundi 5 avril, président du conseil général de Seine-Maritime par 47 voix contre 11 à Marc Massion (PS), 9 à Gérard Heuzé (PCF) et 2 abstentions. M. Martin succède à Jean Lecanuet décédé le 22 février, qui présidait l'assemblée départementale depuis 1974. Celle-ci est composée de 28 UDF, 12 RPR, 10 PS, 9 PC, 5 divers droite, 4 divers gauche et 1 MRG.

Un spécialiste du logement social

L'élection de M. Martin était attendue depuis qu'il avait obtenu l'accord de toutes les sensibilités de la majorité départementale, composée des élus UDF, RPR et divers droite. Il vient déjà d'entrer au Sénat, après le décès, au mois de mars, de Geoffroy de Montalembert, sénateur RPR. Le nouveau président du conseil général est un spécialiste du logement social. Il exerce des responsabilités dans ce secteur à l'échelon départemental et national, présidant depuis de nombreuses années aux destinées de l'Office public d'aménagement et de construction de Seine-Maritime, un des puissants moyens d'action dont dispose le département dans le secteur social. Il est secrétaire général de la Fédération nationale des offices HLM et des OPAC, membre du bureau du comité directeur de l'Union nationale des organismes d'HLM, président de la commission mixte HLM-Usagers et de l'Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social.

ÉTIENNE BANZET

[Né le 1er février 1926 à Vichy, André Martin est instituteur en retraite. Maire de Montville depuis 1959, conseiller général du canton de Clères depuis 1964, M. Martin a d'abord milité à la SFIO. Elu député réformateur, en devançant le sortant gaulliste au premier tour, de la 4e circonscription de Seine-Maritime, en mars 1973, il adhère, en novembre 1973, au Mouvement démocrate-socialiste de Max Lejeune. Devenu membre de l'UDF, il est battu en 1978 par la candidate communiste.]

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Silence!

MESSIEURS et dames de la rue de Solferino,

Tant que les urnes n'avaient pas parlé, vos électeurs se retenaient de vous dire votre fait, pour ne pas aggraver une déroute qui serait aussi la leur. Vous profitiez de ce silence scrupuleux, comme vous l'avez fait souvent, non sans lâcheté. Maintenant que le gâchis est à son comble, ne vous étonnez pas qu'ils vous crient mépris, dégoût et honte. Oui : honte, de vous voir ajouter au désastre le grotesque de nouvelles courses à la chefferie, vous qui avez laissé tomber le pouvoir de vos mains tremblantes et sales.

On peut tout faire, en politique, sauf insulter l'espoir.

Les enseignants qui déboulaient vers les meetings d'avant mai 81, à six par 2 CV, les anciens de 36, de 45, de l'anticolonialisme, du mendésisme et de 68, les rescapés de l'utopie sanglante à l'Est, qu'avez-vous fait de leurs attentes rassemblées?

Le premier été a tenu les promesses du printemps : fini, le scandale arriéré de la peine de mort; sauvée, la librairie à visage humain; contenue, la tendance du capitalisme privé à décider de l'intérêt général. Le profit allait-il être enfin cantonné à son rôle d'instrument de réussite collective et de juste redistribution?

Le triomphe mondial du capitalisme sur un collectivisme en ruine s'est opposé à ces rêves? Sans doute. Mais était-ce une raison pour laisser les spéculateurs s'enrichir comme jamais? Vous leur avez fait tant de cadeaux qu'il leur a fallu bien de l'héroïsme, et de la haine, pour congédier des serviteurs aussi zélés. Zélés et commodes, car l'affairisme minable de certains d'entre vous les a aidés à poursuivre le leur, autrement vaste, en s'offrant le luxe – qui est aussi votre œuvre – de donner des leçons de pureté.

Bien sûr, ce prétendu retour de la vertu et de la réforme généreuse risque de faire tristement sourire. Une presse massivement hostile vous a chargés de tous les péchés, pour mieux cacher ceux d'en face. Vous vous êtes fait piéger comme des gosses. Mais ce ne serait pas arrivé si vous aviez été irréprochables. La gauche n'a pas le droit de trahir la morale, seul trésor des faibles, qui, bêtement, y tiennent. Il ne fallait pas vous partager les postes goulûment et habiller vos ambitions personnelles en courants de pensée. Cette caricature de vie politique était un peu obscène, au pouvoir; poursuivie dans l'impuissance d'une opposition exsangue, elle devient lugubre.

L'école qui ne redistribue plus les chances, la télé débile, les patrons triomphants, les écarts aggravés, l'espérance en miettes : tout est de votre faute, y compris les bravos offerts aux nouveaux gouvernants avant même qu'ils n'aient rien fait ou dit. C'est la logique des désastres. N'y ajoutez pas l'indécence de dire : il fallait faire ceci ou cela, suivez mon panache mité, on va rebâtir ensemble, taratata... Vous n'avez qu'à vous taire. On ne veut plus vous entendre; même ceux d'entre vous qui parlaient moins.

Votre silence est votre seule chance que la consternation ne tourne à la rancune. Vous avouerais-je que vos fautes, le soir des résultats, aidaient vos soutiens d'hier à étaler le choc. Pas volé!, se disaient-ils, car leur passion de la justice, que voulez-vous, va jusqu'à cette équité-là. Maintenant, toute gaffe supplémentaire serait mal prise, très mal.

Plus tard. Après. Peut-être. Avec d'autres. Moins nuls!

POLITIQUE

Un entretien avec Jean-Claude Gaudin

« Marseille a besoin d'un grand rassemblement » nous déclare le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Au lendemain des élections législatives, les grandes manœuvres municipales ont commencé à Marseille. Après les déclarations faites par Bernard Tapie sur la nécessité de réfléchir, pour 1995, à «un projet de gouvernement commun» (le Monde *daté 14-15 mars), le sénateur (apparenté PS) et maire de Marseille, Robert Vigouroux, est également descendu dans l'arène, le 1er avril.* «Ce n'est pas demain, a-t-il lancé, que M. Tapie sera maire de Marseille», *en reprochant à l'ancien ministre de la ville d'avoir engagé* «un mauvais combat» *et de vouloir* «prendre *[sa]* place pour être président de la République». *Aimable à l'égard du président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin* («un constructeur»), *et du président socialiste du conseil général, Lucien Weygand* («un sage politiqe»), *il a, en revanche, critiqué l'action du premier secrétaire fédéral du PS, François Bernardini, accusé de ne pas avoir saisi les occasions qui se présentaient pour renouer les liens entre la municipalité et la fédération.*

Dans l'entretien qu'il nous aaccordé, Jean-Claude Gaudin se dit prêt à prendre des initiatives pour vérifier «ce que veulent les Marseillais».

MARSEILLE

de notre correspondant régional

« Bernard Tapie vient de parler d'un projet de gouvernement commun pour Marseille,* « avec tous ceux qui ont, à la fois, un peu de talent, un peu de pouvoir et un peu de volonté ». *Vous comptez-vous parmi ceux-là ?

– Si Bernard Tapie a compris que le consensus est favorable à l'affrontement, c'est déjà une grande évolution de sa part. MM. Vigouroux et Weygand semblent avoir fait, d'ailleurs, la même découverte. Mais Bernard Tapie propose une démarche politique de rassemblement des chefs et, j'imagine, bien entendu, à son avantage. J'ai, personnellement, une démarche inverse. La nécessité d'un consensus doit, d'abord, venir des Marseillais eux-mêmes, c'est-à-dire de la base. Et non des chefs.

– De quelle manière ?

– En faisant ce que j'ai réalisé pour le conseil régional, il y a trois ans, avec la convention Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a donné lieu à une vaste consultation de la population de la région pour mieux connaître ses attentes. C'est ce qu'il faut faire, aujourd'hui, avec les Marseillais. Je compte prendre des initiatives en ce sens. Nous avons deux ans devant nous. Donnons-leur la parole. Ecoutons-les, plutôt que de tirer des plans sur la comète. Après, il nous appartiendra de proposer des solutions à leur attente.

– Vous aviez appartenu à la coalition municipale socialo-centriste, sous Gaston Defferre. Est-ce, pour vous, un modèle reproductible ?

– La période pendant laquelle Gaston Defferre avait gouverné la ville avec la droite modérée a duré vingt-quatre ans. Incontestablement, ce sont les meilleures années de la gestion de Gaston Defferre. Que disait-il, à l'époque ? A Paris, la politique partisane, à l'hôtel de ville, la politique aux vestiaires. Chacun, alors, conservait sa liberté sur le plan national et lors des consultations législatives. C'est une façon de voir qui m'a toujours plu.

– Quels pourraient être, aujourd'hui, les contours d'une recomposition politique locale ? Quelle place réservez-vous, en particulier, aux écologistes ?

– Pour l'instant, il n'y a pas de recomposition, mais seulement, et les élections législatives l'ont bien montré, un effondrement de la gauche à Marseille. Mais, en politique, tout peut évoluer. Pourtant, le plus néfaste pour la ville, ce sont les clivages gauche-droite exacerbés. Je ne crois pas que Marseille veuille être livrée à un clan, quel qu'il soit. Marseille, c'est mon sentiment, a besoin d'un grand rassemblement. Et ce rassemblement ne peut se faire que sur des objectifs strictement municipaux. Mettons-nous d'accord sur de grandes orientations pour sortir la ville de l'ornière. Pour l'instant, soyons clairs, on ne nous parle que d'un combat Vigouroux-Tapie. Je n'en suis pas partie prenante. Vis-à-vis des écologistes, notre attitude est dénuée de toute ambiguïté. Je leur dis : « Regardez ce que l'on a fait au conseil régional en faveur de l'environnement. » Le nombre de stations d'épuration qui ont été construites, la dépollution des rivières, la création de parcs naturels régionaux. Regardez, aussi, comment nous nous efforçons de réfléchir au traitement des déchets. Si vous avez de bonnes idées dans tous ces domaines, nous sommes preneurs. Il ne faut pas faire, je le répète, une coalition politicienne mais rechercher, sur des projets très précis, une concordance d'idées et d'action.

– Etes-vous prêt, politiquement, à faire un bout de chemin avec la gauche ?

– Au niveau municipal, il faudrait, plus que dans toute autre assemblée délibérante, banir l'idéologie, ouvrir des fenêtres, lancer des passerelles entre élus, animés, avant tout, du désir de servir la ville. Par conséquent, cela dépendra de ceux qui répondront à ce genre d'ouverture.

– Vous ne seriez plus, dit-on, personnellement intéressé par la mairie de Marseille. Avez-vous renoncé à ce qui était votre rêve d'enfant ?

– Quand j'ai été élu, pour la première fois, au conseil municipal de Marseille, en 1965, je ne savais pas quel serait mon parcours politique. J'ai été très heureux d'être, quatre fois, élu et réélu député. J'ai souhaité être sénateur, je le suis devenu. J'ai, d'autre part, la grande joie de présider, depuis sept ans, l'une des plus grandes régions de France. Ce n'est déjà pas mal... Je ferai connaître ma décision, le moment venu. Mais, quoi qu'il en soit, je ne serai pas absent du combat municipal. Aujourd'hui la priorité pour Marseille, c'est de lutter contre le chômage, de réaliser les grands équipements, de relancer l'économie. Le pire, pour la ville, serait d'ouvrir prématurément, et pendant deux ans, la campagne électorale des municipales. »

Propos recueillis par
GUY PORTE

Paul Alduy ayant annoncé qu'il voulait se retirer

L'UDF et le RPR engagent la bataille pour la mairie de Perpignan

PERPIGNAN

de notre correspondant

Il reste quelques jours, d'ici au 8 avril, à la majorité du conseil municipal de Perpignan pour trouver un accord sur le budget de la ville. Le 31 mars, elle l'a repoussé par quarante voix, RPR et UDF, et dix refus de vote des élus de gauche. La crise n'est pas nouvelle au sein de cette équipe qui comprend vingt UDF et dix-neuf RPR, sur un conseil de cinquante-cinq membres. Les premières fractures étaient apparues en 1989, lorsque le nom de Jean-Paul Alduy, directeur de l'Etablissement public d'aménagement de Saint-Quentin-en-Yvelines, avait commencé à circuler comme possible héritier du mandat de son père, Paul Alduy (UDF-PSD), maire de Perpignan depuis 1959. Les relations s'étaient très vite envenimées entre le maire et son premier adjoint, Claude Barate, député (RPR).

Une première affaire avait mis en cause le financement du RPR par le biais de subventions municipales à quatre associations. Les sommes avaient été rendues, et l'affaire s'était arrêtée. Aux cantonales de mars 1992 l'élection de Jean-Paul Alduy avait ranimé l'affrontement. Tracts et lettres anonymes *« révèlent des affaires »*. Le centre d'action sociale, le comité des œuvres sociales et la société immobilière de la ville de Perpignan font l'objet d'investigations policières, de contrôles financiers et d'enquêtes judiciaires (*le Monde* du 18 août 1992). En septembre Paul Alduy avait perdu son siège de sénateur au profit du vice-président du conseil général, Paul Blanc (RPR), qui l'avait emporté avec le soutien, à peine dissimulé, des personnalités locales de l'UDF. Le 19 novembre, le maire de Perpignan était mis en minorité au sein de son conseil municipal (*le Monde* du 26 septembre).

« Laisser la population trancher »

Touché, Paul Alduy demandait alors au ministre de l'intérieur de dissoudre le conseil et annonçait qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat de maire. Les législatives ne pouvaient, dès lors, que représenter une sorte de premier tour du scrutin municipal. Claude Barate – auquel le maire a retiré le 12 janvier 1993 toutes ses délégations – et Jean-Paul Alduy se sont donc mesurés pour la première fois le 21 mars. *« L'héritier naturel »* n'a pas passé le cap du premier tour, tandis que l'héritier présomptif a été réélu.

Chaque partie depuis aspirait à un dénouement rapide de la crise. Le vote du budget en a été le prétexte. Claude Barate s'est prononcé contre ce projet, qu'il avait pourtant contribué à élaborer. Menacé d'être mis en minorité, le maire a annoncé que l'UDF voterait également contre ce budget *« pour laisser à la population le choix de trancher »*. Si aucun arrangement n'est trouvé d'ici là, le 8 avril marquera le début d'un processus qui pourrait conduire à des élections municipales anticipées.

JEAN-CLAUDE MARRE

COMMUNICATION

Auteur d'une dizaine de propositions

Le CSA négocie avec les chaînes l'amélioration des programmes télévisés pour la jeunesse

Après avoir reçu les reponsables des programmes de France-Télévision, M 6 et Canal Plus, les représentants du Conseil supérieur de l'audiovisuel devaient s'entretenir, mercredi 7 avril, avec les envoyés de TF 1 afin de négocier avec eux les premières applications des dix propositions « visant à améliorer la qualité des programmes jeunesse », qu'il vient de rendre publiques (1).

Comment mettre les enfants à l'abri des effets pervers de la télévision ? Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) travaillait depuis deux ans à répondre à cette inquiétude.

A la suite des polémiques provoquées par la multiplication des dessins animés d'origine japonaise et, notamment, par les pamphlets contradictoires de la militante socialiste Ségolène Royal, qui avait exprimé dans un livre *« le ras-le-bol des bébés zappeurs »*, et du sociologue François Marlet, qui lui avait répondu : *« Laissez – les regarder la télé »* (2), la haute autorité avait confié à l'un de ses membres, Monique Augé-Lafon, et à l'un de ses chargés de mission, Marie-Hélène Nique-Dépret, la tâche de réaliser une étude aussi exhaustive que possible sur les programmes télévisés consacrés à la jeunesse et de formuler des propositions visant à les améliorer.

Les conclusions de cette enquête viennent d'être publiées . Il en ressort, d'abord, que les habitudes se sont modifiées.

La « consommation » s'est stabilisée : les enfants ne regardent pas davantage la télévision parce qu'ils s'attachent, le zapping aidant, à certaines émissions, tandis que les programmes des chaînes sont eux-mêmes concurrencés par les jeux vidéo. L'offre continue pourtant de s'amplifier : aux *« innovations »* de la Cinq version Hachette se sont substituées celles de la chaîne câblée Canal J, qui, avec ses cinq mille heures de programmes annuels à destination des trois-quinze ans, a doublé l'éventail télévisuel pour la jeunesse. A tel point que le CSA s'interroge : n'y aurait – il pas trop de programmes destinés à la jeunesse ? Ces programmes représentent aujourd'hui, en effet, près de 10 % de l'ensemble des émissions télévisées offertes par les chaînes qui diffusent en clair.

« On a forcé la création d'un public »

Le CSA se félicite, bien entendu, de la disparition de *« dessins animés violents »* mais il note que ce genre a été remplacé, ce qui n'est pas forcément un mieux, par *« les dessins animés pour jeunes adultes de style érotico-sentimental »*, puis par les « séries collège », dont le déjà fameux « Hélène et les garçons ». De même, le CSA déplore l'absence totale de magazine d'information destiné à la jeunesse, alors que les trois-quarts des programmes regardés par les jeunes ne relèvent pas des programmes « jeunesse », comme le premier quart d'heure du journal télévisé.

Le CSA soumet donc aux responsables des programmes des chaînes quatre premières mesures, d'ordre *« déontologique »*. Il propose d'appliquer enfin la directive du 5 mai 1989 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en mettant en place, dans chaque société, un « comité de visionnage ». Seule TF 1 s'est dotée d'un tel organisme de surveillance. Chaque chaîne devra également présenter un bilan annuel distinguant le volume et le genre des programmes destinés à la jeunesse, ainsi que l'état de sa production et de ses techniques commerciales. Chacune devra aussi s'engager à consacrer au moins 10 % du volume de sa programmation « jeunesse » à des *« programmes documentaires, éducatifs ou d'information »*. Chacune, enfin, est invitée à *« labeliser »* ses programmes, au moyen d'un logo, et à multiplier les bandes -annonces pour permettre aux parents et aux enfants d'identifier chaque émission et la tranche d'âge qu'elle concerne

A ces premières mesures, *« applicables à court terme »*, s'ajoutent d'autres propositions d'ordre économique et juridique qui *« doivent être appréciées en fonction des capacités des diffuseurs, et nécessiteront donc des modifications législatives et réglementaires adaptées, progressives et raisonnables »*. L'ensemble de ces mesures devrait modifier, à terme, le cahier des charges du service public.

Pour les chaînes privées, le CSA pourrait négocier ces *« engagements spécifiques »* en matière d'amélioration des programmes jeunesse *« en contre-partie de certains assouplissements à la réglementation »*. TF 1, qui verra son autorisation d'émettre arriver à échéance en 1997, devrait ainsi pouvoir bénéficier de quelques arrangements (quotas de diffusion, etc.), confie-t-on Tour Mirabeau, au siège du CSA.

Cet ensemble de suggestions tente d'organiser la véritable *« explosion »* que connaît depuis 1986 la programmation télévisée en direction jeunesse : l'ouverture des cases matinales aux jeunes enfants (40 % des enfants de moins de six ans regardent aujourd'hui le petit écran entre 6 h 30 et 8 h 30)), la création de la Cinq et la croissance des « cases » offertes aux enfants par TF 1 ont profondément bouleversé l'offre de programmes destinée aux jeunes.

Comme le remarque Mme Nique-Dépret les chaînes privées ont réalisé que certains créneaux horaires, dès lors qu'on y insère des publicités très ciblées, sont devenus *« économiquement plus intéressants lorsqu'on les destine à des enfants que lorsqu'on les consacre à un public plus large . C'est ainsi*, souligne – t – elle, *qu'on a créé et même forcé la création d'un public et d'une culture enfantine par l'offre. »* Il s'agit aujourd'hui de maîtriser cette évolution.

ARIANE CHEMIN

(1) *Les programmes pour la jeunesse*. Collection « les Etudes du CSA ». Diffusion CSA (Service des publications, 39-43, quai André Citroën, 75015 Paris). 200 pages, 120 F. (2) *Le ras-le-bol des bébés zappeurs*. Robert Laffont, 1989 . *Laissez-les regarder la télé*. Calmann - Lévy, 1989.

La concurrence entre radios dans un pays troublé

Il y a quelques jours « la fête des ondes » à Bamako...

Depuis le 26 mars Radio-France International et Radio-Africa N 1 sont présentes à Bamako sur la branche FM du Mali. Mais l'arrivée de ces deux radios étrangères a suscitée des réactions mitigées de la part des radios privées locales.

BAMAKO

de notre envoyé spécial

Trônant au milieu du podium, le journaliste chargé de présenter les « infos » de Radio-Liberté ne cachait pas combien il était fier de son « intro » musicale. Sur sa demande, et juste pour le plaisir, la sono installée sur la pelouse du stade Mahmadou-Konaté venait d'en diffuser les premières notes à deux reprises. Accompagnée d'une danse chaloupée, une clameur joyeuse montait aussitôt de la foule bigarrée, entassée dans les gradins, agglutinée contre le grillage à l'entour.

C'était le vendredi 26 mars. Le Mali célébrait la « fête des ondes ». Le gouvernement y avait convié toutes les radios libres de Bamako pour commémorer la *« révolution »* de 1991 et faire honneur au lancement sur la bande FM des émissions de Radio-France internationale et de Radio-Africa numéro 1, la station transcontinentale émettant du Gabon.

Pourtant, le directeur de l'Office de radiodiffusion-télévision malienne (ORTM), Cheikna Hamalla Diara, n'extériorisait aucun enthousiasme. Il était conscient de l'ambiguïté des circonstances : *« Cette « fête des ondes » a été organisée*, disait-il, *pour calmer les esprits des radios qui n'ont pas été associées à l'arrivée de ces nouvelles venues à Bamako. »*

La venue de RFI, surtout, faisait un peu peur aux radios privées. Certaines la ressentaient même comme un défi, voire une atteinte à la fierté nationale. Tel était le cas dans les modestes studios en préfabriqué de Fréquence 3, logée à l'extrémité d'un terrain vague écrasé de soleil, au pied du minaret du centre islamique de Bamako.

Fréquence 3 – *« prononcez FR 3 »* – est l'une des six radios libres de la capitale malienne. Elle affirme militer *« pour consolider la démocratie auprès de ses cent mille auditeurs quotidiens »*. Comme ses consœurs, elle est pleine de bonne volonté mais ses moyens économiques et techniques sont limités. Elle n'avait pas été associée aux négociations préalables à l'arrivée dans le pays des deux radios étrangères.

« La démocratie au Mali ! »

Son propriétaire, Lassona Traoré, ne cachait donc pas, ce jour-là, avoir été *« dans un premier temps contre la présence de RFI à Bamako, puis finalement d'accord avec le format actuel »* de la radio française. C'est avec soulagement qu'il avait appris que RFI et Radio-Africa numéro 1 devraient normalement se contenter de diffuser en modulation de fréquence les émissions qu'elles retransmettent déjà sur les ondes moyennes et que ces deux stations périphériques n'auraient ni studio ni rédaction à Bamako. Elles ne seraient pas autorisées non plus à diffuser de la publicité locale.

Lassona Traoré approuvait ces restrictions : *« Je suis Malien, il est normal que ma nationalité me confère certains avantages. »*

Malgré ces précautions voulues par le gouvernement, la présence de RFI, généralement perçue comme celle de la voix de la France, restait critiquée. Le président de l'Union des radios et télévisions libres du Mali (URTEL), Almamy Samory Touré, continuait de *« craindre la concurrence de RFI »*, bénéficiant d'un émetteur plus puissant et d'un meilleur confort d'écoute.

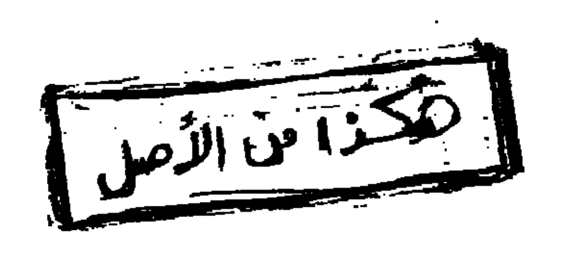
Propriétaire de Radio-Liberté, qui, elle, se veut avant tout une radio commerciale, dispose de locaux coquets, vit de la publicité et emploie quatre salariés, il s'inquiétait : *« Les auditeurs risquent d'être détournés. »* Mais il redoutait surtout, pour son pays, les conséquences culturelles des changements provoqués par le développement de la radio dans une population faiblement alphabétisée et qui communiquait exclusivement, jusqu'à présent, par les canaux de la tradition orale. Il constatait : *« Depuis les radios libres, l'ORTM est moins écouté ; les Maliens vont mettre une croix sur la radio nationale. »*

Du côté de Radio-Bamakan, la doyenne des radios libres maliennes, considérée comme proche de l'actuelle équipe au pouvoir, on se montrait favorable à l'arrivée de RFI et de Radio-Africa numéro 1. *« Il ne s'agit pas d'une concurrence, car chacun à ses objectifs*, soulignait l'un des journalistes, Mahamadou Cisse. *En revanche cela peut inciter chaque station à améliorer ses programmes. »* Mahamadou Cisse voyait se dessiner un partage des rôles : les informations internationales pour RFI, les nouvelles nationales et locales pour les radios libres. *« De plus*, ajoutait-il, *les radios maliennes ont l'avantage d'émettre dans toutes les langues nationales, bambara, sonraï, soninké, bobo et peul. »*

Cette vision optimiste du futur était partagée par le président-directeur général de RFI, André Larquié : *« Notre spécificité, c'est l'international. »* Conscient toutefois que la venue de RFI à Bamako était mal vécue, M. Larquié jouait l'apaisement : *« Nous avons des rôles complémentaires. »* Il cantonnait RFI au rang de *« porte-parole de la francophonie »*.

C'était donc jour de « fête », il y a une dizaine de jours à Bamako. Au bout de son terrain vague, avant de rendre l'antenne, l'animateur de Fréquence 3 scandait au micro : « La démocratie au Mali, la démocratie en Afrique, la démocratie dans le monde ! »

GUY DUTHEIL



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Conséquence de l'accroissement des refus de prélèvement

Le nombre des greffes d'organes a baissé de près de 10 % en 1992

L'association France-Transplant a publié, lundi 5 avril, son rapport pour l'année 1992. C'est la première fois que cette association publie le compte-rendu chiffré de son activité. Celle-ci se caractérise par une chute de 9,9 % du nombre des greffes d'organes. Cette réduction d'activité a notamment pour origine l'accroissement du nombre des refus de prélèvement exprimés par les familles des personnes en état de mort cérébrale (1).

La transplantation d'organes subit une double crise : d'activité et de structure. Le bilan d'activité de France-Transplant témoigne de la chute du nombre des greffes d'organes pratiquées en France. *« L'année 1992 a été marquée par une très importante diminution du nombre de donneurs (960 contre 1 085 en 1991, soit une chute de 11,5 %) qui a entraîné une diminution des transplantations (3 220 malades transplantés en 1992 contre 3 572 en 1991, soit −9,9 %) »*, explique-t-on à France-Transplant.

La publication détaillée de ces résultats est la conséquence du sévère constat effectué l'an dernier par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). *« L'une des constatations de l'IGAS concernait l'absence d'informations complètes et facilement accessibles sur la composition de la liste d'attente des malades, les modalités de prélèvement, les organes prélevés, ceux qui ne l'avaient pas été et les raisons de cette absence de prélèvement, la répartition des organes distribués et les raisons de cette répartition »*, explique le professeur Christian Cabrol, président de l'association. Un nouveau système informatisé, baptisé Cristal, devrait, d'ici à la fin de 1993, fournir, en temps réel et sur une seule base de données, l'ensemble des informations sur les donneurs, les receveurs, les prélèvements, les circuits de distribution et les destinations des organes transplantés.

« Variations de la politique ministérielle »

Au chapitre des malades étrangers non résidents inscrits sur les listes d'attente françaises, France-Transplant dit souffrir des *« variations de la politique ministérielle »*. Les responsables de l'association assurent notamment ne pas avoir eu communication – autrement que par la presse – de la convention passée entre les ministères de la santé français et italien.

L'opposition la plus marquée porte sur l'évolution structurelle de l'association. Le ministère de la santé et de l'action humanitaire, lorsque Bernard Kouchner était ministre, souhaitait la transformation de l'association en un groupement d'intérêt public (*le Monde* du 11 mars). Profitant du changement de gouvernement, M. Cabrol déclare aujourd'hui être totalement opposé à une telle modification. *« Nous refusons cette future structure dans laquelle nous serions chapeautés par un conseil d'administration dans lequel nous serions minoritaires*, nous a-t-il déclaré. *En revanche, nous sommes favorables à une structure de concession de service public, beaucoup plus souple et respectueuse de notre efficacité, et qui pourrait être obtenue par un amendement dans le texte de la future loi sur la bioéthique. »*

« Le sujet le plus préoccupant, explique le professeur Cabrol, *reste la diminution du nombre des prélèvements et des transplantations. Il semble bien que la cause principale de cette diminution soit, outre la réduction du nombre des accidents de la voie publique, ce qui est heureux, l'augmentation des refus familiaux, ce qui est beaucoup plus préoccupant. Un sondage de la SOFRES* [*le Monde* du 11 mars] *montre cependant que l'opinion publique paraît comprendre l'importance du problème et que l'acceptation, au moins théorique, du don gagne du terrain. L'intensification de l'information nous paraît essentielle, surtout lorsqu'elle est donnée par les greffés eux-mêmes et par les médecins de famille* (...). *Le projet d'une loi sur la bioéthique a été présenté au Parlement. Cette loi sera certainement votée dans le courant de l'année. Malgré tous les efforts de France-Transplant, les modalités, au stade actuel de la procédure parlementaire, concernant les possibilités de prélèvements d'organes traduisent un recul sur les principes de la loi Caillavet, reflétant ainsi une certaine réticence de l'opinion publique. »*

Le principe d'un registre national informatisé du « refus explicite » aux prélèvements d'organes (2) est encore loin d'être une réalité. Le dernier chapitre controversé concerne les liens entre France-Transplant, chargée de la collecte, du transport et de la greffe des organes (reins, cœurs, foies, pancréas, poumons) qui ne peuvent être conservés, et la toute jeune association France-Tissus. Cette dernière gère la collecte, la conservation et l'utilisation thérapeutique de dérivés (os, peau, cornées, veines, valves cardiaques) qui peuvent, le cas échéant, être utilisés dans un secteur à but lucratif.

JEAN-YVES NAU

(1) Une autre raison de la chute du nombre des prélèvements d'organes tient à l'augmentation des cas de sérologies positives (vis-à-vis du sida notamment). Ainsi, dans la région Centre-Ile-de-France, 2,3 % des donneurs potentiels sont contaminés par le virus du sida, et, au total, 2,8 % correspondent à une population à risque.

(2) La loi Caillavet du 22 décembre 1976, qui régit la pratique du prélèvement d'organes, établit le consentement présumé du donneur adulte. Ce texte prévoit que si les conditions médico-techniques le permettent (situation dite de « coma dépassé »), on peut prélever un ou plusieurs organes sur le cadavre dès lors qu'il n'existe aucune trace d'une opposition formulée par la personne de son vivant. Un projet à l'étude envisage de mettre en place un registre informatisé des refus explicites.

ÉDUCATION

Après leur exclusion de la FEN

Les enseignants du SNES posent les bases d'une nouvelle fédération syndicale

Six mois après son exclusion de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), réuni en congrès du 5 au 9 avril à Bourg-en-Bresse (Ain), propose la création d'une nouvelle fédération, la Fédération syndicale unitaire de l'éducation, de la recherche et de la culture (FSU).

BOURG-EN-BRESSE

de notre envoyée spéciale

La date du congrès du SNES, moins d'une semaine après la constitution du nouveau gouvernement, condamnait à l'expectative le principal syndicat de professeurs. Et il fut bien difficile à Monique Vuaillat, son secrétaire général, d'adopter un ton offensif, propre à mobiliser ses six cents délégués, encore mal remis de leur départ forcé de la FEN en octobre 1992.

Avec le nouveau gouvernement, Mme Vuaillat entend visiblement ne pas brusquer les choses. Même si le SNES s'inquiète, par exemple, *« de la ventilation de la formation des jeunes entre trois ministères »* ou encore *« de la prétention du patronat à piloter les formations techniques et professionnelles »*, il préfère pour l'instant donner acte au ministre de sa *« prudence »* initiale.

Ne pas lâcher la proie pour l'ombre

Deux dossiers sensibles continuent toutefois à mobiliser la vigilance du SNES. La réforme des lycées tout d'abord. Bien qu'il ait voté, à l'origine, contre la réforme engagée par Lionel Jospin et bouclée par Jack Lang, le SNES n'entend pas, aujourd'hui, lâcher la proie pour l'ombre. Il attend donc de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, qu'il infléchisse cette réforme pour *« qu'elle ouvre des choix de parcours plus larges et diversifiés »*. Quant à la gestion des personnels, le ton est nettement plus vif. *« Pas besoin de carotte pour travailler »*, a lancé Monique Vuaillat. Et pas question de réhabiliter *« une culture du mérite qui a tant tenté l'ex-gouvernement »* et qui pourrait aujourd'hui *« servir de justification à l'individualisation des salaires »*.

En attendant de pouvoir dialoguer avec le nouveau ministre, le SNES est surtout préoccupé par la création de la future Fédération syndicale unitaire de l'éducation, de la recherche et de la culture (FSU), dont les statuts provisoires devraient être déposés le 15 avril prochain et qui a l'ambition de regrouper rapidement quelque 150 000 adhérents et de concurrencer la FEN. A côté du SNES qui, avec ses 67 000 adhérents, formera le principal pilier de la future fédération, devraient se regouper une dizaine de syndicats. Le SNEP (éducation physique, exclu de la FEN en même temps que le SNES), le SNETAA (enseignement technique) et le SNUIPT (instituteurs ex-minoritaires du SNI PEGC), ont déjà apporté 60 000 à 70 000 adhérents dans la corbeille, dont une moitié d'instituteurs.

Condamnés à s'entendre

Reste à négocier avec eux, et en particulier avec les instituteurs, une organisation interne qui ne reproduise pas purement et simplement les travers de l'ancienne FEN : hégémonie d'un gros syndicat sur les autres et verrouillage des différentes instances. Les statuts provisoires, qui vont être débattus à Bourg-en-Bresse, prévoient pour cela qu'aucun syndicat de la FSU ne pourra détenir plus de 49 % des mandats dans les différentes instances et que toute décision sera adoptée par 70 % des voix.

Plusieurs points restent néanmoins en suspens : la place des courants de pensée – en particulier la minorité Ecole émancipée (EE) qui ne « tient » aucun syndicat – et le degré d'autonomie des syndicats nationaux, important aux yeux du SNETAA, qui souhaite conserver, face au SNES, une identité forte dans les lycées. Les cofondateurs se donnent un an pour roder ces statuts. Face à la FEN, même amputée de près de la moitié de ses membres, ils sont néanmoins condamnés à s'entendre.

CHRISTINE GARIN

JUSTICE

L'instruction de l'affaire Botton

Le journaliste Charles Villeneuve entendu comme témoin par le juge Courroye

LYON

de notre bureau régional

Charles Villeneuve, directeur de l'information délégué aux magazines à TF 1, a été entendu, à titre de témoin, lundi 5 avril, par le juge Philippe Courroye, chargé du dossier Botton. Même si elle peut apparaître comme « périphérique » par rapport à d'autres, la composante médiatique de l'affaire Botton n'en continue pas moins à intéresser le magistrat instructeur. Après Patrick Poivre d'Arvor (inculpé, le 5 février, et placé sous contrôle judiciaire pour *« recel d'abus de biens sociaux »*), Yves Mourousi (confronté, le 31 mars, à Pierre Botton), Yvan Levaï, Anne Sinclair, François-Henri de Virieu, Michel Colomès (rédacteur en chef au *Point*) et François de Closets, Charles Villeneuve est le huitième journaliste – et le quatrième membre ou ex-membre de TF 1 – à être convoqué et entendu par M. Courroye.

Outre un week-end prolongé au Byblos des neiges à Courchevel, en mars 1992, en compagnie de Pierre Botton, PPDA et William Leymergie, facturé, au moins partiellement, à Lugdunum SA (société créée par M. Botton pour le rachat de La Vie claire), Charles Villeneuve, que *le Monde* avait contacté par téléphone le 22 janvier dernier, s'était souvenu avoir bénéficié de plusieurs invitations amicales de Pierre Botton, assorties à l'occasion d'un déplacement en hélicoptère. A Saint-Tropez, mais plus souvent à Paris, en compagnie d'autres journalistes que Pierre Botton aimait réunir en une sorte de « club de la presse ».

Comme d'autres relations de l'homme d'affaires, Charles Villeneuve – qui assure lui avoir *« renvoyé des billets d'avion »*, mais n'avoir jamais, professionnellement, « renvoyé l'ascenseur », – s'était fâché puis réconcilié avec Pierre Botton, qui l'avait alors invité, en vain, à venir découvrir « Helen Roc », sa luxueuse villa de Cannes, le temps d'un week-end du printemps 1992.

R. B.

□ ***Mise en examen du policier responsable de la mort d'un jeune homme à Chambéry.*** – Le gardien de la paix auteur du coup de feu ayant mortellement blessé Eric Simonté, dix-huit ans, dimanche 4 avril dans la banlieue de Chambéry (*le Monde* du 6 avril), a été déféré devant le parquet, lundi 5 avril. Mis en examen du chef d'« homicide involontaire », le policier a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. L'instruction a été confiée à Agnès Lupin, juge d'instruction à Chambéry, et l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a été saisie d'une enquête administrative.

La Journée mondiale de la santé

L'OMS veut mobiliser les gouvernements sur la prévention des accidents et des violences

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) consacre cette année la Journée mondiale de la santé, mercredi 7 avril, à la « prévention des violences et des négligences » (1).

Bien que les statistiques soient souvent très approximatives dans les pays du tiers-monde, l'OMS estime à un million le nombre de décès causés par des violences intentionnelles. Parmi celles-ci, elle recense les suicides, les homicides, mais aussi les coups (sur les enfants, sur les femmes), les viols et autres crimes (conflits armés exclus).

A ce million viennent s'ajouter 2,5 millions de morts accidentelles : accidents de la route, du travail, domestiques, sur les aires de jeu, incendies, noyades, empoisonnements, chutes et désastres naturels. Bon nombre de ces accidents pourraient être évités. Or, constate Claude Romer, chef de l'unité de prévention des accidents à l'OMS, *« trop souvent, ils sont perçus comme une fatalité. Mais ce n'est pas vrai : les accidents ne sont ni inimaginables ni imprévisibles. Malheureusement, trop peu de choses sont faites pour les éviter. »* D'où cette journée du 7 avril destinée à mobiliser les gouvernements et les associations sur la prévention des décès dus aux violences et aux négligences.

L'insécurité des routes du tiers-monde

Selon les tableaux fournis par l'OMS, la Hongrie a le plus fort taux mondial de suicides. Les empoisonnements sont plus fréquents, chez les hommes, dans l'ex-Union soviétique; pour les femmes, dans la République de Corée. On tombe beaucoup en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie. Dans les îles (Seychelles, Bahamas) les noyades prédominent, mais ces deux pays figurent également dans les deux premiers rangs pour les décès dus aux incendies.

Alors que le nombre des accidents de la route diminue dans les pays développés, ils progressent dans les pays en voie de développement : 13 % de plus en dix ans. Si, dans ces pays, le parc des véhicules est réduit, les routes sont souvent mauvaises et les voitures sont mal entretenues. Peu de personnes respectent le code de la route et les conducteurs de moto ne portent pas de casque. Dans les pays industrialisés, les accidents avec des véhicules motorisés touchent essentiellement les 15-44 ans; dans le tiers-monde, les piétons de moins de quinze ans sont les principales victimes d'une circulation anarchique.

L'OMS, qui met l'accent sur la violence en général et sur les violences familiales en particulier, note qu'aux Etats-Unis 30 000 personnes sont assassinées chaque année : un taux de crimes dix fois supérieur à celui des autres pays de l'Ouest. Mais la situation est pire dans certains pays du tiers-monde (Colombie, Mexique, Philippines, Thaïlande, Salvador).

Pour ce qui concerne les violences domestiques, des études réalisées au Pérou montrent que les violences à l'encontre des épouses représentent 75 % des rapports de police sur les attaques. A Bangkok, 50 % des femmes disent être battues régulièrement par leur mari ou concubin. L'OMS note que lentement le monde lève le voile sur les violences sexuelles dont sont victimes les enfants : aux Etats-Unis, on estime par exemple que 20 % des femmes et 7 % des hommes ont subi au moins une fois des violences sexuelles dans leur enfance.

En France, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, les « causes extérieures de traumatismes (accidents divers, chutes, suicides, homicides, morts violentes) et empoisonnements » représentent les principales causes de mortalité chez les personnes de sexe masculin de 1 à 44 ans et plus particulièrement chez les 15-24 ans (74,8 % des décès contre 59,7 % chez les femmes).

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) C'est notre collaborateur Nicolas Vial qui a été choisi cette année par l'OMS pour dessiner l'affiche commémorative de cette Journée mondiale de la santé.

RELIGIONS

□ **Le cardinal espagnol Eduardo Martinez Somalo nouveau camerlingue de l'Eglise catholique.** – Le cardinal espagnol Eduardo Martinez Somalo a été nommé par Jean-Paul II, lundi 5 avril, camerlingue de l'Eglise catholique. En cas de mort du pape, c'est le camerlingue qui a la charge d'expédier les affaires ordinaires et de préparer le conclave. Le cardinal Martinez Somalo succède à cette fonction au cardinal Sebastiano Baggio, décédé le 21 mars dernier (*le Monde* du 24 mars).

[Né le 31 mars 1927, dans le diocèse de Calahorra en Espagne, Eduardo Martinez Somalo est devenu évêque en 1975. Substitut de la secrétairerie d'Etat au Vatican, il est créé cardinal par Jean-Paul II en 1988. Depuis, il a été successivement préfet de la congrégation pour le culte et les sacrements, puis préfet de la congrégation pour les religieux.]

□ **Le Vatican reconnaît comme légitimes les enfants de la princesse Caroline.** – Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro, a confirmé, lundi 5 avril, que Jean-Paul II avait signé un décret reconnaissant comme légitimes les trois enfants de la princesse Caroline de Monaco et de Stefano Casiraghi, mort dans un accident en mer en 1990. Etant nés d'un mariage civil, les trois enfants, Andrea, Pierre et Carlotta, étaient considérés comme illégitimes par l'Eglise. Le tribunal de la Rote n'a reconnu qu'en juillet dernier la nullité du mariage de Caroline de Monaco et de son premier mari, Philippe Junot, duquel la princesse avait divorcé en 1980. – (*AFP*.)

POLICE

Dans les quartiers parisiens de Barbès et de la Goutte-d'Or

Plusieurs centaines d'étrangers ont été soumis à des contrôles

Les quartiers à forte population immigrée de Barbès et de la Goutte-d'Or ont connu, ces derniers jours, une série d'opérations policières de grande envergure. Sous couvert d'opérations « anti-délinquance », ce quadrillage de deux quartiers du dix-huitième arrondissement de Paris s'accompagne, dans les faits, d'un net développement des contrôles d'identité.

Pour la seconde fois en moins d'une semaine, les forces de l'ordre sont massivement intervenues, lundi après-midi 5 avril, dans un secteur du dix-huitième arrondissement de Paris communément appelé *« le marché aux voleurs »* par les policiers. Situé à deux pas des magasins Tati de Barbès, sous les voûtes du métro aérien, ce *« marché »* abrite des marchands à la sauvette profitant de la foule compacte pour vendre des objets en tous genres – des montres aux pantalons en passant par des bijoux en or, – généralement neufs et s'échangeant de la main à la main.

Cette partie animée du boulevard de la Chapelle est aussi, à certaines heures de la journée, un lieu de rassemblement habituel de jeunes hommes qui, dans leur très grande majorité, sont d'origine maghrébine. Les uns et les autres ont été visés par l'intervention policière du 5 avril : non seulement les vendeurs à la sauvette, dont il restera à établir si leur marchandise était ou non volée; mais aussi les jeunes, Français ou non, qui ont été soumis aux contrôles d'identité. Une quarantaine de ces derniers ont été conduits à la 12e section des renseignements généraux (RG) parisiens chargée de lutter contre le séjour irrégulier des étrangers.

Opérations « de sécurisation »

Deux autres interventions policières avaient touché le même secteur au cours de la semaine précédente. Jeudi 1er avril, déjà, le *« marché aux voleurs »* avait été le théâtre d'un autre déploiement massif de policiers; soixante personnes avaient alors été interpellées à Barbès, et la plupart avaient été l'objet de procédures pour séjour irrégulier en France (*le Monde* du 3 avril). Le lendemain, c'était au tour du quartier voisin de la Goutte-d'Or – dont certains axes, entre autres la rue Myrrha, sont des lieux réputés de vente de drogue – de connaître une vaste opération *« antidrogue »* : plus de sept cents personnes avaient été contrôlées lors de cette intervention conduite par la brigade de répression du trafic illicite des stupéfiants et de la toxicomanie (BRTIST), épaulée par des CRS et des policiers des renseignements généraux (RG). Cette fois, trois toxicomanes avaient été mis en garde à vue, tandis que quinze étrangers étaient présentés aux enquêteurs des RG.

La multiplication des contrôles dans des quartiers à forte population immigrée doit évidemment être rapprochée de l'arrivée d'un nouvel occupant au ministère de l'intérieur. En pleine campagne des élections législatives, Charles Pasqua s'était rendu à Barbès et à la Goutte-d'Or afin de prêter main-forte au candidat du RPR dans cette circonscription, Alain Juppé, désormais ministre des affaires étrangères. Ce secteur avait certes connu quelques autres opérations « coups de poing » au cours des derniers mois, notamment sous l'influence du film de Bertrand Tavernier *L. 627*, consacré au trafic de stupéfiants dans la capitale. Mais leur fréquence se limitait à l'époque à une moyenne de deux ou trois par mois, sans donner lieu à des contrôles visant plus de sept cents personnes à la fois.

Les opérations de « sécurisation » qui se développent actuellement semblent donc augurer d'une manière plus systématique de lutter conjointement contre la délinquance et contre l'immigration irrégulière. Dans les premières instructions données à son gouvernement, le 31 mars, Edouard Balladur recommandait à son ministre de l'intérieur de *« réfléchir sans délai aux problèmes de nationalité, d'immigration et de sécurité de façon à préparer les décisions du gouvernement »*.

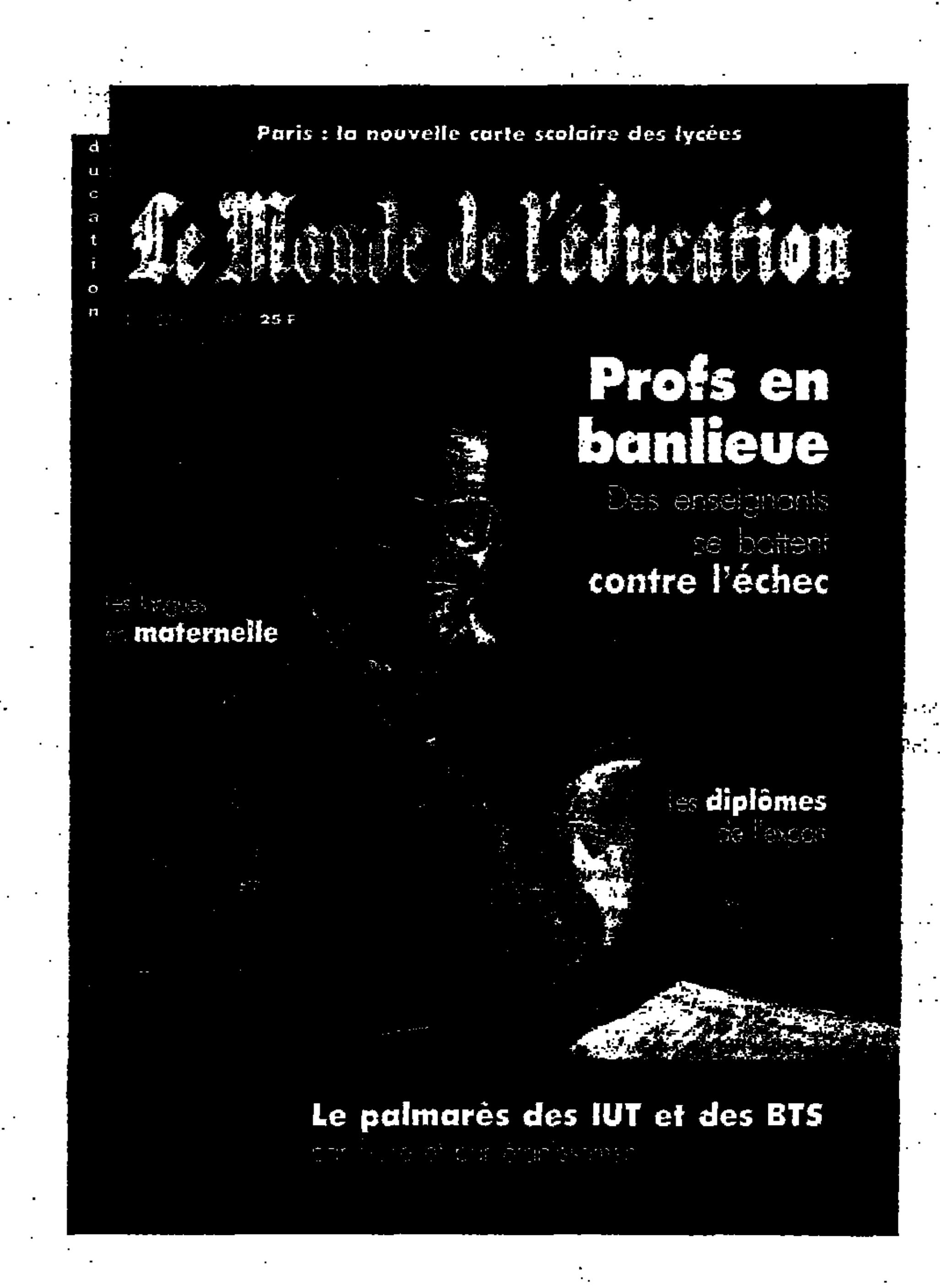
ERICH INCIYAN

Numéro d'avril 1993 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Sondage exclusif
Le Palmarès des IUT et des BTS

Spécialité par spécialité, établissement par établissement, les résultats obtenus par les instituts universitaires de technologie (IUT) et par les lycées et les écoles qui préparent aux brevets de technicien supérieur (BTS).
A lire absolument avant de choisir son établissement.



Enquête :
Profs en banlieue
Des enseignants se battent contre l'échec

Dans certaines banlieues, les enseignants vivent une épopée quotidienne : violences, cités éclatées, environnement social destructeur. Héros malgré eux, ils sont amenés à faire face, c'est-à-dire à faire travailler leurs élèves. Ainsi, la banlieue est devenue un formidable laboratoire d'innovations qui serviront, demain, dans des quartiers moins difficiles.

Reportage :
Les langues en maternelle

Quelques écoles et quelques régions expérimentent l'enseignement des langues à la maternelle. Depuis une séance de jeux ou de chansons par semaine jusqu'à un enseignement véritablement bilingue, les initiatives sont multiples, mais le succès n'est pas toujours au rendez-vous.

Actualité :
La carte scolaire des lycées parisiens

Les nouvelles règles pour obtenir une place dans l'établissement de son choix.



Le Monde

SCIENCES ♦ MEDECINE

Les nouveaux territoires du sida

Aux marches de l'Europe de l'Est

Comment faire en sorte que l'épidémie ne flambe pas demain dans l'ancien bloc soviétique comme aujourd'hui en Asie du Sud-Est ?

RIGA

de notre envoyé spécial

ET s'il était déjà trop tard? S'il était impossible, quoi qu'on fasse, de freiner durablement la diffusion du virus dans les pays de l'ancien bloc soviétique? Ce n'est certes pour l'heure qu'un cauchemar. Pourtant, rien ne permet de dire que demain l'épidémie ne flambera pas dans la partie orientale du continent européen comme elle le fait depuis longtemps en Afrique noire et depuis peu dans les pays du Sud-Est asiatique. Jamais sans doute l'enjeu de la prévention en matière de sida n'a été aussi clairement exprimé; jamais le défi n'a été aussi grand. Fort des expériences (souvent malheureuses, parfois consécutives) accumulées depuis dix ans en différents points du globe, parviendra-t-on à freiner la diffusion du virus au sein des 450 millions de personnes qui formaient, il y a peu encore, l'URSS?

Tenue sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, la réunion de Riga, capitale de la Lettonie, aura marqué une étape essentielle et sans doute historique. Réunissant sur le thème du sida les représentants gouvernementaux (ministres de la santé et de l'économie) d'une trentaine de pays, cette rencontre a été marquée par une déclaration étonnante (*le Monde* du 3 avril) dans laquelle l'ensemble des pays représentés s'engagent à associer le combat contre l'épidémie au respect des droits de l'homme. Prononcée de manière solennelle et joliment suivie dans une ambiance non protocolaire des chants de jeunes enfants lettons, cette déclaration témoigne d'une véritable prise de conscience à l'échelon politique. Sera-ce suffisant? La situation en Europe de l'Est n'est, pour l'heure, en rien comparable à celle qui prévaut en Europe occidentale. En dépit des incertitudes et des multiples difficultés matérielles auxquelles il est quotidiennement confronté, le Centre de surveillance épidémiologique du sida pour l'Europe – que dirige à l'hôpital national de Saint-Maurice le docteur Jean-Baptiste Brunet – permet de disposer des quelques données essentielles et actualisées.

90 000 cas cumulés

S'exprimant dans le cadre de la réunion de Riga, le docteur Johannès Hallauer (office régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague) a résumé à quel point la situation pouvait, dans cette partie du continent, être hétérogène. Au 15 mars dernier, on a recensé près de 90 000 cas cumulés de sida déclarés dans l'ensemble des pays d'Europe, dont plus de 95 % en Europe occidentale. On sait que, parmi ces pays, la Suisse, l'Espagne, la France, l'Italie et le Danemark paient le plus lourd tribut à la maladie. Pour leur part, les pays d'Europe centrale et orientale n'ont, jusqu'à présent, déclaré qu'un peu plus de 3 000 cas de sida-maladie, les experts estimant que, dans cette région du monde, l'épidémie n'en est qu'à ses débuts. L'analyse permet néanmoins de mettre en évidence de nettes différences.

En Roumanie, la majorité des cas recensés en 1988-1989 résultaient d'infection consécutive à des transfusions de sang infecté ou à l'utilisation de matériel non stérile. Dans



Emmanuel BARBARAS/RAPHO

Associer le combat contre l'épidémie au respect des droits de l'homme.

ce pays, 2 235 cas de sida ont été dénombrés à la fin de l'an dernier, dont 94 % chez des enfants, une situation totalement atypique à l'échelle européenne. En Tchécoslovaquie, 65 % des infections résultent d'une transmission homosexuelle, 84 % d'une [illegible] hétérosexuelle et le reste de contamination post-transfusionnelle. A l'inverse, en Bulgarie, la transmission semble surtout emprunter la voie hétérosexuelle. En Russie, sur les 612 cas d'infection observés, près de la majorité résultent de transmissions du même type que celles rencontrées en Roumanie et affectant prioritairement les enfants. En [illegible] enfin, les trois quarts des cas d'infection concernent des [illegible] toxicomanes usant de la voie intraveineuse.

Tel est le paysage épidémiologique actuel de l'Europe de l'Est. Celui-ci doit être complété par les zones, géographiquement importantes, dans lesquelles aucun cas de sida n'a officiellement été enregistré, comme en Albanie, en Azerbaïdjan, au Kazakhstan, au Tadjikistan ou au Kirghizstan. On notera enfin les situations de la Turquie (92 cas de sida), de la Yougoslavie (268 cas), de la Pologne (130 cas), de la Hongrie (120 cas) et de l'Ukraine (12 cas), qui tous témoignent de l'émergence du fléau épidémique dans des régions que l'on avait longtemps pu croire épargnées.

Au-delà de leur hétérogénéité, ces résumés chiffrés fournissent une inquiétante démonstration. Tous en effet témoignent de l'existence de «têtes de pont» de l'épidémie en Europe de l'Est dès lors que les conditions locales le permettent.

Et, dans cette région du monde, tous les éléments sont là pour favoriser le développement du phénomène épidémique. *«Les troubles sociaux, la crise économique et les conflits guerriers sont autant d'éléments qui font de ces pays des zones vulnérables vis-à-vis de la diffusion du virus,* résume le docteur Jean-Baptiste Brunet. *On peut notamment citer le trafic de drogue, qui, dans nombre de ces pays, devient une bonne méthode pour se procurer de l'argent, ainsi que le développement de la prostitution, qui est l'une des traductions de la crise économique dans ces régions. Il faut à cela ajouter les nombreuses situations de guerre civile. Or on sait, d'un point de vue épidémiologique, l'importance que peuvent avoir les conflits guerriers dans la dissémination des maladies sexuellement transmissibles. Le phénomène avait pu être mis en évidence lors des deux dernières guerres mondiales. Il devrait être impérativement pris en compte, notamment dans le cas où les forces de l'ONU sont présentes dans des régions à haut risque, comme en Thaïlande aujourd'hui ou en Yougoslavie demain.»*

JEAN-YVES NAU

Lire la suite p. 14

Les océans fantômes de Vénus

Sœur de la Terre, l'étoile du Berger a-t-elle un jour été couverte d'eau et de mers immenses ? Des mesures faites par la vieille sonde Pioneer-Venus relancent la polémique

LE 8 octobre dernier, après avoir brûlé la dernière goutte de ses réserves de carburant, la sonde américaine Pioneer-Venus amorçait une plongée fatale vers le sol d'une planète autour de laquelle elle tournait depuis quatorze ans. Jusqu'au bout, la vaillante petite sonde américaine a envoyé de précieuses données sur Vénus et offert aux chercheurs un ultime cadeau. Les toutes dernières informations, recueillies juste avant sa désintégration dans l'atmosphère vénusienne, à quelque 130 kilomètres d'altitude, pourraient en effet aider à résoudre une question qui divise encore les chercheurs : l'étoile du berger a-t-elle, comme la Terre et, probablement, comme Mars, été un jour couverte d'océans?

On sait en effet qu'une épaisseur de trois kilomètres d'eau a recouvert la Terre primitive, explique Jean-Loup Bertaux (service d'aéronomie du CNRS). Un monde presque exclusivement marin au sein duquel sont apparues, il y a 2,5 milliards d'années, des cyanobactéries, les fameuses «algues bleues» que l'on considère comme la première manifestation de la vie. D'où venait cette eau? Etait-elle issue du processus de formation de notre planète? A-t-elle été apportée ultérieurement par le flux des comètes et des astéroïdes qui l'ont percutée? Pour tenter de répondre à ces questions, les astrophysiciens se sont tournés vers les voisines les plus proches de la Terre que, grâce aux multiples sondes envoyées depuis le début des années 70, on connaît désormais de mieux en mieux.

Evidemment, personne ne s'attend à trouver sur Mars ou sur Vénus autant d'eau que sur Terre. Les chercheurs ont aujourd'hui la certitude que, dans le système solaire, notre globe est le seul où les conditions climatiques ont permis une certaine conservation des océans primitifs. Mars, la glaciale, et Vénus, la torride, sont considérablement plus arides. Cette dernière ne recèle, apparemment, que des traces d'eau dans l'atmosphère. En revanche, le sol de la première révèle très nettement les traces d'un ancien réseau hydrographique, et l'on sait que ses calottes glaciaires contiennent une certaine quantité d'eau. Répartie sur toute la surface de la planète, elle présenterait une épaisseur d'environ dix mètres. Certains chercheurs estiment même que cette couche pourrait atteindre 500 mètres si on y ajoute l'eau piégée dans les roches du sol. *«Mais de sérieuses controverses subsistent encore à ce sujet»*, précise Jean-Loup Bertaux.

On reste donc, de toute façon, très loin des énormes masses océaniques de la Terre primitive. Or, les trois planètes sœurs ont trop de liens de parenté pour que les scientifiques acceptent de bon cœur une telle différence. Pour tenter d'en savoir plus, ils sont donc partis à la recherche du «fantôme» de cette eau disparue. Ils pensent l'avoir trouvé avec le deutérium (D), un isotope lourd (1) de l'hydrogène (H) qui, on le sait, est un des deux composants de l'eau (H^2O). L'oxyde de deutérium (D^2O) n'est autre que la fameuse «eau lourde» utilisée dans certaines centrales nucléaires, mais que l'on trouve aussi dans l'eau «naturelle» à l'état de trace (une molécule sur 6 700!).

Quand cette dernière s'évapore, l'hydrogène, très léger, s'échappe : c'est la molécule que l'on trouve en plus grande quantité dans tout l'Univers. Mais le deutérium, nettement plus lourd, reste plus volontiers «piégé» dans l'atmosphère de la planète. Il suffit donc de comparer le rapport deutérium-hydrogène des atmosphères de Mars ou de Vénus avec celui de la Terre pour avoir une idée de la proportion d'eau disparue au cours de leur histoire.

Grâce à cette méthode, les astrophysiciens estiment aujourd'hui que Mars a recelé, jadis, six fois plus d'eau qu'aujourd'hui. En partant de l'hypothèse «haute» des 500 mètres cités plus haut, on atteint une épaisseur de 3 000 mètres. La même que sur la Terre primitive. Vénus, en revanche, résiste beaucoup plus aux recherches de deutérium menées conjointement par les sondes interplanétaires et, depuis le sol, à l'aide de spectromètres à infrarouge montés sur des télescopes.

Dans l'attente du coup de théâtre

«Les mesures sont très difficiles, car l'atmosphère de Vénus est chimiquement très réactive (2). *Elle comporte, par ailleurs, de nombreux composés dont la masse est proche, ce qui multiplie les sources d'erreurs possibles»*, explique Catherine De Bergh (Observatoire de Paris-Meudon). Les travaux réalisés fin 1989 par son équipe dans l'infrarouge à l'aide du télescope franco-canadien d'Hawaï ont permis de confirmer et d'ajuster les premières mesures faites par Pioneer en 1978. La communauté scientifique s'accorde aujourd'hui pour estimer que jadis, il y avait 150 fois plus d'eau qu'aujourd'hui. Une misère : *«Etalée sur toute la surface de la planète, cette masse ne dépasserait guère cinq mètres d'épaisseur»*, estime Jean-Loup Bertaux.

Thomas Donahue (université du Michigan, Etats-Unis), auteur des premières analyses effectuées à partir des mesures de deutérium réalisées par Pioneer sur Vénus en 1978 pense, aujourd'hui, pouvoir multiplier cette estimation par trois au moins. Les relevés de la sonde américaine montrent, en effet, de sérieuses différences dans les taux de deutérium en haute atmosphère (à 130 km d'altitude) entre 1978 et 1992, a-t-il expliqué récemment lors d'une conférence tenue dans les locaux du centre de recherche Ames de la NASA à Mountain View (Californie). Ces différences, qu'il attribue aux effets de l'activité solaire, impliqueraient une évasion du deutérium plus importante que celle prévue par la théorie.

Selon le chercheur américain, une telle révision des estimations *«permet de penser que des conditions favorables au développement de formes de vies primitives»* ont pu exister sur l'étoile du berger (comme sur Mars, où l'on ne désespère pas de trouver, un jour, des fossiles de bactéries primitives). Les confrères de Thomas Donahue semblent nettement plus réservés, même si aucun d'eux ne conteste la qualité de ses travaux.

«Passer de 5 à 15 ou même 25 mètres ne représente pas un bouleversement fondamental : on reste très loin des trois kilomètres de la Terre», constate Jean-Loup Bertaux. D'autant plus, renchérit Catherine De Bergh, que cela peut correspondre à l'évaporation de l'eau amenée par des comètes et des astéroïdes sur une période très longue, pouvant même représenter toute l'histoire de Vénus. Dans ce cas, loin des mers imaginées par M. Donahue, l'étoile du berger aurait arboré de tous temps la même aridité brûlante.

Les deux astronomes français estiment, enfin, que ce nouveau résultat doit impérativement être confirmé par spectrographie infrarouge ou ultraviolette. Dans la haute atmosphère vénusienne plus encore qu'au sol, le rapport deutérium-hydrogène est, en effet, extrêmement difficile à évaluer avec précision. Comment s'en sortir? Comme le deutérium, l'oxygène est assez lourd. Si Vénus a possédé de grands océans, on devrait pouvoir en trouver emprisonné dans les roches du sol.

«Les quelques informations recueillies in situ *par les sondes soviétiques Venera n'ont rien montré de tel,* regrette Philippe Masson, professeur de géologie planétaire à l'université Paris-Sud. *Ces données furent sommaires, et on ne peut les prendre en compte qu'à titre indicatif. Malheureusement, aucune autre mission de ce genre n'est prévue avant longtemps.»* L'apport de la sonde Magellan, qui cartographie consciencieusement Vénus depuis plus de deux ans et demi (*le Monde* du 10 octobre 1990), sera probablement de peu d'utilité sur ce point.

«Ses images montrent bien des sortes de chenaux, mais leurs formes sont extrêmement fraîches. Ils ont sans doute été produits par des coulées de lave, précise M. Masson. *L'activité tectonique et volcanique est telle que les traces d'un éventuel réseau hydrographique similaire à celui de Mars y auraient été recouvertes ou effacées depuis longtemps.»*

Vénus la coquette garde donc jalousement ses secrets. Mais les chercheurs, obstinés, ne perdent pas espoir. Le coup de théâtre, l'indice inattendu, est toujours possible. Un exemple? *«Selon Thomas Donahue, les dernières mesures de Pioneer montrent aussi la présence de beaucoup de méthane dans l'atmosphère vénusienne,* dit Mme De Bergh. *C'est extrêmement inattendu et tout à fait curieux. Nous avons, pour l'instant, du mal à y croire. Si cela est confirmé, nous nous trouverons devant un nouveau problème à résoudre.»*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Les isotopes d'un corps donné ne diffèrent que par le nombre des neutrons de leur noyau atomique. Ils ont donc pratiquement les mêmes propriétés chimiques ou physico-chimiques, mais des propriétés nucléaires et une masse différentes. L'hydrogène (dont le noyau contient un proton) a deux isotopes : un isotope lourd, le deutérium (un proton, un neutron) et un isotope superlourd, le tritium (un proton deux neutrons).

(2) L'atmosphère de Vénus est composée principalement de gaz carbonique et d'azote, et d'autres composés à l'état de traces (dont la vapeur d'eau pour 100 à 1000 parties par million). S'y déplacent des nuages et aérosols composés, notamment, d'acide sulfurique. La pression au sol correspond à 95 fois celle de l'atmosphère terrestre, et la température peut atteindre 460 degrés centigrades.

Les nouveaux territoires du sida

Prévention à Casablanca

Une ONG marocaine ouvre des centres de diagnostic entre lycées et mosquées. Les femmes qui l'animent n'oublient pas l'éthique

CASABLANCA

de notre envoyé spécial

AU rez de chaussée de cette barre d'immeubles, presque en face du lycée Al-Waha, un petit deux-pièces s'ouvre directement sur la rue. Des banquettes le long des murs, comme souvent au Maroc. Quelques affiches en arabe et en français, des schémas, un petit bureau. Dans cette première permanence ouverte en novembre dernier grâce à des locaux du Croissant-Rouge, des volontaires accueillent et informent sur les risques du sida, distribuent des préservatifs et proposent un dépistage anonyme et gratuit, pour lequel un médecin réalisera le prélèvement dans la pièce voisine. Un cahier témoigne des visites que jeunes et moins jeunes rendent ainsi aux consultants qui se relaient, médecins, éducateurs ou même sœurs infirmières qui soignaient la lèpre et veulent maintenant soulager ce nouveau fléau.

Ainsi se réalise, dans ce quartier populaire de Casablanca, un des projets de l'Association de lutte contre le sida (ALCS), fondée en 1988 par le professeur Hakima Himmich, chef du service des maladies infectieuses du CHU Ibn-Rochd de Casablanca. Cette dynamique femme brune, membre du conseil consultatif de l'OMS sur le sida et de l'ONG créée par le professeur Jonathan Mann, a fait des émules. Sur les six antennes régionales de l'ALCS au Maroc, quatre sont présidées par des femmes. Peut-être parce que dans le contexte maghrébin, les homosexuels hésitent à se déclarer et à militer ouvertement, comme en Europe et aux Etats-Unis.

L'épidémie gagne du terrain, avec 400 cas d'infection VIH. D'un cas de sida avéré en 1986, on est passé à 10 en 1987, 44 en 1989, 98 en 1991 et 121 en septembre 1992, dont 77 sont décédés. Au départ, les personnes touchées étaient surtout des homosexuels ou des toxicomanes ayant voyagé. Mais la transmission hétérosexuelle représente maintenant près de la moitié des nouveaux cas, qui se concentrent dans les villes et touchent des gens qui n'ont pas voyagé. Comme le note Majida Mehadji Zahraoui, agrégée du CHU et membre de l'ALCS, le Maroc est ainsi, comme il l'est géographiquement, dans une situation intermédiaire entre l'Afrique et l'Europe, avec toutefois la chance d'un certain décalage dans le temps, qui permet de profiter des expériences. *« C'est simple, on copie ce que fait AIDES, qui nous aide »*, explique Mme Himmich sous forme de boutade. Et pour partager ces expériences avec ses voisins, l'ALCS a été active dans la première conférence des ONG maghrébines sur le sida.

Après les séances d'information, dans les lycées notamment, mais aussi dans les collèges et universités, l'ALCS a décliné sous toutes les formes possibles ses deux objectifs : information et solidarité. A l'hôpital, elle a entrepris la formation des soignants, l'accompagnement des malades ; dans les écoles, la sensibilisation des enseignants. Sans jamais perdre de vue les problèmes éthiques, et donc en refusant d'isoler les malades. L'ALCS a aussi insisté auprès de la presse sur sa responsabilité, mettant en garde contre le sensationnalisme. *« Nous collaborons avec des associations marocaines, comme Solidarité féminine, qui s'adresse notamment aux mères célibataires,* dit Mme Zahraoui. *Aides, Apparts's ou US AID nous aident pour la documentation ou les médicaments. La famille, qui reste une structure sociale très forte, fait que les malades sont soutenus malgré les handicaps économiques. Mais il était important que des ONG prennent en charge le problème, à côté des structures officielles comme le Comité national de lutte. »*

Les versets du Coran comme arguments

Par prudence, l'ALCS se tient à l'écart de la religion, que d'autres associations ont essayé d'amadouer. Non que l'islam bloque les choses : il n'interdit pas le préservatif, par exemple, et certains des versets du Coran sur la protection du prochain peuvent servir d'arguments à la prévention. Mais l'association n'entend pas provoquer les intégristes. Et si elle met en avant la fidélité conjugale, elle se tient avant tout à un langage scientifique.

Bien des tabous restent pourtant à briser. Celui de l'homosexualité, perçue différemment en fonction des régions, souvent plus pratiquée qu'assumée. Celui de la prostitution, illégale, donc théoriquement inexistante. L'ALCS mène depuis deux ans une action de conseil et d'enquête en direction des prostituées. Car une étude de 1990 montre que ces prostituées, même si 75 % citent spontanément le Sida comme maladie sexuellement transmissible, gardent une impression atténuée du risque.

Parce que le pays n'avait pas les moyens d'importer des concentrés pour hémophiles, le Maroc n'a pas connu ce type de contamination. Mais les rumeurs, comme partout, y ont traîné. Il a fallu dissiper des malentendus, ceux qui éloignaient les gens des hammams (bains publics), qui avaient fait baisser les dons du sang. Les médias s'ouvrent, après quelques années de silence. La chaîne privée 2MI a consacré une de ses émissions populaires « Liqâa » (rencontres), à la question, il y a un an, suscitant questions et demandes. Cette année, une semaine d'émissions sur le sida. Mme Himmich, en 1992, a été... l'« homme de l'année », et l'invitée de... « L'homme en questions », autre émission importante de 2MI.

Par des questionnaires, l'ALCS cherche à connaître les attitudes et connaissances de la population. M. Jaafar Heikel, chef de clinique au CHU de Casablanca, a mené la première enquête dès 1988, auprès notamment des lycéens. Elle montrait que si les questionnés avaient entendu parler de la maladie, ils en ignoraient les modes de transmission ; qu'une majorité avait plus peur d'une grossesse que du sida, et jugeait plus grave d'être impuissant ; qu'une majorité l'attribuait à une malédiction de Dieu, prônait et en conséquence, comme premier remède, un pèlerinage à La Mecque. De retour du Canada, où il s'est perfectionné en épidémiologie, le docteur Heikel compte reprendre ces enquêtes, pour mesurer si l'action de l'ALCS et des autres ONG marocaines, porte ses fruits.

Signe des temps : en décembre 1992, le ministère des affaires religieuses a donné le sida comme sujet de prêche à tous les imams du royaume. Nul ne sait les propos qui ont été échangés dans les mosquées, sans doute aussi divers que les opinions sur la question. Mais on en parle.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les frontières-passoires du Sud-Est asiatique

Les brassages de populations, la pauvreté des installations sanitaires, les lacunes de la prévention sont à l'origine d'une expansion rapide de la maladie

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

NGA, quinze ans, attend son deuxième client. *« Le premier a payé 120 dollars, mais on a dû la renvoyer au Vietnam pour la soigner »*, raconte Chi Lan, « grande sœur » Lan, qui n'est, en fait, qu'une cousine éloignée, âgée de vingt-quatre ans. La petite sourit, apparemment indifférente. Nga, depuis, vaut encore 10 dollars la passe mais, dans quelques semaines, elle se vendra 5 000 riels, soit à peine plus de deux dollars, à partager avec la mère maquerelle.

Nga ne se plaint pas. *« La rizière, c'est dur. Les parents ne gagnent pas de quoi nous nourrir. Ici, je m'amuse »*, dit-elle. Elle s'est même déjà offert un petit bracelet en or à vingt-quatre carats. Un jour, pense-t-elle, quand elle aura mis de côté un petit pécule, elle retournera vivre dans sa province de Long-Xuyen, mais à la ville, pas à la campagne.

La scène se passait en décembre 1992. Nga a peut-être connu quelques clients à 10 dollars mais pas davantage car, quelques jours plus tard, à l'occasion d'une rixe, la police est intervenue, a fermé la maison de passe et en a déporté tous les locataires, même la vieille bonne, à la frontière vietnamienne. Que s'est-il réellement passé ? *« Qui sait ? »* répondent prudemment les voisins sur la digue de Tuol-Kork, l'un des quartiers rouges de Phnom-Penh, dont 80 % des prostituées sont vietnamiennes.

A moins d'avoir repris son métier ailleurs, Nga est sans doute retournée dans sa famille pauvre et, si tel est le cas, elle l'a fait sans se douter qu'elle a au moins une forte chance d'échapper au sida qui, dans un Cambodge anarchique, se répand rapidement. Elle est peut-être partie à temps.

Ainsi, fuyant la misère, des milliers de jeunes et, parfois, très jeunes Vietnamiennes émigrent au Cambodge pendant quelques semaines, plusieurs mois ou de deux à trois ans pour tenter d'y constituer un bas de laine en y pratiquant le plus vieux métier du monde. Ces filles viennent des provinces et des villes du delta du Mékong. Curieusement, très peu sont originaires de Ho-Chi-Minh-Ville, l'ancienne Saïgon, où la prostitution et la drogue se sont pourtant développées, ces dernières années, de façon préoccupante. Au Cambodge, surtout à Phnom-Penh, leur clientèle est avant tout locale, mais les quartiers rouges attirent également de nombreux étrangers : Thaïlandais, Vietnamiens, Chinois d'outre-mer, « bérets bleus » de l'ONU.

Pauvreté, infrastructures sanitaire et médicale quasi-inexistantes, brassages constants de populations, ignorance, prostitution et drogue, frontière incontrôlable avec la Thaïlande où le développement de la maladie est déjà alarmant, le Cambodge réunit donc les conditions d'une épidémie de sida. Il pourrait tout aussi bien servir de relais entre la Thaïlande et le Vietnam, dont la frontière, tout aussi incontrôlée, est franchie chaque jour, dans les deux sens, par des milliers de gens qui circulent en motocyclette, en voiture, en autobus et en bateau.

Les prostituées d'Ho-Chi-Minh-Ville

Avec l'ouverture, depuis cinq ans, de leur pays sur le reste du monde, les autorités vietnamiennes se préoccupent sérieusement des risques de sida. En dépit de moyens très limités, elles avaient déjà repéré, en octobre 1992, 79 séropositifs, dont 67 étaient des pêcheurs thaïlandais alors détenus pour avoir pénétré, sans autorisation, dans les eaux territoriales vietnamiennes.

Mais, à cette date, 130 816 tests seulement avaient été menés parmi une population de 71 millions d'habitants. L'an dernier, le pays a accueilli près de quatre cent mille visiteurs, en majorité des Vietnamiens d'outre-mer et des Asiatiques. Des mesures ont été prises pour prévenir le développement du tourisme du sexe, et des réseaux de prostitution, organisés avec le concours de Vietnamiens et de Chinois d'outre-mer, ont été récemment démantelés.

Les autorités s'inquiètent, avant tout et à juste titre, du développement de la prostitution et de la drogue dans les centres urbains. Elles estiment que Ho-Chi-Minh-Ville, la cité la plus peuplée avec près de cinq millions d'habitants, abrite vingt mille prostituées à temps complet et environ trente mille à temps partiel. La prostitution est également visible dans toutes les autres agglomérations, et le nombre des drogués est évalué à une centaine de milliers. Dans les centres urbains et à la télévision, une campagne d'information et d'éducation a été entreprise.

Mais le sida risque de se répandre de façon plus pernicieuse : à travers la frontière cambodgienne, dans le delta du Mékong. Les prostituées du Cambodge sont d'origine rurale et leur contrôle, lorsqu'elles regagnent leur village, est pratiquement impossible. Des centaines d'entre elles, peut-être même quelques milliers, ont déjà regagné leurs foyers. En outre, une partie importante de leur clientèle, au Cambodge, est constituée par des dizaines de milliers de travailleurs immigrés vietnamiens, également originaires du Sud et qui regagnent leur pays une fois qu'ils ne trouvent plus de chantier chez le voisin.

Le sida est donc en train de pénétrer, lentement mais sûrement, dans les campagnes du Sud. Les va-et-vient à travers la frontière entre le nord du Vietnam et la Chine méridionale, où le sida est déjà présent, risquent également de présenter, à plus long terme, un problème identique.

En dépit d'une opinion assez partagée sur place (et qui rend les étrangers responsables de l'introduction de la maladie), les visiteurs dûment munis de visas – hommes d'affaires ou touristes qui transitent par les deux aéroports internationaux de Noi-Bai (Hanoï) et de Tan-Son-Nhat (Ho-Chi-Minh-Ville) – ne constituent sans doute pas la principale menace pour le Vietnam : ce trafic est, dans une certaine mesure, contrôlable. En revanche, tant que les frontières terrestres demeureront de véritables passoires, il n'existera aucune arme face à la dissémination du sida dans les campagnes du Sud et même celles du Nord.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Aux marches de l'Europe de l'Est

Suite de la page 13

Une fois affirmée dans la « déclaration de Riga » la volonté des anciens pays du bloc soviétique de combattre l'épidémie sans attenter aux droits de l'homme, parviendra-t-on à contrôler efficacement à court terme la diffusion du virus et l'extension de l'épidémie ? Rien n'est véritablement acquis.

Les difficultés seront de plusieurs ordres. Comment, notamment, concilier les nouvelles libertés auxquelles ont accès ces populations avec les messages préventifs (et donc « restrictifs ») qu'impose de fait la lutte contre l'épidémie de cette maladie mortelle sexuellement transmissible ? Comment associer, dans les décombres du communisme, les Eglises renaissantes à un discours préventif qu'elles jugent souvent (au travers de l'usage du préservatif) incompatible avec leurs convictions ? Comment surtout faire entendre aux jeunes de ces pays que le sida n'est pas un synonyme de la « modernité occidentale » ? A cet égard, les propos des jeunes de Riga ne sont nullement rassurants, eux qui associent ce fléau aux nouvelles libertés dont ils disposent. Une association qu'ils résument dans une formule d'un douloureux laconisme : *« Le sida ou rien ! »*

JEAN-YVES NAU

Une nouvelle définition en France

Après les Etats-Unis, la France vient d'adopter une nouvelle définition du sida, applicable à compter du 1er janvier 1993. Cette révision *« aux fins de surveillance épidémiologique »* est publiée dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de la Direction générale de la santé (1). Elle diffère de celle qui a été effectuée outre-Atlantique par le Center of Disease Control (CDC, *centre de contrôle des maladies*) d'Atlanta (Géorgie), en vigueur depuis le 1er janvier (*le Monde* du 30 décembre 1992).

Le statut de « malade » conféré à un sujet infecté par le virus du sida dès lors que son taux de lymphocytes (CD4) est inférieur à 200 par millimètres-cubes, critère retenu par les Américains, est rejeté par les Français. Les experts voient en effet, dans ce paramètre biologique, *« un probable impact psychologique et social négatif pour les patients et aucun bénéfice sur le niveau de couverture sociale »*. Ces mêmes experts déclarent être opposés au recensement des patients asymptomatiques ayant moins de 200 CD4, face aux risques de biais induits, d'une part, dans le système d'analyse de l'évolution des données de surveillance, et liés, d'autre part, *« à la dépendance avec les pratiques de dépistage »*.

La prise en compte du critère « CD4 inférieur à 200m³ » aurait en outre compliqué la tâche des chercheurs, compte tenu de *« l'existence* [d'autres] *systèmes d'informations hospitaliers permettant de décrire l'ensemble de la population prise en charge pour l'infection par le VIH »*. Les modèles américains de prises en charge ne sont pas *« transposables »* en France, ajoutent par ailleurs les épidémiologistes français. Le recours au nombre de lymphocytes CD4 en France répond désormais à une nouvelle règle. On retiendra, précise le BEH, *« le résultat le plus bas, mais pas nécessairement le dernier »*.

Les trois nouvelles affections cliniques diagnostiquées chez les personnes infectées – la tuberculose pulmonaire, les pneumopathies bactériennes récurrentes et le cancer invasif du col de l'utérus –, ajoutées par le CDC à la liste des vingt et une pathologies opportunistes liées au sida, ont en revanche été adoptées par la France. L'impact de la nouvelle définition sur le nombre de cas a été évalué dans trois cohortes françaises de patients porteurs du virus du sida (2). Contrairement aux Etats-Unis, où, selon le CDC, l'application de la nouvelle définition devrait entraîner une augmentation de 50 % du nombre de cas de sida déclarés, en France, cette hausse devrait se situer autour de 1 % ou 2 % seulement.

L. F.

(1) BEH nº 11/1993, 22 mars 1993.

(2) Deux cohortes hospitalières, l'une du GECSA (Groupe d'épidémiologie clinique du sida en Aquitaine), l'autre du DMAC/DMI-2 (Base nationale de données clinico-épidémiologiques du sujet séropositif suivi à l'hôpital), et une cohorte dite « SEROCO » (pour « séropositifs » et « cohorte »), recrutée dans le cadre d'une enquête épidémiologique prospective pour l'étude de l'histoire naturelle de l'infection VIH.

Une belle inconnue : « Rana pyrenaica »

Un chercheur espagnol a découvert sur le versant sud des Pyrénées la quatorzième espèce de grenouilles européennes

L'EUROPE comptait treize espèces connues de grenouilles. Elle en a désormais quatorze. En 1990, le docteur Jordi Serra-Cobo, de l'Institut pyrénéen d'écologie (à Jaca, province de Huesca, institut spécialisé de la faculté de biologie de l'université de Barcelone), a découvert sur le versant espagnol des Pyrénées une grenouille inconnue. Lui-même et le professeur Alain Dubois, directeur du laboratoire des reptiles et amphibiens du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, ont étudié et mesuré cette nouvelle bestiole qui a été identifiée et baptisée au cours de l'été dernier *Rana pyrenaica*, la huitième espèce européenne de grenouilles brunes (1).

Cette découverte d'une grenouille inconnue est d'autant plus remarquable que la dernière toute nouvelle espèce de grenouilles européennes, *Rana graeca*, avait été découverte en Grèce puis dans la future ex-Yougoslavie et identifiée en... 1891 par George Albert Boulenger du British Museum. Certes, en 1984 une nouvelle espèce (ou sous-espèce ?) de grenouilles brunes, *Rana italica*, avait été identifiée par Alain Dubois et, la même année, des chercheurs grecs et allemands avaient distingué une nouvelle espèce de grenouilles vertes, *Rana epeirotica*. Certes, en 1987, les espèces de grenouilles vertes avaient augmenté à nouveau avec l'identification de *Rana shqiperica* par des chercheurs suisse, américain, allemand et autrichiens. Mais dans ces trois cas il s'agissait de la différenciation d'espèces (ou sous-espèces ?) distinctes, au sein de populations de grenouilles déjà connues, grâce aux nouvelles techniques de morphométrie ou de biologie moléculaire. Cette fois, il s'agit bien d'une découverte complète car, avant Jordi Serra-Cobo, nul n'avait « vu » cette *Rana pyrenaica*.

La classe des batraciens se divise en trois ordres. Les *batraciens anoures* (sans queue) rassemblent les grenouilles, les crapauds et les rainettes et habitent les cinq continents, sauf dans les zones où le dégel est trop court pour la période complète de la reproduction. Les *batraciens urodèles* (avec queue) regroupent les salamandres, les tritons, les axolotls et quelques autres ; ils vivaient seulement sur les continents de l'hémisphère nord issus de l'ancienne Laurasie (Eurasie et Amérique du Nord) mais ils commencent à envahir l'Amazonie. Les *batraciens apodes* (ou *gymnophiones*), aux yeux des profanes, ressemblent étonnamment aux vers de terre mais sont dotés d'un squelette et d'yeux ; ils ne se trouvent que dans des morceaux de l'ancien Gondwana (Inde, Afrique, Amérique du Sud et Seychelles).

A la fin de 1992, on avait identifié de par le monde 4 439 espèces de batraciens, contre 4 001 en 1985. Ce nombre, en effet, augmente sans cesse : les batraciens – en particulier les gymnophiones – sont les vertébrés les moins étudiés car ils n'ont guère d'importance économique, ils ne portent pas de plumes et ont des mœurs discrètes parce que nocturnes. Si bien qu'on en découvre chaque mois de nouveaux. On doit donc en être actuellement à quelque 4 500 espèces, dont 4 000 environ sont des anoures.

Les grenouilles d'Europe ont diverses particularités : elles ont la peau lisse et humide ; elles se tiennent en général au bord de l'eau ; leurs cinq orteils (2) sont reliés par de très grandes palmures ; leurs pattes postérieures sont très musclées, ce qui leur permet des sauts puissants et une nage très rapide ; en cas de danger, leur peau sécrète un mucus qui peut irriter les yeux, les plaies et éventuellement le gosier des prédateurs.

En Europe, il y a grenouilles vertes (qui peuvent être marron...) et grenouilles brunes. Les premières sont très aquatiques. Les secondes le sont beaucoup moins, même si elles se reproduisent dans l'eau et si elles se baignent lorsqu'il fait chaud. Certaines de ces grenouilles brunes vivent, certes, sur le bord des ruisseaux ou torrents mais d'autres hantent surtout les sous-bois proches de clairières ou de prairies de façon à disposer commodément de la fraîcheur ou de la chaleur.

De sang froid

Les grenouilles, vertes ou brunes, se nourrissent de tout ce qui bouge et est petit. Elles attrapent les proies les plus petites en lançant leur langue (aussi longue que leur mandibule) en dehors de leur bouche. Cette langue est fixée à l'avant de la mandibule sur une sorte de « charnière » : au repos, la langue est repliée vers l'arrière ; pour attraper une petite proie, elle bascule vers l'avant en pivotant autour de la « charnière ». Si la proie convoitée est trop grosse pour être capturée avec la langue, la grenouille se sert de ses mâchoires, qui sont dotées de dents très petites mais capables d'immobiliser le futur déjeuner.

Comme tous les batraciens et leurs cousins les reptiles, les grenouilles sont des animaux à sang froid. Mais, alors que les crocodiles, lézards et serpents ont des écailles protectrices, les grenouilles et autres batraciens ont la peau nue. Ce qui leur interdit, sous peine de mort, les expositions prolongées au soleil et au vent. En revanche, elles résistent très bien au froid et même presque au gel. Nombre d'entre elles hibernent en réduisant leur respiration à l'extrême et en arrêtant presque leurs processus métaboliques.

Partout dans le monde, les batraciens sont en diminution. De tout temps, ils ont été chassés par de très nombreux prédateurs (serpents, lézards, échassiers, renards, blaireaux, poissons, etc.). Ils sont tués par milliers sur les routes nouvellement ouvertes qu'ils doivent traverser dans leurs migrations entre les eaux de reproduction, les quartiers d'été et les quartiers d'hiver.

En outre, leurs œufs et larves (les têtards aquatiques) font les délices des larves carnivores et aquatiques d'insectes. De plus, les batraciens disposent de moins en moins de zones humides – même plus des flaques des alentours des lavoirs ou des abreuvoirs, même plus des mares laissées par les crues habituelles avant le vingtième siècle. Enfin, on empoissonne les ruisseaux et les lacs naguère dépourvus de poissons. Or la plupart des grenouilles détectent la présence – dangereuse – des poissons sans les voir de la surface et, pleines de bon sens, elles ne plongent ni ne pondent dans des eaux si mal fréquentées.

On peut aussi sans doute incriminer la disparition des biotopes des batraciens, la pollution des eaux et des sols, les pesticides et peut-être même les pluies acides, ou les sécheresses de ces dernières années. Sans parler des captures qui ont décimé (au sens littéral du terme) les populations de grenouilles – et même de crapauds... – des pays d'Asie (Inde, qui a désormais interdit cette chasse, Bangladesh, Indonésie), où les cuisses de grenouilles ne font pas partie des traditions culinaires locales, mais où on a découvert l'intérêt d'exporter cette spécialité de la gastronomie française.

Lorsqu'il est allé dans les Pyrénées espagnoles, Jordi Serra-Cobo avait pour mission d'étudier les vertébrés locaux. Il a vu la grenouille brune très commune dans ces montagnes, *Rana temporaria*. Celle-ci se reproduit en pondant quelques milliers de petits œufs noirs dans les eaux stagnantes chauffées par le soleil, où œufs puis têtards se développent très rapidement puisque la vitesse de développement est fonction de la température des eaux.

Mais, à côté de *Rana temporaria*, il a su distinguer, en haute altitude, une autre grenouille brune, un peu plus claire (3). Celle-là pond dans les eaux courantes, souvent sous des pierres à l'abri du soleil, une centaine d'œufs plus gros et dépigmentés : œufs et têtards se développent assez lentement puisque les eaux sont en général relativement froides. Les mâles, comme ceux de quelques autres espèces, portent sur les flancs des sortes de « volants » de peau distendue (peut-être pour mieux respirer dans l'eau puisque les grenouilles adultes respirent par les poumons et aussi un peu par la peau). Cette belle inconnue était *Rana pyrenaica*.

YVONNE REBEYROL

(1) Cette découverte est publiée dans le numéro de mars de la revue *Alytes, International Journal of Batrachology*, dont le siège est au laboratoire des reptiles et amphibiens, Muséum national d'histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris.

(2) Les grenouilles et la plupart des batraciens ont seulement quatre doigts aux mains.

(3) D'après les mesures prises sur une vingtaine d'individus, le corps des mâles est long de 33 à 46 millimètres et celui des femelles de 35 à 51 millimètres : comme chez la plupart des batraciens, les femelles de *Rana pyrenaica* sont un peu plus grosses que les mâles.

Le batracien pharmacien

Il y avait *l'Amour médecin*. Il y a maintenant le batracien pharmacien. Tel est le résultat d'une histoire incroyable que raconte Alain Dubois. En 1973, un spécialiste indonésien des batraciens se rend en Australie pour étudier ses bestioles favorites. Etourdiment, il va travailler sur les bords de rivières de l'Etat du Queensland. Alors que tout le monde sait qu'aucun batracien australien ne fréquente les eaux courantes. Premier miracle : à la surprise générale, il trouve un batracien bizarre et inconnu.

Les Australiens, probablement vexés, s'intéressent tout de même à cette petite bête inattendue. L'un des zoologistes emporte une femelle qu'il met dans un aquarium de son laboratoire. Deuxième miracle : le lendemain, la femelle a la compagnie de bébés-batraciens semblables en tous points à des adultes en miniature. Des œufs ou même des têtards ? On aurait pu comprendre. Mais des bestioles en forme d'adultes !

Le jour d'après, encore plus de ces minuscules batraciens nagent dans l'aquarium. Du coup, la mère, pourtant très méritante, est disséquée. Pas d'œufs ou de têtards dans les oviductes ou dans une simple cavité abdominale. Mais d'autres futurs batraciens, parfaitement intacts, sont trouvés dans l'estomac. Or, tout milieu stomacal est extrêmement acide puisque c'est là que se fait la digestion.

On a donc cherché et trouvé l'explication de ce mystère. La femelle, fécondée classiquement, pond et avale ses œufs. Troisième miracle : les premiers œufs qui arrivent dans l'estomac sont – normalement – digérés et libèrent de la prostaglandine PGE2. Celle-ci bloque le fonctionnement de l'estomac. Les arrivants suivants sont donc épargnés par la digestion. Les œufs se développent, donnent naissance à des têtards qui, eux aussi, sécrètent de la prostaglandine PGE2, entretenant ainsi les bonnes dispositions de l'estomac maternel à leur égard pendant tout le temps nécessaire.

Lorsque la métamorphose aura transformé les têtards en adultes miniatures, ceux-ci émettent probablement un signal. La mère vomit un ou plusieurs de ses enfants. Mais ceux-ci, arrivés dans la bouche de leur mère, sont apparemment libres de décider s'ils veulent ou non sortir. S'ils décident de rester dans leur mère, cette dernière les réavale pour un jour ou deux avant leur sortie définitive. En tout, la mère aura jeûné deux mois pour assurer le développement de sa progéniture.

Il est apparu très vite que la substance bloquant la digestion et empêchant le milieu stomacal d'être très acide pouvait être d'une grande utilité dans le traitement des ulcères et autres maladies des estomacs humains. Du coup, de grands laboratoires pharmaceutiques ont donné des crédits importants à des chercheurs australiens pour qu'ils isolent la ou les molécule(s) active(s). Ce qui a été réussi.

Cette histoire permet de tirer plusieurs morales. Il faut d'abord ne pas se fier aux idées universellement acceptées, même si la sortie des sentiers battus est le résultat de l'étourderie ou de l'ignorance. Il faut ensuite savoir observer. Il faut enfin recourir à la recherche fondamentale.

Malheureusement, cet extraordinaire batracien, qui avait été baptisé *Rheobatrachus silus*, et dont l'aire d'habitat était très petite, a disparu dès 1981, peut-être sous les effets conjugués de captures trop abondantes, de l'exploitation des forêts environnantes, de la pollution des rivières due à l'orpaillage et d'une très forte sécheresse.

Heureusement, une autre espèce très voisine de la première, *Rheobatrachus vitellinus*, a été découverte dès 1984 dans une région du Queensland située à l'ouest de la première.

En tout cas, la trop brève apparition de *Rheobatrachus silus* montre à quel point les disparitions de multiples espèces inconnues (surtout dans les forêts tropicales, dont les milieux sont extraordinairement riches en espèces animales et végétales) risquent d'être préjudiciables en effaçant de la surface de la Terre des substances potentiellement très utiles à l'homme.

Y. R.



SCIENCES

En réponse aux critiques de scientifiques américains

Les chercheurs français en génétique moléculaire confirment la qualité des travaux réalisés au Généthon

Les responsables de l'Agence française contre les myopathies (AFM) et du Centre d'études du polymorphisme humain (CEPH) ont répondu, lundi 5 avril à Paris, aux critiques parues récemment dans la revue *Science*, qui tendraient à minimiser l'importance des résultats obtenus fin 1992 par l'équipe du CEPH. Cette initiative illustre à nouveau la farouche compétition franco-américaine qui se joue désormais autour du programme Génome humain.

Dans un long article du 19 mars, *Science*, publication scientifique américaine, conteste la qualité de la méthode de décryptage du génome humain mise au point par les chercheurs français du Centre d'études du polyphormisme humain (CEPH). Cette méthode avait pourtant été saluée, il y a quelques mois, par la communauté scientifique internationale comme susceptible d'accélérer le programme Génome humain, qui prévoit de déchiffrer l'intégralité de notre patrimoine génétique.

De ce gigantesque projet international lancé en 1987 et dont l'achèvement ne surviendra probablement pas avant l'an 2010, les chercheurs distinguent deux approches complémentaires et radicalement différentes. La première, déjà bien avancée, vise à «cartographier» le génome, autrement dit à localiser le plus précisément possible les dizaines de milliers de gènes constitutifs de nos vingt-trois paires de chromosomes (à commencer par les gènes impliqués dans les quelque 3 000 affections héréditaires frappant l'espèce humaine); la seconde, plus futuriste, revient à déterminer la «séquence» en nucléotides (les maillons élémentaires de l'ADN, supports de l'hérédité) de l'ensemble de ces gènes. A plus long terme, le programme Génome humain prévoit même de séquencer l'intégralité de l'ADN porté par les chromosomes humains (dont on ignore presque totalement la fonction), soit 3 milliards de nucléotides.

Si plusieurs gènes ont d'ores et déjà été séquencés en raison de leur intérêt médical (gènes de la myopathie de Duchenne, de la mucoviscidose) ou thérapeutique (interféron, hémoglobine, hormone de croissance), le programme Génome humain dans son ensemble n'en est encore qu'au stade de la cartographie.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche, personne ne prévoyait, il y a un an à peine, que cette «carte physique» de nos chromosomes pourrait être achevée avant la fin du siècle. Jusqu'à la spectaculaire avancée publiée, il y a quelques mois, dans la revue américaine *Cell* (18 septembre 1992) par l'équipe française que dirige Daniel Cohen (CEPH-Généthon) grâce à laquelle il devient soudain envisageable de franchir cette étape dans les deux ans à venir.



«Le génome fut découpé en morceaux d'environ 1 million de nucléotides, qui furent eux-mêmes clonés dans la levure de bière sous forme de chromosomes artificiels. Cinq découpes ont été produites afin que les chromosomes ne soient pas sectionnés au même endroit. Ces cinq découpes ont produit 22 000 fragments dont la position était a priori inconnue», avaient alors annoncé les chercheurs français (*le Monde* du 19 septembre 1992).

Jeu de dominos

La technique bien connue des généticiens consiste ensuite à rechercher les zones d'appariement (autrement dit les similitudes des séquences) que présentent deux à deux ces fragments. Comme au jeu de dominos, les fragments qui se chevauchent s'enchaînent ainsi les uns aux autres jusqu'à reconstituer dans son entier l'ordre chromosomique original. Or, plus les fragments d'ADN obtenus sont longs, plus ils ont de chance de se chevaucher et donc plus la cartographie est rapide.

De là, les remarquables résultats obtenus par les chercheurs du CEPH, aidés par le puissant outil d'analyse que constitue le laboratoire Généthon d'Evry (construit *via* le Téléthon, grâce aux subsides de l'AFM). Ils parvinrent, en effet, à cloner dans des levures des fragments d'ADN six fois plus longs que les plus longs obtenus jusqu'alors. D'où le nom de «mega-YAC» (traduit de l'anglais : méga-chromosome artificiel de levure) donné à ce nouveau vecteur moléculaire.

Les chercheurs du CEPH auraient-ils trop vite crié victoire, en affirmant que leurs résultats permettraient d'obtenir, dans l'année, *«une couverture du génome humain de plus de 97 %»* ? C'est ce qu'affirme la revue *Science*, qui décrit longuement, comme autant de *«cauchemars»*, les problèmes techniques rencontrés par les généticiens américains dans l'utilisation de la banque de méga-YAC fournie par les chercheurs français.

Et ce n'est pas tout. Afin de contrecarrer toute tentative de prise de brevets sur les gènes humains, l'équipe du CEPH avait annoncé, le 28 octobre dernier, qu'elle mettrait immédiatement l'ensemble de ses découvertes à la libre disposition de la communauté scientifique internationale (*le Monde* du 29 octobre 1992). Pour preuve, les chercheurs précisaient alors avoir déposé au Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL) d'Heidelberg (Allemagne), où est gérée la principale base de données européennes sur le génome, une liste comprenant deux mille séquences d'ADN humain. Une information aujourd'hui démentie par *Science*, qui affirme que 50 % à 80 % de ces séquences seraient contaminées par de l'ADN étranger, et n'appartiendraient donc pas à notre patrimoine génétique. *«Dès novembre dernier, j'avais annoncé que certaines de nos séquences d'ADN comportaient de très significatives similitudes avec l'ADN de levure»*, se défend aujourd'hui Charles Auffray, directeur scientifique du programme de séquençage au Généthon. Rappelant que la contamination par de l'ADN étranger constitue l'un des écueils majeurs de la biologie moléculaire, les chercheurs français reconnaissent cependant avoir sous-estimé, dans ce cas précis, l'étendue des dégâts. Ils sont en revanche unanimes à s'insurger contre l'offensive de *Science* sur les méga-YAC, qu'ils jugent *«tendancieuse»*.

«Les problèmes techniques soulevés dans cet article sont de deux ordres, précise Daniel Cohen. *Le premier, connu des généticiens sous le nom de* «télérion», *implique que les méga-YAC ne recouvrent que partiellement certaines régions du génome; le second provient de la très forte capacité que présentent ces vecteurs à s'apparier entre eux, mais ces problèmes sont connus de longue date, et n'empêchent en aucune façon la technique d'accélérer la découverte des gènes responsables des maladies héréditaires.»*

Pour les chercheurs français, la technique des méga-YAC, malgré ses limites, reste actuellement la plus efficace pour cartographier le génome. Une opinion que semblent également partager les ténors américains de la génétique moléculaire, interrogés dans ce même article, dont la plupart se sont depuis lors déclarés *«choqués»* par le traitement donné à leurs propos.

Sous les dehors d'un simple débat scientifique, il semble bien que se jouent, une fois encore, les formidables enjeux économiques du programme Génome humain. En amenant les responsables de la recherche américaine à reconsidérer leur stratégie en matière de cartographie, les indéniables résultats du CEPH n'ont, assurément, pas fait que des heureux outre-Atlantique. Certains pensent même que le Congrès américain, échaudé par le succès des chercheurs français, menacerait de réduire son soutien au projet Génome.

Etablissant une distinction entre *«les méandres de la politique de communication scientifique américaine et ses véritables acteurs»*, Daniel Cohen réaffirme : *«En collaboration avec les équipes américaines, nous devrions être en mesure de présenter une carte globale du génome humain d'ici à fin 1993.»*

CATHERINE VINCENT

DÉFENSE

Dans Brignoles assiégée par la Légion

« C'est encore mieux qu'à la télé ! »

Libérer une ville moyenne de quelques centaines d'occupants indésirables, tel était l'objectif de 1 300 hommes de la 6e division légère blindée (DLB), dont les légionnaires du 2e régiment étranger d'infanterie (REI) engagés le 5 avril dans l'exercice Brignoles 93. Dans quelques semaines, le régiment rejoindra Sarajevo, en Bosnie.

TOULON

de notre correspondant

Ce n'est pas un hasard si Brignoles, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Toulon, a été choisie pour cet exercice de combats de rue représentant le point d'application de quatre mois d'un entraînement intensif. Le lieutenant-colonel Emmanuel de Richoufftz, qui commande l'opération, est né à Brignoles. Il connaît sa ville, qui offre les caractéristiques d'une cité moderne avec une zone industrielle étendue, une approche compliquée dans des terrains cultivés et une vieille ville d'accès difficile.

Avant d'assiéger Brignoles, les hommes du 2e REI, mis en alerte le 29 mars, doivent récupérer un maximum de forces après la longue préparation qui les a menés de Nîmes à ce bivouac, aux portes de la ville : dix heures de marche en transportant mortiers de 81, mitrailleuses de 12,7 et caméras de vision nocturne. Le franchissement du Rhône avec les véhicules de l'avant blindés (VAB) aura été l'occasion de premiers accrochages. Le 4 avril, quelques patrouilles discrètes sont à l'intérieur de la ville. Dans le même temps, sur le marché, des pacifistes font signer une pétition contre cet exercice.

Lundi 5 avril, aux premières heures du jour, l'attaque est lancée, sous l'œil médusé d'un vieil homme subjugué par tant de réalisme : *«Ma parole, on s'y croirait, c'est encore mieux qu'à la télé !» «Il faut maintenir une progression régulière et équilibrée,* commente un officier. *Il y a une poche de résistance à l'est. Il nous faut attendre qu'elle soit résorbée pour poursuivre sur un front régulier et équilibré.»* Dans la rue principale, les persiennes s'ouvrent sur des visages souriants qui, malgré la présence de photographes et de cameramen, se referment quand éclatent de nouveaux coups de feu et explosent des grenades au plâtre.

«C'est une action très classique, mais qui implique un sérieux entraînement et des moyens aussi sophistiqués que ces canons de 20 millimètres ou ces Milan anti-chars», explique fièrement un sous-officier, avant de bondir dans une encoignure de porte. Certains passants hésitent, s'avancent comme pour encourager les militaires, puis s'éclipsent prestement. *«Ça fait tellement vrai»*, explique une ménagère qui se hâte dans une ruelle désertée. En cette fin de journée, les derniers «envahisseurs», retranchés dans le centre éducatif, sont réduits au silence. Brignoles retrouve sa paix.

JOSÉ LENZINI

Ecartant une offre franco-allemande

L'armée de terre des Etats-Unis choisit un hélicoptère américain

De préférence à une proposition franco-allemande du consortium Eurocopter, l'armée de terre des Etats-Unis a choisi d'adopter un hélicoptère conçu par le groupe américain Bell pour l'entraînement de ses équipages. Le marché porte sur cent onze «machines» pour une somme de 85 millions de dollars (l'équivalent de 460 millions de francs). Les Etats-Unis ont prévenu de leur décision, à la fin de la semaine dernière, la filiale American Eurocopter du consortium franco-allemand. Le contrat fait état, d'autre part, d'une option supplémentaire sur cinquante-cinq autres hélicoptères du même type qui seront commandés en 1994 pour quelque 47,2 millions de dollars.

Le choix de l'armée de terre américaine s'est porté sur un hélicoptère dérivé du Bell 206 et baptisé TH-67 Creek. Les premières livraisons devraient commencer en octobre, au profit de l'école d'entraînement de Fort-Rucker, en Alabama, qui recevra ses élèves dans un an. Bell a prévu de construire ses hélicoptères – en trois configurations différentes – dans ses sites de Fort-Worth, aux Etats-Unis, et de Mirabel, au Canada.

Constitué du groupe français Aérospatiale et de la société allemande Messerschmitt-Bolkow-Blohm, Eurocopter proposait le monoturbine Ecureuil AS-350, dénommé Astar aux Etats-Unis, où le consortium possède la filiale American Eurocopter avec son unité de production (450 emplois) à Grand-Prairie (Texas).

Après l'adoption par le service des douanes américaines de sept Ecureuil, le consortium européen espérait défier Bell en emportant le marché de l'armée de terre américaine (*le Monde* du 5 mars) en dépit du fait que le Pentagone est une chasse gardée de Bell. En réalité, le climat en matière de commerce de part et d'autre de l'Atlantique – notamment les discussions sur le GATT, sur l'agriculture et les accusations de Boeing contre les subventions à Airbus – ne plaide pas, en ce moment, en faveur d'une solution européenne d'où qu'elle vienne et à quelque secteur de l'aéronautique qu'elle appartienne.

Avec Henri Wallard comme directeur général

L'Agence des déchets radioactifs sera présidée par Maurice Allègre

MM. Maurice Allègre et Henri Wallard ont été nommés, respectivement, président du conseil d'administration et directeur général de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), par décret en date du 24 mars, paru au *Journal officiel* du 26 mars. Ces nominations interviennent à la suite des décrets des 29 et 30 décembre 1992 qui, conformément à la loi de décembre 1991, détachent l'ANDRA du CEA pour en faire un groupement d'intérêt public (GIP) doté d'un conseil d'administration.

[Né le 16 février 1933 à Antibes (Alpes-Maritimes), ancien élève de Polytechnique, M. Maurice Allègre est ingénieur général des mines. Il a été conseiller technique dans les cabinets de M. Valéry Giscard d'Estaing, aux finances, puis de M. Michel Debré, à l'économie, avant d'occuper diverses fonctions dans l'informatique et l'électronique, notamment comme délégué général à l'informatique, et président de l'Institut national de recherche, d'informatique et d'automatique (INRIA), de 1968 à 1974. Il fut ensuite directeur général adjoint de l'Institut français du pétrole (IFP), avant d'occuper les postes de président de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), et de directeur du développement scientifique et de l'innovation au ministère de la recherche (1982-1984). Il entre ensuite au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) comme directeur général (1984-1988), puis comme président (1988-1992).

Né le 3 septembre 1957 à Senlis (Oise), M. Henri Wallard est ingénieur en chef des mines. Il fut chef de la division environnement à la direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIR) des Pays de la Loire (1983-1986), puis adjoint au chef du Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN), chargé des réacteurs (1986-1989), et enfin responsable de la technologie à la direction générale de l'industrie du ministère de l'industrie (1989-1991). Il était directeur de l'ANDRA depuis le 1er mars 1991].

PARIS

Un rapport de la chambre régionale des comptes

La gestion de la direction des sports dans la capitale est sévèrement critiquée

La gestion des aides que la Ville de Paris accorde aux clubs sportifs professionnels et à certains équipements sportifs de la capitale, comme le Parc des Princes, manque de transparence et de rigueur. Telles sont les critiques formulées par la chambre régionale des comptes à l'encontre de la politique menée depuis dix ans par les services municipaux. Comme la loi en fait désormais obligation, ces observations, contenues dans un rapport détaillé, ont été rendues publiques au cours de la séance qu'a tenue le Conseil de Paris lundi 5 avril.

Les magistrats de la chambre régionale commencent par examiner les procédures par lesquelles la Ville subventionne les grands clubs qui, en 1990, se sont adjugé 67,6 % de la totalité des aides allouées aux associations sportives (92 millions de francs). Tantôt, c'est sans formalité, ce qui libère le club bénéficiaire de toute obligation. Le plus souvent, il y a signature d'une convention, mais celle-ci est *«extrêmement vague et générale»*. L'emploi des fonds n'est pas sérieusement contrôlé, et les associations se dispensent trop souvent de présenter leurs comptes, d'où laxisme et non-transparence.

La chambre cite trois exemples. De 1984 à 1990, les hockeyeurs sur glace du club des Français-Volants ont reçu 24 millions de francs. Ce coup de pouce ne s'est traduit que par un succès éphémère – le club a été champion de France en 1989 – suivi par une dégringolade en troisième division amateurs et une dégradation financière. De leur côté, les basketteurs du Racing ont bénéficié en dix ans de 21 millions de francs, mais dans des conditions que la chambre estime structurellement et financièrement ambiguës.

Quant aux footballeurs du Paris-Saint-Germain, leur cas est encore plus sévèrement jugé. Outre le Parc des Princes, mis à leur disposition à des conditions très avantageuses, la Ville leur a octroyé de 1984 à 1990 plus de 178 millions de francs de subventions. Résultat : loin de s'améliorer, la situation financière s'est dégradée, et le nombre des spectateurs par match a baissé de 20 000 à 14 500. Les magistrats notent qu'en 1990, après avoir rétribué ces joueurs *«par des procédés d'une régularité contestable»*, et après avoir subi un redressement fiscal, le célèbre club était *«au bord de la faillite»*. Loin d'en tirer la leçon, la Ville s'est bornée à augmenter son aide sans exiger ni contrôle plus strict ni assainissement des comptes. La restructuration du PSG n'est intervenue qu'en 1991, et la municipalité a promis de lui verser à nouveau 155 millions de francs. La chambre estime que la Ville ne s'est pas assurée de la *«totale maîtrise de cet engagement financier»*.

Au chapitre des équipements eux-mêmes, les magistrats se sont attachés à analyser le cas de quelques piscines, mais surtout du Parc des Princes, géré depuis vingt ans par deux fédérations : celle de football et celle de rugby. La Ville a reçu à titre de redevance de 8 à 10 millions de francs par an, mais, faute de connaître les recettes réelles, il lui a été impossible, selon la chambre, de savoir si les gestionnaires honoraient vraiment leur contrat. D'ailleurs, les magistrats ont noté des *«erreurs de calcul»* qui, en trois ans, ont soustrait 348 000 francs au budget municipal.

Ils relèvent encore qu'il y a eu confusion d'intérêts entre l'une des sociétés sous-concessionnaires – celle présidée par Michel Jazy – et la société des eaux minérales Perrier. Conclusion : *«La gestion du Parc des Princes a été caractérisée jusqu'en 1990 par une confusion des intervenants rendant les comptes opaques et le contrôle de la Ville extrêmement difficile.»* Examinant la nouvelle convention signée en 1990, la chambre estime que la Ville n'est pas assurée que le concessionnaire tiendra ses engagements et constate que sont maintenus les mêmes intervenants (notamment Michel Jazy) et les mêmes intérêts. *«De ce fait,* avertissent les magistrats, *la transparence financière de la gestion du Parc des Princes pourrait s'en trouver à nouveau altérée.»*

La publication du rapport de la chambre régionale des comptes a suscité de la part de Roger Madec, porte-parole du groupe socialiste au Conseil de Paris, le commentaire suivant : *«Nous sommes atterrés par la légèreté de votre gestion et indignés par les avantages que vous consentez à des groupes privés.»*

MARC AMBROISE-RENDU

CULTURE

CINÉMA

Un seigneur

L'évocation des derniers jours d'un écrivain portugais devient un superbe et troublant poème



Mario Barroso

D.R.

LE JOUR DU DÉSESPOIR
de Manoel de Oliveira

On n'a pas idée d'affubler un film d'un titre aussi sinistre. Sauf si on s'appelle Manoel de Oliveira, vétéran du cinéma mondial, fort peu majestueux roi des images portugaises, et qu'en sa quatre-vingt-cinquième année on a conquis, en même temps qu'une absolue sûreté d'œil et de ton, une souveraine indifférence aux contingences. Celle, entre autres, qui tente de faire de lui un monument embaumé, quand le bonhomme est d'une épatante verdeur, tournant film sur film (dix depuis *le Soulier de satin* en 1985), assouvissant sa curiosité boulimique de peinture, de littérature, de poésie, de théâtre toujours, d'histoire sacrée et profane, et de politique aussi, de philosophie et de burlesque, de *Mon cas* en *Non ou la vaine gloire de commander*, de *Cannibales* en *Divine comédie*.

Aura-t-on idée, en France, de s'intéresser à ce récit des derniers jours d'un écrivain célèbre au Portugal, Camilo Castelo Branco (1825-1890), pas vraiment connu chez nous ? Les amateurs d'Oliveira savent qu'il lui a déjà inspiré deux de ses plus beaux films, *Amour de perdition* et *Francisca*. Les autres, qui associent volontiers le nom de ce cinéaste à des films très longs et tissés de références, risquent de se détourner.

Opération à cœur ouvert

Ils auraient grand tort. Œuvre sèche et simple, qui a la brièveté (1 h 12) et la puissance de l'évidence, *le Jour du désespoir* est peut-être la plus belle réussite de son auteur, et certainement un film splendide.

Le metteur en scène semble d'abord procéder comme un chirurgien qui alignerait calmement, avec savoir-faire et élégance, ses instruments opératoires. Ici, les mots. Là, les objets. Et encore, le diagnostic médical, le descriptif historique, la présentation courtoise et ironique des comédiens qui interpréteront les personnages (Mario Barroso, l'écrivain, Teresa Madruga, la « femme fatale » Ana Placido), l'explication des arrière-plans sentimentaux, des manœuvres politiques, des enjeux sociaux. Jusqu'au moment où il se révèle que c'est leur mise en place même qui constitue l'opération, à cœur ouvert. Le film évoque dès lors un tableau en à-plats, où la profondeur naît de la juxtaposition des surfaces, où l'espace vibre du rapprochement des tonalités.

Si les outils sont différents, l'apparente simplicité du dispositif, son extraordinaire richesse d'émotion et d'intelligence évoquent parfois la *Thérèse* d'Alain Cavalier. Pourtant ce n'est pas ici d'élan vital qu'il s'agit, mais d'un âpre et douteux combat contre la mort. Avec la mort plutôt, dans un étrange système de renversement d'alliances, de complicité et de pugnacité, où les matières et les sons, la lumière et le verbe, l'orgueil et la tendresse sont des armes à double tranchant.

N'avoir rien su, avant, de ce Castelo Branco, vieillard perclus de bobos et d'amertume, frappé par la cécité, cerné d'ambitions rances et des fantômes de ses conquêtes féminines, devient une chance : celle de la découverte d'un continent inconnu, bâti sur un socle de temps d'une densité de granit, où s'ouvre soudain la faille d'une folie, d'une violence comme purifiée, limpide et nécessaire.

Pour magnifier ainsi pareille histoire, qui aurait aisément pu devenir anecdotique ou sordide, il fallait plus que de l'habileté et de l'esthétique : quelque chose comme un sens de l'honneur du cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

ARTS

Le post-pérestroïkisme existe-t-il ?

Rétrospective des avant-gardes russes les plus récentes

COLLECTION RINACO
à la Caisse des dépôts et consignations

Il n'y a pas si longtemps, en Russie, les artistes contemporains menaient une vie exaltante : ils travaillaient dans des lieux désaffectés, exposaient dans des chambres minuscules des œuvres qui attiraient un large public pendant dix minutes, le temps pour la milice d'intervenir, et vivaient d'expédients. Vinrent les événements que l'on sait, pour eux aussi chargés d'espoir : ils allaient pouvoir montrer enfin un travail écrasé par des décennies d'art officiel, et réintégrer le concert de la culture internationale.

Las, les premiers collectionneurs venus d'Occident furent pris d'une toquade, plus spéculative qu'esthétique, pour les pires croûtes produites durant l'ancien régime. Le réalisme socialiste dégageait un exotisme de pacotille, mais puissant, auquel peu surent résister. Pour nos avant-gardes locales, la situation empirait, et les administrateurs culturels de la Russie nouvelle avaient beau jeu d'opposer à leurs demandes celles d'un marché international saisi d'une douteuse nostalgie pour les images du stalinisme.

Le grand capitalisme vint, qui signifia leur survie : pas d'Amérique, mais de Moscou même, où une société d'investissements nouvellement créée, Rinaco, décidait de constituer une collection d'entreprise centrée précisément sur cette génération apparue à la fin des années 80, autour des ateliers de la rue Fourmanny. Les voici aujourd'hui montrés à Paris, à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations, qui doit en échange expédier temporairement à Moscou ses propres collections. Heureuse idée qui permet au public parisien de découvrir des artistes aux antipodes de ce qui a été montré en France ces derniers mois. Certes, on y trouvera quelques redites, versions slaves de courants connus sous nos climats. Mais certaines des œuvres exposées sont réellement surprenantes, et originales, spécialement lorsqu'elles s'appuient sur une tradition russe : ainsi la caustique *Grille de fenêtre*, de Sergueï Volkov, qui détourne un objet connu de tous les Moscovites, ou l'œuf géographique de Maria Ovtchinikova, digne héritière de Fabergé. Remarquables également, le *Pavillon rouge* de Constantin Zvezdotchetov et son téléphone qui égrène, à intervalles réguliers une phrase signalant que *« ce n'est pas encore la fin »*, ou les arbres à livres de Nikolaï Ovtchinikov qui entretiennent un choc permanent entre culture et nature.

On signalera également les malicieuses cages à oiseaux d'Igor Tchatskine, qui forment en caractères cyrilliques les lettres du mot *sobaki* (« chiens »), terme qu'il arrive aux Russes de prononcer aussi lorsqu'ils marchent par inadvertance dans une déjection abandonnée sur le trottoir. Manière aimable de se moquer des regards occidentaux habitués à se *« glisser bêtement à la surface des choses »*, comme l'explique Andreï Kovalev, l'auteur de plusieurs textes remarquables dans le catalogue de l'exposition. Lors de notre visite, les perruches s'étaient évadées, et voletaient de-ci, de-là, dans les salles : sans doute une façon personnelle de témoigner qu'à l'Est quelque chose s'est, on l'espère, définitivement brisé.

HARRY BELLET

▶ Collection d'art contemporain Rinaco Moscou, Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 24 avril.

La sculpture ascensionnelle

Retour à Paris d'un artiste volatil

DANIEL GRAFFIN
A. B. Galeries

Commençons par une mauvaise nouvelle : à l'exception notable d'une épatante et bruyante sculpture motorisée au sous-sol, rien ne bouge dans l'espace clos de la galerie. Bien dommage, croit-on, pour des œuvres supposées s'animer à la moindre brise : les sculptures de Daniel Graffin sont, pour la plupart, mobiles, merveilleux cerfs-volants pourvus d'ailes de géant qui les empêcheraient de décoller. Moitié toile, moitié acier, elles sont en fait plus proches des manches à air, ces outils qui, en indiquant la direction du vent, permettent de choisir l'axe d'un envol.

Le sien d'abord, et pour des horizons lointains : nul n'étant prophète en son pays, Graffin, natif de Romilly-sur-Seine, s'est expatrié de bonne heure. Il a installé ses étranges structures aux quatre coins du globe, du Middle-West à Singapour en passant par l'Arabie saoudite. En retour, il s'est imprégné des cultures du monde, d'un esprit plus que d'une technique, à mi-chemin entre l'idéal bénédictin, l'antique sagesse des nomades et un bouddhisme zen pour une fois bien compris, préférant accentuer les contraintes de ses matériaux plutôt que les contrarier.

Corollaire, il s'est fait discret dans l'Hexagone. Les occasions de le rencontrer à Paris sont rares, et bien peu nombreux ceux qui le virent à Méru en 1990, à Aix-en-Provence trois ans plus tôt, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris en 1983. L'Association française d'action artistique est allé le chercher dans sa retraite pour organiser cette exposition et lui consacrer un bel ouvrage, coédité par la revue *Ninety*, qui est à lui seul une invitation au voyage.

Dans la galerie, les sculptures sont toujours calmes, immobiles. Rien de grave : Graffin et ses œuvres sont animés moins par le vent que par ce que l'Extrême-Orient nomme le souffle, une énergie intérieure, et vitale.

H. B.

▶ Daniel Graffin, sculptures. A. B. Galeries, 24, rue Keller, 75011 Paris. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril. Catalogue 130 pages, 280 F.

La mort d'Alexandre Mnouchkine

Archétype du grand producteur de cinéma français, Alexandre Mnouchkine, est mort le 3 avril d'une rupture d'anévrisme. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né à Saint-Pétersbourg, immigré en France après la révolution russe, il avait débuté dans le cinéma en 1927 (auprès de René Clair), et comme producteur en 1932, après avoir été naturalisé français en 1930. En 1945, il fondait les Films Ariane (d'après le prénom de sa fille, la future directrice du Théâtre du Soleil) en compagnie de Georges Dancigers et Francis Cosne.

Il produira Decoin (*Non coupable*, 1947) et Cocteau (*l'Aigle à deux têtes*, 1948 ; *les Parents terribles*, 1949) avant de devenir, dans les années 50, un spécialiste du grand cinéma de distraction (*Fanfan la tulipe*, 1952 ; *Lucrèce Borgia*, 1953 ; *le Retour de Don Camillo*, 1953 ; *Till l'espiègle*, 1956 ; *Babette s'en va-t-en guerre*, 1959).

Les années 60 marquent le début de sa durable alliance avec Philippe de Broca (dont *Cartouche*, 1961 ; *l'Homme de Rio*, 1963 ; *les Tribulations d'un chinois en Chine*, 1967 ; *On a volé la cuisse de Jupiter*, 1979...). Il produit ou coproduit également Lautner (*le Professionnel*, 1981), Deray (*le Marginal*, 1983), Arcady (*Hold-up*, 1985), soit, aussi, une longue fidélité à Jean-Paul Belmondo, alors figure numéro un du cinéma populaire.

Mais on trouve également Alexandre Mnouchkine, qui n'a jamais renoncé à dépasser le clivage entre cinéma commercial et cinéma d'auteur, aux côtés de Lelouch (*Vivre pour vivre*, 1967 ; *la Vie, l'amour, la mort*, 1968 ; *Un homme qui me plaît*, 1969), de Cavalier (*Mise à sac*, 1967 ; *la Chamade*, 1968), de Resnais (*Stavisky*, 1974), de Michel Cournot (*les Gauloises bleues*, 1968), de Bertrand Blier (*Préparez vos mouchoirs*, 1978).

S'il avait abandonné la direction des Films Ariane, Alexandre Mnouchkine était resté producteur, participant notamment aux aventures du *Nom de la rose* (1986) et de *la Révolution française* (1989). Devenu en 1989 président de l'Académie des arts et techniques du cinéma, qui décerne les césars, il incarnait aux yeux de la profession du cinéma cette figure-type du producteur dont beaucoup déploraient qu'il n'ait pas trouvé d'héritier.

J.-M. F.

□ ***Un faux mouvement* primé au Festival de Cognac.** – *Un faux mouvement* (*One False Move*), du jeune cinéaste américain Carl Franklin, a obtenu, dimanche 4 avril, le Grand Prix du 11e Festival du film policier de Cognac ainsi que le Prix de la critique. Présidé par Arthur Penn, le jury comprenait notamment les cinéastes Stephen Frears et Alexandre Arcady, les acteurs Donald Pleasance, Vittorio Mezzogiorno et Stacy Keach. Le Prix spécial du jury ainsi que le Prix du public ont été décernés à *Jennifer Hult*, de Bruce Robinson. Une mention spéciale distingue la comédie italienne *Nerò*, de Giancarlo Soldi. Le Grand Prix Cognac 93 du téléfilm polar a été attribué à *Pris au piège*, de Michel Favart, par un jury présidé par Nina Companez.

DANSE

Le bal des fantômes

Paris découvre enfin le talent original de Maryse Delente

GISELLE OU LE MENSONGE ROMANTIQUE

Ne jamais désespérer. A peine avait-on déploré la morosité chorégraphique du mois de mars (*le Monde* daté 4-5 avril) qu'avril débute en force et en beauté avec *Giselle ou le mensonge romantique*, de Maryse Delente. Créé en février 1992 à Vaulx-en-Velin (dans la banlieue lyonnaise), où résident Delente et sa compagnie, ce captivant spectacle a déjà été donné, surtout en région Rhône-Alpes, une quarantaine de fois. Il est stupéfiant qu'aucun programmateur parisien n'ait cru bon de l'inviter – jusqu'à cette représentation hélas unique, dimanche dernier, au studio Berthelot de Montreuil, qu'on félicitera de son discernement. Il est vrai que l'originalité de Delente la situe hors des normes édictées, depuis douze ans, par les ayatollahs de la danse contemporaine française, qui intimident encore certaines chapelles parisiennes.

De la *Giselle* originale (1841), Maryse Delente n'a gardé que le mythe des willis, ces fantômes des jeunes filles mortes avant le jour de leurs noces dont parle Heinrich Heine : *« Ces pauvres créatures ne peuvent dormir en paix. Dans leur cœur mort, dans leurs pieds sans vie, demeure l'amour de la danse qu'elles n'ont pu satisfaire pendant leur existence et, à minuit, elles sortent de leur tombe et vont en bandes le long des chemins... »* Métaphore de la frustration sexuelle, cette « dansomanie » opiniâtre permet à la chorégraphe d'exprimer, de façon beaucoup plus charnelle et violente que la version originale, la force du désir amoureux qui tourmente ces fiancées mortes. Six danseuses ici les incarnent, admirables d'engagement et de passion autant que de virtuosité technique : Hélène Courvoisier, Fiona Danckweets, Julie Guibert, Chrystel Guillebeaud, Hélène Khayadjanian et Sandrine Laval. Mêlant avec le plus grand naturel un vocabulaire d'aujourd'hui à l'héritage classique, comme à celui de Martha Graham et de José Limon, le langage de Maryse Delente est dévoreur d'espace, tantôt lyrique jusqu'au vertige, tantôt distancié par l'humour. Car les fantômes ont leurs accès de gaieté... On n'oubliera pas des images saisissantes comme l'entrée des willis en crabe, jambes écartées sur des tabourets que dissimulent leurs amples robes de mariées, ou ces corps qui surgissent du néant pour rouler, les uns après les autres, sur un catafalque de tulle blanc.

Pourquoi Patrick Dupond n'inviterait-il pas cette *Giselle* au palais Garnier, en juin prochain, où seront données en alternance la *Giselle* historique et la « relecture », dérageante et déjà célèbre, de Mats Ek ? Cette troisième larronne n'y ferait pas pâle figure.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Au Théâtre municipal de Villefranche-sur-Saône (Rhône), le 8 avril à 20 h 30. Tél : 74-65-15-40. 115 F. A Échirolles (Isère), au Théâtre La Rampe, le 20 avril à 20 h 30. Tél. : 76-40-05-05. 120 F.

CULTURE

THÉATRE

La septième Nuit des Molières

Edwige Feuillère et Laurent Terzieff célébrés

La septième Nuit des Molières a eu lieu le lundi 5 avril au Théâtre du Châtelet, à Paris, et a été retransmise en direct sur France 2 *(lire page 25 la chronique de Daniel Schneidermann).* Présidée par Michel Serrault, elle a été l'occasion d'un hommage à la comédienne Edwige Feuillère, à l'auteur René de Obaldia, au metteur en scène, et «pionnier» de la décentralisation Jean Dasté et au producteur Lars Schmidt.

Déjà couronné en 1988 pour *Ce que voit Fox,* Laurent Terzieff a reçu le Molière de la mise en scène pour *Temps contre temps* (de Ronald Harwood), également meilleur spectacle privé au Théâtre La Bruyère. Laurent Terzieff a plaidé, d'une voix puissante, en faveur de *«l'acteur de théâtre, artisan incarné de l'alchimie»,* contre *«une époque informatisée»* dans laquelle *«le théâtre est une des dernières expériences qui soient données à l'homme de vivre collectivement».*

LE PALMARÈS

Spectacle subventionné : *La Serva amorosa,* de Goldoni, mise en scène de Jacques Lassalle (Comédie-Française). **Spectacle privé :** *Temps contre temps,* de Ronald Harwood, mise en scène de Laurent Terzieff (Théâtre La Bruyère). **Spectacle de la décentralisation :** *Edwige Feuillère en scène,* mise en scène de Jean-Luc Tardieu (Maison de la culture de Loire-Atlantique, à Nantes). **Spectacle comique :** *les Pieds dans l'eau,* de (et) mis en scène par Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. **Spectacle musical :** *Mortadela,* de (et) mis en scène par Alfredo Arias. **Comédienne :** Edwige Feuillère dans *Edwige Feuillère en scène.* **Comédien :** Michel Aumont dans *Macbett,* d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jorge Lavelli. **Comédienne dans un second rôle :** Françoise Bertin dans *Temps contre temps.* **Comédien dans un second rôle :** Jean-Pierre Sentier dans *l'Eglise,* de Céline, mise en scène de Jean-Louis Martinelli. **Révélation théâtrale :** Emmanuelle Laborit pour *les Enfants du silence,* de Mark Medoff, mise en scène de Jean Dalric et Jacques Collard. **Metteur en scène :** Laurent Terzieff pour *Temps contre temps.* **Auteur :** René de Obaldia pour *Monsieur Klebs et Rozalie.* **Décorateur et créateur de costumes :** Nicky Rieti et Nicole Galerne pour *Légendes de la forêt viennoise,* d'Odön von Horvatt, mise en scène d'André Engel. **One-man-show :** Rufus pour *Qui vous savez.* **Adaptation d'une pièce étrangère :** Jean Dalric et Jacques Collard pour *les Enfants du silence.*

La mort de Robert Gilbert codirecteur du TNP de Villeurbanne

Codirecteur du TNP, compagnon de Roger Planchon, Robert Gilbert est mort à Lyon le 1er avril. Il était âgé de soixante-deux ans.

Robert Gilbert, dont le corps a été incinéré, est parti sans témoin, selon ses dernières volontés. A coup sûr, il était le personnage le plus secret du Théâtre national populaire de Villeurbanne, qu'il dirigeait avec Roger Planchon et Georges Lavaudant. Tout au long de sa carrière, il s'était appliqué à se rendre invisible. A peine l'apercevait-on, élégant et lointain, dans une première. Bien peu pouvaient se vanter de le connaître vraiment, tant il mettait d'humour à ne tenir, en dehors des discussions d'affaires, que des propos courtoisement stéréotypés. Son sourire même était infranchissable.

Homme de l'ombre, il tenait la bourse et donc une grande partie du pouvoir. Né à Lyon, ami de lycée de Claude Lochy, il avait rencontré par lui Roger Planchon qui, avec eux et Alain Mottet, Isabelle Sadoyan, Georges Barrier puis Jean Bouise, allait fonder le petit Théâtre de la Comédie, en 1952, dans une cave lyonnaise de la rue des Marronniers aménagée de leurs mains. Là, Roger Gilbert apprit à gérer l'impécuniosité, soit l'art de faire courir les traites, de s'évanouir dans l'air à l'arrivée des créanciers ou de les tenir en haleine, et de susciter les largesses d'amis du théâtre qui s'enthousiasmaient pour l'aventure. A part un intermède de service militaire, qu'il effectua au chiffre, Robert Gilbert n'a pas cessé de porter la responsabilité financière du théâtre de Villeurbanne, Théâtre de la Cité d'abord puis Théâtre national populaire. Il y pratiqua brillamment l'éloquence des comptes de gestion. La virtuosité intellectuelle dont il faisait preuve en maniant les budgets fascinait les spécialistes administratifs qui veillaient au bon usage des subventions publiques. Passionné de cinéma, comme Roger Planchon, il créa le réseau des salles du Cinéma national populaire dans lequel fut incluse l'ancienne petite salle du Théâtre de la Comédie, dont il était le propriétaire. Grâce à lui, à sa compétence exceptionnelle, Roger Planchon a pu conduire, sans autre souci qu'artistique et quelle qu'ait été la situation du théâtre, sa recherche créatrice. Il a fallu pour cela une complicité profonde entre eux. Ceux qui se souviennent des débuts de l'histoire, quand Robert Gilbert jouait, avec un comique froid très personnel, le rôle de Malvolio dans *la Nuit des rois,* ne peuvent s'empêcher de penser qu'il avait volontairement étouffé en lui une vocation de comédien pour assurer l'emploi moins éclatant de grand trésorier, sans lequel l'entreprise théâtrale ne peut avoir de durée.

JEAN-JACQUES LERRANT

MUSIQUES

Rock français salsa japonaise

Suite de la première page

Il en aura bien sûr retenu le thème, *The Swinging Star,* une chanson faite à façon par les trois musiciens du groupe Dreams Come True. Aussi, sous ce traitement de choc, dit au Japon du *tie-up* (l'affaire «ficelée, en boucle»), les ventes de l'album ont-elles atteint, selon la revue musicale *Oricon,* les trois millions d'exemplaires en quatre mois. Au même score, il faut noter *Our Failure,* un générique de Fuji TV, reprise d'un tube vieux de dix ans, qui a tenu la première place des *charts* pendant de longs mois en 1992. La pochette de l'album affiche le portrait dessiné d'une adolescente romantique. En réalité, Doji Morita, la chanteuse, est aujourd'hui une mère de famille installée. Mais qui s'en souvient ?

Des centaines de groupes de gamins au joli minois et de fausses nymphettes (les *aïdolu,* âge moyen : quatorze ans) finissent de dissoudre le paysage du rock et de la chanson japonais dans une soupe sans saveur. Au bout des ambitions affichées : le tube. Même s'il faut pour cela d'abord vendre du chocolat ou des pâtes. Superficiel et léger, le consommateur adolescent s'y retrouve. Pour les autres générations, il y a l'*enka,* qu'une grande majorité de Japonais écoutent depuis toujours. Cet espèce de fado nostalgique et lacrymal fait toujours les belles soirées des *karaoke parties* (ou l'art de chanter en play-back) après avoir été le genre populaire par excellence. Aujourd'hui, les jeunes générations n'y voient plus que le reflet d'un Japon dépassé, imbibé de saké ou de whiskies noyés à l'eau, ingurgités le soir à la sortie des bureaux pendant que madame attend à la maison. Mais l'*enka* a su fabriquer de grandes voix, des personnalités telles que Hibari Misora, la Piaf japonaise, morte en 1989 à l'âge de cinquante-deux ans.

Ici, Piaf est encore une référence. Le Japon a aimé la chanson française. Il existe encore des boîtes où se fredonnent *la Mer* ou *les Feuilles mortes,* en japonais. Mais le goût pour Gréco allait de pair avec celui pour Sartre, Camus ou Boris Vian. Mais depuis vingt ans, le pays *«de la culture et de l'intellect»* (la France) ne comble plus les Japonais. Aussi quand on évoque à Paris le succès d'un chanteur français convient-il de le relativiser. L'ultime Française parvenue en tête des hit-parades japonais fut Françoise Hardy, il y a une vingtaine d'années, avec une composition de Michel Berger, *Message personnel.* Elle a été suivie d'une multitude de talents, méconnus dans l'Hexagone. La dernière en date est Clémentine, avec ses *Vacances à Tokyo.*

Le festival Halou (le printemps), commandité en 1990 par le ministère de la culture français, essaie de relancer la machine. Il est aujourd'hui cogéré par l'équipe du Festival Musiques métisses d'Angoulême et la société de production japonaise Conversation. Halou bénéficie de l'appui de sponsors japonais (essentiellement le groupe Parco, mais aussi la radio TBS et Toyota), des sociétés civiles d'artistes françaises (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM), du Fonds de soutien des variétés et du ministère de la culture. Il permet aux artistes français de se produire au Japon (ainsi la Mano Negra, Arthur H, l'Affaire Louis Trio les années précédentes), mais aussi de dresser le bilan annuel des relations musicales franco-japonaises.

Haut lieu des festivités, le club Quattro, qui coiffe les quatre étages du disquaire Wave dans une rue piétonnière de Shibuya, où quatre à cinq cents personnes peuvent consommer de la bière et des cocktails après avoir acquitté un droit d'entrée (environ 200 francs pour un concert). L'endroit est propice aux ballons d'essai. A l'affiche de l'édition 1993, M. C. Solaar, Malka Family, Etienne Daho, Ray Lema, en tournée avec les Voix bulgares. Pour les organisateurs français, il s'agit bien de montrer aux Japonais que la France d'aujourd'hui est multiraciale. Et qu'elle a gagné au change.

Collage et photocopie

Le public, passionné et volontiers chahuteur, du club Quattro l'a d'ailleurs entendu de cette oreille lors des concerts de cette fin de mois de mars. Il réserva un triomphe, mérité, au Zaïrois Ray Lema, plébiscita M. C. Solaar et compara la famille Malka aux meilleurs des leurs, aux Thrills, par exemple, qui pratiquent l'art du collage musical (un peu de funk, un peu de salsa, un peu de jazz, un peu de hard...) avec un certain aplomb. Les Japonais apprécient la danse, le rythme, et surtout les voix «typées», qui font cruellement défaut au rock local.

Côté japonais, Conversation, le maître d'ouvrage à Tokyo, avait choisi un échantillon de groupes dont le souci premier n'est plus – même s'il est toujours présent, les albums en témoignent – l'obsession de la vente. Chica Boom, neuf filles et trois garçons, joue de la salsa, de la pure salsa comme son homologue l'Orquesta de la luz. Après les collages, la photocopie ? Continuité, explique la leader de Chica Boom : *«Au sortir de la guerre, le Japon voulait oublier son histoire. Il était parcouru de sentiments anti-américains. Il s'est tourné vers la France, mais aussi vers tous les pays latins. Jouer de la salsa maintenant, c'est prolonger ce mouvement.»*

Tandis que «Dragon rouge», le patron du groupe Shang Shang Typhoon, qui sera avec Chica Boom à Angoulême en mai, accorde sa guitare comme un shamisen (à trois cordes), le musicien et producteur Kentaro Takahashi tente des incursions dans des domaines inexplorés du *minyo* (chanson folklorique) japonais, de l'*ondo* (vite qualifié de rap japonais, car le mot signifie à peu près «dire sur...») au *chindon* (les musiques et fanfares de rue). Mais si la *dance music* internationale, le reggae de Kingstown, le *grunge* de Seattle, la salsa ou le rap de New-York n'ont plus aucun secret pour les jeunes musiciens, la réappropriation de la culture japonaise n'est pas facile : *«Je suis né avec une guitare électrique dans la tête,* constate Kentaro Takahashi. *On a voulu à tout prix que ce pays soit moderne. Que faire maintenant ?»*

VÉRONIQUE MORTAIGNE







AGENDA

CINÉMA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

CAVALE SANS ISSUE. v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

COUP DE JEUNE. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

CUISINE ET DÉPENDANCES. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DERNIÈRE LIMITE. (**) v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

FOREVER YOUNG. v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LE JOUR DU DÉSESPOIR. v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

KRAPATCHOUK. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Séance spéciale jeune public : Nous... les gosses (1941), de Louis Daquin, 14 h 30 ; Hommage à Frank Borzage : Secrets (1923-1924), de Frank Borzage, 19 h ; Giboulées conjugales (1925), de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : le Diable souffle (1974), de Edmond T. Gréville, 19 h ; la Pluie (1929, v.o.), de Joris Ivens, l'Eau était si claire (1972, v.o. s.t.f.), de Y. Takabayashi, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Les Cinémas du Canada : Life Classes (1986, v.o. s.t.f.), de William D. MacGillivray, Entre deux sœurs (1990, v.o. s.t.f.), de Caroline Leaf, 14 h 30 ; No Apologies (1990, v.o. s.t.f.), de Ken Pittman, 17 h 30 ; O Canada... Du Pacifique à l'Atlantique (1979, v.o. s.t.f.), de Michael Mills, Welcome to Canada (1988, v.o. s.t.f.), de John N. Smith, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

Ritratti di Roma : Ce que nous étions : les Fleuristes (1950) de Francesco Maselli, Dommage que tu sois une canaille (1954) d'Alessandro Blasetti, 16 h ; Carte blanche à Massimiliono Fuksas : la Terre vue de la Lune (1966) de Pier Paolo Pasolini, Je la connaissais bien (1965) d'Antonio Pietrangeli, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER , v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ACCOMPAGNATRICE) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AGAGUK , v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

AGANTUK LE VISITEUR , v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ALPHA BRAVO , v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

LES AMIES DE COEUR , v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ANTONIA & JANE , v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM , v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).

ATTACHE-MOI! , v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AVRIL ENCHANTÉ , v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

BAD LIEUTENANT (**) , v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BASIC-INSTINCT (**) , v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES , v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BODY (**) , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

BODYGUARD , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*)) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CERCLE DE FEU) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ , v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES COMMITMENTS , v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA CRISE) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

DELICATESSEN) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES HOMMES D'HONNEUR , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

DRACULA (*) , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DROLES D'OISEAUX!) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

EPOUSES ET CONCUBINES , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE , v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FATALE , v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FORTRESS (*) , v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

HENRY V , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI , v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS N° 3 , v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

HOFFA , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

HORS SAISON) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HYÈNES , v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IMPITOYABLE , v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE JEUNE WERTHER) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L 627) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LIGHT SLEEPER (**) , v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LIOUBOV , v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LOIN DE BERLIN , v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LUNE DE MIEL A LAS VEGAS , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

LUNES DE FIEL (*) , v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MALCOLM X , v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION , v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARIS ET FEMMES , v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MENSONGE) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*)) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

L'IL DE VICHY) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ORLANDO , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE PAYS DES SOURDS) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PETER'S FRIENDS , v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE PETIT PRINCE A DIT) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA PETITE APOCALYPSE) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES PETITS CHAMPIONS , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

PIÈGE EN HAUTE MER , v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PROSPERO'S BOOKS , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE , v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

RESERVOIR DOGS (**) , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END , v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SAMBA TRAORÉ , v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SANTA SANGRE (**) , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SÉVILLANE) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) , v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SIMPLE MEN , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

SISTER ACT , v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SOUPER) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TALONS AIGUILLES , v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TANGO) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE TEMPS D'UN WEEK-END , v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

THE CRYING GAME (*) , v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM ET JERRY, LE FILM , v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UN COEUR EN HIVER) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN LIEU DANS LE MONDE , v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE SACRÉE CHABINE , v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA , v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO , v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 14 h, sam., mer. 16 h 30, lun. 15 h.

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA , v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 13 h 30, 15 h, lun., mar. 13 h 30, 15 h, 16 h 30 Gr. : 20 F. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun. 15 h, sam. 16 h 30, mar. 13 h 30.

BEETHOVEN , v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 13 h 30, sam. 17 h.

BRAZIL , v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h, ven. 13 h 45.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES , v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LA CITÉ DE LA JOIE , v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, ven. 20 h.

DANS LES TÉNÈBRES , v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., ven. 16 h, sam. 18 h, lun. 14 h, mar. 20 h.

DIÊN BIÊN PHU) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

FANFAN LA TULIPE) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h film 5 mn après.

FLESH (**) , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

GOTHIC (*) , v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h 50, ven. 16 h, sam. 21 h 15, lun. 14 h 10.

LA GUERRE DES BOUTONS) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun., mar. 17 h.

HOOK , v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) film mer., sam., dim. à 13 h 30.

MADAME BOVARY) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

LA MORT EN CE JARDIN) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., lun. 14 h, 19 h, jeu., mar. 16 h 30, 21 h 30, sam. 14 h, 21 h 30.

ORPHÉE) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 12 h T.U. : mer., lun. .

PICKPOCKET) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

PINK FLOYD THE WALL , v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., mar. 21 h 30, dim. 16 h 30, lun. 18 h.

POISON , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

QUERELLE (**) , v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 10.

QUOI DE NEUF PUSSYCAT? , v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 18 h 15.

LA RÈGLE DU JEU) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 15 h 30, sam., dim. 13 h 50.

SABINE) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., mar. 12 h 10.

LE SACRIFICE , v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 20.

SARAFINA! , v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 30, ven. 16 h, sam. 20 h 05, dim. 17 h 40, lun. 22 h 05.

SAUVE QUI PEUT (**)) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

LA STRADA , v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 45.

LE TEMPS DES GITANS , v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., lun. 16 h 30, 21 h 30, jeu., mar. 14 h, 19 h, sam. 19 h.

THE LAST OF ENGLAND , v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 30, ven. 23 h, dim. 16 h.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 16 h 45.

37°2 LE MATIN (*)) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (version courte) mer. 14 h.

UN CADAVRE AU DESSERT , v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 18 h 15.

VENT D'EST) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 30, dim. 14 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER , v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 13 h 30.

WOMEN IN LOVE , v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 19 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h 10, dim. 20 h, lun. 12 h.

ZABRISKIE POINT , v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, sam. 15 h 40.

LE ZÈBRE) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 18 h 45.

LES GRANDES REPRISES

A BOUT DE SOUFFLE) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LA BELLE ET LA BÊTE) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

CARAVAGGIO , v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

EDOUARD II , v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

EUROPE 51 , v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES , v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE LIVRE DE LA JUNGLE , v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LE MÉPRIS) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

OLIVER TWIST , v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ORANGE MÉCANIQUE (**) , v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ROOM SERVICE , v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA SENTINELLE) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SPORT FAVORI DE L'HOMME , v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

LA VOIE LACTÉE) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 7 AVRIL

« L'art du meuble dans les musées parisiens : les grands ensembles du style Art déco au musée des Arts décoratifs », (limité à 25 personnes), 14 h 30, 107, rue de Rivoli, dans le hall (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier, où se réalise la mode féminine, exotisme et dépaysement assurés », (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris Autrefois).

« Hôtels et maisons d'artistes de la plaine Monceau », 14 h 30, sortie métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« La sculpture du douzième au dix-neuvième siècle à la cathédrale Notre-Dame de Paris », 14 h 30, devant la façade, portail central (Approche de l'art).

« Le cabinet secret de Louis XIV et les folles commandes de Marie-Antoinette aux artistes du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« L'Asie pas à pas : Vietnam pays des Chams, pays des Khin », 14 h 30, au musée Guimet (Le cavalier bleu).

« Regard historique sur la place de la Concorde », 14 h 30, métro Concorde, angle Rivoli-Concorde (Sauvegarde du Paris historique).

« A la découverte de la Chine à Paris, dans le triangle d'or des Olympiades », 15 heures, métro Maison-Blanche, sortie avenue d'Italie en face du numéro 131 (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Future bibliothèque de France, cité de chantier, 139, quai de la gare, 18 h 30 : « L'esprit des bibliothèques : bibliothèques encyclopédiques », par G. Benrekassa (Association des amis de la Bibliothèque de France).

IESA, 11, rue de l'Ecole-de-Médecine, 18 h 15 : « Gutenberg : mythes et réalités », par G. Bechtel (Sauver les documents en péril des bibliothèques françaises).

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15, « Transition démographique et tiers-monde », par F. Gendreau (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).

ÉCONOMIE

Chaluts et charrues

Arrivant au pouvoir en 1981, la gauche avait créé un ministère de la mer à part entière, et, selon le titre d'un ouvrage collectif, fait fleurir un slogan célèbre : « La mer retrouvée ». Pour cause de resserrement ministériel, le gouvernement Balladur le supprime en le faisant éclater entre l'agriculture et les transports. Et voilà que, dans l'ex-majorité et sur le littoral, beaucoup redoutent déjà qu'il faille un jour écrire l'épitaphe : « La mer naufragée ».

C'est pour conjurer ces craintes et en raison de l'urgence que le chef du gouvernement prend, incontinent, une décision de nature à frapper l'opinion. Il devait recevoir, ce mardi 6 avril, les organisations professionnelles de la « filière pêche » immédiatement après les syndicats agricoles. Terre et mer, blé et merlans, charrues et chaluts rencontrent des difficultés de même nature : trop de liberté pour les négociants et les transformateurs par rapport aux producteurs et pas assez de protections communautaires. Ce laisser-aller généralisé qui fait tort aux institutions européennes ne met pas à mal les seuls pêcheurs français : en Espagne, Pologne, Ecosse ou Danemark, grèves et blocages des ports se succèdent pour réclamer des contrôles commerciaux, sanitaires et tarifaires énergiques aux frontières.

Habituellement, tout nouveau chef de gouvernement commence son parcours par des entrevues avec les « notables » syndicaux, qu'ils soient de la CGT ou du CNPF. Edouard Balladur innove, sur le chapitre social aussi, en recevant d'abord les représentants des secteurs les plus exposés. Tant pis si on l'accuse de privilégier l'approche catégorielle.

Dans la pêche comme dans l'agriculture (regroupées selon les vœux de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles elle-même) le mal, c'est les « autres » : Russes qui exportent du poisson à bas prix vers le marché (solvable et voisin) de la CEE, Argentins qui nous vendent des pommes et des anchois, Marocains qui signent avec les importateurs européens des contrats pour leurs sardines et leurs tomates.

Faut-il s'en offusquer ? Comment aider ces pays à redresser leur économie et à gagner des devises si les Etats industrialisés ne leur achètent pas leurs produits ? L'hypocrisie politique consiste aussi à proclamer l'urgente nécessité d'épauler le tiers-monde et l'Est et... à leur fermer les frontières. Agriculture et pêche concernent au premier chef, aussi, les diplomates.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La « guerre du poisson » et ses répercussions

Pêcheurs normands et anglo-normands recherchent l'apaisement

CHERBOURG

de notre correspondant

Accusé d'avoir pêché à l'intérieur des eaux territoriales britanniques et tenté de se soustraire à l'ordre qui lui était intimé de gagner le port de Guernesey, Michel Mesnage, patron de *la Calypso*, encourt deux amendes d'un montant maximal de 50 000 livres (410 000 francs) et de 5 000 livres (41 000 francs), a annoncé le procureur de Sa Majesté, lundi 5 avril, à l'ouverture d'un procès qui pourrait prendre plusieurs jours en raison des contestations présentées par la défense.

Celle-ci a demandé communication du livre de bord du garde-pêche pour permettre de préciser la position exacte du bateau français dont le patron affirme être resté en dehors de la limite des 6 milles marins. Arraisonné une première fois, il avait refusé de se rendre à Saint Peter, puis, de retour à Cherbourg, son équipage avait brûlé le pavillon d'une vedette de la Royal Navy. C'est en retournant sur ces lieux de pêche qu'il s'est fait prendre.

Son message d'excuses au chef d'état-major de la Royal Navy incitera-t-il à la clémence les magistrats de Guernesey ? Plus que ce geste flattant l'amour-propre d'une opinion britannique émue par le feu mis à l'Union Jack, c'est l'amicale compréhension de ses collègues anglo-normands qui peut contribuer à adoucir la sanction encourue par Michel Mesnage.

Les pêcheurs des îles, qui écoulent une grande partie de leurs prises sur le marché français, ont tout intérêt à ménager leurs collègues du continent depuis que *ceux-ci ont décidé de leur rouvrir* leurs ports. Lundi matin, une dizaine d'entre eux ont ainsi débarqué leur cargaison de crabes et d'araignées à Cherbourg, où, en leur compagnie, une quarantaine de patrons normands sont allés symboliquement déposer leur rôle (c'est-à-dire renoncer à partir en mer) au quartier des affaires maritimes.

En français et en anglais, les pêcheurs ont laborieusement rédigé un communiqué commun qu'ils ont signé et envoyé à leurs autorités respectives pour réclamer la reprise du dialogue entre Paris et Londres.

Les Normands ne comprennent toujours pas que les Anglais interprètent différemment l'accord franco-britannique concernant leur droit à pêcher dans certaines parties des eaux de Guernesey, des zones où les deux flottilles ont toujours travaillé en bonne intelligence.

RENÉ MOIRAND

□ **Une dizaine de milliers de pêcheurs espagnols en grève pendant deux jours.** – Une dizaine de milliers de pêcheurs espagnols ont été appelés à observer une grève de deux jours, mardi 6 et mercredi 7 avril, pour protester contre l'augmentation des importations de poissons de pays tiers, a-t-on appris à Bilbao auprès de l'association des pêcheurs de la province de Biscaye. Les espèces visées sont l'anchois d'Argentine et du Chili, les thons provenant également d'Amérique du Sud et la sardine du Maroc, dont les bas prix ont fait chuter les cours des produits espagnols. En 1992, 10 000 tonnes d'anchois argentins et 500 tonnes d'anchois chiliens ont été expédiés vers l'Espagne. Les professionnels espagnols entendent également protester contre l'augmentation des entrées d'anchois français. Les pêcheurs espagnols réclament la fixation d'un prix plancher pour les poissons venant de pays non communautaires. – *(AFP.)*

□ **Les pêcheurs polonais bloquent douze ports.** – Les pêcheurs polonais ont bloqué, lundi 5 avril, douze ports sur le littoral de la mer Baltique, pour protester notamment contre l'importation en Pologne de poissons bon marché, a indiqué à l'AFP le président du Comité national de protestation de la pêche maritime, Janusz Szmit. Selon lui, les pêcheurs veulent obtenir l'instauration de barrières douanières à l'encontre des poissons importés en Pologne. Il s'agit notamment d'espèces venant de Russie, dont le prix est *« presque quatre fois inférieur au prix polonais »*. Les pêcheurs exigent également une baisse du prix du carburant. Au cas où cette action de protestation n'apporterait aucun résultat, les pêcheurs procéderont à un nouveau blocage des ports, le 19 avril, a affirmé M. Szmit. – *(AFP.)*

La Conférence de Genève sur la population

L'Europe s'inquiète des migrations

La France n'est pas le seul Etat d'Europe à s'inquiéter d'une remontée de l'immigration en provenance du tiers-monde. Les débats et les résolutions de la conférence européenne de la population, réunie à Genève récemment (*le Monde* du 25 mars) l'ont montré.

A Genève, du 23 au 26 mars, peu de voix discordantes se sont fait entendre. M. Pronk, ministre de la coopération des Pays-Bas, a rappelé que *« les immigrants ont enrichi l'Europe de bien des façons au cours des siècles. Aujourd'hui, beaucoup d'Européens sont effrayés par les chiffres. On peut les comprendre, mais la peur est mauvaise conseillère. Nous devons garder à l'esprit (...) que la migration est un phénomène aussi ancien que l'humanité. Il y a un nomade en chacun de nous. »* Portugais et Espagnols, à l'inverse, tout en invitant à ne pas dramatiser, ont affirmé qu'ils prenaient le problème au sérieux et s'appliquaient à contrôler leurs frontières.

Et les pays de l'Est ont fait valoir qu'ils étaient confrontés aux mêmes problèmes : *« Nous n'encourageons pas l'émigration, mais elle ne prendra fin que lorsque sera achevé le redressement économique. En même temps nous voyons arriver des dizaines de milliers d'immigrants illégaux d'Asie »*, a déclaré le représentant roumain, et le délégué polonais a demandé : *« Donnez-nous du temps. »* La Turquie, enfin, pays d'émigration a rappelé aussi qu'elle avait reçu des centaines de milliers de réfugiés, Kurdes, Irakiens, ou ex-immigrés au Proche-Orient, chassés par la guerre du Golfe...

La résolution finale a réaffirmé clairement *« le droit des gouvernements de réglementer l'accès de leur territoire et d'adopter des politiques qui orientent les flux migratoires »*, même si ces restrictions doivent parallèlement s'accompagner d'efforts pour *« diminuer les causes de l'émigration, réaliser un développement économique et social durable »* (aide financière, accès des pays du tiers-monde aux marchés mondiaux, etc.).

Le cas de l'ex-Yougoslavie

Elle souhaite une harmonisation des politiques et des réglementations en matière de droit d'asile, invite les gouvernements européens à consacrer davantage de moyens à la lutte contre les migrations irrégulières et les gouvernements des pays d'origine à *« ne pas faire obstacle »* au retour des « migrants illégaux » ou dont la demande d'asile a été rejetée.

Le cas des réfugiés avait, évidemment, une acuité particulière avec les conflits dans l'ex-Yougoslavie : les Autrichiens ainsi que les Allemands, sans parler des Croates, souhaitent naturellement faire partager le fardeau. La conférence, qui a condamné *« toutes les formes de purification ethnique »* et de *« migrations forcées »*, a préféré qu'on les encourage *« à demeurer autant que possible dans les régions sûres les plus proches de leur pays d'origine »*, tout en aidant *« les pays d'accueil qui en font la demande »*.

GUY HERZLICH

Un accord conclu avec huit syndicats français, espagnols et belges

Renault crée un comité de groupe international

Renault et huit syndicats français (FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC), espagnols (UGT et Commissions ouvrières) et belges (CCMB-FGTB) ont signé, lundi 5 avril, un accord créant un comité de groupe européen. Cette instance, qui ne se substitue pas aux institutions représentatives existant dans chaque pays et n'exercera pas de fonction de consultation, sera *« une structure d'information et de dialogue portant sur les orientations stratégiques du groupe au niveau européen dans les domaines économique, financier et social ainsi que sur les évolutions majeures des filiales relevant de la CEE »*.

Destiné à donner à Renault une *« culture européenne »* et présidé par Louis Schweitzer, PDG de Renault, ce comité comprendra trente membres désignés par les organisations syndicales dans les pays où *« Renault a une filiale employant au minimum cent salariés »*. La France comptera seize représentants, l'Espagne quatre, la Belgique, le Portugal et la Grande-Bretagne en auront deux alors que l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Luxembourg disposeront chacun d'un délégué.

Une réunion annuelle

En outre, Volvo – associé à Renault *mais n'appartenant pas à* la CEE – déléguera deux observateurs dans cette instance qui concerne aussi bien Renault SA pour les automobiles que RVI pour les poids-lourds.

Les informations communiquées à ce comité concerneront *« les évolutions majeures du périmètre du groupe, sa situation économique, sociale et financière, la situation de la production et des investissements, la situation commerciale, l'évolution de l'organisation du travail et des techniques de production »* ainsi que *« les orientations générales de la formation »*. Le comité européen sera donc informé des choix industriels, notamment la répartition de la production entre les différentes usines, qu'elles soient situées en France, en Espagne, au Portugal ou en Belgique.

Le texte, négocié par les représentants syndicaux français – dont la CGT, qui ne l'a pas signé – belges et espagnols, précise que les membres du comité *« ne doivent pas révéler les informations qui leur sont communiquées à titre confidentiel »*. Cette structure disposera d'un budget annuel global de 260 000 francs, sera convoquée au moins une fois par an et utilisera le français (avec une traduction simultanée) lors de ses réunions dont la première aura lieu le *10 juin après l'élection du secrétaire*, le 4 mai.

Constitué alors que les Douze *n'ont toujours pas adopté* la directive sur la représentation du personnel au sein des entreprises transfrontalières (*le Monde* du *13 février*), ce comité de groupe européen s'ajoute aux instances déjà mises en place par Volkswagen et, en France, par Bull, Pechiney, Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain ou Thomson Consumer Electronics. L'accord conclu entre la direction de Renault et les syndicats précise, toutefois, que ce dispositif pourrait être suspendu dans l'hypothèse où interviendrait *« une réglementation européenne en la matière »*.

« Eviter le dumping social »

Dans un communiqué, les organisations syndicales membres de la Fédération européenne de la métallurgie (CFDT, FO, CFTC pour la France, Commissions ouvrières et UGT pour l'Espagne, CCMB-FGTB pour la Belgique) soulignent que cet accord constitue *« un premier pas »*. Un tel comité de groupe, indique la FEM, doit permettre d'*« éviter le dumping social entre pays et obtenir notamment une politique de l'emploi qui combatte la croissance continue du chômage »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

Conséquence de 423 suppressions de postes

Douze salariés de RVI-Blainville devront être reclassés à l'extérieur de l'entreprise

La direction de l'usine Renault-*Véhicules industriels de Blainville* (Calvados) a annoncé, lundi 5 avril, devant le comité d'établissement que, parmi les 423 suppressions de postes envisagées, douze personnes placées en congé de conversion devront être reclassées.

Les suppressions de postes prévues dans cette usine de 3 600 salariés, spécialisée dans l'assemblage de poids lourds, la production de composants électriques et de sellerie, s'effectueront par l'intermédiaire de 251 départs en pré-retraite FNE, de 22 départs *en pré-retraite dans le cadre d'un* dispositif prévu par une convention d'entreprise, de 79 mutations dans d'autres sites du groupe Renault, de 19 départs volontaires et de 46 emplois à mi-temps (soit l'équivalent de 23 temps pleins) et *enfin par 17 reclassements internes*.

Reste le cas de douze salariés placés pendant six mois en congé de conversion, pour lesquels un reclassement externe devra être trouvé.

En reprenant une ancienne usine de SGS-Thomson

Une firme de Hongkong s'engage à créer 400 emplois en Lorraine

METZ

de notre correspondant

Après avoir racheté en décembre 1992 au constructeur électronique SGS-Thomson une première unité de production au pays de Galles, le groupe QPL implanté à Hongkong acquiert celle de Maxéville (Meurthe-et-Moselle). Le plan de reprise présenté lundi 5 avril à Metz *prévoit de créer 400 emplois* en dix-huit mois pour porter les effectifs à 500 personnes.

L'objectif, explique Gilles Villequey, PDG d'Asat SA, filiale de QPL, est de constituer en Lorraine un des plus importants centres européens d'assemblage et de tests de circuits imprimés travaillant en sous-traitance pour les constructeurs d'électronique grand public.

QPL (3 000 salariés pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 500 millions de dollars, soit 2,75 milliards de francs, en 1993) doit investir 200 millions de francs en *Lorraine pour spécialiser* l'*unité* de Maxéville, dont les délais de fabrication seront très courts, sur des produits à forte valeur ajoutée pour lesquels la main-d'œuvre ne représente que 15 % du prix de revient, souligne M. Villequey.

Créée en 1985 pour atténuer le choc des suppressions d'emploi dans la sidérurgie lorraine, l'usine SGS-Thomson de Maxéville devait initialement compter 450 emplois. Elle ne devait jamais dépasser 320 salariés (100 aujourd'hui), n'ayant pas la compétitivité des usines concurrentes du groupe en Malaisie et à Malte.

JEAN-LOUIS THIS

Pour 1,12 milliard de francs

Pirelli vend sa participation dans Continental

Le fabricant italien de pneumatiques Pirelli a annoncé, lundi 5 avril, qu'il avait décidé de céder sa participation (33 %) dans le groupe allemand Continental pour la somme de 330 milliards de lires (1,12 milliard de francs). La plus-value réalisée dans l'opération se montera à 140 milliards de lires (476 millions de francs), a ajouté Pirelli qui détient 2,9 millions d'actions.

Cette cession met un terme au différend qui opposait les quatrième et cinquième fabricants de pneumatiques mondiaux depuis septembre 1990. A cette époque, Pirelli, avait tenté de prendre le contrôle de Continental. Le directoire de Continental s'y était opposé ; cet échec devait coûter 350 milliards de lires à Pirelli qui s'était engagé à indemniser ses alliés. En conséquence, Pirelli avait cédé des actifs (les vêtements K Way en particulier).

La Deutsche Bank AG, chargée en Allemagne d'organiser la transaction en collaboration avec la banque d'affaires italienne à capitaux publics *Mediobanca*, a annoncé lundi qu'elle reprenait 5 % du capital de Continental détenu par Pirelli et ses alliés.

La Basse-Saxe, où est basé le groupe, a décidé de s'impliquer pleinement pour écarter les investisseurs étrangers : la banque Nord/LB (Norddeutsche Landesbank) *qu'elle* détient s'adjuge une participation de 15 %, qu'elle compte progressivement céder en partie à trois autres entreprises implantées dans la région.

Les firmes concernées sont la société d'électricité PreussenElektra (filiale de Veba) et les assureurs Haftverpflichtverband der Deutschen Industrie (HDI) et Versicherungsgruppe Hannover (VGH).

□ **Desquenne et Giral rachète 100 % de la société suisse Jean Piasio.** – Le groupe de travaux publics Desquenne et Giral a annoncé, lundi 5 avril, avoir acquis 100 % de la société suisse Jean Piasio (génie civil, terrassement, routes, canalisations). Le protocole d'achat doit être ratifié dans les quinze jours par les deux sociétés, a précisé *Desquenne et Giral dans* un communiqué. Un audit des comptes est prévu avant le 31 mai. Ayant son siège à Carouge et disposant de deux agences à Lausanne et Genève, la société Jean Piasio a réalisé en 1992 l'équivalent de 200 millions de francs de chiffre d'affaires. Desquenne et Giral compte ainsi *« aborder les marchés de travaux souterrains et de voies ferrées prévus dans les prochaines années en Suisse »*.

CORRESPONDANCE

Les dockers à la veille de l'alternance

A la suite de l'article intitulé « Les dockers à la veille de l'alternance » (le Monde *du 24 mars*), *Daniel Lefebvre, secrétaire général de la Fédération des ports et docks CGT, nous a adressé une lettre dont nous publions quelques extraits :*

Lorsque vous dites que la réforme a reçu *« l'approbation unanime de l'opinion publique, des milieux économiques et sociaux, des partis politiques »*, vous émettez une opinion toute personnelle.

En effet, les salariés sont une part importante de l'opinion publique. Les mouvements sociaux dans les ports et dans le monde maritime montrent un mécontentement très réel.

Par ailleurs, on ne peut pas dire que la réforme ait porté chance à ses principaux instigateurs, Michel Delebarre, Jean-Yves Le Drian, Michel Rocard, Edith Cresson, Jean Beaufils... L'opinion publique s'est exprimée aussi de ce point de vue.

Vous rendez compte de manière très fantaisiste du 24ᵉ congrès fédéral. *Vous mettez en opposition* deux candidatures, celle de Daniel Lefebvre et celle de Jack Fortier...

Les faits sont fort simples. Daniel Lefebvre et Auguste Dupont, secrétaire général et secrétaire général adjoint sortants, étaient candidats. Par ailleurs, suite aux départs en pré-retraite de Jacky Dieu et Michel Alexandre, tous deux secrétaires fédéraux sortants, Jack Fortier et Alain Glaize (Marseille) ont fait acte de candidature.

Le congrès a élu à l'unanimité les quatre candidats en confirmant la responsabilité de chacun. Il n'y a donc aucune opposition, mais au contraire un esprit de cohésion et de complémentarité, comme c'était le cas avant le 24ᵉ congrès...

ÉCONOMIE

Le risque d'une récession en 1993

Suite de la première page

C'est ainsi qu'à la flamboyante année 1991 qui avait vu, outre-Rhin, la production nationale progresser de 3,7 % et les investissements des entreprises augmenter de plus de 9 %, a succédé brutalement la récession à partir de l'été 1992. Les chiffres prévus pour l'Allemagne sont presque tous négatifs : recul du PIB de 1,7 %, recul des investissements des entreprises de 8,8 %, recul de la consommation des ménages de 1 %.

La France, qui avait profité des effets immédiats de la réunification allemande, subit durement le contrecoup de la situation outre-Rhin : en 1991, les achats allemands de biens et services avaient progressé de presque 12 % en volume. Les chiffres les plus probables pour cette année portent sur un recul de 1,5 %. La France, grande pourvoyeuse de l'Allemagne, se trouve sérieusement atteinte. Globalement, nos exportations qui avaient progressé en 1991 (+ 3,6 %) et 1992 (+ 4,7 %), reculeraient cette année. D'où l'extrême pessimisme des industriels français.

Investissements productifs en % du PIB

15

ex-Allemagne de l'Ouest

11,0 %

11,2 %

France

Baisse des taux d'intérêt

Depuis plus de trente ans, l'état de santé de l'économie allemande a presque constamment conditionné celui de l'économie française. Il est donc un peu inquiétant d'imaginer ce que sera 1994 avec une Allemagne sortant tout juste de la récession et se préparant à augmenter sensiblement ses impôts l'année suivante pour réduire l'énorme déficit de ses finances publiques. Si Rexecode estime que la récession – le bout du tunnel, disait-on après le premier choc pétrolier – pourrait prendre fin en France au second semestre de cette année, la reprise ne s'amorcerait que très lentement.

A un nouveau recul des investissements cette année (– 4 %), succéderait une faible augmentation l'année prochaine, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages (achats de logements). Il faudrait donc attendre l'été 1994 pour que les effectifs salariés au travail cessent de diminuer. Du coup, compte tenu de l'augmentation de la population active disponible (140 000 par an), le nombre des chômeurs pourrait augmenter de 350 000 entre la fin de 1992 et la fin de 1994 . Le taux de chômage se stabiliserait quant à lui aux environs de 12 % de la population active contre 10,4 % à la fin de l'année dernière.

Encore ces prévisions postulent-elles un certain changement de comportement en matière de suppressions d'emplois. Mais pour améliorer des résultats financiers et économiques en baisse, les chefs d'entreprise réduiraient les augmentations de salaires. Aussi le pouvoir d'achat du revenu disponible après paiement des impôts progresserait-il de moins de 1 % cette année contre 2 % en 1991 et 1992. Le tableau n'est certes pas réjouissant. Mais il pourrait s'assombrir davantage si la politique économique conduite par MM. Balladur et Alphandéry ne réussissait pas à rétablir la confiance.

La timide reprise qui pourrait s'amorcer au second semestre ne se produira que si les chefs d'entreprise, mais aussi les marchés, parient sur la réussite du nouveau premier ministre et de son équipe. Les taux d'intérêt n'expliquent certes pas tout. Il n'empêche que la possibilité de trouver de l'argent sensiblement moins cher qu'actuellement soulagerait bon nombre de petites et moyennes entreprises en difficultés. Le retour de la confiance se jugera à la disparition de l'écart de taux qui existe actuellement entre la France et l'Allemagne pour les placements à court terme : 10,5 % ici contre moins de 8 % là-bas. Disparition tout à fait logique dans la mesure où l'économie française ne souffre pas des graves déséquilibres qui perturbent tant l'économie allemande depuis la réunification.

L'initiative que doit prendre M. Balladur vis-à-vis de l'Union monétaire et de l'Allemagne a, semble-t-il, d'abord pour objectif de confirmer solennellement aux marchés que la parité franc-mark ne sera pas modifiée. De ce point de vue, l'attitude de M. Kohl, retardant la rencontre pour continuer sa cure d'amaigrissement annuelle, est pour le moins décevante. Les milieux allemands ont discrètement fait savoir qu'il s'agissait d'une gaffe de la part de leur chancelier mais que l'importance de la rencontre n'en était aucunement affectée. Au contraire.

Quelques milliards pour la relance

Une «initiative» franco-allemande, si elle arrivait à convaincre complètement les marchés, aurait entre autres avantages de permettre à la Banque de France devenue autonome de supprimer à peu près complètement l'écart qui sépare taux courts français et taux courts allemands. Dans la mesure où ces derniers pourraient se retrouver à 6,5 % en fin d'année, c'est à un niveau voisin que se retrouveraient les taux français : une baisse possible de plus de quatre points en quelques mois donc. La réussite du plan de relance Balladur se jouera en grande partie là.

On aurait tort, en revanche, de miser sur les effets d'une relance budgétaire par le biais d'une augmentation de la dépense publique ou d'une réduction du prélèvement fiscal. Le déficit des comptes publics, qui risque d'atteindre 4,5 % du PIB cette année, est devenu trop important pour autoriser des actions importantes. Quelques milliards de francs peuvent être économisés sur les charges de l'Etat qui seront utilisés pour relancer l'activité du bâtiment en matière de logements sociaux et accélérer quelques aménagements routiers. Sans plus.

Quant aux nouvelles réductions fiscales demandées par le patronat concernant la TVA (suppression du décalage d'un mois), on voit mal comment le gouvernement, qui a demandé une étude sur ce sujet à M. Sarkozy, le ministre du budget, pourrait y satisfaire avant longtemps. Il est significatif que Rexecode, qui est proche du patronat, tout en jugeant appropriée la suppression du décalage d'un mois de la TVA, ait intégré dans ses prévisions un supplément de prélèvements obligatoires d'une quarantaine de milliards de francs, sous forme de cotisations sociales.

Une relance budgétaire accroissant le déficit public aurait pour résultat de réduire la crédibilité du gouvernement, ce qui risquerait de faire remonter les taux d'intérêt à long terme. Une évolution dommageable pour l'économie française alors que les taux longs n'ont cessé de baisser, revenant de 9 % en 1991 à 7,3 % actuellement et probablement moins de 6 % l'année prochaine.

Plus que de la stricte application du projet de l'Union pour la France, la réussite du nouveau gouvernement se jouera sur la crédibilité de la politique économique qui va être mise en œuvre.

ALAIN VERNHOLES

BANQUES

Malgré de fortes provisions

Résultats stationnaires pour le Crédit agricole d'Ile-de-France

Le Crédit agricole d'Ile-de-France a pratiquement maintenu ses résultats en 1992 à 458 millions de francs (+3 %), en dépit d'un doublement de ses provisions passées de 301 millions de francs à 670 millions de francs (+ 122 %). Sur ce montant, 300 millions de francs ont concerné l'immobilier, sur un encours à risques de 3,3 milliards de francs, ainsi provisionné à un taux moyen de 12 %, mais 30 % pour les risques réels.

Pour Lucien Douroux, directeur général de l'établissement, *«le plus gros est fait dans ce domaine»* avec une rallonge, toutefois, en 1993. La forte progression du résultat brut d'exploitation (+17,8 %, à 1,5 milliard de francs) a permis d'éponger le gonflement des provisions, avec des parts de marché en nouvelle augmentation, de 5,5 % à 8,7 % pour les dépôts à vue, l'épargne gérée et les crédits. Les fonds propres augmentent de 27 % à 5 milliards de francs, et le ratio Cooke est de 10,20 %, dont 8,90 % «dur». La filiale Banque de gestion privée, dont les actifs gérés progressent de 25 %, a enregistré une perte de 115 millions de francs après «nettoyage», pour redevenir bénéficiaire en 1993, après une augmentation de capital de 160 millions de francs. Le dividende brut du Crédit agricole est porté de 24 francs à 27,75 francs (+15,6 %).

ÉTRANGER

A la demande du Fonds monétaire international

La Côte-d'Ivoire réduira de près d'un quart le nombre de ses fonctionnaires

La mesure n'est pas courante : la Côte-d'Ivoire a entrepris de se débarrasser de près d'un quart de ses fonctionnaires. De 110 000 il y a environ deux ans, leur nombre va être ramené à 90 000 voire 85 000, a annoncé au cours du week-end le ministre de la fonction publique, Patrice Kouamé, à la radio nationale.

Pour brutale qu'elle soit dans un pays au chômage endémique important, la mesure était réclamée depuis des années par le Fonds monétaire international (FMI) au nom de la réduction nécessaire des dépenses publiques. Le fait est que les deux tiers du budget de fonctionnement de la Côte-d'Ivoire sont absorbés par le traitement des fonctionnaires, alors que ces derniers ne représentent que 2 % de la population active.

En pratique, le «dégraissage», applicable aux fonctionnaires ayant trente années d'ancienneté, touchera dès cette année plusieurs milliers d'entre eux, mis à la retraite par anticipation. Ils bénéficieront, a assuré le ministre, d'une prime équivalant à un mois de salaire et, ensuite, de leur pension complète (50 % du dernier traitement).

Ce n'est pas un hasard si le programme de suppressions d'emplois a été annoncé ces derniers jours. L'intervention du ministre de la fonction publique coïncide en effet avec la fin d'une mission du FMI à Abidjan.

A l'issue de deux semaines d'entretiens avec les autorités du pays, le chef de la délégation, François Christian, a assuré que la Côte-d'Ivoire était *«sur la bonne voie»* et l'a encouragée à *«aller plus vite dans cette direction»* en s'appuyant sur les *«facilités»* offertes par le FMI. Parmi les difficultés qui assaillent le pays, le problème de la dette est l'un des plus délicats à résoudre. Evalué à 17,5 milliards de dollars, son montant représente plus du double de la production intérieure du pays.

J.-P. T.

□ ***Les discussions sur l'adhésion de la Norvège à la CEE officiellement ouvertes.*** – Après le feu vert donné par la CEE à la candidature de la Norvège, la Commission a fait savoir, lors du conseil des ministres des affaires étrangères du lundi 5 avril, que les discussions en vue de l'adhésion étaient officiellement ouvertes. De telles discussions sont actuellement en cours avec la Suède, la Finlande et l'Autriche.

□ **La Slovénie signe avec la CEE des accords de coopération.** – La réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, lundi 5 avril, a donné lieu à la signature d'accords de coopération commerciale et financière avec le petit Etat de Slovénie, issu de l'ex-Yougoslavie. Les produits slovènes pourront pénétrer librement le marché communautaire et, en échange, la Slovénie accordera à la CEE le traitement de la nation la plus favorisée. Les Douze achètent plus de 60 % des exportations slovènes, selon le premier ministre, M. Janez Drnovsek. Le protocole financier permettra à Ljubljana de bénéficier d'un prêt de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 150 millions d'écus (990 millions de francs) pour améliorer les moyens de transport dans le pays. – *(AFP.)*

VIE DES ENTREPRISES

Affecté par les pertes de Dumenil Leblé

Cerus veut croire à un nouveau départ

Voici juste un an, au mois d'avril 1992, Cerus, contrôlé à 40 % par la CIR, holding de tête du groupe de Carlo de Benedetti, était sur la voie du redémarrage (*le Monde* du 8 avril 1992). Du moins, Michel Cicurel, son nouveau vice-président-directeur général depuis le mois d'octobre 1991, le croyait-il. Après de très lourdes pertes, l'endettement était ramené de 4 milliards de francs à 800 millions de francs et le ménage semblait être achevé à la banque Dumenil Leblé. Mais comme le faisait remarquer un banquier de la place à Michel Cicurel, quand on reprend une petite banque, *« c'est toujours pire que le pire que l'on peut imaginer... »*. Et de fait, une nouvelle fois, la Banque Dumenil Leblé a largement contribué à la perte affichée par Cerus au cours de l'exercice 1992.

Ainsi pour l'année écoulée le holding enregistre une perte nette consolidée de 1,54 milliard de francs, qui correspond à la quote-part de Cerus (1,12 milliard de francs) dans le résultat de la banque Dumenil Leblé (1,34 milliard de francs) et à des provisions complémentaires pour des investissements à venir d'un montant global de 518 millions de francs. A ces principaux postes s'ajoute le poids des charges financières liées à l'endettement du groupe pour un montant de 97 millions de francs.

Des efforts encore insuffisants

Comme le relève Cerus, ces choix comptables ont obéré la contribution positive de Valeo, son fleuron industriel, premier équipementier français qu'il détient à 35,4 %. Celui-ci a enregistré une progression significative de son résultat (+ 28 %) malgré une médiocre conjoncture du secteur automobile (*le Monde* du 20 mars). La contribution de Valeo au résultat de Cerus s'est élevée à 231 millions de francs, après amortissement des survaleurs.

Pour se donner les moyens d'un nouveau départ, Cerus devra néanmoins régler assez rapidement le problème Dumenil en vendant la banque soit dans sa totalité, soit par appartement, l'équipe de Cerus ayant aujourd'hui une idée précise de son portefeuille de crédit – en partie immobilier, – notamment depuis ses conversations avec le Comptoir des entrepreneurs (*le Monde* du 26 mars).

Les efforts de restructuration et de réorganisation de la banque se sont encore révélés insuffisants. Outre les provisons exceptionnelles de 540 millions de francs du premier semestre, la banque a décidé de passer un montant complémentaire de 790 millions de francs, dont la majeure partie sera affectée à son portefeuille de crédit. Le conseil d'administration a donc décidé à l'unanimité d'apporter des fonds propres complémentaires à hauteur de 1,4 milliard de francs (y compris les 430 millons de francs apportés au mois de décembre 1992).

Certes ces provisions sont importantes, mais elles permettront à Cerus de régler le problème : si le portefeuille trouve un repreneur avec décote, les provisions sont déjà effectuées et, si ce n'est pas le cas, des reprises sur provisions sont toujours possibles.

Cet apport aura une incidence sur l'endettement net de Cerus, qui sera de l'ordre de 2,4 milliards de francs. Après imputation du résultat et prise en compte de l'endettement net, la situation nette consolidée de Cerus ressort à 4 milliards de francs, soit 162 francs par action.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Alors que le groupe a perdu 510 millions de francs en 1992

La famille Dassler vend ses dernières parts d'Adidas

Les héritiers d'Horst Dassler, le fondateur d'Adidas AG, ont décidé de se retirer de la société. Ses enfants Suzanne et Adolphe, ont cédé, pour 30 millions de deutschmarks (102 millions de francs) les 4,9 % du capital qu'ils détenaient encore. L'acheteur n'est autre qu'une filiale de Clinvest (groupe Crédit lyonnais) qui avait déjà porté sa part de 10 % à 19,9 % dans Adidas International, le holding de contrôle de la firme d'Herzogenaurach (*le Monde* du 16 février).

Les difficultés de la marque aux trois bandes ne sont sans doute pas étrangères à ce désengagement. Le déclin régulier de ses parts de marché face à ses concurrents Nike et Reebok, les conditions mouvementées de la revente de la société par Bernard Tapie, les laissaient augurer. Mais les pertes de 1992, semblent cette fois historiques. Révélées par le magazine allemand *Sport Intern*, confirmées par un porte-parole de l'entreprise, les pertes nettes se seraient élevées à 149,4 millions de deutschmarks (510 millions de francs), après un bénéfice de 15,2 millions en 1991.

Les pertes de l'an dernier s'expliqueraient par d'importantes provisions pour risques futures et frais de restructuration destinés à permettre au groupe de redevenir bénéficiaire en 1993. Mais l'effondrement du chiffre d'affaires, tombé selon *Sport Intern* de 3,35 milliards de deutschmarks en 1991 à 2,75 milliards, ne saurait être étranger à cette déconfiture. Ces chiffres devaient être initialement dévoilés, mercredi 7 avril, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui verra Robert-Louis Dreyfus, détenteur de 15 % du capital et d'une option sur sa totalité, succéder à Gilberte Beaux à la présidence du directoire.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITION

□ **Concentration dans l'industrie sucrière française.** – La Société sucrière de Pithiviers-le-Vieil prend le contrôle de son concurrent Sucrerie de Thoury. Elle a acquis *« auprès de diverses personnes physiques et morales »* 58,8 % du capital de la Sucrerie de Thoury au prix de 3 225 francs par action. Selon un commmuniqué de la Société des Bourses françaises, publié lundi 5 avril, une garantie de cours sera mise en œuvre pour les actionnaires minoritaires de la société, qui est négociée sur le marché hors-cote. Ce nouvel ensemble aura un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs et représentera environ 10 % de la production nationale. Ce regroupement est le troisième effectué depuis l'automne dernier. Les deux précédents ont été menés par la Compagnie française de Sucrerie (CFS, groupe Navigation mixte) et par la Générale de Sucrerie (groupe Saint-Louis) sur un marché où le leader est Eridania Béghin-Say (groupe Ferruzzi).

CONTENTIEUX

□ **American Express engage des poursuites contre MasterCard International.** – American Express a engagé, lundi 5 avril à New-York, des poursuites judiciaires contre son concurrent MasterCard International, dans un nouvel épisode de la guerre que se livrent les deux firmes pour le contrôle des cartes de crédit professionnelles. American Express, leader des cartes de crédit professionnelles avec 5,3 millions de membres en 1992 (+ 3,8 % par rapport à 1991), accuse MasterCard de publicité trompeuse. MasterCard affirmerait notamment que sa carte professionnelle est honorée par trois fois plus de commerçants que celle d'American Expresss. *« Cela revient à comparer des pommes et des oranges,* affirme American Express, *car les magasins acceptant MasterCard sont plus petits »*. Ces poursuites constituent la réponse d'American Express à une plainte déposée le 8 mars par MasterCard chez un juge de Manhattan où Amex est accusé de concurrence déloyale. – *(AFP.)*

CRISE

□ **IBM réduit les indemnités accordées aux employés qui quittent la société.** – International Business Machines (IBM) a annoncé, lundi 5 avril, qu'il allait réduire à partir du 1er juillet les indemnités accordées aux employés qui quittent volontairement la société. Ceux-ci recevront désormais 26 semaines de salaire au maximum et bénéficieront de 6 mois de couverture médicale payés par la firme. Le régime actuel prévoit le paiement du salaire pendant un an et 18 mois de couverture des frais médicaux. Ce changement devrait réduire les coûts des programmes de départs volontaires mais pourrait aussi inciter de nombreux salariés du géant de l'informatique à profiter rapidement des conditions actuelles, plus généreuses. En sept ans, IBM a réduit de 100 000 son personnel, qui atteignait 407 000 personnes en 1985. Plus de 40 000 employés ont quitté la firme en 1992, et IBM prévoit 25 000 suppressions d'emplois supplémentaires cette année.

PROJET

□ **CEA-Industrie devrait vendre 49 % de la Cogema.** – Le président de la Cogema, Jean Syrota, interrogé samedi 3 avril sur Radio Classique, a indiqué qu'il souhaitait que le groupe CEA-Industrie, holding du Commissariat à l'énergie atomique qui détient 100 % de la Cogema, *« essaie de vendre »* 49 % des parts afin d'introduire dans le capital de la Cogema *« des actionnaires responsables qui savent ce qu'est la vie économique »*. M. Syrota a ajouté que les nouveaux actionnaires de la Cogema pourraient être certains de ses *« clients »*, à commencer par EDF.

RÉSULTATS

□ **Marie Brizard : baisse de 7,9 % du bénéfice net à 56,5 millions.** – Le groupe Marie Brizard (spiritueux et boissons sans alcool) a dégagé en 1992 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 56,5 millions de francs, en baisse de 7,9 % sur celui de 1991. Marie Brizard souligne cependant que son résultat progresse légèrement par rapport à celui de 1991, après des *« écritures exceptionnelles de correction sur exercices antérieurs »*, qui ramènent celui-ci à 56,1 millions de francs. Ces résultats ont été acquis malgré un fléchissement de la consommation française et la forte dépréciation de la peseta – le groupe bordelais est fortement implanté en Espagne – qui pénalise le bénéfice consolidé d'environ 1 million de francs. Le chiffre d'affaires (hors taxes) a atteint 1,8 milliard de francs en progression de 2,2 % sur celui de 1991.

□ **Vulcanic (Dynelec) : baisse de 3 % du résultat net à 10,3 millions de francs.** – Vulcanic, filiale du groupe Dynelec (Dynaction) spécialisée dans les équipements de chauffage industriel, a dégagé en 1992 un résultat net (part du groupe) de 10,3 millions de francs, en retrait de 3 % sur les 10,6 millions de 1991. Ce léger recul s'explique essentiellement par l'alourdissement de l'impôt sur les sociétés, dans la mesure où le résultat courant imposable progresse de plus de 40 %, passant de 15,8 millions de francs à 22,4 millions. Le chiffre d'affaires du groupe, qui est coté sur le second marché, a atteint 269 millions (+ 14 %).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 avril ↑ Reprise

La Bourse de Paris restait bien orientée mardi en cours de séance dans un marché calme qui se mettait quelque peu en veilleuse à l'approche des fêtes pascales. En hausse de 0,47 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 13 heures un gain de 0,60 % à 1 986,53 points. Le volume des échanges atteignait 800 millions de francs.

Les écarts étaient dans l'ensemble modestes. En effet, les opérateurs n'attendent pas grand-chose avant le discours de politique générale du premier ministre jeudi devant les députés.

Pour les semaines à venir, les opérateurs ne débordent pas d'optimisme car les résultats des sociétés pour 1992 ne sont pas fameux et les perspectives 1993 sont également médiocres. Le marché devrait trouver de l'allant quand seront enclenchées les privatisations qui ne pourront se faire selon des spécialistes que dans un contexte de baisse sensible des taux d'intérêt.

Les taux à court terme continuaient à se détendre légèrement à Paris, le jour le jour revenant à 10,5 % (partie basse de la fourchette).

Du côté des valeurs, à la mi-séance, UFB Locabail montait de 3 %, ainsi que UGC DA. Carrefour s'appréciait de 2,8 % et le CP Total 2,1 %. Cerus, qui a annoncé une perte de 1,6 milliard de francs pour 1992, baissait de 4,5 %. Olipar reculait de 3 % et Péchiney International de 2,1 %.

NEW-YORK, 5 avril ↑ Gain modeste

Wall Street a terminé sur un gain modeste, lundi 5 avril, après la chute de 2 % enregistrée vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 379,19 points, en hausse de 8,38 points (0,25 %). Le marché a été actif avec quelque 238 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a légèrement dépassé celui des valeurs en hausse : 980 contre 909. 592 titres sont restés inchangés.

« Certaines personnes craignaient que le plongeon de vendredi n'ait entamé la fermeté du marché, mais cela n'a pas eu lieu et maintenant les investisseurs sont à la recherche de bonnes affaires », a souligné James Melcher, président de Balestra Capital. La chute de vendredi avait été provoquée principalement par la dégringolade du titre Philip Morris ainsi que par la publication de mauvais chiffres du chômage américain.

Le niveau toujours bas des taux d'intérêt à long terme (malgré leur nette reprise de vendredi), continue également de bénéficier à Wall Street, selon des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est redescendu à 7,02 % contre 7,06 % vendredi soir.

VALEURS	Cours de 2 avril	Cours du 5 avril
Alcoa	64 1/2	62 7/8
ATT	56 5/8	56 1/8
Boeing	34 1/2	34 7/8
Chase Manhattan Bank	33 3/4	34 1/2
Du Pont de Nemours	48 5/8	49 5/8
Eastman Kodak	52 1/2	53
Exxon	66 1/4	67
Ford	51 1/4	52
General Electric	88	88 1/2
General Motors	37 1/4	37 3/4
Goodyear	74 3/4	73 1/2
IBM	52 5/8	52 5/8
ITT	79 3/4	77 3/8
Mobil Oil	68 3/4	70 3/8
Pfizer	58 7/8	58
Schlumberger	59 3/8	59 7/8
Texaco	63 1/4	64 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	122 5/8	124
Union Carbide	17 3/4	18 1/8
United Tech.	46 5/8	47 3/8
Westinghouse	14 5/8	14 1/2
Xerox Corp.	81 1/4	80 7/8

LONDRES, 5 avril ↓ Nette baisse

Dans un marché très calme, la Bourse de Londres a clôturé en nette baisse lundi 5 avril, affectée par la faiblesse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 31,1 points (1,1 %) à 2 838,8 points, son plus bas niveau depuis le 31 décembre. Le marché a piqué du nez dès l'ouverture, après la chute de Wall Street de vendredi, et il est resté déprimé faute de certitudes sur la reprise de l'économie britannique. La tendance a également été affectée par des ventes de titres pour raisons fiscales à la veille de la nouvelle année financière qui commence mercredi. Les échanges ont porté sur 424,1 millions de titres contre 604 millions vendredi.

La baisse a frappé tous les secteurs à l'exception du bâtiment, où les espoirs du lancement d'une OPA par le groupe de matériaux de construction MB-Caradon ont soutenu plusieurs titres. La compagnie aérienne British Airways s'est dépréciée à la suite de statistiques de trafic décevantes. Les groupes de tabac (BAT Industries, Rothmans International) ont plongé en réaction à la réduction du prix des Marlboro imposée par Philip Morris aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 2 avril	Cours du 5 avril
Allied Lyons	5,80	5,72
B.P.	2,98	3
B.T.R.	6,08	6,07
Cadbury	4,88	4,88
De Beers	10,88	10,88
Glaxo	5,82	5,76
G.U.S.	28,45	28,45
I.C.I.	11,88	11,53
Reuters	13,45	13,47
RTZ	6,94	6,84
Shell	5,77	5,75
Unilever	11,92	11,80

TOKYO, 6 avril ↓ Prises de bénéfice

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, mardi 6 avril, essentiellement en raison de ventes bénéficiaires. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a cédé 272,66 points, soit 1,38 %, à 19 486,80 points. Le volume d'échanges est resté élevé puisque 720 millions de titres ont changé de mains.

Le marché consolide sa hausse récente et les investisseurs sont prudents. Mais les affaires sont actives et des achats soutenus limitent toute baisse. Sur le fond, la tendance est positive et le marché reprend son souffle avant de repartir de l'avant. Selon un courtier, les intervenants paraissent maintenant convaincus que le marché ne risque pas de trop baisser.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 6 avril
Ajinomoto	1 280	1 280
Bridgestone	1 350	1 320
Canon	1 440	1 420
Fuji Bank	2 010	1 940
Honda Motors	1 500	1 440
Matsushita Electric	1 280	1 260
Mitsubishi Heavy	688	667
Sony Corp.	4 490	4 530
Toyota Motors	1 580	1 570

CHANGES

Dollar : 5,44 F ↑

Le dollar se redressait très légèrement mardi 6 avril en Europe et en Asie. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,44 francs contre 5,43 la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	5 avril	6 avril
Dollar (en DM)	1,5950	1,6046
TOKYO	**5 avril**	**6 avril**
Dollar (en yens)	113,83	114,28

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (6 avril) .... 10 7/16 - 10 9/16 %

New-York (5 avril) .... 3 1/8 %

BOURSES

	2 avril	5 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	539,10	536,41
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 990,82	1 974,68

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 avril	5 avril
Industrielles	3 370,81	3 379,19

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 avril	5 avril
100 valeurs	2 869,90	2 838,80
30 valeurs	2 223,40	2 196,70
Mines d'or	125,90	132,10
Fonds d'Etat	96,34	96,84

FRANCFORT

	2 avril	5 avril
Dax	1 661,75	1 658,69

TOKYO

	5 avril	6 avril
Nikkei Dow Jones	19 759,46	19 486,80
Indice général	1 551,35	1 529,47

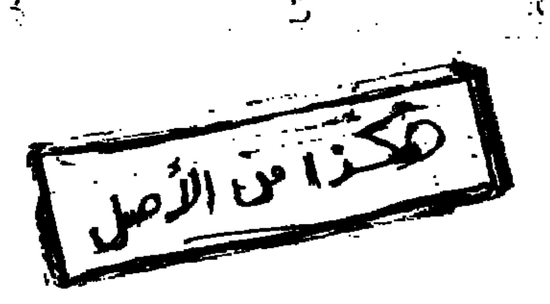
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4370	5,4390	5,5245	5,5295
Yen (100)	4,7530	4,7590	4,8292	4,8381
Ecu	6,5733	6,5785	6,5813	6,5913
Deutschemark	3,3875	3,3880	3,4008	3,4041
Franc suisse	3,6600	3,6638	3,7005	3,7074
Lire italienne (1000)	3,4150	3,4200	3,3960	3,4039
Livre sterling	8,2247	8,2333	8,3010	8,3154
Peseta (100)	4,7269	4,7308	4,6775	4,6879

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8	8 1/2	8 5/8
Deutschemark	8 3/16	8 5/16	7 7/8	8	7 1/2	7 5/8
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Lire italienne (1000)	11 1/2	11 7/8	11 9/16	11 15/16	11 5/8	12
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	13 5/8	14	13 1/2	14	13 1/4	13 5/8
Franc français	9 7/8	10 1/4	9 5/8	9 7/8	8 15/16	9 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
5300	C.N.E 3%	5400	5380	5380	- 0 37
961	B.N.P. T.P.	1020	1001	1040	+ 1 96
850	Cr.Lyon. T.P.	910	885	895	- 1 65
1845	Renault T.P.	1875	1880	1880	+ 0 27
1939	Rhone Poul. T.P.	1940	1940	1950	+ 0 52
1119	Saint Gobain T.P.	1107	1134	1131	- 1 39
951	Thomson T.P.	885	880	890	+ 0 56
715	ACCOR	667	670	669	+ 0 30
770	Air Liquide	765	767	768	+ 0 39
640	Alcatel-Alsthom	662	666	668	+ 0 91
2040	Ala.Superm.	2118	2098	2070	- 2 27
330	A L S P I	359	356	359	....
585	AGF Sté Centrale	602	596	602	....
1280	Axa (ex Cie Midi)	1344	1339	1338	- 0 45
172	Bafip	172	170	170	- 1 16
81	Bail-Equipem.	88	88	87 60	- 0 45
835	Bail Investiss.	880	880	883	+ 0 34
450	Bancaire	465	460 50	462	- 0 65
650	Bazar H.-V.	665	662	660	- 0 75
1260	Berger (M)	1260	1265	1250	- 0 79
400	Bertrand Faure	413 10	420	420	+ 1 67
1080	Bic	1093	1091	1100	+ 0 64
1120	B.I.P.	1125	1125	1125	....
151	BIS	168 50	169	169	+ 0 30
520	B N P (CI)	524	526	524	....
500	Bollore Tech.	540	541	540	....
2860	Bongrain	2920	2940	2932	+ 0 41
535	Bon-Marché	578	580	587	+ 1 56
680	Bouygues	693	703	697	+ 0 58
91	BP France	91	91 45	90 20	- 0 88
980	B S N	988	988	991	+ 0 30
1260	Canal Plus	1284	1279	1289	+ 0 39
185	Cap Gem.S.	198 80	200 10	204	+ 2 62
235	Carnaudmetalbox	203 10	204 50	200 70	- 1 18
2600	Carrefour	2635	2690	2717	+ 3 11
151	Casino	153	152	152	- 0 65
104	Casino ADP	108	108 50	109	+ 0 93
570	Castorama D.I.	577	574	580	+ 0 52
240	C.C.F.	245 90	245	241 50	- 1 79
33	CCMC Ly.	36	34 50	34 50	- 4 17
440	C.D.M.E.	514	514	516	+ 0 39
166	C.E.G.I.D.	174	175	175	+ 0 57
49	Centrest (Ny)	49 05	49 10	49	- 0 10
415	C.E.P. Comm.	416	415	414	- 0 48
89	Cerus	93 20	91 10	89 80	- 3 65
1250	Cetelem	1222	1225	1213	- 0 74
295	CF Int.	288	285	286 50	- 0 87
315	CGI Info.	332	....	....	....
1170	C G I P	1110	1100	1092	- 1 62
835	CGP	838	....	....	....
1260	Chargeurs S A	1230	1230	1229	- 0 08
250	Christian Dior	264 50	261	265	+ 0 19
545	C I C A (M)	540	522	526	- 2 59
315	Ciments franc.	360	363 50	364	+ 1 11
570	Clarins	618	620	619	+ 0 16
395	Club Méditer.	388	387	387 30	- 0 18
1040	Coles	1064	1064	1056	- 0 75
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt Mod.	1323	1318	1324	+ 0 08

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
310	CFR (Paris Réa.)	325	320	319	- 1 85
1100	Créd. Foncier	1095	1114	1113	+ 1 64
420	Crédit Loc France	387 40	387	389 50	+ 0 54
565	Cr Lyon (CI)	617	620	618	+ 0 16
1320	Credit Nat.	1329	1330	1320	- 0 68
550	CSEE	516	511	510	- 1 16
3650	Damart	3490	3400	3490	....
380	Dassault Aviation	385	380 50	380	- 1 30
270	Dassault Electr.	275	275	272 60	- 0 87
1500	De Dietrich	1705	1692	1700	- 0 29
525	Degremont	525	530	527	+ 0 38
48	Dév.P.d.C.(Lé)	49	49 50	49 50	+ 1 02
85	Dév.R.Sud-Est	86 50	87 50	87 50	+ 1 16
285	D M C	288	294	285	- 1 04
470	Docks France	481	481	484	+ 0 62
129	Dynaction	153 50	153 50	154 60	+ 0 72
2300	Eaux (Gle)	2326	2338	2348	+ 0 95
740	E.B.F.	744	750	744	....
395	Ecco	406	410	408	....
370	Elf Aquitaine	361 50	364	364	+ 0 69
1010	ElfSanofi/ExSanofi	996	1000	1001	+ 0 50
285	Erap-Elf (Certif)	280 30	288	281	+ 0 25
680	Eridania-Beghin	708	710	703	- 0 71
430	Essilor	464	461 50	464	....
210	Essil.Int.(DP)	240	238	238	- 0 83
790	Esso	760	758	760	....
1590	Eurafrance	1690	1698	1685	- 0 30
530	Euro RSCG	520	522	524	+ 0 77
86	Eurodisneyland	88	89	89 35	+ 1 53
1020	Europe 1	1050	1050	1065	+ 1 43
40	Eurotunnel	38 90	39 10	39	+ 0 26
132	Finextel	133 70	137 50	135 10	+ 1 05
285	Fives Lille	322 50	320 20	316	- 2 02
805	Fougerolle	960	968	966	+ 0 63
3930	Fromager. Bel	3900	3900	3890	- 0 26
1680	Gal.Lafayette	1650	1670	1650	....
400	G.A.N.	424	424	418	- 1 42
370	Gascogne (B)	400	400	400	....
1410	Gaz et Eaux	1540	1540	1544	+ 0 26
580	Géophysique	612	605	605	- 1 14
745	Groupe André SA	739	739	735	- 0 54
585	Groupe Cité	590	590	590	....
400	GTM-Entrep.	448	448	444	- 0 45
1490	Guyenne-Gas.	1580	1605	1600	+ 1 27
480	Havas	488	486 60	485 60	- 0 49
230	Idia	234 20	242	234 40	+ 0 09
380	Imétal	386 80	387 90	388	+ 0 31
138	Immob. Phénix	143 50	142	142	- 1 05
190	Ingénico	191	190 20	192	+ 0 52
9510	Inst. Mérieux	9790	9800	9750	- 0 41
485	Interbail	502	501	504	+ 0 40
500	Intertechnique	545	545	541	- 0 73
1090	J. Lefebvre	1222	1214	1215	- 0 57
600	Klepierre	576	575	573	- 0 52
660	Labinal	690	690	675	- 2 17
360	Lafarge	360 50	364 90	365	+ 1 25

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
93	Lagardère Group.	93	92	91	- 2 15
285	Lebon	313 50	307	313 60	....
4740	Legrand	4825	4825	4832	+ 0 15
2510	Legrand (DP)	2719	2700	2728	+ 0 33
174	Legris Industries	184	180 10	181	- 1 63
825	Locindus	850	865	858	+ 0 94
3480	L.V.M.H.	3656	3690	3697	+ 1 15
440	Lyon.Eaux/Dumez	475	477 20	477	+ 0 42
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	360 50	360	359 80	- 0 19
118	Matra-Hachette	117 90	116 20	116 60	- 1 10
72	Metaleurop	73	73	73	....
16	Mérologie In.	17 50	17 70	17 60	....
164	Michelin	165 70	166	167	+ 0 78
94	Moulinex	94	95	94 70	+ 0 74
915	Navig. Mixte	995	1002	1005	+ 1 01
135	Nord-Est	153	153	154	+ 0 65
345	Nordon (Ny)	385	389	381	- 1 04
50	Olipar	62 50	61 90	59 20	- 5 28
1140	Oréal	1146	1150	1141	- 0 44
415	Paribas	409	414	415	+ 1 47
225	Pechiney Int.	231	230	223	- 3 46
290	Pechiney (CIP)	297 10	299 60	295	- 0 71
400	Pernod Ricard	414	420	422 20	+ 1 98
535	Peugeot	548	552	555	+ 1 28
685	Pinault-Printemps	715	711	710	- 0 70
780	Plastic-Omn.	800	791	787	- 1 63
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	307 60	308 80	308	+ 0 13
940	Primagaz	945	942	942	- 0 32
680	Promodès	711	713	719	+ 1 13
285	Radiotechn.	292	288	294 90	+ 0 99
7790	Redoute (La)	7900	7810	7870	- 0 38
155	Rémy Cointreau	162	165	160	- 1 23
575	R. Poulenc A	580	584	587	+ 1 21
555	R. Poulenc CIP	626	624	625	- 0 16
41	Rochette(La)	39 20	39 95	39 20	....
565	Roussel Uclaf	566	569	565	- 0 18
3200	R. Impé.Ly.	3475	3490	3495	....
152	Sade (Ny)	166	166	165	- 0 60
3000	Sagem	3289	3290	3290	- 0 27
510	Saint Gobain	501	501	506	+ 1 00
1110	Saint Louis	1195	1195	1203	+ 0 67
1480	Salomon Ly.	1495	1480	1495	....
350	Salvepar (Ny)	352 20	....	....	....
1600	S A T	1740	1700	1700	- 2 30
290	Saul. Chât.	403	403 50	408 50	+ 1 36
936	Saupiquet (Ns)	900	887	880	- 2 22
675	Schneider	680	687	691	+ 1 62
17	SCOA	16 55	16 15	16 50	- 0 30
550	Scor s.a.	545	540	540	- 0 92
405	S.E.B.	419 90	419 90	423 20	+ 0 79
450	Sefimeg	474	474	475	+ 0 21
150	Selectibanque	159	157 10	160	+ 0 63
179	Sextant A	188 60	188 10	186	- 1 38
705	S F I M	701	701	707	+ 0 86
215	S.G.E.	226	231	229 50	+ 1 55

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
500	Simco	527	530	525	- 0 38
1060	St. Rossignol	1089	1090	1090	+ 0 09
485	Sligos	481	485	485	+ 0 83
610	Société Géné.	621	620	619	- 0 32
48	Sodexco(B)	49	....	....	....
87	Sodero(Ns)	83 20	84 60	83	- 0 24
1010	Sodexho	1019	1015	1010	- 0 88
91	Sogenal(Ny)	91 85	91 85	90 60	- 1 36
1350	Som-Allib.	1429	1430	1428	- 0 07
455	SOPHIA	506	500	500	- 1 19
1170	Sovac	1269	1270	1273	+ 0 32
370	SPEP	433	434	430	- 0 69
395	Spie-Batignol.	419	420	420	+ 0 24
600	Strafor Facom	652	654	646	- 0 92
305	Suez	315	315	315	....
1190	Synthelabo	1240	1245	1272	+ 2 58
151	Thomson CSF	165 80	165	166 30	+ 0 30
245	Total	256 80	257	258 90	+ 0 04
173	– (certif)	177 10	176	180 90	+ 2 15
565	U.A.P.	557	561	564	+ 1 26
255	U F B Locab.	256	260	264	+ 3 13
230	U.G.C. DA (Robur)	233	231 50	240	+ 3 00
545	U I C	568	565	557	- 1 94
510	U I F	534	535	527	- 1 31
755	U I S	890	890	850	- 4 49
385	Unibail	393	390 20	395	+ 0 61
745	Valéo	777	772	777	....
149	Vallourec	157	152 10	153 90	- 1 97
300	Vie Banque	342	342	346	+ 1 17
280	Worms et Cie	287	287 50	285 50	- 0 52
1780	Zodiac	1820	1828	1811	- 0 49
905	Elf Gabon	936	940	936	..
106	Amax	97 60	92	92	- 1 13
94	Amer. Barrick	100	100 60	101 30	+ 1 30
160	Amer. Express	148	155	154 30	+ 4 26
320	A.T.T.	305	306 80	307 20	+ 0 72
122	Anglo Amer.C.	140	140 70	140 60	+ 0 43
250	Amgold	265 10	267 10	267	+ 0 72
230	Banco Santander	230	....	....	....
785	B.A.S.F.	810	801	801	- 1 11
920	Bayer	924	935	927	+ 0 32
51	Blenheim Plc	46 90	46 45	45 75	- 2 45
33	Buffelsfont.	43 50	44 20	43 75	+ 0 57
196	Chase Manh.	175	187 50	187 50	+ 7 14
2070	Daimler Benz	2019	2020	2000	- 0 94
84	De Beers	93	94 90	94 90	+ 2 04
2370	Deutsche Bank	2390	2381	2385	- 0 21
1350	Dresdner Bank	1333	....	....	....
47	Driefontein	49 30	49 20	49 85	+ 1 12
265	Du Pont-Nem.	264 40	270	270 20	+ 2 19
310	Eastman Kodak	287 60	288 20	291	+ 1 22
14 50	East Rand	17 75	17 60	17 45	- 1 69
33	Echo Bay	35 50	35	35 05	- 1 27
167	Electrolux	161 10	167	167	+ 3 66
172	Ericsson	193	191 50	188	- 2 59
355	Exxon Corp.	360	367	364 10	+ 1 14

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
295	Ford Motor	280		...	...
44	Freegold	47 60	48	47 25	- 0 74
12	Gencor	12 70	12 75	12 90	+ 1 57
490	Gén. Elect.	490	489 80	490 40	+ 0 08
220	Gén. Motors	202 50	205 20	205 20	+ 1 33
385	Gén. Belgique	367	365 10	366 60	- 0 11
38	Gd. Métropol.	36 30	36 30	36 20	- 0 28
38	Guinness	41 50	41	40 85	- 1 57
20	Hanson PLC	19 45	19 75	19 75	+ 1 54
16	Harmony Gold	20	20 40	20 35	+ 1 75
410	Hewlett Packard	409	401 70	401	- 1 96
36	Hitachi	41 30	41 90	41 80	+ 1 21
830	Hoechst	840	837	837	- 0 36
104	I.C.I.	99 05	100 40	100 40	+ 1 36
300	I.B.M.	286 10	289 20	286 60	+ 0 17
430	I.T.T.	436	422 70	422 70	- 3 05
184	Ito Yokado	197 70	194 70	196 50	- 0 61
55	Matsushita	60 20	60 75	60	- 0 33
295	Mc Donald's	289 50	282 80	282	- 2 59
205	Merck	185	188	187	+ 1 08
605	Minnesota M.	604			
46	Mitsubishi	49	48 40	48 40	- 1 22
390	Mobil corp.	371 30	391 10	380 10	+ 2 37
385	Morgan J.P.	373 50			
4320	Nestlé	4398	4409	4401	+ 0 07
132	Norsk Hydro	130	133	131 30	+ 1 00
95	OFSIL	114	113 60	114 10	+ 0 09
1420	Pétrofina	1442	1450	1500	+ 4 02
355	Philip Morris	277 40	277 60	280 80	+ 1 23
72	Philips	72 70	73 20	73 50	+ 1 10
81	Placer Dome	83	82 30	80 75	- 2 71
285	Procter Gamble	261	250 90	260	- 0 38
174	Quilmès	181	180	180	+ 0 56
21	Randfontein	27 10	27 20	27 50	+ 1 48
285	Rhone Poul. Rorer	257	259 90	259	+ 0 78
480	Royal Dutch	487	490	489 40	+ 0 49
56	R T Z	58 30	57 50	57 50	- 1 37
15	Saat.& Saatch.	15 15	15 10	15	- 0 99
28	St Helena	32 80	32 10	33 30	+ 1 52
315	Schlumberger	322 60	326	325 70	+ 0 96
47	Shell transp.	48 35	49	48 75	+ 0 83
2140	Siemens	2153	2163	2167	+ 0 65
195	Sony	212	212 80	213 80	+ 0 85
94	Sumitomo Bank	95 45	92 70	92 70	- 2 88
168	T.D.K.	182 30	...	...	...
60	Telefonica	61 05	61 90	61 25	+ 0 33
29	Toshiba	34 50	34 20	34 20	- 0 87
635	Unilever	636	636	633	- 0 47
260	Unit.Techn.	255	257 40	256 20	+ 0 47
245	Vaal Reefs	278 50	279	274	- 1 62
1000	Volkswagen	1059	1070	1070	+ 1 04
250	Volvo	258	259 10	259	+ 0 39
97	West. Deep	119 20	119	119 10	- 0 08
460	Xerox Corp.	445 50	445 40	445 40	- 0 02
109	Yamanouchi	110	110 70	109	- 0 91
6	Zambia Cop.	5 60	5 60	5 55	- 0 89

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 19
10,80% 79/94	....	8 33
Emp.Etat 13,4% 83	103	3 89
10,26% mars 86	....	0 70
OAT 10% 5/2000	115 32	8 60
OAT 9,9% 12/1997	111 04	3 09
OAT 9,8% 1/1996	106 99	1 77
PTT 11,2% 85	108 48	3 64
CFF 10,25% nov 90	114 80	0 61
CNA 10 % 1979	101 20	1 13
CNB Bques 5000F	98 80	2 26
CNB Paribas 5000F	....	2 26
CNB Suez 5000F	....	2 28
CNI 1/82 5000F	99 05	2 26
CNT 9 % 88	101	8 07
CRH 10,90% déc.85	113 75	2 60
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	....
Cams	2335	....
Ly. Eaux cv 6,5%	820	....
Thoms. cv 9,2% 86	795	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1580	1579
Arbel	379 90	376
Bains C.Monaco	928	940
B.Hypoth.Europ.	190	....
B.N.P. Intercont	385	395
Bénédictine	2200	2210
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1500	....
B T P	37 10	37 50
Cambodge	860	....
Carbone Lorraine	379	375 10
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	357	350
C.E.G.F (Frigor.)	557	....
Centenaire Blanzy	350	346
Cerogan	28	....
Champex Ny	12 50	15
CIC (CIP)	194	190
C.I.T.R.A.M. (B)	2560	....
Cie Industrielle	4215	....
Cpt Lyon Alemand	320	320
Concorde	681	670
Constr.Mét.Prov.	19	16 50
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	301	301
Darblay	610	....
Didot Bottin	575	565
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	281	281
Ent.Mag. Paris	3950	....
Eridania-Béghin CI	570	570
Fidei	380	385
Finalens	325	....
F.I.P.P.	70 26	....
F.N.A.C.	2170	....
Foncière (Cie)	575	575
Foncina	370	370 20
France I.A.R.D.	465	465
France SA (La)	1790	1786
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	590	....
Gazelin	286	290
Gévelot	450	....
G.F.C.	420	415
Groupe Victoire	1095	1065
G.T.I (Transport)	220 10	....
Immobail	405	408
Immobanque	780	779
Im.Marseillaise	4518	4650
Invest.(Sté Cle.)	3100	....
Lille Bonnières	1165	1165
Louvre	2500	2480
Lucia	219 50	....
Machines Bull	22 20	....
Mag.Uniprix	180	....
Métal Déployé	301	301
Mors	41 50	42
Navigation (Nle)	135	135
Optorg	271	....
Oréal (CI)	694	695
Origny-Desvroise	736	736
Palais Nouveauté	1357	1357
Paluel Marmont	405	....
Parfinance	195	....
Paris France	210	....
Paris Orléans	200	201
Parthena Invest.	255 30	....
Piper Heidsieck	670	....
Porcher	247	251
Promodès (CI)	440	439 90
Publicis	706	707
Rochefortaise	151	....
Rosario	152 20	....
Rougier	193	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	234 20	....
Saga	345	345
Saint Dominique (F.I.)	160	159
Salins du Midi	570	590
Savoisienne M.	150	....
Silic	670	670
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	50
Sofal	470	....
Soffo	251	....
Softam (ex Satam)	65	....
Sofragi	2785	2810
Soudure Autogène	745	721
Sovabail	385	390
Serel	864	....
Taittinger	2100	2065
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1332	1350
Vicat	412	415
Viniprix	1500	1500
Virax	121	115
Maroc Sté Brasserie	310	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	....
Akzo Nv Sico	438	....
Alcan Aluminium	97	97
American Brands	219	....
Arbed	400	....
Asturienne Mines	104 60	....
Banco Popular Espa.	590	....
B.Reglements Int.	22230	22300
Can.Pacifique	79	81 90
Chrysler Corp.	215	....
C I R	3 20	....
Commerzbank	1029	1015
Dow Chemical	275 30	278 70
Fiat	17 10	....
GBL (Brux Lamb.)	620	600
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	60	60
Goodyear Tire	362	....
Grace and Co (WR)	191	....
Honeywell Inc. Inc.	197	....
Johannesburg	87 10	84 10
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	28 80	....
Noranda Mines	79	....
Olivetti priv.	5 30	....
Pfizer Inc.	325	329
Ricoh	31 80	....
Robeco	320 10	319 60
Rodamco NV	164 80	160 60
Rolinco	316 40	315
Saipem	4 76	....
Sasa Group	21 60	....
SKF Aktiebolaget	53 90	....
Tenneco Inc.	250	....
Toray Ind.	30 60	30 50
West Rand Cons.	5 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	76	75
C G H Cogenhor	7	....
Copirex	551	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soudures Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390	....
Lecteurs du Monde	233	....
Nicolas	900	900
Office Cent. Pharma.	804	805
Particip. Perrier	190	....
Rorento N.V.	254 60	254 60
St-Gobain-Emballage	1780	....
Schlumberger Ind.	540	537
S.E.P.R.	1411	....
S.M.T. Goupil	4 40	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	538	540
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	472	486
Boisset (Lyon)	219	215
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	835	830
Calberson	305	305
Cardif	1075	1121
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	199 50	199
C.N.I.M.	1180	1157
Codetour	336	336
Creeks	103	103
Dauphin	255	....
Devanlay	1295	1295
Dolisos	120	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	240	243
Finacor	140	135
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	467	....
Gravograph	164 60	165 50
Guintoli	700	758
I.C.C.	225 10	229
Idianova	77	....
Immob. Hôtelière	1130	1130
Internat. Computer	121 50	121
I.P.B.M.	37 05	37
Molex	170	....
N.S.C. Schlumberger	684	715
Publ.Filipacchi	708	700
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	338	338
Select'Invest (Ly)	104 50	104 50
Seribo	190	....
Sopra	337	337
TF1	454	457 80
Thermador H. (Ly)	350	355
Unilog	220	220
Viel et Cie	143	143
Y. St-Laurent Groupe	754	755

SICAV (sélection) 5/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	219 68	213 80
Actimonétaire C.	30940 45	30940 45
Actimonétaire D.	30940 45	30940 45
Ampli-gan	7486 80	7198 85
Amplitude	687 31	677
Antigone trésor	708014 00	708014
Associa Première	31777 67	31777 67
Associc	1119 45	1119 45
Atout Futur	474 54	462 97
Aurecic	1322 97	1284 44
Avenir Alizes	1803 16	1767 80
Axa Capital	192 68	187 07
Axa Court Terme	8665 04	8665 04
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	991 52	962 64
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	842 88	818 33
Axa Europe	134 93	131
Axa Investissements	116 39	113
Axa NPI	125 07	121 43
Axa Ob.Fr.Exrans	158 95	154 32
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	142 73	138 57
Axa Prem.Ex Agepre	128 22	124 49
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	158 02	153 42
Axa Valeurs PER	135 89	131 93
Cadence 1	1100 31	1078 74
Cadence 2	1084 68	1063 41
Cadence 3	1078 19	1057 05
Capimonétaire	6811 22	6804 42
Capiobli	7057 20	7057 20
Capitacic	1479 97	1458 10
Cossis	1461 46	1425 81
Comptavalor	3817 99	3812 27
Credinter	475 43	461 58
Credit Mutuel Capital	1388 12	1370 71
Cred.Mut.Ep.Cour.T	722 81	722 81
Cred.Mut.Ep.Indes	103	100 24
Cred.Mut.Ep.J	75523 49	75523 49
Cred.Mut.Ep.long.T	209 90	204 28
Créd.Mut.Ep.Monde	1210 17	1177 78
Cred.Mut.Ep.Quatre	1133 46	1103 12
Diese	1483 42	1447 24
Drouot France	928 15	901 12
Drouot Sécurité	249 81	242 53
Ecocic	1143 76	1110 44
Ecuper	135 58	131 63
Ecur. Capitalisation	2849 70	2821 49
Ecur. Expansion	522954 81	522171 55
Ecur. Géovaleurs	2454 60	2383 11
Ecur. Investissement	162 62	157 88
Ecur. Monepremière	73030 40	73030 40
Ecur. Monétaire	21392 81	21392 81
Ecur. Trésorerie	2636 18	2636 18
Ecur. Trimestriel	2092 96	2072 24
Elancial	120 91	117 39
Energie	292 41	279 15
Eparcic	3922 99	3922 99
Eparcourt-Sicav	4694 98	4683 27
Epargne Associat	25439 77	25150 11
Epargne-Unie	1403 56	1369 33
Euf Cash capi	8502 86	8502 86 •
Euro Solidarité	1145 96	1134 61
Eurocic Leaders	1068 11	1037
Eurodyn	1218 53	1188 81
Euro Gen.	8412 12	8165 50
Fonsicav	15718 17	15718 17
France-gan	11093 11	10666 46
France Garantie	289 29	288 71
France Obligations	522 69	517 51
Francic	497 22	482 74
Francic Pierre	116 53	113 14
Francic Régions	1185 07	1150 55
Fructi-Associations	38 14	38 14
Fructi-Capi	46 76	46 07
Fructidor	246 83	243 18
Fructifrance action C	1003 46	978 98
Fructifrance action D	981 07	957 14
GAN Rendement	5448 51	5367 99
Gestilion	16327 15	16245 92
Gest.Associations	185 56	181 48
Horizon	1392 88	1352 31
HLM Monétaire	15175 04	15175 04
Indicia	1114 63	1082 61 •
Indosuez Fse Court.T	1603 67	1603 67
Interepar	112133 94	108867 90
Interoblig	15529 15	15224 66
Intersélection Fce	526 62	526 62
Japacic	172 02	167 01
Jeunepargne	311 64	307 03
Latitude	2442 80	2439 14
Lion Association	11404 35	11404 35
Lion Institution	33377 04	33293 81
Lionplus	1105 78	1084 10
Lion Trésor	2394 57	2370 86
Lion 20 000	28433 04	28433 04
Livret Bourse Inv.	611 76	593 94
Livret Portefeuil	755 55	733 54
Méditerranée	181 01	175 74
Mensuel CIC	10310 03	10207 95
Monedyn	74211 24	74211 24
Mone.J	39319 73	39319 73 •
Monévalor	44586 37	44586 37
Mutualité dépôts	14717 75	14688 37
Natio Court Terme	103384 00	103075
Natio Court Terme2	310263 00	310263
Natio Epargne	19467 63	19274 88
Natio Ep. Capital	12038 66	11919 47
Natio Ep. Croissance	1827 31	1778 40
Natio Ep. Obligations	204 73	199 25
Natio Ep. Retraite	134 61	131 01
Natio Ep. Trésor	8668 70	8561 60
Natio Ep. Valeur	458 78	446 50
Natio Fran. Index	1078 57	1049 70
Natio Imm.	1236 97	1203 86
Natio Inter.	1616 66	1573 39
Natio Monétaire	27379 88	27379 88
Natio Opportunités	1152 56	1121 71
Natio Patrimoine	1417 80	1379 85
Natio Perspectives	1147 14	1116 44
Natio Placements	64261 77	64261 77
Natio Revenus	1080 17	1069 48
Natio Sécurité	12018 42	12018 42
Natio Valeurs	910 92	888 54
Nippon-Gan	5868 49	5642 78
Nord Sud Dévelop.	1742 29	1738 81
Obli-Associations	172 38	170 67
Oblicic-Mondial	2848 53	2804 46
Oblicic-Régions	1122 98	1106 30
Oblifutur	3192 02	3114 17
Oblig. ttes caté.	192 95	190 10
Oblilion	1537 34	1522 12
Oblisécurité Sicav	14060 42	14060 42
Oraction	1207 49	1178 04
Paribas Capitalisation	1706 40	1681 18
Paribas Opportunités	132 66	127 25
Paribas Patrimoine	622 86	597 47
Patrimoine Retraite	243 84	239 06
Parvalor	609 18	609 18
Planinter	1270 12	1239 14
Poste Croissance	5912 73	5906 82
Poste Gestion	71669 91	71669 91
Première Oblig.	11503 85	11492 36
Prévoy. Ecureuil	122 94	121 62
Priv'Associations	31970 32	31970 32
Proficius	1040 99	1015 60
Quartz	143 33	139 83
Restacic	167 41	164 94
Revenus Trimestr.	5518 35	5463 71
Revenu-Vert	1204 86	1175 47
St Honoré Vie & Santé	1013 17	967 23
St Honoré Bons du Tr.	12162 91	12102 40
St Honoré Invest.	810 36	773 61
St Honoré Pacifique	676 28	645 62
St Honoré Réel	16290 84	16225 94
Sécuricic	1884 72	1884 72
Sécuri-Gan	12849 23	12597 28
Sécuritaux	1508 49	1508 49
Sicamlon	740 19	729 25
Sicav Associations	2000 49	2000 49
SFI-CNP Assur.	716 53	695 66
S.G. Fr. opport. C et D	1308 06	1282 41
Sicav 5.000	461 91	449 55
S.I. Est.	1410 30	1369 22
Slivafrance	744 46	724 54
Slivam	416 80	405 64
Slivarente	233 11	228 54
Slivinter	475 37	462 65
S.N.I.	1174 43	1140 22
Sogenfrance Capita.	1259 79	1235 09
Sogenfrance Distribut.	1217	1193 14
Sogépargne	320 23	320 23
Sogevar	1390 01	1362 75
Soleil Investissements	611 20	587 68
Solsice	2271 38	2266 31
State Street Act. Eur.	9919 19	9583 76 •
State Street Act. Fce.	11550 44	11214 02 •
St. Str. Act.Japon	12512 75	12089 61 •
State Street Emer. Mkt	13042 38	12415 34 •
St.Street OAT Plus	11785 76	11554 67 •
Stratégie Actions	898 50	883 94
Stratégie Rendement	1548 66	1497 98
Techno-Gan	5831 61	5607 32
Thesora	734 07	726 80
Trésor Plus	1428 81	1414 66
Trésor Trimestriel	1084 32	1053 78
Trésoricic	141693 52	141693 52
Trilion	5329 77	5261 37
Uni-Associations	121 77	121 77 •
Uni-Foncier	1368 06	1332 74
Unifrance	615 78	600 76
Uni Régions	1289 67	1238 70
Univar	253 65	253 65 •
Univers Actions	1366 28	1332 94
Univers Obligations	1923 53	1876 61
Valorg	2224 23	2222 01
Valrexi	57951 97	57923 01
Winterthur St-Honoré	230 18	219 74

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 5/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 415	5 430	5 1	5 6
Ecu	6 586	6 586	... ...	... ...
Allemagne (100 dm)	339 750	339 480	329	349
Belgique (100 F)	16 487	16 478	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 190	301 970	292	312
Italie (1000 lires)	3 398	3 415	3 1	3 6
Danemark (100 krd)	88 350	88 320	84	92
Irlande (1 iep)	8 265	8 258	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 300	8 248	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 484	2 484	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 480	367 140	355	375
Suède (100 krs)	71 570	71 700	67	76
Norvège (100 k)	79 810	79 760	75	84
Autriche (100 sch)	48 279	48 241	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 743	4 750	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 656	3 670	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 303	4 304	4	4 4
Japon (100 yens)	4 749	4 771	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	59100	59200
Or fin (en lingot)	59400	58150
Napoléon (20f)	341	344
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	342
Pièce Latine (20 f)	341	340
Souverain	442	434
Pièce 20 dollars	2100	2140
Pièce 10 dollars	1122 50	1180
Pièce 5 dollars	685	.....
Pièce 50 pesos	2220	2200
Pièce 10 florins	351	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 5 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 64 681

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,42	117,48	117,22
Précédent	117,44	117,50	117,10

CAC 40 A TERME
Volume : 15 535

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 988	1 997,50	1 990
Précédent	2 001	2 014	2 022,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

INSTITUT

La leçon inaugurale de Nathan Wachtel au Collège de France

Les horizons du métissage

L'anthropologue Nathan Wachtel a inauguré, vendredi 2 avril, sa chaire d'histoire et anthropologie des sociétés méso et sud-américaine au Collège de France, à Paris.

Hasard ou symbole, c'est en juin 1992, l'année du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, que Nathan Wachtel a été élu au Collège de France. Sa chaire, s'intitule histoire et anthropologie des sociétés méso et sud-américaines. Il récuse, en effet, l'expression plus courante d'« Amérique latine » qui, *« de manière peu innocente »*, ne qualifie les sociétés américaines que dans le prolongement de l'histoire espagnole ou portugaise.

Il s'était déjà démarqué de cet européo-centrisme, en un renversement de perspective pionnier, quand il avait étudié la découverte et la conquête du point de vue des *vaincus, en retraçant la manière* dont les Indiens du Pérou avaient vécu et interprété l'événement, et dont le souvenir de ce dernier s'était perpétué dans la mémoire collective. *« Nulle autre région au monde ne fut, comme le continent américain depuis le seizième siècle, le lieu de rencontres ou plutôt de chocs entre tant de groupes humains d'origine si différente, le théâtre de tant de confrontations culturelles, de brassages, d'exclusions et de fusions, ou de métissages qui sont comme le creuset de notre modernité »*, souligne-t-il avec force.

Longtemps, pourtant, l'histoire des Espagnols et de leurs descendants créoles, celle des cultures pré-colombiennes et des Etats aztèque ou inca, et l'ethnographie des Amérindiens contemporains ont avancé de façon séparée, sans communication ni lien d'intelligibilité. Les œuvres novatrices de Charles Gibson, pour les études méso-américaines, et de John Murra, pour les études andines, auxquelles Nathan Wachtel rend hommage, ont permis l'avancée déterminante des recherches américanistes, qui, depuis les années 60, relient les réalités d'aujourd'hui au cours de l'histoire.

Métissage et syncrétisme

C'est bien à cette croisée des démarches historique et anthropologique, à partir de la double expérience des archives et du terrain, que se situent les recherches de Nathan Wachtel. C'est aussi à la croisée des cultures, entre identité et altérité, là où s'opèrent métissage et syncrétisme. Son étude sur les Indiens Chipayas du haut plateau bolivien, seuls survivants de l'importante population des Urus, avant la colonisation espagnole, est de ce point de vue exemplaire. Remontant du présent vers le passé, il montre comment, dans l'organisation sociale comme dans les représentations religieuses, une singularité s'est maintenue qui, loin d'être une survivance fossilisée, est le produit d'une adaptation combinant les apports extérieurs et l'ordre dualiste andin. Cependant, cela aussi est en train de devenir du passé, car ce qui a résisté sur la longue durée est en train de se décomposer, et c'est à la *« fin d'un monde »* que Nathan Wachtel a eu le sentiment d'assister lors de ses derniers séjours chez les Chipayas. Tristes adieux à ce « terrain » où, un jour, l'anthropologue fut un dieu hurlant et dansant devant une foule fervente.

Plus réservé certes, lors de sa leçon inaugurale, il a terminé, évoquant ses travaux en cours, en entraînant son auditoire du Collège de France dans le Mexico de la première moitié du douzième siècle, parmi ces « nouveaux chrétiens » ou ces marranes qui, sur le continent américain, vont chercher refuge, fortune, voire avènement messianique. Fois et pratiques s'y mélangeaient, on y espérait le Messie *en priant devant un* Saint-Moïse peint sur cuir damassé. Ainsi, entre croyances, mémoires et identités, de multiples combinaisons syncrétiques se développaient aussi chez les nouveaux venus du Nouveau Monde.

NICOLE LAPIERRE

▶ **Principales œuvres de Nathan Wachtel :** ***la Vision des vaincus. Les Indiens du Pérou dans la conquête espagnole*** **(1530-1570), Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1971 ;** ***Mémoires juives*** **(en collaboration avec Lucette Valensi), Gallimard, collection « Archives », 1986 ;** ***le Retour des ancêtres. Les Indiens Urus de Bolivie, XXe-XVIe siècle. Essai d'histoire régressive***, **Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1990 ;** ***Dieux et vampires. Retour à Chipaya***, **Seuil, « Librairie du XXe siècle », 1992.**

CARNET DU Monde

Naissances

Nathalie et Jérôme TERRIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Théophile,

à Rouen, le 3 avril 1993.

Anniversaires de naissance

Dominique, Philippe, François,
Béatrice, Marie-Laure, Nathalie,
Chantal, Catherine, Marie,
Jean, Carla,
Pierre, David, Rémi, Marie, Jeanne,
Simon, Marguerite, Damien, Luc,
sont très heureux de souhaiter à

Nicole

ses deux tiers de siècle.

Décès

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean ALIDIÈRES,
née Suzanne Plé,

survenu le 5 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de la Merci, à Fresnes.

4, allée des Iris,
94260 Fresnes.

– Mme Alain Banzet,
M. et Mme Serge Banzet
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Banzet
et leurs enfants,
Mme Marie-Christine Banzet
et ses enfants,
M. et Mme Xavier Cruse
et leurs enfants,
Les familles Banzet, Peugeot
et Gondran,

ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Alain BANZET,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 avril 1993, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 8 avril, à 14 h 15, au temple de Valentigney (Doubs).

85, avenue Raymond-Poincaré,
75016 Paris.

– Les administrateurs,
Le bureau,
La direction,
Les cadres,
Et tout le personnel de la Fédération des industries mécaniques,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président,

M. Alain BANZET,
vice-président du CNPF,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 avril 1993, à Paris.

Les obsèques seront célébrées jeudi 8 avril, à 14 h 15, au temple de Valentigney (Doubs).

Cedex 72,
92038 Paris la Défense.

– Le président,
Les vice-présidents,
Et les membres du conseil exécutif du CNPF,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain BANZET,
vice-président du CNPF
et président de la Fédération
des industries mécaniques.

31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75016 Paris.

[Né le 28 avril 1927, à Paris, Alain Banzet était doublement membre de la famille Peugeot : par sa mère, Marie Peugeot, et par sa femme, Monique Peugeot. Il fit toute sa carrière chez le constructeur automobile. Président du conseil d'administration d'Aciers et Outillage Peugeot, membre du conseil de surveillance des cycles Peugeot, PDG de la Compagnie des transmissions mécaniques (Sedis) et de Peugeot outillage électrique, il était également membre du conseil de surveillance de PSA Peugeot Citroën depuis 1988. En 1987, il avait été nommé président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, et était à ce titre vice-président du Conseil national du patronat français (CNPF).]

– La duchesse de Brissac,
son épouse,
Le marquis et la marquise de Brissac,
M. et Mme Christian Schmidt,
Gilles de Brissac,
Elvire de Brissac,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre de COSSÉ,
duc de BRISSAC,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(promotion 18),
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 4 avril 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques se dérouleront le mercredi 7 avril, à 15 h 30, en l'église de Brissac (Maine-et-Loire).

Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

36, cours Albert-Ier,
75008 Paris.
Château de Brissac,
49329 Brissac-Quincé,
7, rue de Saint-Simon,
75007 Paris.

Pierre de Cossé, duc de Brissac, est né à *Paris le 13 mars 1900*. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il commence sa carrière comme ingénieur chez Schneider et Cie en 1924, où il devient notamment directeur de la division des mines. Puis il rejoint la société Le Matériel électrique Schneider-Westinghouse, filiale du groupe *Schneider, dont il assume la vice-présidence*, puis la présidence, jusqu'à la fin de sa carrière industrielle.

Brillant conférencier, il prit une part active à la protection et à la défense du patrimoine culturel. Il présida notamment la Société des amis de Versailles, celle des Amis des châteaux de la *Loire, celle des Amis de Fontainebleau*, ainsi que la Société savante historique et archéologique de Rambouillet.

Il fut président du Jockey-Club de 1977 à 1985. Il fut également maître général des hospitaliers de Saint-Lazare pendant de nombreuses années.

Il a publié plusieurs ouvrages dans des domaines divers. Outre de nombreuses préfaces, on retiendra *la Duchesse d'Uzès* (1950), *Longitudes* (1964), *la Vènerie* (1966), *Nord Cap* (1967), *les Brissac et l'Histoire* (1973). Plus récemment, il a fait paraître quatre volumes de Mémoires, *En d'autres temps* (1972), *la Suite des temps* (1974), *Le temps qui court* (1977), *le Château d'en face* (1986). Le premier de ces quatre volumes a été récompensé en 1975 par le prix Saint-Simon.

– Le personnel de *l'IUT Louis-Pasteur* de Schiltigheim, université Strasbourg-I,
a la profonde douleur de faire part du décès subit de

M. le professeur
Michel GENEVAUX,
professeur des universités,
directeur de l'IUT Louis-Pasteur,
conseiller d'établissement au ministère de l'éducation nationale.

Il a constamment œuvré pour le développement de l'enseignement technologique qui lui tenait particulièrement à cœur. L'IUT Louis-Pasteur lui doit sa création et son développement, tâches dans lesquelles il s'est investi sans compter.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 avril 1993, à 13 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, à Geispolsheim-Village.

Les fleurs et couronnes peuvent être remplacées par des dons pour la Fondation Abbé-Pierre.

– Le directeur,
Et toute l'équipe de la direction de la programmation et du développement universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

Michel GENEVAUX,
directeur de l'IUT Louis-Pasteur
de Schiltigheim,
conseiller d'établissement.

– *Le président de l'université René-Descartes (Paris-V),*
Le vice-président du groupe sciences humaines,
Le directeur de l'UFR des sciences *de l'éducation,*
Ses collègues et l'ensemble des personnels, ses étudiants et tous ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Max LUMBROSO,
maître de conférences,

survenu le 29 mars 1993, à l'âge de cinquante-six ans.

Pour son souvenir, un recueillement aura lieu le jeudi 8 avril, entre 9 h 30 et 11 heures, au funérarium, 49-51, *quai* Jules-Guesde, à Vitry-sur-Seine (*Val-de-Marne*).

– Mme Simone Martinez,
son épouse,
Sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Michel MARTINEZ,
directeur honoraire d'EREA,

survenu le 2 avril 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu le 5 avril à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Hera,
307, rue Croix-de-Figuerolles,
34070 Montpellier.

– Simone Renant,
son épouse,
Ariane et Joëlle,
ses filles,
Sania et Mattia,
ses petits-fils,
Massimo,
son gendre,
Ses plus proches collaborateurs et amis des Films Ariane et d'ailleurs,
annoncent que

Alexandre MNOUCHKINE

s'en est allé le 3 avril 1993.

Ceux qui le désirent peuvent venir saluer ou veiller son corps, qui passera sa dernière nuit au Studio de cinéma de Boulogne, 2, rue de Silly, Boulogne-Billancourt, à partir de 16 heures, le mercredi 7 avril.

L'enterrement aura lieu jeudi 8 avril, à *Marly-le-Roi. Rendez-vous est donné* à 11 heures, sur la place de l'église Saint-Vigor, à Marly-le-Roi.

Alexandre Mnouchkine ne souhaitait ni fleurs ni couronnes.

En revanche, il vous encourage à envoyer vos dons à l'association de *parrainage d'enfants du tiers-monde*, Aide et Action, 67, boulevard Soult, 75012 Paris.

(Lire page 17.)

– M. Pierre Patte,
son époux,
Bénédicte et François,
ses enfants,
M. et Mme René Allard,
M. et Mme Jean Allard,
M. et Mme Marcel Salasca,
ses frères, belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre PATTE,
née Cécile Defrance,

survenu le 30 mars 1993, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 2 avril, en l'église Saint-Samson de Clermont-de-l'Oise, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Priez pour elle.

88, rue Saint-Fuscien,
80000 Amiens.

– Catherine, Gilles et Marion,
ses enfants,
Sa famille et ses proches,

ont la douleur de faire part du décès subit de

Robert RUARD,

survenu le 31 mars 1993.

L'inhumation a eu lieu à Albi, le 3 avril.

Marion Ruard,
33, rue des Archives,
75004 Paris.

– Renée et Jean Vallier,
ses parents,
Madeleine Vallier,
sa grand-mère,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Thierry VALLIER,

survenu à Marseille, le 3 avril 1993, à l'âge de trente-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Plampinet (commune de Névache, Hautes-Alpes), le mardi 6 avril, à 14 heures.

– Jean-François Malen,
Isabelle et Yannis Markantonakis,
Sophie et Takis Prevesianos,
Patricia Portier,
Christine et Joël Bonneau,
Nicolas Puech,
Corinne et Jean Sala,
Ses parents,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami et fils,

Socrate C. ZERVOS,
poète,
professeur d'université,

survenu le 5 avril 1993, à l'âge de trente-quatre ans.

Il sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 8 avril, à 9 heures.

La levée du corps aura lieu le mercredi 7 avril, à l'amphithéâtre de l'hôpital Rothschild, 3, rue Santerre, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean-François Malen, B 120,
25, rue du Terrage,
75010 Paris.

Errata

– Dans l'avis de décès de

M. Paul Henry MAGNERON,

il fallait lire :
instituteur honoraire,
artiste peintre,
sociétaire du Salon des indépendants,
sociétaire des Artistes français,
associé de la Nationale des beaux-arts
exposant au Salon d'automne.

(Le Monde daté 4-5 avril.)

Remerciements

– Ses enfants et ses petits-enfants,
Sa sœur et son beau-frère,
Tous ses parents et amis,
vous remercient d'avoir pris part à leur douleur et ont été très sensibles au témoignage de chaleureuse sympathie que vous leur avez apporté lors de la mort de

Jeannie MAZURELLE.

Ils confient son souvenir à tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître et de l'aimer.

38, boulevard d'Angleterre,
85000 La Roche-sur-Yon.

Messes anniversaires

Colette LANGIGNON,
psychanalyste,

est morte le 24 avril 1992.

Dans notre douleur, que ceux et celles qui l'estimaient, qui l'aimaient, gardent vivant son souvenir.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le *24 avril 1993, à 12 h 15*, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Anniversaires

– Le 7 avril 1983,

Françoise LARRUE

nous quittait.

Le 12 avril 1993, ses proches se réuniront à Sannes (Vaucluse) pour mieux se souvenir.

65, rue du Javelot,
75013 Paris.

– Il y a quinze ans, le 7 avril,

Georges LERMINIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6013

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. N'admet aucune réplique. – II. Arrivée attendue. – III. Adverbe. Fait venir. – IV. Traduit un bruit. Sa suite est toujours royale. – V. Réchauffe une fois refroidi. L'expression de la douleur. – VI. Un moyen de canaliser la « force ». – VII. Travailleur saisonnier. – VIII. Ont le cœur qui bat. Participe. – IX. A donc perdu son éclat. – X. Pièce. « Piece » de spectacle. – XI. C'est beaucoup. Nappe écossaise.

VERTICALEMENT

1. N'est pas porteur de la bonne parole. – 2. A donc légèrement perdu de sa rondeur. Le rêve de bien des chercheurs. – 3. Orientation. Est le fruit de la passion. – 4. Quelqu'un. Végétaux. – 5. Faute de service. Cela ne fait pas propre. – 6. Passé sous silence. Terre. – 7. Franc ancien. Le mot de la solution. – 8. Porte des manchettes. Figure mythologique. Deux lettres pour un facteur. – 9. Conjonction. Passages pour piétons.

Solution du problème n° 6012

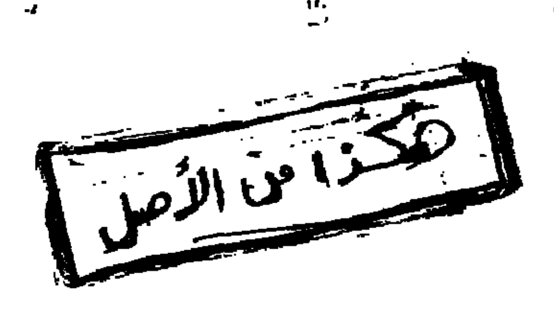
Horizontalement

I. Gavarnie. – II. Opinion. – III. Nus. Atout. – IV. Fraudeuse. – V. Lège. Rien. – VI. Arilles. – VII. Sein. Lu. – VIII. Lot. Atlas. – IX. Epées. Ac. – X. Sus. Sapin. – XI. Réussi.

Verticalement

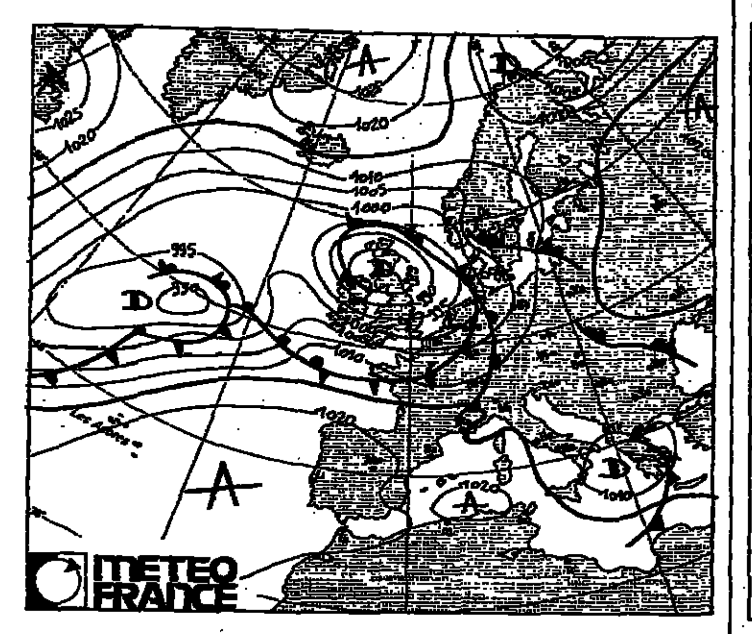
1. Gonflables. – 2. Apurer. Opus. – 3. Visagistes. – 4. An. Uélé. – 5. Riad. Liasse. – 6. Notèrent. Au. – 7. Inouïs. Laps. – 8. Usé. Lacis. – 9. Etendus. Ni.

GUY BROUTY

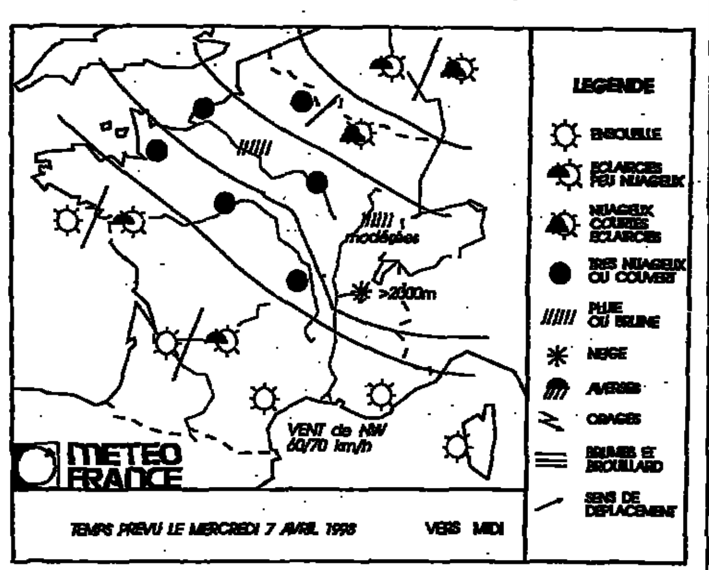


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL 1993



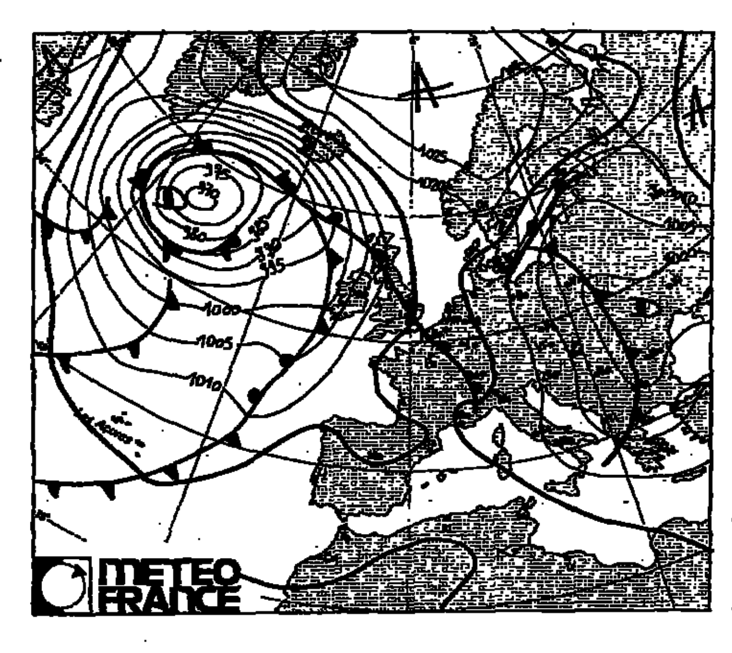
Mercredi : pluie sur le Nord-Est, soleil sur le Sud-Ouest. – De la Normandie au Nord-Pas-de-Calais à l'Alsace et aux Alpes du Nord, le ciel sera très nuageux à couvert. Il pleuvra de la Normandie à l'Ile-de-France, au Jura et aux Alpes du Nord. Les pluies seront modérées à fortes le matin sur les régions situées à l'est. Il neigera au-dessus de 2 000 mètres en quantité importante, et le vent d'ouest soufflera fort en montagne avec des rafales aux environs de 100 km/h.

Sur le reste du pays, le temps sera ensoleillé. Mistral et tramontane souffiera à 60-70 km/h.

Les températures matinales seront douces entre 7 et 10 degrés en général, localement 10 à 12 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 13 à 15 degrés sur la moitié nord, 17 à 20 degrés sur la moitié sud et jusqu'à 22 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 06-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 05-4-1993 à 18 heures TUC et le 06-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	5	C
BIARRITZ	20	13	C
BORDEAUX	15	12	P
BOURGES	11	8	D
BREST	13	8	N
CAEN	13	7	N
CHERBOURG	12	8	N
CLERMONT-FER.	13	12	C
DIJON	10	7	P
GRENOBLE	13	7	P
LILLE	12	7	N
LIMOGES	9	9	P
LYON	11	8	C
MARSEILLE	17	8	D
NANCY	11	7	N
NANTES	13	9	P
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	11	7	D
PAU	17	11	P
PERPIGNAN	17	13	N
POINTE-A-PITRE	30	21	D
RENNES	15	7	D
ST-ETIENNE	11	10	P
STRASBOURG	15	7	N
TOULOUSE	17	11	C
TOURS	13	7	D

ÉTRANGER			
ALGER	22	8	B
AMSTERDAM	9	7	C
ATHÈNES	18	11	P
BANGKOK	38	29	N
BARCELONE	16	8	C
BELGRADE	13	5	D
BERLIN	11	5	P
BRUXELLES	9	6	C
COPENHAGUE	7	4	P
DAKAR	23	18	C
GENÈVE	11	7	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	17	11	C
JÉRUSALEM	18	5	C
LE CAIRE	25	12	D
LISBONNE	20	12	D
LONDRES	13	8	N
LOS ANGELES	17	13	D
LUXEMBOURG	9	4	D
MADRID	22	5	D
MARRAKECH	28	13	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	16	–1	D
MONTRÉAL	6	–4	D
MOSCOU	9	3	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	33	21	D
NEW-YORK	7	3	C
PALMA	18	8	B
PÉKIN	14	7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	4	D
SÉVILLE	27	10	D
SINGAPOUR	35	22	C
STOCKHOLM	4	3	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	7	C
TUNIS	18	12	N
VARSOVIE	10	6	K
VENISE	16	7	D
VIENNE	12	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel orage	ciel pluie	ciel tempête	couvert neige	ciel dégagé	nuageux	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Un mercenaire, une sourde-muette et des écoliers

A sa sortie de prison, un vieil homme sanglote, tout au bonheur de revoir *« le soleil de* [son] *pays »*. Qu'importe qu'il s'appelle Bob Denard ? Qu'il ait été, dans une autre vie, sur un autre continent, ce qu'on appelle un mercenaire ? Qu'importe qu'on lui impute des coups d'Etat, des attentats, des coups de chien, sait-on quoi au juste ? A la télévision, un vieil homme qui pleure est avant tout un vieil homme qui pleure. Il pleure en soi. Le reste n'est que lointains souvenirs et polémiques déjà effacées par le temps, comme les images d'archives. *« Je ne me suis jamais considéré comme un mercenaire »*, dit-il à PPDA d'une voix étranglée.

Risquons un pari : on va s'arracher Bob Denard. Des émissions, un téléfilm peut-être, inspiré de sa vie, si romanesque : Bob Denard a tout pour être furieusement à la mode.

D'autres larmes, quelques heures plus tard, à la cérémonie de remise des Molières. Celles de Muriel Robin. Pourquoi pleure Muriel Robin ? Parce que sur scène, une jeune comédienne sourde-muette, Emmanuelle Laborit, primée pour son interprétation du rôle d'une sourde-muette, justement, dans la pièce *les Enfants du silence*, vient d'offrir à l'assistance un étrange moment. Elle-même bouleversée d'être récompensée, elle vient de remercier par gestes, dans le langage des sourds-muets, cette salle d'êtres parlants et entendants, silencieux pour un instant. Muriel Robin pleure donc, parmi d'autres. Et la caméra se précipite sur les larmes de Muriel Robin, comme tout à l'heure sur celles de Bob Denard. Les Molières tiennent « le grand moment d'émotion » qui sauvera peut-être la soirée de la routine du genre.

Un coup de télécommande, et nous voici sur TF 1, chez Drucker. Il y est justement question, croit-on comprendre, de cent cinquante mille cahiers et crayons, que souhaite offrir Alain Prost à des écoliers africains. *« Prost a été très ému par le sort de ces enfants africains »*, explique Drucker à son invitée véliplanchiste, avant d'enchaîner sur la chanson suivante. Les sourds-muets, les écoliers africains : point n'est même besoin de les voir. Au cœur de la fête, des paillettes, de la musique, leur image se rappelle fugitivement à nous, avant de disparaître avec tact. Dans une seconde, un nouveau Molière, une nouvelle chanson, emporteront jusqu'à leur souvenir. Ils nous auront troublés juste le temps nécessaire. De cette intrusion fantomatique, il ne restera que la marque légère d'une de ces petites piqûres de malheur et d'émotion sans lesquelles il n'est pas de soirée vraiment réussie.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 6 avril

TF 1

20.35 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA, demi-finale match aller en direct de Turin : Juventus de Turin-PSG ; A 20.40, Coup d'envoi ; A 21.25, Mi-temps et Tiercé ; A 21.40, 2e mi-temps.
22.35 Magazine : Durand la nuit. En direct de Bobino. Sept millions de célibataires. « L'homme est-il fait pour le célibat ? »
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Olivier Gaudillat, président-directeur général des opticiens Krys ; Paul Marzouk, société Grand Public ; Guy Millant, président de Milelec.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Baby Boom. ■ Film américain de Charles Shyer (1988).
22.45 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'ai découvert que ma famille m'avait menti. Reportages : Le ghetto invisible, de Chantal Lasbats ; Les enfants du secret ; La révélation officielle.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (19e épisode).
21.35 Documentaire : Planète chaude. Enfants des sables, enfants des rues, de Denis Chegaray.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Téléfilm : Le Vrai Faux Voyage. De Radu Gabrea.
0.30 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Ma vie est un enfer. □ Film français de Josiane Balasko (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.30 Sport : Football. Dortmund-Auxerre, match aller de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA, en différé.
0.30 Documentaire : Au-delà du visible. D'Alex Gregory.
0.55 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Tchèques et Slovaques. Chronique d'un divorce européen. Soirée proposée par Karel Prokop.
20.41 Documentaire : La Dernière Frontière. De Karel Prokop.
22.05 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor.
22.10 Débat.
22.20 Cinéma : La Plaisanterie. ■ Film tchécoslovaque de Jaromil Jires (1968).
23.40 Documentaire : Prague 48-68-88. De Karel Prokop.
0.40 Débat. Le Point d'actualité.
0.45 Cinéma d'animation : Possibilité de dialogue. De Jan Svankmajer.

M 6

20.45 Téléfilm : Flipper le dauphin, le grand voyage. De Paul Landers.
22.30 Série : Mission impossible.
23.25 Documentaire : Les Cathos. De Jérôme Belley.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Musique : Flashback.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'histoire des mots de la science. Avec Alain Rey.
21.30 Débat. 10e anniversaire du Collège international de philosophie.
22.40 Les Nuits magnétiques. Il est midi. 1. Le temps suspendu.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 avril 1992 à la Sainte-Chapelle et le 6 juin 1992 à Versailles) : Office des Ténèbres du vendredi saint, de Charpentier, par Il Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Hommage à Albert Huberty, José de Trevi et André Pernet. La Samaritaine, d'Ollone.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Morceau de salon pour hautbois et piano op. 228, de Kalliwoda ; Romance pour violon et piano en mi mineur, de Janacek ; Romance pour violon et piano en ré majeur op. 23, de Szymanovski ; Lieder, de Liszt ; Sextuor à cordes en la majeur op. 48, de Dvorak.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 7 avril

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Jacques Lanzmann.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).
19.50 Tirage du Loto.
19.55 Journal et Météo.
20.20 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions, 5e journée des poules finales : Olympique de Marseille-Glasgow Rangers ; A 21.15 Mi-temps et Loto ; A 21.30 2e mi-temps. Invités : Tom Novembre, Florent Pagny, Guy Roux et Luis Fernandez.
22.25 Sport : Football. Une heure des meilleurs moments du match IFK Göteborg-Milan AC ; A 23.30, résumés des matches CSKA Moscou-FC Bruges, PSV Eindhoven-FC Porto.
0.05 Magazine : Ex libris. Spécial Alexandre Soljenitsyne.
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Prêcheur en eau trouble. De Georges Lautner.
22.35 Première ligne. Le Drame de Saipan, documentaire de Serge Viallet.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Les Minikeums. Denver ; Babar.
17.30 Magazine : Fractales. Dossier : l'homme et la vitesse.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La France à pied*, d'Anne-Marie Minvielle.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 ▶ La Marche du siècle. Ce en quoi je crois, hommes et femmes en quête de spiritualité. Invités : Sœur Emmanuelle, en duplex du Caire ; Michael Lonsdale, comédien ; Gilbert Abergel, grand maître du Grand-Orient de France ; Sœur Brigitte, membre de l'ordre contemplatif des sœurs clarisses ; Arnaud Desjardins, écrivain, réalisateur, hindouiste ; France Quéré, théologienne protestante ; Gérard Demuth, PDG de la COFREMCA. Reportages : Moines dans la ville.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

15.30 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. Action rouge, de Gilles Behat.
17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Fievel.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.15 Magazine : SVP, Baffie vérifie la pub.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : L'Année de plomb. ■ Film américain de John Frankenheimer (1991).
22.45 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Dien Bien Phu. ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Gregor von Rezzori/Deidi von Schaewer.
19.25 Documentaire : Chroniques de l'île du roi boiteux. De Jérôme Bouyer. 1. Pâques.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Lady Macbeth de Mzensk. De Dimitri Chostakovitch. Par le London Philharmonic Orchestra.
22.20 Documentaire : Pierre Boulez à Salzbourg.
23.20 Documentaire : L'Anthropographe, Médiums.

M 6

16.30 Magazine : Nouba.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Le Joker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.00).
20.45 Téléfilm : Adieu, mon fils. De Sergio Sollima.
22.45 Téléfilm : La Cicatrice de la honte. De John Gray.
0.25 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le français de la Renaissance.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Radio Canada : Urbanités. Nature et conséquence de la pauvreté urbaine.
22.40 Les Nuits magnétiques. Il est midi. 2. Les erreurs du soleil : méridiennes, cadrans et horloges.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 mai 1991 à Madrid) : Prologue : œuvres de La Cruz, Cabezon, Plain-chant ; Incarnation : œuvres de Soto, La Cruz, Baptista, Palero, Plain-chant ; Passion : œuvres de Santa Mamria, La Cruz, Plain-chant ; Eucharistie : œuvres de Vila, La Cruz, Cabezon, Plain-chant ; Epilogue ; œuvres de Palero, La Cruz, Plain-chant, par le groupe de musique Alfonso X el Sabio, dir. : Luis Lozano Virumbrales.
21.45 Concert (donné le 19 février 1993, salle Olivier-Messiaen) : Postludia II, pour piano, contrebasse et quatuor à cordes, de Karalev ; Impression/Expression II, pour piano et ensemble de chambre, de Tarnopolski ; A mon fils, pour flûte et ensemble de chambre, de Voustine ; Au-dessus du repos éternel, pour hautbois et ensemble de chambre, de Kasperov ; Doppelkammervariationen, de Ekimovski ; Sinfonia da camera nº 5, de Chout, par l'Ensemble de musique moderne de Moscou, dir. : Alexei Vinogradov ; sol. : Piotr Fedkov, hautbois, Dmitry Denisov, flûte, Victor Yampolsky, piano, Igor Solokhin, contrebasse.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Trois romances pour hautbois et piano op. 94, de Schumann ; Romance pour alto et piano op. 85, de Bruch ; Deux chants pour contralto, alto et piano op. 91, de Brahms ; La Nuit transfigurée op. 4, de Schoenberg.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

An Japon

M. Kabun Muto, nouveau ministre des affaires étrangères

Kabun Muto, ancien ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), âgé de soixante-six ans, a accepté, mardi 6 avril, le poste de ministre des affaires étrangères en remplacement de Michio Watanabe, démissionnaire pour raisons de santé, ont indiqué des officiels japonais. *« J'entends continuer la politique et la diplomatie de M. Watanabe »*, a déclaré M. Muto, un proche du ministre sortant, dont la nomination devait être confirmée dans la soirée par le premier ministre Kiichi Miyazawa.

M. Muto a été choisi quelques heures seulement après la désignation d'un ministre intérimaire en la personne du porte-parole du gouvernement, Yohei Kono, à la suite de la démission de M. Watanabe, annoncée également mardi. Après avoir longtemps hésité, ce dernier – qui serait atteint d'un cancer – a finalement donné le feu vert à la recherche d'un successeur une semaine à peine avant une importante réunion ministérielle des sept grands pays industrialisés (G7) à Tokyo.

Le premier ministre a aussitôt entamé des consultations, contactant d'abord l'ancien ministre des finances, Tsutomu Hata, qui a refusé le poste. – *(AFP.)*

□ **Mort d'une star indienne.** – L'une des actrices indiennes les plus célèbres, Divya Bharati, agée de dix-neuf ans, est morte mardi en tombant du cinquième étage de son appartement à Bombay. Sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant, elle était montée sur le rebord de la fenêtre de son appartement et aurait glissé. La police a ouvert une enquête.

Les enquêtes pour corruption en Italie

Giulio Andreotti et Arnaldo Forlani sont accusés d'avoir touché des pots-de-vin

Deux dirigeants de la Démocratie chrétienne, Giulio Andreotti et Arnaldo Forlani, ont été mis en cause, lundi 5 avril, par la justice italienne et sont soupçonnés d'avoir enfreint la loi sur le financement des partis. Pour le premier, cette accusation s'ajoute à celle qui lui avait été signifiée la semaine dernière par le parquet de Palerme pour « collusion avec des associations de type *mafieux* ».

ROME

de notre correspondant

Giulio Andreotti et Arnaldo Forlani étaient, il y a quelques mois, respectivement président du conseil et secrétaire général de la Démocratie chrétienne : les représentants d'un pouvoir qui semblait ne devoir jamais passer la main. Un an après les élections, lundi 5 avril, ces deux personnalités se trouvaient dans le collimateur des juges.

Pour M. Forlani, resté jusqu'ici comme par miracle à l'écart des enquêtes, il s'agit du premier *avviso di garanzia* pour recel et violation de la loi sur le financement des partis. Selon la déclaration d'un ancien directeur de l'ANAS, la société publique des *autoroutes, un entrepreneur lui* aurait versé un pot-de-vin de plus de 1 milliard de lires, soit environ 3,2 millions de francs.

Une histoire presque banale, au point où en est le grand déballage, avec, pour ne donner que quelques chiffres, plus de quatre cents dirigeants de la Démocratie chrétienne sous enquête. Sans parler des vingt-cinq ouvertures d'enquêtes judiciaires auxquelles doit faire face l'obscur sénateur Severino Citaristi, ancien secrétaire administratif de la DC. Pour Giulio Andreotti, il s'agit du « deuxième avis » : Milan après *Palerme, le financement illicite* des partis après la collusion avec la Mafia.

L'« Inoxydable »

Le nom de celui qu'on appelait « l'Inoxydable » aurait été lâché par un *ancien dirigeant du* Parti social-démocrate, Roberto Buzio, accusé par les juges d'être un collecteur de fonds pour son parti. Roberto Buzio aurait révélé avoir reçu, en mars 1992, 250 millions de lires, soit près de 800 000 francs, de la part de Giu*seppe Ciarrapico, le président de* l'AS Roma, incarcéré dans le cadre d'une autre enquête.

Cet homme d'affaires, « roi de l'eau minérale », aurait versé l'argent après avoir obtenu l'aval de Giulio Andreotti. Ironie de la situation pour l'homme symbole *de la première République, pris* dans la nasse de l'enquête pour une somme peu importante qui n'était même pas destinée à son propre parti. Ce rebondissement milanais ne fera toutefois pas oublier à M. Andreotti son premier souci, c'est-à-dire l'implication pour collusion avec la Mafia.

Depuis quelques jours, ce n'est pas par hasard que l'ancien président du Conseil ne cesse d'apparaître à la télévision où, avec le sang-froid et l'humour qui le caractérisent, il tente de se laver de tout soupçon. Une position défensive reprise d'ailleurs par son parti, qui a porté plainte auprès du procureur de la République de Rome contre les mafiosi repentis accusateurs d'Andreotti – et des autres dirigeants démocrates-chrétiens à Naples et en Calabre – soupçonnés d'orchestrer une conspiration.

Une position qui a soulevé un tollé général dans le pays et même dans *le parti. Lundi, le secrétaire* du parti, Mino Martinazzoli, a fait comprendre qu'il ne pourrait pas aller plus loin dans la défense des siens. Le sénateur à vie Andreotti a déjà promis de répondre directement à ses pairs lors de la première audition de la commission *ad hoc* du *Sénat qui examinera la* demande de levée de son immunité parlementaire le 14 avril prochain. – *(Intérim.)*

Alors que la guerre continue en Angola

L'UNITA propose de reprendre les négociations de paix en Côte-d'Ivoire

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), le mouvement rebelle de Jonas Savimbi, a annoncé formellement, lundi 5 avril, à New-York qu'elle accepterait de reprendre le 12 avril, à Abidjan, des négociations directes avec le gouvernement de Luanda pour tenter de parvenir à une solution politique de la crise angolaise, sous les auspices des Nations unies.

Il y a cependant peu de chances que les pourparlers de paix reprennent en Côte-d'Ivoire, l'un des plus fidèles alliés de l'UNITA. A Luanda, le président Eduardo Dos Santos a rappelé que *« le chemin de la paix »* passait par *« le respect des résultats des élections générales des 29 et 30 septembre 1992 et la reconnaissance des institutions légitimes en place »*.

Par ailleurs, les rebelles de l'UNITA ont criblé de balles, lundi, un avion du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, alors que celui-ci s'apprêtait à atterrir à Uige (nord du pays) pour y livrer six tonnes de riz. L'appareil a pu regagner Luanda, mais un membre de l'équipage russe a été grièvement blessé par une balle qui a traversé le fuselage. – *(AFP, Reuter.)*

Pour la deuxième fois en quinze jours

Une navette spatiale américaine est clouée au sol juste avant son décollage

Le lancement de la navette *spatiale américaine Discovery* a été brutalement interrompu, mardi 6 avril, à 8 h 32 (heure française), onze secondes avant le décollage, depuis Cap Kennedy (Floride), en raison probablement de la défaillance d'une valve sur *un des moteurs principaux*. La NASA a annoncé que cette nouvelle mission scientifique de huit jours et un peu plus de six heures ne pourrait être lancée dans des délais brefs en raison de l'enquête en cours. Le 22 mars déjà, la navette Columbia avait été clouée au sol trois secondes avant son décollage.

Pour la deuxième fois en moins de quinze jours, la NASA a été contrainte d'interrompre le décollage d'une de ses navettes spatiales quelques secondes seulement avant la mise à feu. Retardée une première fois en raison de conditions météorologiques défavorables, les vents soufflant trop fort sur la Floride, à une vitesse supérieure à la limite des 22 kilomètres à l'heure retenue par les services de sûreté, Discovery et son équipage attendaient donc patiemment un nouveau feu vert pour partir, tandis que les responsables de cette mission en profitaient pour contrôler l'origine de la température trop élevée fournie par l'une des sondes thermiques d'un des trois moteurs principaux de la navette.

Série de contretemps

Une heure plus tard, alors que l'équipage avait reçu un nouveau « go », le compte à rebours était brutalement stoppé onze secondes avant la mise à feu des moteurs. Il était alors 8 h 32 (heure française). Pourquoi Discovery est-elle restée clouée au sol ? La NASA ne l'a pas dit, du moins *pas immédiatement. Mais tous se* sont demandé si la navette n'était pas encore une fois confrontée, sur ses moteurs, à un problème de valve. Et cela pour trois raisons.

D'abord parce que, le 22 mars dernier, les ordinateurs de bord de la doyenne d'âge des navettes ont stoppé net le lancement de Columbia trois secondes seulement avant que l'engin ne décolle. Deux des moteurs principaux de l'engin s'étaient normalement allumés mais pas le troisième, en raison, semble-t-il, de la défaillance d'une valve. Les sept membres d'équipage furent donc évacués dans des conditions relativement acrobatiques, du fait de la présence, sous le ventre de l'engin, d'un énorme réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides. Chacun en effet craignait que n'existe une fuite de ce mélange hautement explosif.

Perturbés par cet incident (1), les ingénieurs de la NASA firent aussitôt procéder à des contrôles sur la navette Discovery dont l'envol était prévu deux semaines plus tard. Les tests menés sur les valves de ses moteurs principaux révélèrent alors *« les fuites excessives »* de l'une d'entre elles. *« Un véritable casse-tête »*, selon le porte-parole de la NASA, George Diller. La pièce fut remplacée (2), mais il semble bien que ce mardi, cinq secondes seulement avant la mise à feu des trois moteurs principaux de Discovery, les ordinateurs aient aussi détecté un problème de valve.

Une enquête est en cours pour préciser le déroulement des événements et l'origine exacte de cet arrêt brutal du compte à rebours qui a conduit la Nasa à reporter cette mission d'au moins vingt-quatre heures. En effet les responsables du vol suspectent tout autant une valve défaillante qu'une panne d'instrumentation ayant conduit à des mesures erronées.

Mais cette série de contretemps fait un peu désordre au moment même où l'administration Clinton s'interroge sur les programmes *spatiaux américains et les économies* que l'on pourrait y faire. Et les déclarations de certains responsables de la NASA, après l'incident de Columbia – affirmant : *« Nous sommes prêts, les problèmes des moteurs principaux sont derrière nous »*, ont-ils aujourd'hui comme un goût amer.

J.-F. A.

(1) C'était la troisième fois qu'un vol de navette était stoppé après la mise à feu des moteurs.

(2) Selon la NASA, le problème rencontré par la navette Columbia, puis par Discovery, serait dû à la *« contamination d'une valve sur une purge d'hélium »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 27 à 40

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1993 a été tiré à 501 533 exemplaires.

EN BREF

□ **Air France regroupe tous ses vols à l'aérogare 2 de l'aéroport Charles-De-Gaulle.** – A l'occasion de l'ouverture du nouveau terminal C (aérogare 2) de l'aéroport Charles-de-Gaulle, tous les vols d'Air France à destination ou en provenance de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et australe, qui étaient assurés avant le 1er janvier sous pavillon UTA, sont transférés de l'aérogare 1 à l'aérogare 2. Désormais, celle-ci accueille toutes les activités du groupe Air France, puisque les vols d'Air Inter y sont traités au terminal B.

□ **Subventions pour l'Observatoire international des prisons (OIP).** – La Fondation de France et le Comité catholique contre la faim et pour le développement ont décidé, lundi 5 avril, d'octroyer une aide respective de 250 000 F et de 100 000 F à l'OIP, jeune organisation non gouvernementale installée à Lyon, fondée par Bernard Bolze dans le but de veiller, en France et à l'étranger, aux conditions de détention des prisonniers de droit commun (*le Monde* daté 5-6 avril).

□ **Les ventes d'automobiles en Europe ont baissé de 12,5 % en mars.** – Les ventes d'automobiles dans la Communauté européenne ont atteint 1,085 million d'unités en mars, en baisse de 12,5 % par rapport à mars 1992, selon les chiffres provisoires publiés lundi par l'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA). Les ventes pour le premier trimestre 1993 se sont élevées à 2,84 millions d'unités, en baisse de 18 % sur le premier trimestre de l'année précédente. La baisse a été générale sur l'ensemble des marchés communautaires sauf en Grande-Bretagne (+ 14,6 % en mars).

Les réseaux de télécommunications du futur

Sept opérateurs européens rejoignent le club ATM constitué autour de France Télécom

Les opérateurs de télécommunications qui se préparent au grand bond de l'ATM (Asynchronous Transfer System Mode), cette technologie qui devrait permettre, d'ici une dizaine d'années, de transmettre des informations de toute nature (voix, images, texte) en combinant des débits énormes avec une extrême flexibilité, en sont convaincus : les réseaux d'entreprise constitueront – du moins dans un avenir proche – le seul vrai créneau de l'ATM. Clientèle visée : les très grandes firmes aux implantations multiples et éclatées.

Offrir à ces utilisateurs des possibilités de transfert d'informations décuplées n'a donc pas grand sens, si celles-ci ne peuvent pas dépasser les frontières. L'interconnexion est donc cruciale. En Europe, cinq opérateurs – France Télécom, British Telecom, l'allemand DBP Telekom, l'italien STET associé à Ritel et l'espagnol Telefonica – s'étaient associés en novembre sur un projet de réseau ATM haut débit (34 mégabits par seconde), baptisé ATM Pilot. Le cercle vient d'être élargi. Sept autres opérateurs viennent de rejoindre le club, donnant ainsi plus de cohérence à l'ensemble.

Selon un communiqué diffusé lundi 5 avril par France Télécom, le belge Belgacom, le portugais Telefones de Lisboa e Porto, le suédois Televerket, Telecom Finland, Norwegian Telecom, PTT suisses et PTT Telecom Nederland ont rallié le projet fin mars. Le réseau interconnecté devrait être testé dès 1994 avec des opérateurs pilotes installés dans divers pays européens. Le coût de ce projet n'a pas été dévoilé.

C. M.

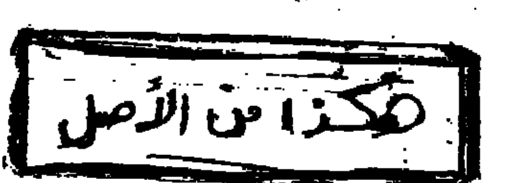
Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : réouverture du Vieux-Colombier

Le Théâtre du Vieux-Colombier, salle mythique de la rive gauche parisienne, qui doit son nom à Jacques Copeau, rouvre ses portes le 7 avril, après des années d'abandon. Désormais seconde salle de la Comédie-Française, il doit ses murs neufs à l'architecte Bernard Kohn, qui a soigneusement respecté la mémoire des lieux.

« Education-Campus » : collèges de banlieue sous tension

De Saint-Denis à Bagnolet, de Sarcelles à Vitry, la violence lancinante dans quelques dizaines de collèges de banlieue déteint sur de nombreux établissements et accroît le sentiment d'insécurité.



Le Monde

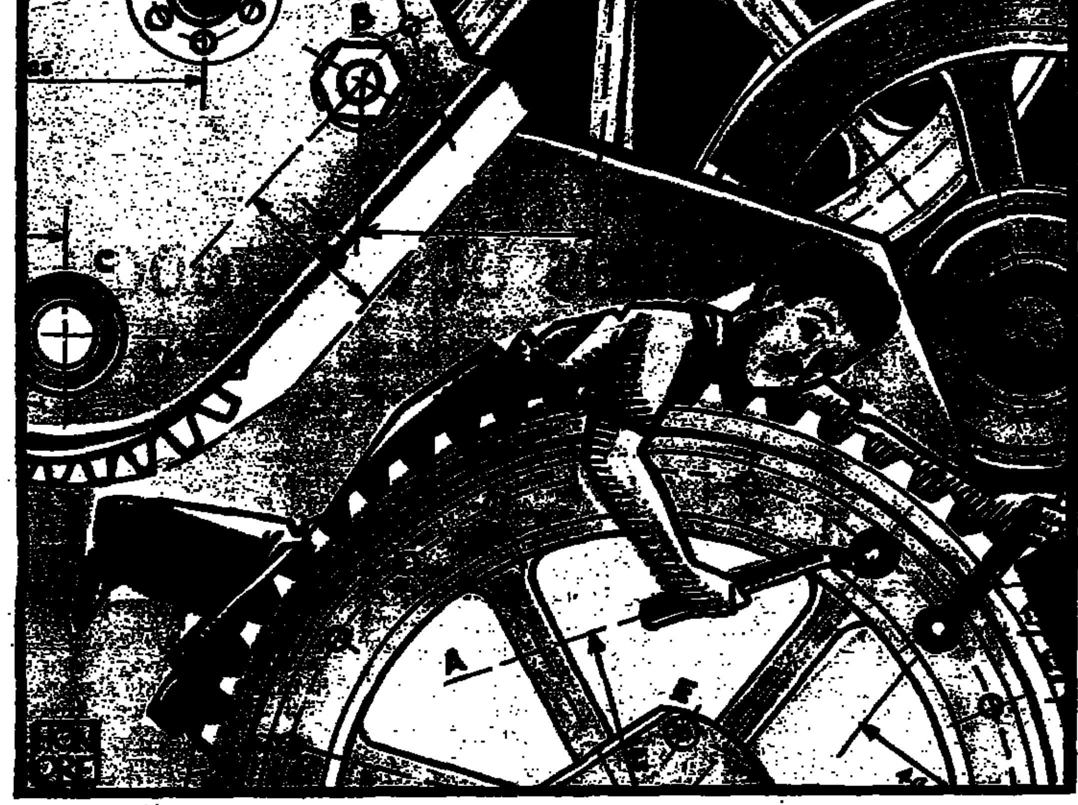
INITIATIVES

De l'espoir pour les peu qualifiés

Des expériences prouvent que les humbles serviteurs du taylorisme peuvent être formés

QUAND une entreprise doit opérer des mutations technologiques, se moderniser ou encore accroître ses gains de productivité, on dit d'eux *« qu'ils ne pourront pas s'adapter »*. Parfois, en baissant les bras d'impuissance, on va même jusqu'à prétendre qu'il est *« impossible de les former »* et que, d'ailleurs, *« ils ont passé l'âge d'apprendre »*.

« Eux », ce sont les salariés peu qualifiés, employés à des tâches répétitives, les humbles serviteurs du taylorisme hier triomphant qu'une vie professionnelle sans intérêt a lentement usés.



Dans le langage technocratique, on les appelle aussi les *« bas niveaux de qualification »* et, par goût du sigle, les BNQ. Elégant. Faiblement formés à l'origine, leurs connaissances a priori détériorées par la pratique, ils sont souvent voués au pire. Parce que leur cas désespère, ils figurent régulièrement aux premiers rangs sur les listes d'emplois supprimés et, quelle que soit la qualité des plans sociaux, viennent grossir la longue cohorte des inscrits à l'ANPE. Tout aussi logiquement, on les retrouve parmi les chômeurs de longue durée, quand ce n'est pas encore plus loin dans le processus de l'exclusion. Au bout de ce rejet, il peut y avoir le RMI et toutes les misères...

Parce que ce *« noyau dur »* inquiète, que son existence pèse sur la cohésion sociale, cela fait un moment que des initiatives sont prises pour tenter de résorber l'ampleur du problème. Mais celles-ci butent toujours sur les mêmes difficultés. Depuis plusieurs années maintenant, des entreprises ont lancé des opérations de formation à la fois longues et coûteuses pour sortir du dilemme, *« moderniser sans exclure »*. Les résultats, ténus, n'ont pas forcément été à la mesure des espérances. De longue date, aussi, le professeur Bertrand Schwartz milite en faveur d'une nouvelle approche et parie sur l'émergence de capacités insoupçonnées, pourvu que les méthodes de formation soient modifiées. Résumée dans l'action menée par la « mission pour les nouvelles qualifications », que dirige désormais Claire Sutter, cette technique originale, pointilleuse et obstinée, suppose cependant une quantité d'efforts et de moyens. Pour des résultats indiscutables, il faut déployer une somme d'inventivité et mobiliser de très nombreux acteurs prêts à se remettre en cause, formateurs, chefs d'entreprise et, au plus près du métier, « tuteurs ».

Dans ce contexte, et en prolongement de toutes ces tentatives, l'ensemble des travaux réalisés depuis six ans pour le compte du ministère de la recherche par des chercheurs et des praticiens intervient comme une bouffée d'air frais . Rassemblées aujourd'hui dans un document *(voir page 28)*, ces études, commandées par Francis Ginsbourger, permettent enfin de casser un certain nombre de mythes et, partant, laissent croire à des possibilités nouvelles. Réalisées sur la base d'expériences en cours, elles offrent des perspectives rassurantes, la preuve étant apportée que l'inéluctable n'est pas toujours sûr. Surtout, elles confortent l'intuition de ceux, formateurs comme directeurs des ressources humaines, qui ne voulaient pas sombrer dans le fatalisme.

Qu'y apprend-on? Que, en dépit de fonctions modestes, les salariés peu qualifiés déploient en fait plus de capacités, dans leur travail, que ne le laisse imaginer le simple intitulé du poste. A y bien regarder, ils sont capables d'interventions complexes et savent, dans de nombreux cas, se sortir de situations délicates. Il conviendrait donc de revaloriser le jugement que l'on porte sur leur activité.

AU-DELA, cela signifie plusieurs choses. D'abord, il ne faut pas confondre les compétences, toujours mesurées de façon académique, et les capacités, forcément plus larges mais non reconnues par le système d'évaluation. Ensuite, il existe un vrai savoir en actes, inné ou d'expérience, qui correspond à la culture d'atelier ou de métier, lui aussi sous-estimé ou ignoré. Enfin, l'un des obstacles provient de ce que l'on a pris l'habitude d'organiser et de classer en fonction de critères qui sont ceux de l'enseignement. Et que, bien entendu, cela ne convient pas à des publics qui, dès l'école, ont été rétifs à une pédagogie dont le cheminement valorise le passage du concret à l'abstrait. Ainsi engagé, le processus d'exclusion commence dès le tableau noir...

Au contraire, et les exemples sont là pour le prouver, d'autres entrées vers le savoir et donc la compétence pourraient être réhabilitées. Mieux, elles ne passent pas nécessairement par le diplôme avec ce qu'il a d'angoissant ou de « normalisant », pour ces publics notamment. Encore faut-il accepter, pour ce faire, de remettre en question des schémas et de s'appuyer sur des ressorts différents tels que la motivation. On découvre alors les mérites d'un compagnonnage restauré, les vertus de l'apprentissage sur le tas, ou encore il apparaît que des « pontages » audacieux sont praticables qui autorisent l'utilisation des techniques les plus sophistiquées pour assurer la formation de personnes démunies.

Mais le plus intéressant est ailleurs. Puisqu'il s'agit de blocages réciproques, rien n'est plus encourageant que de faire prendre conscience des potentiels réels afin de mettre en évidence que chacun en sait toujours plus qu'on ne pense ... ou qu'il ne le croit lui-même.

Quant à l'enjeu, il se définit tout seul. Des conditions de la formation, renouvelée, des salariés peu qualifiés dépend la réussite sociale de l'adaptation des nouvelles technologies et donc de la modernisation économique. Avec la menace du chômage en repoussoir.

Alain Lebaube

« En finir avec le primat du savoir formalisé »

Six années de recherches ont permis de remettre en cause des schémas. Francis Ginsbourger s'explique

DÈS qu'il parle de *« son »* programme, Francis Ginsbourger s'enflamme et, derrière ses fines lunettes d'intellectuel, le regard pétille de plaisir. Même avec les mots jargonnants du chercheur, doublés de ceux, plus *hermétiques encore, des spécialistes* de la formation, ce chargé de mission au ministère de la recherche au sein du département « homme, travail et technologies », passé depuis à l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), parvient à faire partager sa passion et à redonner vie à des résultats d'études. Sans aucun doute à cause de la « matière » abordée : découvrir en quoi et comment des salariés peu qualifiés pouvaient être formés ou, plutôt, démontrer que, dans des situations de travail, ces adultes-là, a priori sans connaissances particulières, peuvent faire preuve de capacités plus étendues que le simple énoncé du poste occupé ne le laisserait supposer.

« C'est un enjeu essentiel », ne cesse-t-il de répéter. La crise de l'emploi et la mutation du travail ont généré une difficulté que la société industrielle ne sait pas résoudre, celle de la reconversion d'adultes de faible niveau scolaire qui ont tenu durablement des emplois routiniers et sclérosants *« classés au bas de l'échelle des emplois »*. Derrière cette question, se profile le chômage, dont celui de longue durée et, donc, le processus de l'exclusion.

Durant six années, d'un séminaire de praticiens et chercheurs réuni à partir de 1987 sur « la formation des bas niveaux de qualification » jusqu'à un colloque tenu en 1992 et maintenant un livre qui en reprend les analyses (1), la démarche a été inlassablement poursuivie. Avec cinquante-cinq projets d'études au total, dont trente-cinq en cours, il s'agit, s'enorgueillit Francis Ginsbourger, *« du plus gros programme jamais réalisé en France sur le chômage, l'emploi et la formation professionnelle »*. Le ministère de la recherche y a consacré 10 millions de francs qui *« ont été multipliés par six grâce au cofinancement public et privé »*, l'idée étant, *« afin que les entreprises s'engagent dans l'opération »*, que les surcoûts soient pris en charge par les deniers publics.

Une approche de type socratique

Par la procédure employée, *« le dispositif a été exemplaire »*. Selon une approche *« de type socratique »*, où sont intervenus des psychologues, des sociologues, des économistes et *« des praticiens qui renvoient leurs réalités, il a permis de poser les bases d'une réflexion construite sur des observations préoccupantes. On constatait, par exemple, que « les gens à faible niveau sont évincés des modules de formation de réinsertion »* ou, encore, que *« les formations de type scolaire privilégiant l'écriture ou la lecture ne sont pas adaptées à ces publics »*. D'autre part, on s'interrogeait pour savoir si *« les emplois qui se développent peuvent se retrouver dans une formation formelle »*. A l'examen, il apparaît que *« la recherche scientifique s'est peu intéressée à ces problèmes, notamment aux conditions de l'apprentissage par la pratique au cours de la vie professionnelle et sociale, et qu'on ne sait pas définir quels sont les acquis obtenus au travail ». « Tout se passe, dans le système des relations entre formation et emploi, comme si le système éducatif produisait les compétences tandis que le système productif se contenterait de les consommer »*, note à ce propos Francis Ginsbourger.

Les projets de recherche avaient pour objectif de révéler le contenu d'expériences novatrices qui sortiraient de ce découpage ancien, lui-même favorisé par une conjonction d'attitudes. Les pouvoirs publics, remarque-t-il, *« se construisent une politique en fonction de la représentation qu'ils se font de la temporalité des problèmes auxquels ils sont confrontés »* tandis que les entreprises *« la ramènent à une politique d'investissement »*. Or, pour ces populations, *« les changements s'établissent dans une durée qui n'est pas celle de l'entreprise »*.

Au vu des résultats, bien des schémas doivent être remis en cause. Contrairement aux représentations, des ouvriers non qualifiés savent résoudre des pannes et *« on peut leur faire conduire des machines automatisées ». « Ils sont capables d'abstraction, d'anticipation »* et, poursuit Francis Ginsbourger, *« ils possèdent souvent des compétences qu'on ne sait pas nommer »*. Ce qui l'amène à dire que ces travaux de recherche *« rejoignent les intuitions de Bertrand Schwartz »* et qu'ils *« jettent les jalons d'une relecture des idées de Piaget sur la formation des adultes »*.

Par suite, les conclusions sont sévères pour l'actuel système de formation. *« L'injonction à la formation repose sur un discours qui favorise le prêt-à-porter »*, continue-t-il, également méfiant à l'égard de l'inflexion en faveur de *« l'individualisation »*. Il faut sortir du *« préjugé social selon lequel tout fonctionnerait selon les principes scolaires par un passage progressif du concret à l'abstrait »*, ajoute-t-il, voyant dans ce travers cartésien *« l'explication de l'exclusion, puisque notre système fonctionne sur le primat du savoir formalisé »*, reléguant les autres formes d'apprentissage.

Pour en sortir, ainsi qu'en témoignent certaines innovations, il conviendrait de *« repenser des organisations du travail qui valorisent les compétences de ceux qu'elles emploient »*, conclut Francis Ginsbourger. Concrètement, cela passe par la responsabilité de l'entreprise et la mise en valeur des politiques de ressources humaines *« à un niveau qu'on n'imaginait pas »*. Autrement dit, ce programme ambitieux et de longue durée débouche sur une révolution. Rien de moins.

A. Le.

(1) « Formation et apprentissage des adultes peu qualifiés ». Coordination : Francis Ginsbourger, Vincent Merle et Gérard Vergnaud. La Documentation française, 240 pages, 80 francs.

Les performances du GRETA

Le centre de Sud-Isère réalise plus d'un million d'heures-stagiaires chaque année

LA méthode ? Bienheureux celui qui pense la posséder. Car si la diversité des expériences et la multiplicité des interventions montrent une chose, c'est bien que la formation des personnes peu qualifiées exige de mener en permanence des réflexions nouvelles, d'élaborer à chaque fois une démarche originale. C'est en tout cas l'une des principales conclusions que les responsables du GRETA Sud-Isère – groupe d'établissements de l'enseignement public pour la formation continue – tirent des nombreuses actions de formation qu'ils développent depuis des années en direction de publics peu qualifiés.

Jeunes, adultes, demandeurs d'emploi, personnels en reconversion, salariés en formation : depuis sa création en 1974, le centre s'est largement diversifié jusqu'à devenir l'un des plus gros GRETA de France. Composé de neuf départements, il fédère aujourd'hui, de la frontière de la Savoie au sud du département de l'Isère, pas moins de quarante établissements publics locaux. Au total, deux cents personnes y travaillent de manière permanente, réalisant chaque année plus d'un million d'heures-stagiaires.

« Les difficultés des gens peu qualifiés ont été à l'origine de la création de notre centre », précise Astrig Baloyan, conseillère en formation continue et responsable du département « entreprises » : *« Depuis, la formation de ce type de public est restée notre principale préoccupation. »* En 1985, un centre de formation aux métiers du bâtiment est créé par le GRETA. Situé dans Grenoble, il est aménagé dans les locaux d'une ancienne usine par les premiers stagiaires du centre. Bénéficiant du label « centre permanent » de l'éducation nationale, deux départements y assurent des *« parcours individualisés de formation »*, conçus à l'attention de personnes bénéficiant de contrats de qualification, de congés annuels de formation, ou encore de contrats de formation pour les jeunes.

Chargé de mission et responsable du département « bâtiment, gros œuvre et second œuvre », Christian Rosas reconnaît qu'il a fallu adapter les groupes à la variété des niveaux de qualification : *« Certains savent à peine lire et écrire*, précise-t-il. *Ils ont des problèmes de représentation dans l'espace et ignorent les notions de base en logique. »* Deux groupes ont donc été constitués, en amont de la formation au CAP : *« Il s'agit de les remettre à niveau en français et en mathématiques. Bien souvent, notre travail consiste à faire resurgir des mécanismes qui sont enfouis en eux depuis des lustres. »*

Faire comprendre le changement

Les outils ? Les formateurs les adaptent en permanence, en fonction des aptitudes et du parcours de chacun. Les résultats ? Chaque année, de nombreux stagiaires obtiennent leur CAP. Mais surtout, au-delà de réelles difficultés de certains à acquérir un diplôme, *« ces personnes possèdent bien souvent un savoir-faire qui les rend parfaitement aptes à remplir des tâches »*, souligne Christian Rosas : *« A nous de convaincre les chefs d'entreprises que là où ils raisonnent en termes de « compétences », nos stagiaires ont des « capacités » qui jouent un rôle équivalent. »* Motiver les stagiaires en valorisant leur savoir-faire, partir sans cesse de leurs expériences passées pour les convaincre de leur capacité à progresser : telle est la démarche qui prévaut le plus souvent.

« Le principal obstacle réside dans le fait qu'ils ont souvent le sentiment d'être incapables : il faut donc agir sur leur motivation, explique plus généralement Astrig Baloyan. Mais la tâche est d'autant plus délicate que la perspective de trouver un emploi se fait mince. Si Christian Rosas souligne que l'avantage du secteur du bâtiment est *que l'on peut encore y trouver un travail avec un CAP »*, il reconnaît cependant que le taux de placement de son centre est passé de 80 % en mars 1992 à 30 % cette année.

Lorsqu'il s'agit de formation au sein même de l'entreprise, de nouvelles difficultés apparaissent, liées à l'organisation même du travail. En septembre 1990, la société Syntertech, filiale du Groupe Pechiney, charge le GRETA d'une formation qualifiante pour les salariés de son usine de Veurey. L'entreprise souhaite réorganiser sa production : d'une structure taylorienne, avec des ateliers séparés et des tâches très spécifiques, la production doit dorénavant se faire en « ligne », obligeant les salariés à travailler en équipes responsables d'étapes successives de fabrication. Parmi la centaine de salariés affectés à la production, 70 % ont des niveaux de qualification inférieurs au CAP. Objectif de la formation : les amener en deux ans au niveau d'un CAP de conducteur d'installations de production par procédés (CIPP).

« La principale difficulté a été de leur faire comprendre qu'il fallait changer », souligne Danièle Bourret, coordinatrice de l'action pour le GRETA. Après des années au cours desquelles l'entreprise les a cantonnés sur des tâches d'opérateurs spécialisés – la moyenne d'âge est de quarante-trois ans – voilà qu'il leur est demandé de faire évoluer leur métier. *« Il a fallu partir de leurs connaissances sans qu'ils aient l'impression que la formation était une remise en question de leurs compétences »*, note Danièle Bourret. La formation en atelier s'est révélée être un atout : elle a permis aux salariés de *« visualiser »* leurs nouvelles fonctions en observant les deux lignes de production déjà montées dans l'usine.

Reste que les formateurs ont dû tenir compte d'une inertie particulière : *« On leur avait toujours dit qu'ils n'avaient pas besoin de savoir*, précise Danièle Bourret. *Et tout à coup, on exigeait d'eux qu'ils apprennent. »* Un lien étroit entre savoir et pouvoir dans l'entreprise qui n'échappe pas à la hiérarchie. *« Lors de la formation, une personne de l'encadrement a tenu à s'associer aux cours*, raconte Danièle Bourret. *On sentait bien qu'il craignait de passer à côté de quelque chose... »*

Olivier Plot

Des hommes et des robots

Inciter les salariés à se prendre en charge et à être conscients de leurs capacités



« *MAIN-D'ŒUVRE sous-qualifiée, héritage d'une origine agricole »*, ayant *« gardé un mauvais souvenir »* de l'école, les clichés employés par la presse locale à leur égard ont choqué les quinze stagiaires de l'entreprise Martineau où se déroule une formation baptisée PLUME (Pays de la Loire, utilisation de micro-robots éducatifs). Alors, ils ont publié une mise au point dans leur journal de formation, *Page d'encre*, pour préciser à ceux qui s'étaient moqués d'eux en lisant les journaux qu'an contraire, beaucoup auraient aimé continuer l'école s'ils en avaient eu le choix, que, dans leur travail, ils ont acquis expérience et savoir-faire et qu'ils sont tous volontaires pour suivre cette formation et très motivés. Une motivation toujours forte alors que s'achève, ce jour même, leur stage de trois cents heures réparties sur dix-huit mois.

Beaucoup souhaitent en effet suivre d'autres formations. *« Etudier, c'est devenu un besoin »*, lance Philippe. *« J'ai découvert qu'après vingt ans de gestes répétitifs ma matière grise n'avait pas subi de trop grosses pertes »*, remarque Jean-Paul. Des gestes pour frapper, détourer et percer des médailles religieuses, pin's et autres cadeaux d'affaires fabriqués par la maison Martineau, une entreprise familiale de près de quatre-vingt-dix salariés, implantée à Saumur. Le personnel, âgé en moyenne de quarante ans, a quinze à vingt ans d'ancienneté. En cinq ans, il a vu l'ordinateur s'emparer de la gestion de la production et des commandes. L'atelier, en revanche, ne compte qu'une machine automatisée, les autres reproduisant le plus pur modèle taylorien. Mais pour combien de temps encore ? François Martineau, le PDG, n'a pas de projet précis d'équipement ni de plan de carrière à offrir à son personnel. Mais avec le stage PLUME monté à l'initiative de la CCI de Saumur dont M. Martineau préside la commission formation, et financé notamment par la délégation régionale à la formation professionnelle, le PDG a voulu inciter ses salariés à *« se prendre en charge, à être conscients de leur potentiel »*. Un potentiel qu'ils vont découvrir par des moyens ludiques tels que des logiciels de jeu (pour réactualiser les connaissances en maths et en français et exercer son sens logique), la communication (en réalisant par exemple le journal de formation) ou encore la micro-robotique (pour apprivoiser l'ordinateur et le pilotage à distance) déjà utilisée dans Quadrature, une formation pour qualifier huit cents ouvriers mise au point par le laboratoire d'informatique de l'université du Maine (LIUM).

Remise en question personnelle

Avec PLUME, le LIUM mène une nouvelle recherche financée par le ministère de la recherche et coordonnée par la chambre régionale du commerce et de l'industrie des Pays de la Loire, qui voit dans cette formation un modèle reproductible localement. *« Ce n'était pas gagné d'avance car le stage était déconnecté de l'outil de travail des salariés*, indique Pascal Leroux, chercheur du LIUM. *Mais on s'est aperçus qu'ils se sont adaptés en s'appuyant sur leur vécu. »* Ils ont également bien réagi au tutorat à distance qui leur permettait de travailler seuls, entre deux séances en présence des formateurs, mais avec la possibilité de joindre ceux-ci, en cas de besoin, pour qu'ils dépannent à distance les ordinateurs. Aujourd'hui, les salariés mesurent le chemin parcouru. Ils parlent de *« remise en question personnelle »*, d'*« entraide entre les stagiaires »* qu'ils n'imaginaient pas, de l'ordinateur devenu familier. *« C'était un défi pour prouver à M. Martineau qu'on peut réfléchir »*, précise Edmonde.

« Je me suis rendu compte qu'à mon poste je suis plus robotisé qu'un robot ! », déclare Jean-Paul. *Avant, j'étais complexé parce que je faisais des fautes d'orthographe. Maintenant, je suis plus sûr de moi et ce que pensent les autres m'est égal »*, confie Marc. François Martineau ne cache pas non plus sa satisfaction : *« Ils sont devenus plus ouverts, ils ont été les moteurs d'un changement d'état d'esprit qui s'est propagé dans toute l'entreprise. »* Reste que, la formation achevée, les stagiaires ont retrouvé la « routine » de leur poste et se demandent maintenant, partagés entre espoir et inquiétude, ce qui les attend. *« Les stagiaires restent sur leur faim*, regrette Josette Morandeaux, directrice de Formatique multimédia, qui a mené le stage. *Et si on attend trop longtemps pour envisager d'autres formations, leur potentiel va retomber. »*

Francine Aizicovici



DOSSIER • De l'espoir pour les peu qualifiés

Apprentissage sur le tas

S'appuyer sur le « savoir en actes » pour la formation et la requalification

PIERRE PASTRÉ, conseiller en formation continue et chercheur au CAFOC, le centre académique de formation continue de Dijon, voulait analyser les comportements au travail des ouvriers spécialisés formés sur le tas et dépourvus de qualification : *« Ce sont*, affirme-t-il, *les premières victimes des plans de restructuration et il me semblait important de leur permettre de se requalifier afin de répondre aux exigences de plus en plus pointues de l'industrie. »* Il a choisi de mener sa recherche sur le terrain dans une PME, l'entreprise Rical, implantée à Longvic près de Dijon, fabrique de bouchons en plastique pour les bouteilles d'eau minérale. De grosses machines automatisées, les presses à injecter, produisent les bouchons sous la surveillance de conducteurs. A l'époque, en 1989, la direction de l'entreprise se posait les mêmes questions que le chercheur à propos des compétences de ces derniers. Un taux de croissance de 20 % et de nouvelles technologies avaient mis en évidence une nécessité : proposer au personnel de production un plan de formation ainsi qu'une revalorisation des procédures. Le projet social de Rical rencontrait donc les recherches du CAFOC. Au départ, il y avait chez Rical un constat d'échec : la formation donnée hors de l'entreprise était trop théorique, trop éloignée des besoins pour être appropriée.

Trois catégories d'attitude

Au bout d'une semaine de stage ouvrier, Pierre Pastré avait appris à conduire la presse à injecter. Le premier stade de l'apprentissage est de niveau assez simple et peu de gestes sont à mémoriser. La compétence demandée est limitée : il s'agit de surveiller le bon déroulement des opérations, de faire des rondes et de contrôler la qualité des bouchons. Dans un deuxième temps, il faut être capable d'effectuer de petits réglages en cas d'incident de fonctionnement de la machine, d'analyser le problème posé et d'y faire face. La consigne habituelle en cas d'imprévu est de faire appel aux régleurs.

A l'aide d'un simulateur, un certain nombre de problèmes ont été posés et des difficultés imaginées. Pierre Pastré a étudié et analysé le comportement des conducteurs. Il a distingué trois catégories de réaction dans leur attitude. La moitié a dominé la situation, réagissant bien, transposant son expérience, se montrant capable de sortir des modèles connus pour résoudre de nouveaux problèmes. Un certain nombre sont restés en situation d'échec. Ils ont continué à appliquer les procédures familières sans sortir de leurs repères. Sans doute le niveau des difficultés était-il un peu au-dessus de leurs possibilités d'assimilation. La troisième catégorie est la plus intéressante. Elle commet beaucoup d'erreurs et procède par tâtonnements. Mais après avoir reconnu l'impossibilité d'appliquer les recettes éprouvées, elle identifie le problème, l'analyse et trouve tant bien que mal des solutions.

Qu'en déduire ? La compétence n'est pas seulement un tour de main, un savoir-faire, mais un vrai savoir en actes qui permet de résoudre la plupart des problèmes de fabrication ; c'est ce qu'on peut appeler un « savoir d'*atelier* ». Or ce savoir se construit en dehors de la science et se transmet en dehors de l'école – prise au sens large, c'est-à-dire en dehors de tout ce qui est organisation de savoirs explicites. Il est essentiel de reconnaître ce « savoir en actes » et de s'appuyer dessus pour la formation et la requalification. L'expérience ne suffit certainement pas ; mais les acquis non formalisés peuvent servir de départ à une requalification.

Il faut ébranler les certitudes

Les formateurs doivent trouver ce qu'ils appellent *« la zone proximale de développement »*. Déstabiliser la représentation que les gens se font de la situation et des procédures de réponses est indispensable. Mais seulement pour les interpeller, pour les obliger à se poser des questions. Ils risquent cependant aussi d'être durablement déboussolés, de perdre complètement leurs repères : l'effet alors obtenu serait le contraire de celui souhaité. Toute la difficulté est donc de savoir jusqu'où ébranler les certitudes. Plus que de savoirs formalisés, la formation des adultes recommande de partir de situations de travail réelles et de mettre en scène les variables.

L'entreprise Rical a utilisé cette expérience pour ses tests d'évaluation. Mais tout récemment, une réorganisation de l'entreprise a provoqué un coup d'arrêt du projet social. Quoi en effet de plus dérangeant qu'une compétence non reconnue par une progression dans la hiérarchie ? La requalification peut être vécue comme une remise en cause globale de l'entreprise. Difficile à accepter, à assumer.

Liliane Delwasse

L'enrichissement expérimental

Un soutien important dans la difficile tâche de l'insertion ou de la réinsertion

PEUT-on améliorer la capacité d'acquérir des connaissances et de bien s'en servir, développer le besoin de structurer sa pensée et l'aptitude à y parvenir ? Avec la rareté du travail, la question est devenue d'actualité, et les méthodes destinées à multiplier les têtes bien faites prolifèrent. Mais sont-elles vraiment efficaces ? L'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) a tenté d'en avoir le cœur net. Elle a fait réaliser une étude sur l'une des plus connues – le Programme d'enrichissement expérimental (PEI) de l'Israélien Reuven Feuerstein – qu'elle utilise notamment pour ses stages de préformation destinés à des publics trop faibles pour préparer un CAP.

Le diagnostic des chercheurs, (Michel Huteau, Daniel Chartier, Jacques Lautrey et Even Loarer) appartenant à l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP) et au Laboratoire de psychologie différentielle de l'université Paris-V est venu, brutal : l'efficacité de la méthode est minimum. Après avoir suivi une centaine d'heures d'entraînement, au rythme de quatre fois deux heures par semaine pendant environ trois mois, les jeunes stagiaires n'ont guère progressé.

Une image de soi plus positive

En matière d'intelligence, le léger avantage qu'ils affichent concerne surtout le raisonnement inductif et les capacités verbales. En ce qui concerne la personnalité, on observe chez eux une image de soi un peu plus positive et un comportement un peu plus actif dans les groupes (leadership), *« mais rien en matière de responsabilité, de sociabilité, d'assurance ou de contrôle émotionnel »*, note Michel Huteau qui a dirigé la recherche. Enfin, l'observation du travail en atelier ne montre pas que les stagiaires soient devenus plus réfléchis et plus organisés en matière professionnelle. Tout au plus ont-ils un peu progressé pour la mise en état des lieux et le repérage de ce qu'ils ont à faire.

Une analyse controversée

L'étude pose trois questions complémentaires : les résultats positifs se maintiennent-ils dans le temps ? Certains oui, d'autres non. *« En aucun cas nous n'avons constaté la progression dont parlent Feuerstein et ses collègues. »* Retrouve-t-on ces effets quand on passe des exercices en salle de cours, avec papier et crayon, à des tâches professionnelles concrètes ? Ils s'effacent au fur et à mesure que l'effort de transposition à faire est plus important. Certaines personnes tirent-elles un meilleur parti que d'autres du PEI ? Oui : *« Celles qui en ont le moins besoin, comme c'est le cas pour toute innovation pédagogique. »*

Ces résultats ont surpris nombre d'enseignants de l'AFPA et de personnes concernées par les problèmes de formation, dans les entreprises notamment : pour les unes comme pour les autres, le PEI constitue un soutien important dans la difficile tâche d'insertion ou de réinsertion des personnes sans qualification. *« Il permet à ces dernières*, note ainsi Jacky Hans, moniteur AFPA à Charleville, *de reprendre confiance en elles-mêmes, de communiquer, de gagner en assurance et surtout de mieux se connaître. »*

Michel Huteau reconnaît que *« cette contradiction entre les études comme la nôtre et les témoignages des praticiens du PEI est une constante »* et qu'elle constitue un *« gros problème »*. Chacun y va de ses explications. Les « praticiens » interrogés ont souvent le sentiment que les chercheurs sont passés à côté de l'essentiel. Pour nombre d'entre eux, l'étude a été conduite sur une période trop courte : *« Le PEI*, souligne ainsi Dominique Camuss, responsable de formation à la SNECMA, *enclenche un travail sur soi qui a besoin de temps pour mûrir. »* Et c'est au bout de neuf mois seulement que Jacky Hans en a vu éclater les effets bénéfiques sur les lignes de montage de l'usine Electrolux. Autre critique : le PEI se pratique normalement « à la carte » ; il faut adapter les exercices en permanence aux besoins de chaque groupe. Pour l'étude de l'INETOP, tous les groupes ont dû suivre à peu près le même parcours prédéterminé : une situation que Jacky Hans et son collègue psychologue Hervé Flamant ont ressentie comme faussant la démarche.

Est-ce suffisant pour remettre les conclusions en question ? Les responsables de l'AFPA se gardent bien, en tout cas, de mettre le PEI au panier : *« Nous donnons*, dit Claude Ouzilou, *la même importance aux deux termes de la contradiction : l'attachement des enseignants à une méthode qui les rend bien meilleurs parce qu'elle leur donne confiance en leur pratique ; et la nécessité d'aller vers des évaluations rigoureuses. »*

Marie-Claude Betbeder

La solution du compagnonnage

Il n'y a pas de « tuteur », mais le jeune est en doublure avec un ancien

EVIDEMMENT, ils sont étonnés. Tous, sans exception : agents de maîtrise, jeunes, cadres. Comment et pourquoi expliquer le système d'apprentissage professionnel des ouvriers tout en bas de la hiérarchie, les « non-qualifiés », alors que c'est le mode le plus ancien de formation qui existe : le compagnonnage.

Dans ce domaine, Friga-Bohn n'a rien inventé, en effet. Dans d'autres, oui, puisque cette grosse PME lyonnaise, encore familiale malgré la présence minoritaire d'un actionnaire américain, est l'un des leaders européens de la fabrication de composants pour les applications frigorifiques et de conditionnement d'air.

Le métier est saisonnier : 550 titulaires sur les 620 salariés. D'avril à octobre, les deux usines, celles de Genas et de Crémieu, tournent à plein. Intérimaires comme plus expérimentés doivent être opérationnels : *« C'est un impératif*, explique André Moreau, directeur des ressources humaines. *Nous devons avoir sur cette période, comme toute l'année d'ailleurs, le nombre de personnes formées aux postes-clés. »*

Dans l'usine de Genas, les nouveaux sans qualification se retrouvent soit au montage des produits finis que l'industriel du froid livre à ses clients, soit au brasage des échangeurs thermiques, « le » cœur du métier. Braser, c'est souder, et une mauvaise soudure, c'est la fuite assurée dans un échangeur thermique, la catastrophe donc.

Tenir le chalumeau, c'est tout un savoir-faire : il faut une journée à un nouveau pour parvenir à bien distinguer le changement de couleur de la flamme, plusieurs jours pour maîtriser la bonne température de chauffe, un mois au minimum pour devenir un braseur correct. Cet apprentissage, c'est actuellement celui de ce jeune de vingt-sept ans, recruté par Friga-Bohn, un ancien traiteur-charcutier sans aucune qualification industrielle. Braser, c'est un collègue de l'atelier qui est en train de le lui apprendre, collègue choisi parce qu'il est *« compétent et gentil »*, explique André Moreau. Gestes expliqués, conseils prodigués, premières armes à blanc sur des échantillons, passage à l'échangeur thermique grandeur nature, le parcours est ritualisé. L'habileté de l'apprenti fait le reste, rythmant sa progression.

Pas de diplôme mais une certification

Le système en vigueur est d'une extrême simplicité à tous points de vue. C'est vraiment du compagnonnage puisque si, concrètement, maître il y a, on ne parle pas, chez Friga-Bohn, de « tuteur ». On dit simplement *« qu'un jeune est en doublure avec un ancien »*. Mais ce dernier n'a *a priori* aucune reconnaissance financière ou autre de son travail pédagogique. Simplicité encore puisque la formation n'est pas diplômante : pas de bac professionnel ou de CAP en bout de course mais, explique André Moreau, *« une certification officielle Gaz de France, tout à fait monnayable sur le marché du travail »*.

Même si, depuis 1988, Friga-Bohn fait aussi appel en renfort à l'organisme de formation de la chambre syndicale de la métallurgie locale, sur le fond, le système reste bien artisanal. *« Le résultat dépend très fort*, explique Khaled Boughanmi, délégué syndical CGT à l'usine de Genas, *de la qualité du formateur. C'est trop aléatoire. Il faudrait y veiller davantage. »*

Malgré ces imperfections, Friga-Bohn explique être passé, entre 1988 et 1992 de 23,2 % d'ouvriers spécialisés (OS2) à 3,7 % et de 20 % d'ouvriers professionnels (P1) à 49,8 %. *« Les actions menées chez Friga-Bohn*, analyse Bernard Lahire, sociologue, maître de conférences à l'université Louis-Lumière - Lyon-II (qui a réalisé au sein de l'entreprise une étude sur le sujet), *conviennent au pragmatisme des ouvriers qui expliquent apprendre le métier en utilisant les machines et non en retournant sur les bancs de l'école où les formateurs, d'ailleurs, ont trop tendance à les prendre pour des déficients cognitifs. Cela dit, les apprentis souffrent aussi : l'entrée sur le poste est brutale, la relation avec l'ancien primordiale et s'il y a transfert d'expérience, il n'y a pas forcément transfert de savoir. »* Friga-Bohn, qui se lance aujourd'hui dans une organisation du travail basée sur le *« juste à temps »*, sait qu'elle devra jouer plus qu'avant la carte de la polyvalence. Peut-être une nouvelle étape dans sa politique de formation.

Marie-Béatrice Baudet

SERVICES

Bienvenue aux réclamations

Honnies, hier encore, elles occupent aujourd'hui une place d'honneur dans la gestion de la qualité

« *MONSIEUR, une couleur bleue/verte apparaît dans l'écran de mon poste de télé, à peine deux ans après son achat. Ma note de réparation s'élève à plus de 1 800 F. Cette somme est franchement exagérée, et je me demande si la qualité de la marque ne baisse pas. Je possède trois autres appareils de chez vous. Ne vont-ils pas subir le même sort ? (...)* »

Cette lettre de réclamation fictive aurait très bien pu parvenir au service consommateurs de Philips. Malgré son caractère peu aimable, elle n'aurait provoqué ni « clash », ni mépris, ni indifférence et n'aurait jamais atterri au fond d'une poubelle. Au contraire, elle aurait été traitée, sous huit jours, avec la plus grande considération. La gestion des réclamations fait, en effet, partie intégrante des fonctions de ce département créé en janvier 1990 avec la mission d'in*former, d'écouter* et *de satisfaire* le client.

Défaillance, mauvaise qualité ou défaut, le client a donc le droit, si ce n'est le devoir, de manifester sa mauvaise humeur. Même si, généralement, les lettres sont plutôt polies et gentilles. En lui indiquant en clair sur les emballages l'adresse et le nom du service auquel il peut s'adresser, on lui facilite même la besogne. « *En tout cas, nous ne nous arrêtons jamais à des réactions agressives*, explique Jean-Louis Puglièse, responsable du service. *Nous essayons très vite de cerner le problème et de faire comprendre au client que nous sommes là pour l'aider.* »

Formés à la conduite des entretiens téléphoniques et à l'art de répondre aux lettres, les employés du service (23 au total) sont de vrais professionnels de l'écoute. Leur objectif est moins d'apaiser de façon démagogique la colère du client que de chercher une solution concrète au problème soulevé. Pas question néanmoins pour le satisfaire de passer sur le dos du revendeur.

Une preuve d'intérêt

Une enquête sur l'origine du « sinistre » est menée de concert avec ce dernier. Quant à la solu*tion proposée*, elle passe également par son intermédiaire.

Les réclamations ne représentent jamais que 15 000 lettres et appels par an, ce qui est finalement peu par rapport aux 150 000 demandes reçues en tout par le service. Néanmoins, le temps et l'énergie mobilisés sont loin d'être négligeables. Tout cela a un coût. Jean-Louis Puglièse estime que le service s'autofinance largement pour une raison bien simple : un client mécontent est un client perdu. Une étude d'un institut américain a ainsi montré que si la réclamation n'est pas formulée, 9 % des mécontents seulement rachètent la marque. Ce pourcentage passe à 19 % si aucune solution n'est proposée. Par contre, 82 % conserveront leur fidélité si une solution immédiate leur est proposée ! Compte tenu de ce témoignage d'intérêt porté par le fabricant, certains deviennent même des « acros » de la marque. Ceux-là n'hésitent d'ailleurs pas à envoyer des lettres de remerciements dont le ton contraste singulièrement avec la première réaction épidermique.

Mieux vaut donc une réclamation, qui n'est finalement qu'une preuve d'intérêt, qu'un silence lourd de conséquences et de traîtrise... En effet, le mécontentement mal canalisé se transmet très vite par le redoutable bouche à oreille qui finit par porter atteinte à la marque.

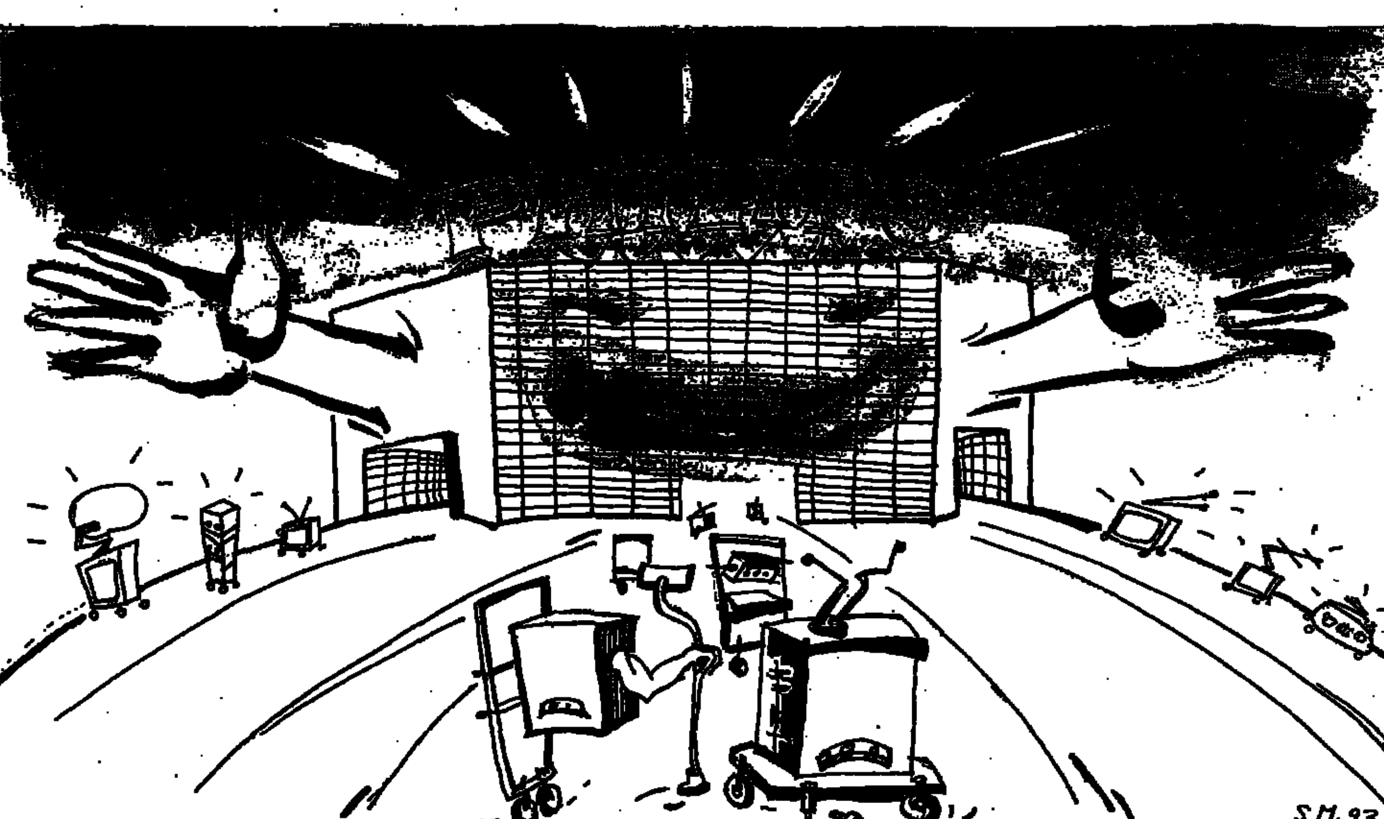
Grâce à une démarche et des outils d'analyse sophistiqués, la firme a pu vérifier qu'elle ne s'est pas trompée dans son analyse. A partir d'un questionnaire détaillé adressé à un échantillon représentatif de 1 800 anciens mécontents six mois plus tard, elle mesure leur indice de satisfaction depuis la réconciliation avec la marque. Le taux de réponse est particulièrement élevé (supérieur à 50 %), ce qui est déjà en soi un signe extrêmement positif. Beaucoup disent en particulier avoir acheté à nouveau un produit Philips alors qu'ils avaient juré qu'on ne *les y reprendrait plus.*

Les « plaintes » sont également riches d'enseignements pour toute l'entreprise, car elles peuvent permettre, par exemple, de détecter un vice de forme caché ou une mauvaise prise en compte des besoins des consommateurs. Aussi, les informations issues des réclamations sont quantifiées, analysées et transmises aux services marketing, commerciaux, techniques, etc. Elles donnent également lieu à des réunions de travail régulières. « *Nous pouvons ainsi améliorer nos produits, leur présentation et les notices* », souligne Jean-Louis Puglièse.

En permettant à l'entreprise et à ses différents départements de se rapprocher du « zéro défaut », la gestion des réclamations contribue à instaurer le principe de la qualité totale. La satisfaction du client permet aussi de se démarquer des concurrents dont les produits et les prix ne diffèrent pas toujours sensiblement.

Maintenir en période de crise une telle qualité du service n'est pas considéré comme un luxe, mais comme une condition de survie.

Catherine Lévi



ENQUETE

La formation, premier souci des DRH

Dans une douzaine de pays, 9 000 entreprises européennes se situent face à l'évolution professionnelle

DU nord au sud, de l'est à l'ouest, une nécessité semble s'imposer parmi les responsables des ressources humaines des entreprises : *il s'agit de la nécessité* de la formation professionnelle. D'après l'enquête annuelle d'opinion menée, en 1992, à l'initiative du cabinet britannique Price Waterhouse, par un réseau de grandes écoles de gestion, la formation devient même la responsabilité première des DRH, avec une proportion d'opinions variant entre 12 % en Finlande, et 35 % en Allemagne, en passant par un résultat de 25 % en France.

L'échantillon de cette enquête comprenait neuf mille entreprises européennes de plus de deux cents salariés, réparties dans une douzaine de pays (1), dont sept cent cinquante entreprises françaises. Cet assentiment envers la formation supporte tout de même d'importantes restrictions d'ordre culturel. Ainsi, 35 % des entreprises déclarent ignorer la proportion de la masse salariale affectée à parfaire les connaissances *professionnelles des salariés* et cette ignorance atteint des pays aussi divers que l'Allemagne, la Norvège, la Suède, la Turquie et le Royaume-Uni. Il serait évidemment périlleux de conclure que ces dépenses sont nulles. De telles lacunes proviennent du grand cartésianisme de la question et de méthodes comptables encore trop disparates.

Dans notre pays, la formation des nouveaux embauchés est considérée comme le meilleur moyen (73 % d'opinions favorables contre 39 % en Suède) de remédier à la pénurie de main-d'œuvre constatée dans certaines catégories : les cadres généralistes font défaut comme partout, sauf au Portugal et en Turquie ; les ouvriers qualifiés manquent, même en Allemagne. En Scandinavie, les représentants des professions de santé sont rares. En faveur de leur encadrement, les entreprises françaises soulignent l'intérêt des formations à la « stratégie » (28 % d'opinions favorables, contre 8 % en Irlande), domaine suivi par celui du management des hommes (21 %) et par la gestion du changement (12 %).

A ces chapitres, les gestionnaires allemands, danois et norvégiens ajoutent le contrôle de la qualité. L'Espagne se prononce, en outre, pour la mercatique et les techniques de vente. L'Irlande joue l'informatique et les nouvelles technologies, l'hygiène-sécurité et les conditions de travail, en accord, sur ce dernier point, avec les Pays-Bas.

Le modèle de formation le plus équilibré semble être suédois, faisant appel à la stratégie (16 %), l'informatique (11 %), la mercatique (10 %), le management des hommes (16 %), la gestion du changement (16 %) et au contrôle de qualité (13 %). Les choix du Royaume-Uni sont très voisins, à deux réserves près : outre-Manche, on se préoccupe des relations avec la clientèle (12 %) mais le contrôle de qualité n'a reçu aucune opinion favorable, ce qui ne constitue pas une mince surprise.

Gérard Buétas

(1) Danemark, France, Allemagne, Irlande, Norvège, Finlande, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Turquie, Royaume-Uni. En France, cette étude a été réalisée par l'Ecole supérieure de commerce de Lyon sous le titre *Price Waterhouse -Groupe ESC Lyon-Cranfield project-Synthèse des résultats de l'Observatoire européen de gestion des ressources humaines 1992*-ESC Lyon-23, av. Guy-de-Collongue-Ecully-Rhône.



INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Taxer la productivité apparente du travail pour résorber le chômage

par Jean-Lou Bourgeois

PARMI les nombreuses variables explicatives du chômage, reviennent sans cesse les sempiternelles cotisations sociales, véritable remède contre l'emploi, en raison de leur assiette. Le coût de la main-d'œuvre s'apprécie effectivement en fonction du salaire auquel il convient d'ajouter, proportionnellement, les diverses cotisations sociales destinées au financement des inactifs, pour quelque raison que ce soit : maladie, maternité, invalidité, vieillesse, chômage.

La nocivité du système saute aux yeux : le niveau des charges sociales est fonction uniquement du niveau de l'emploi. Dès lors, l'embauche d'un salarié est un pari sur l'avenir, un pari sur le maintien ou le développement de l'activité économique qui seuls pourront assurer la pérennité du salaire et donc de l'emploi. Que l'activité vienne à se réduire, et le coût de la masse salariale, par hypothèse constant, menace directement la survie de l'entreprise, qui résout ses difficultés par la baisse de ladite masse salariale, c'est-à-dire par des licenciements, accompagnés, le plus souvent, d'investissements en capital technique.

***

Que faire contre un système largement dissuasif à l'embauche et plutôt incitatif au congédiement ? La solution des pouvoirs publics passe par l'aménagement des cotisations, mais en fonction des catégories les plus touchées par le chômage. Une large palette d'exonérations totales ou partielles s'offre donc aux employeurs, au gré des alternances politiques, voire ministérielles. En ce domaine, l'imagination au service de la démagogie déborde, mais force est de reconnaître que le résultat n'est guère brillant au moment où la barre psychologique des trois millions de chômeurs vient d'être franchie. Il est vrai, surtout, qu'un système basé sur la valorisation des exclus du marché du travail engendre inévitablement des phénomènes de substitution sur d'autres catégories de salariés. Notre conviction est que, à terme, cette politique qui fragilise tour à tour les différentes catégories de travailleurs ne peut conduire qu'à la fragilisation globale de notre système d'emplois.

Depuis quelques années, et surtout depuis l'avènement de la crise économique, des spécialistes proposent de réformer le mode de financement des prestations sociales et de substituer une autre assiette à l'actuelle base, le salaire. L'idée-force qui préside à ces projets est d'accorder les charges sociales et le niveau d'activité de l'entreprise.

Dans ce cadre, la solution la plus simple consiste à retenir la valeur ajoutée de l'entreprise pour assiette des cotisations et de prélever un pourcentage de cette base au titre des charges sociales. Si l'activité de l'entreprise s'accroît ou diminue, la pression parafiscale fait de même, et, en principe, le salarié cesse d'être la victime des fameux impératifs de gestion. Le système n'est pas exempt de reproches.

D'une part, d'aucuns considèrent qu'il embrasse trop large. En effet, taxer la valeur ajoutée revient à imposer l'excédent brut d'exploitation, source de financement de l'entreprise. De là de multiples propositions, qui consistent soit à écarter la capacité d'autofinancement de l'assiette, soit à ne retenir que les salaires et les amortissements dans l'assiette, voire les seuls amortissements. En pratique, et à partir de la valeur ajoutée, tous les aménagements sont possibles. Quoi qu'il en soit de la combinaison retenue, celle-ci supprime, de toute façon, les inconvénients majeurs de l'actuel mode de financement des prestations sociales qui fait du salarié l'otage incontournable de la conjoncture économique.

D'autre part, certains objectent que si les charges sociales varient, à la hausse ou à la baisse, en fonction de la valeur ajoutée, les salaires restent quand même fixes, et l'emploi demeure toujours un instrument de flexibilité. La dernière proposition en matière d'emploi consiste à imaginer que le coût de la masse salariale puisse varier en fonction de l'activité de l'entreprise, et plus précisément de son chiffre d'affaires. Séduisante en apparence, l'idée de jouer au Yo-Yo avec les salaires soulève de nombreuses objections. Retenons que, dans une société à laquelle on reproche sa dualité, cette solution ne peut conduire qu'à l'atomisation de la collectivité du travail, tant sont grandes les disparités entre secteurs économiques et entre les entreprises d'un même secteur. La cohésion sociale du pays, déjà fort ébranlée, est en jeu.

***

Ce survol des projets de réforme permet de cerner la problématique d'une refonte du mode de financement des prestations sociales. Il s'agit d'accoupler les salaires et les charges sociales avec le niveau d'activité de l'entreprise, tout en préservant la stabilité des salaires et le niveau de l'emploi. C'est cette équation à deux inconnues que nous proposons de résoudre.

Puisque les cotisations sociales sont dissuasives pour l'emploi, nous accréditons l'idée qu'il faille changer leur assiette, car seule une refonte globale du système paraît devoir éviter les effets pervers des politiques catégorielles actuellement menées. Asseoir les charges sociales sur la valeur ajoutée constitue un réel progrès puisque les cotisations, déconnectées du nombre de salariés, deviennent alors neutres pour l'emploi. Nous pensons qu'il est possible de franchir un palier supplémentaire, en rendant les cotisations sociales incitatives pour l'emploi. Il faut, pour y parvenir, changer de base et adopter pour assiette la productivité apparente du travail, c'est-à-dire l'efficacité du travail calculée en divisant la valeur ajoutée par le facteur travail.

Un exemple chiffré et simple permet de comprendre l'intérêt de ce changement d'assiette. Soit une entreprise qui réalise une valeur ajoutée de 1 000 000 de francs avec dix salariés. Sa productivité est de 100 000 francs par salarié. C'est l'assiette que nous proposons de retenir pour les cotisations sociales. Si son activité fluctue, et que sa valeur ajoutée varie à la hausse ou à la baisse, sa productivité varie dans les mêmes proportions. Ainsi, si la valeur ajoutée diminue de 10 % et passe donc à 900 000 francs, la productivité baisse aussi de 10 % pour s'établir à 90 000 francs, et les charges sociales assises sur cette productivité diminuent dans la même proportion ; le système est neutre pour l'emploi. Mais il devient franchement incitatif en cas de variation des effectifs.

Si notre entreprise, avec son million de valeur ajoutée et ses dix salariés, décide de licencier un salarié, sa productivité augmente et s'établit à 111 111 francs (1 000 000/9). Son assiette augmente et ses charges sociales aussi. Si par contre elle embauche un salarié, sa productivité se fixe à 90 909 francs (1 000 000/11), son assiette diminue, ses charges sociales aussi. Toute la philosophie de l'actuel système est renversée. Il devient gratifiant d'embaucher et pénalisant de licencier, tout en tenant compte des variations de la conjoncture économique pour le niveau des cotisations.

Selon ses modalités d'application, la taxation de la productivité apparente du travail peut présenter d'autres avantages. Elle peut être un puissant vecteur de lutte contre l'emploi clandestin, et indirectement contre l'immigration clandestine, puisque l'employeur aura tout intérêt à déclarer ses salariés, sinon il paiera plus ; un instrument de partage du travail, si l'on exclut du facteur travail qui tempère la valeur ajoutée les heures supplémentaires et si l'on retient une base forfaitaire élevée pour chaque emploi à temps partiel (exemple : 3/4 de poste quelle que soit la durée du travail).

***

Cette taxation profitera aussi aux travailleurs les plus touchés par le chômage, ceux qui sont peu qualifiés, car un employeur gagnera davantage à embaucher quatre ouvriers à 5 000 francs, plutôt qu'un cadre à 20 000 francs. Enfin, et sans que cette liste soit exhaustive, car l'imagination doit être au pouvoir, cette modification de l'assiette favorisera les toutes petites entreprises, vivier de l'emploi, car un artisan qui travaille seul, par exemple, et qui sera taxé sur toute sa valeur ajoutée, divisera par deux ses charges sociales s'il embauche un salarié.

Cette étude sur une modification de l'assiette des cotisations sociales en faveur de l'emploi ne doit pas être non plus l'arbre qui cache la forêt. Car il existe d'autres obstacles à une bonne résorption du chômage, au nombre desquels il faut ranger notre législation du travail. Le problème du financement des prestations sociales serait aussi incomplet si nous n'évoquions pas l'accroissement prévisible et inéluctable des dépenses sociales.

Sur le premier point, si notre droit du travail apparaît pour beaucoup comme un remède contre l'emploi, nous ne croyons pas utile de revenir sur ses acquis, mais préférable de modifier la philosophie répressive de l'ensemble pour adopter la philosophie incitative : tout est question d'imagination. Quant à l'accroissement des dépenses sociales, second point, il ne pourra se résoudre que par la fiscalisation d'une partie des recettes, ladite fiscalisation passant d'autant mieux que le niveau de l'emploi sera amélioré.

Tout est finalement question de volonté politique. Certains se déclarent prêts à faire la révolution culturelle et clament haut et fort qu'il faut changer les mentalités. Pour changer les mentalités, il n'est qu'une solution : bouleverser les habitudes.

► Jean-Lou Bourgeois est chercheur au LERADP, université Lille-II.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE. Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20. STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : Boulogne. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 1er juin. Profil : bac + 3/4 Gestion-Finances, avec convention de stage. Mission : assister le chef d'opération dans la promotion de produits en grande surface ; gestion des budgets clients, facturation et négociation. 04484.

MARKETING

□ Lieu : Orsay et environs. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 3, école d'ingénieur informatique, connaissance de UNIX, MSDOS, X11, Windows 3.1, avec convention de stage. Mission : assistance commerciale de logiciels de réhabillage graphique (produit de développement) et développement du portefeuille clientèle dans une société de services informatiques. 04486.

□ Lieu : St-Etienne (42). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 000 F de fixe + commissions. Profil : bac +2/3, BTS action Co., école de commerce, maîtrise parfaite du téléphone, avec convention de stage. Mission : développer notre portefeuille clients sur la région. Véritable consultant dans le domaine de l'emploi et des stages, vos interlocuteurs seront de haut niveau : dircom. Directeur des ressources humaines. 04450.

□ Lieu : Puteaux. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac +3, économie, connaissances de l'économie des entreprises, avec convention de stage. Mission : dans le domaine de l'édition ; envoi de mailings, consultation des banques de données, mise en forme et analyse des résultats dans le but de réaliser un atlas économique. 04060.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : commissions. Profil : Bac +2, commerce, marketing, avec convention de stage. Mission : vous participerez à la mise en place d'un plan marketing et le mettrez en pratique sur un marché ciblé pour une centrale d'achats. 04288.

PERSONNEL

□ Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, école de commerce, ressources humaines, expérience du télémarketing souhaitée, avec convention de stage. Mission : pour le compte d'une agence de tourisme, participer au développement et à la mise en place d'un projet de conseil en carrière. 04481.

□ Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 700 F/mois. Profil : bac + 4, gestion des ressources humaines, spécialisation en formation souhaitée, TTX, mise en page, informatique. Mission : dans un grand groupe d'assurances, vous définirez la stratégie pour améliorer le suivi de la formation et mettrez en place un outil d'évaluation. 04466.

□ Lieu : Allan (26). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, DUT/licence gestion du personnel, avec convention de stage, posséder un véhicule. Mission : pour un grand groupe de la restauration ; assister le directeur deqs ressources humaines en participant à la mise en place de diverses études, au bilan social et à la politique d'intéressement. 04451.

VENTE

□ Lieu : Villeneuve-d'Ascq. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, vente, avec convention de stage. Mission : mise en place d'une opération commerciale sous la direction d'un responsable de rayon dans la grande distribution. 04471.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Profil : bac + 2, BTS Action Co., avec convention de stage. Mission : assistant d'un agent commercial ; chargé de la prospection du suivi commercial et du montage de l'action commerciale pour une agence de communication graphique. 04339.

□ Lieu : Puteaux. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : prime de stage. Profil : Bac + 2 BTS Action Co., avec convention de stage. Mission : dans une SSII : qualification de fichiers informatiques, réalisation d'un mailing, prospection téléphonique pour trouver des participants pour des démonstrations commerciales. 04381.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Ecully (69), Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 2, BTS Informatique, connaissances de base en CFAO indispensables, avec convention de stage. Mission : analyse de logiciels principalement dans le domaine de la FAO. 04414.

□ Lieu : Ecully. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 3, informatique et/ou commerce, avec convention de stage. Mission : développement d'applications sous oracle et mener une action de marketing direct pour la vente des produits au sein d'une agence de marketing direct. 04462.

□ Lieu : Charenton. Date : immédiat. Durée : 6 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 Informatique, connaissance de SQL, Windows, Merise, bonne expérience souhaitée. Mission : pour le compte d'une SSII : réaliser une application en développement spécifique : de l'analyse rationnelle à la mise en œuvre. Environnement micro client/serveur. 04482.

BIOLOGIE

□ Lieu : Friville (80). Date : novembre. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 2/3, biologie, chimie, maintenance industrielle, avec convention de stage. Mission : pour le compte d'un organisme de formation industrielle ; étudier et résoudre les problèmes liés aux rejets industriels, collectifs et individuels, en respectant les contraintes de sauvegarde de l'environnement. 04470.

PUBLICITÉ

□ Lieu : Blagnac (31). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : A définir. Profil : bac + 2. Graphisme, PAO, informatique, avec convention de stage. Mission : créations graphiques, PAO et micrographie pour un bureau d'études techniques. 04479.

ÉCHOS

L'économie sociale et la création d'emplois

■ L'Institut de coopération sociale internationale (ICOSI) et le Laboratoire social d'actions, de réflexions et d'échanges (LASAIRE) organisent un séminaire européen sur le thème de la «Contribution de l'économie sociale à la création d'emplois». Il aura lieu à Paris, les 17 et 18 juin, dans la salle de conférences de Sources d'Europe à l'Arche de la Défense.

► ICOSI. Tél. : 41-24-00-99. LASAIRE. Tél. : 42-06-94-91.

Précision

■ Dans une lettre qu'il nous a adressée, M. Paul Dini, président d'Avenir-Havas-Conseil, conteste les conditions dans lesquelles son groupe de journaux gratuits, la Comareg, avait renoncé au projet de quotidien dénommé *Grand Paris* en 1985, conduit à l'époque par M. Jean Schalit. Dans notre article publié dans «le Monde Initiatives» daté du 3 février et intitulé *«le virus de la presse»*, la cause en était attribuée à des difficultés financières. *«Il n'en est rien»*, écrit M. Dini. *«Notre motif a été, plus simplement, que notre société avait prévu de suivre le projet pour une minorité, en liaison avec d'autres partenaires à trouver, et que aucun n'a, finalement, donné suite,* explique-t-il, *Dans ces conditions, il n'était pas possible, pour Comareg, d'assumer seule un dossier d'une telle ampleur.»* Après les frais d'études dus au projet, les résultats financiers étaient en 1985 largement bénéficiaires. Avant impôts, ils étaient de 22 139 190 francs, mais avaient été de 32 969 424 francs en 1984 et de 41 514 708 francs en 1983. Ils devaient revenir à 37 871 609 en 1986.

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

CERGY-PONTOISE

TECHNICO-COMMERCIAL
Grandes Ecoles

Participez à notre évolution

Au sein d'une filiale récente de deux des plus Grands Groupes Industriels Français, vous serez responsable du développement de l'activité commerciale de son secteur, le traitement et le conditionnement des déchets nucléaires.
Attaché à la Direction Générale, vous vous impliquerez dans la négociation des contrats. Vous réaliserez des études de coûts, des simulations économiques à partir d'hypothèses.
Agé de 30 ans environ, de formation Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur, vous avez acquis une expérience professionnelle réussie de 5 ans dans le milieu industriel. Vous maîtrisez l'anglais et l'informatique.

Vous réussirez dans ce poste évolutif par vos qualités de contacts et de communication.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, *photo et prétentions sous réf. 93/03 à notre conseil* qui l'étudiera en toute confidentialité.

ER RESSOURCES HUMAINES
194, rue de Tolbiac
75013 PARIS



Ressources Humaines

C'est à l'Homme que notre banque accorde le plus de crédit

CHARGES DE CLIENTELE CONFIRMES

Banque à taille humaine présente dans toutes les régions, le Crédit Coopératif met sa compétence au service des organismes d'intérêt collectif et des entreprises de taille moyenne.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour ***Paris, Lille, Lyon, Grenoble****, des :*
Chargés de Clientèle Confirmés.
Ces exploitants de banques expérimentés auront pour mission de développer d'importants portefeuilles de clientèles de PME-PMI et/ou d'associations.
Rompus à la négociation commerciale, ils justifieront en outre d'une parfaite maîtrise des engagements court terme. Des responsabilités élargies seront proposées en fonction des résultats obtenus.
*Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (C.V, photo, lettre manuscrite) en indiquant vos préférences régionales sous réf. MON à BFCC / DRH - BP 211 92002 NANTERRE Cedex, ou rencontrons-nous sur minitel 3616 EUROMES*CREDITCOOP*

3616 EUROMES *CREDITCOOP





Director of Marketing

Industrie pharmaceutique

Vous avez bâti votre réussite sur des stratégies de marketing innovantes et sur la réflexion créatrice. Roberts Pharmaceuticals s'installe en France et vous donne ainsi l'occasion unique de passer à la vitesse supérieure dans votre carrière.

Roberts est une multinationale américaine tout à la pointe du secteur pharmaceutique, caractérisée par un esprit d'entreprise. Elle s'est engagée dans l'expansion de la thérapie médicamenteuse aux secteurs de la médecine non encore couverts actuellement grâce à l'acquisition et à la commercialisation de produits à un stade avancé de leur développement. Le Directeur du Marketing de notre société multiples facettes aura à jouer un rôle de leader en élaborant des stratégies de lancement des nouveaux produits et de ceux qui existent déjà sur ce marché exigeant.

Le candidat devra s'appuyer sur un minimum de 8 à 10 ans d'expérience en vente/marketing pharmaceutique, sanctionnés par des réalisations et une excellente progression de carrière. L'idéal serait une expérience comprenant une bonne formation en étude de marché et planification de produit, alliée à des qualités exceptionnelles de dirigeant. Une expérience dans l'élaboration d'opérations serait appréciée ainsi que la capacité à travailler sur plusieurs projets à la fois dans un environnement en rapide évolution. Bilinguisme anglais-français exigé.

En étroite liaison avec l'équipe du siège américain au New Jersey, vous aurez des contacts au plus haut niveau de la société avec des avantages substantiels. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre CV et vos prétentions à l'adresse suivante :

Manager, Human Resources, ROBERTS PHARMACEUTICAL CORPORATION, 6 Industrial Way West, Eatontown, NJ USA 07724. Tél. : (908) 389-1182. Fax : (908) 389-1014.



A chaque étape de votre carrière.

Managing Director

Industrie pharmaceutique

SEREZ-VOUS CELUI QUI INTRODUIRA NOS PRODUITS ET NOS SERVICES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS ?

Roberts Pharmaceutical Corporation est une société multinationale de l'industrie pharmaceutique dont le siège est aux Etats-Unis. Elle fait l'acquisition, le développement et la commercialisation de médicaments à un stade avancé de développement pour aider le genre humain. Nous sommes en cours d'expansion aggressive sur le marché européen, et il nous faut un Directeur Général dont le point fort serait la vente et le marketing pour nous établir et nous développer en France

Moteur de nos succès futurs, le candidat idéal disposera d'une réelle expérience de Directeur Général ou de cadre supérieur dans l'industrie pharmaceutique ou dans un secteur voisin, alliée à une expérience de vente et marketing d'au moins 8 à 10 ans. Atouts souhaités : une expérience d'interface avec les organisations sanitaires gouvernementales et les distributeurs pharmaceutiques et en matière d'élaboration d'alliances marketing. Des réussites antérieures dans l'élaboration d'opérations seraient *aussi appréciées. Bilinguisme français-anglais exigé.*

En rapport avec le Vice-Président des Opérations Internationales au New Jersey, États-Unis, c'est une occasion extraordinaire de participer à la croissance d'une des sociétés pharmaceutiques les plus innovatrices et les plus dynamiques au monde actuellement ! Si ce défi vous interpelle autant que nous, veuillez transmettre CV et prétentions à l'adresse suivante :

Manager, Human Resources, ROBERTS PHARMACEUTICAL CORPORATION, 6 Industrial Way West, Eatontown, New Jersey, USA 07724. Tél. : (908) 389-1182. Fax : (908) 389-1014.

ROBERTS PHARMACEUTICAL CORPORATION

A chaque étape de votre carrière.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MARKETING INTERNATIONAL

RECHERCHE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES QUALITATIVES

Pour terrains qualitatifs, analyses documentaires, conseil.

PROFIL SOUHAITÉ :

- Formation sciences humaines (niveau doctorat ou équivalent).
- Motivation pour l'analyse du changement socio-culturel.
- De langue maternelle allemande, hollandaise, flamande, suédoise ou portugaise.

Possibilité d'emploi à temps partiel ou de collaboration externe.

Adresser candidature au journal, qui transmettra, sous référence 8646

LE MONDE PUBLICITÉ, 15/17, rue du Col.-P.-Avia
75902 PARIS Cedex 15

PARIS

Grande librairie à Saint-Germain-des-Prés
recherche

Responsable opérationnel

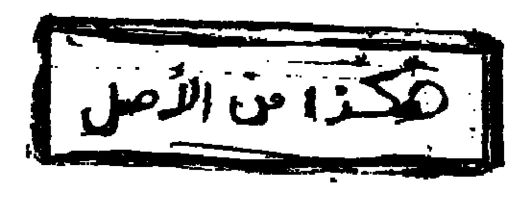
H ou F

Diplômé(e) d'une école de commerce, à 28/35 ans vous avez une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et possédez une solide culture générale.

Responsable opérationnel de la librairie vous en définissez la politique commerciale, gérez les commandes et le suivi des stocks. Vous savez *motiver une équipe de vendeurs, vous êtes* chargé(e) de l'animation et des relations publiques, vous savez accueillir la clientèle et les représentants.

Merci d'adresser votre lettre de motivation (CV + photo et prétentions) sous réf. 313LM au Cabinet LEPA, 94 rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

LEPA



SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

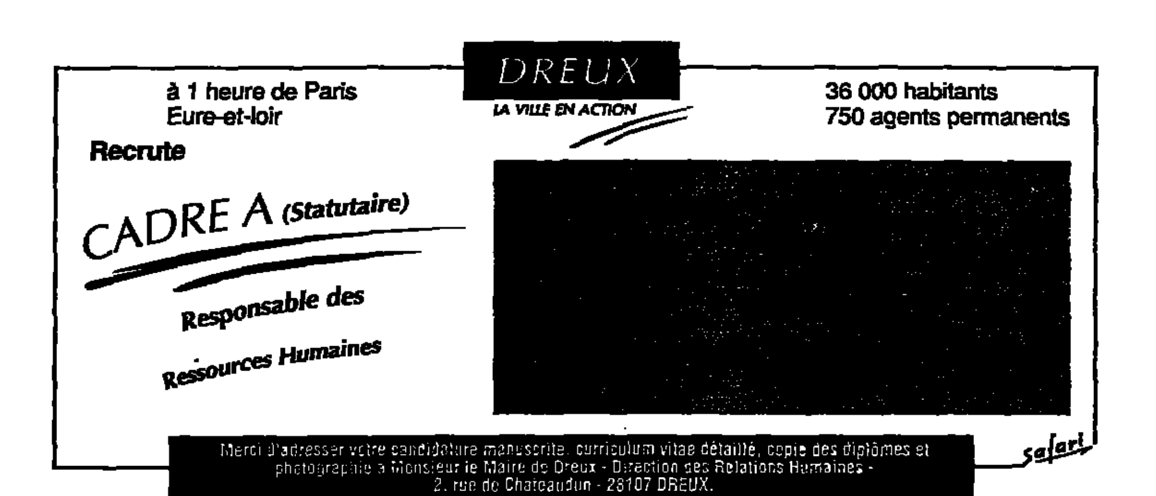
LE CENTRE INTERNATIONAL DE LA MER
A LA CORDERIE ROYALE
DE ROCHEFORT (Charente-Maritime)
recherche

DIRECTEUR (trice)

Pour :
- animer une équipe de 20 personnes ;
- développer un projet culturel ambitieux ;
- gérer un budget de 10 MF.

Le candidat doit être à la fois créatif et gestionnaire et avoir une ouverture sur le patrimoine et la réalité maritimes d'aujourd'hui.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec c.v., photo et rémunération souhaitée et références à :
C.I.M. Corderie Royale – BP 108, 17303 Rochefort





Le Conseil régional recrute

un Directeur général adjoint
secteurs jeunesse, formation, culture

Au sein de l'équipe de direction, il sera en charge des directions opérationnelles qui préparent et mettent en œuvre les politiques du conseil régional dans les domaines suivants :

Formation initiale et supérieure
Formation professionnelle et apprentissage
Culture
Loisirs et sports

L'ensemble représente une part importante du budget régional et comporte la gestion du patrimoine des lycées dont le région est propriétaire.
En relation avec les vice-présidents, il conduira les négociations avec les partenaires de la politique régionale (académie, Etat, milieux économiques, associatifs, etc.).
Il assurera la coordination transversale des équipes pour assurer la cohérence d'une politique jeunesse globale.

Profil recherché :
De formation supérieure (bac + 4 mininum), le candidat recherché dispose d'une expérience confirmée (10 à 15 ans) du secteur public et des milieux économiques à un niveau élevé de responsabilités.
Il est apte à collaborer avec une assemblée d'élus.
Il saura initier et gérer des projets importants aux contraintes financières fortes, animer des équipes en conduisant les adaptations nécessaires (en particulier au plan des outils de contrôle de gestion et d'évaluation, et du management).

Les candidatures sont à adresser sous référence 604 à :
Madame la Présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais
à l'attention de ***Monsieur le Directeur général des Services***
B.P. 2035 – 59014 Lille Cedex.

Responsable de l'Action Sociale Générale

Le Conseil Général de l'Eure recherche pour la Direction des Interventions Sociales, le futur Responsable de l'Action Sociale Générale.

Pour ce poste, large en responsabilité, la mission se définit à partir des axes principaux suivants : la préparation et le suivi du budget de 300 MF, la mise en place des procédures d'application des textes réglementaires, les relations avec les partenaires extérieurs chargés de l'action sociale, l'animation d'une équipe de 30 personnes.

Une première expérience vous permet déjà de maîtriser les procédures existantes dans ce domaine, par vos compétences juridiques en droit public. Gestionnaire, à l'aise dans les chiffres, les budgets et l'informatique, vous managez une équipe importante.

Poste statutaire ou contractuel.

Merci d'adresser lettre + CV s/réf. CHS/131 à
Christine Suquet - COREAD
223, boulevard Péreire
75017 PARIS

COREAD
CONSEIL EN RECRUTEMENT



Le District de l'agglomération de Montpellier qui regroupe 17 communes et dispose d'un budget global de **800 millions de francs**, renforce ses équipes en recrutant un

INGENIEUR TERRITORIAL

Ingénieur en Chef ou plus

Dépendant directement du Directeur Général des Services Techniques, vous êtes responsable de l'ensemble du secteur de l'environnement et serez plus particulièrement en charge du traitement et de l'élimination des ordures ménagères et de l'assainissement.
Vous interviendrez dans l'élaboration des propositions et des stratégies concernant les mesures de respect de l'environnement, la mise en place d'**importants projets d'investissement** et le contrôle de la gestion des opérations et équipements.

Ingénieur expérimenté (minimum 5 ans) dans la fonction publique, vous êtes un excellent praticien en particulier dans la collecte et le traitement des déchets ainsi que dans le traitement des eaux. Des connaissances en génie, en droit de l'environnement et en urbanisme sont des atouts souhaités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, copie des diplômes et du dernier arrêté de nomination) à PSYNERGIE, 20 esplanade de l'Europe, 34000 MONTPELLIER.
Confidentialité assurée.

L.B.W.

PSYNERGIE MONTPELLIER PARIS - LYON MARSEILLE

APPEL PUBLIC A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDES DE DÉFENSE

La Fondation pour les Études de Défense cherche à pourvoir son poste de directeur. Le directeur, de nationalité française, sera le principal collaborateur du Président. Sa sélection s'effectuera sur les critères suivants :

1. Qualités morales.
2. Dynamisme personnel et sens des relations humaines.
3. Parfaite maîtrise de l'anglais et, si possible, d'une autre langue étrangère.
4. Aptitude à participer activement au débat sur les problèmes de doctrine militaire, de stratégie et de défense, et expérience nationale et internationale en la matière.
5. Aptitude à constituer et à diriger une équipe comprenant des chercheurs et des personnels de soutien.
6. Aptitude à gérer un budget de l'ordre de 10 MF et à organiser des rencontres, séminaires, colloques nationaux et internationaux.

Les candidats devront considérer la fonction à pourvoir comme une étape importante dans une carrière se déroulant dans le domaine de la défense ou des études de défense. Ils devront être disponibles au plus tard le 1er septembre 1993, et si possible avant.

Les candidats sont appelés à transmettre leur dossier (lettre motivée et *curriculum vitae* détaillé), avant le **VENDREDI 23 AVRIL 1993**, dernier délai, au :

PRÉSIDENT DE LA FONDATION
POUR LES ÉTUDES DE DÉFENSE
Hôtel des Invalides – 75007 PARIS

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

IMPACT
MÉDECIN
HEBDO

RECHERCHE
POUR SON SERVICE D'ACTUALITÉS MÉDICALES

UN JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ

Médecin ou biologiste de formation, à temps plein

Écrire sous réf. **IMH 07 à CLM PARTNERS**
70, rue de Ponthieu – 75008 PARIS

Synagir
Consultant expérimenté

Synagir *est un partenaire des secteurs banque,* finance, assurance et tertiaire pour :

- améliorer les structures de produits et charges,
- déterminer des stratégies de moyens,
- rechercher des opportunités de synergies.

Notre équipe, animée par des professionnels du conseil, a une mission globale : analyser les situations, anticiper les évolutions, déterminer les objectifs et contribuer à leur mise en oeuvre.

Nous intervenons dans les domaines de la gestion, des réseaux commerciaux, des back-offices...

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieure (Bac + 5). Agé de 27 à 33 ans, vous avez acquis une expérience réussie de plusieurs années dans le conseil.
Pragmatique, vous avez un esprit d'analyse et de synthèse développé, une réelle aptitude à communiquer, ainsi qu'un enthousiame indéfectible.

Vous souhaitez participer activement à la croissance d'un cabinet indépendant, créé récemment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre de motivation manuscrite, prétentions) à

Christine Moulin, **Synagir**
4 rue de Clichy - 75009 PARIS

.Responsable des Etudes Marketing



Leader en Europe sur le marché du CHAUFFAGE et de la CLIMATISATION AUTOMOBILE, nous recherchons pour notre Siège Social de LA VERRIERE (78), un Responsable des Etudes Marketing.

Sensibilisé par la technologie concernée (Automobile, Mécanique, Industrie...), vous serez le maître d'oeuvre des analyses de marché, de la coordination des informations et des données marketing, en provenance de nos différentes divisions (Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud).

Depuis la mise en place des outils propres à l'analyse des besoins Clients et/ou des projets de la concurrence, jusqu'au pilotage des études marketing relatives à l'évolution du ***CONFORT THERMIQUE de l'HABITACLE*** *(forte croissance du conditionnement d'air)*, vous agissez en soutien de la force commerciale.

A 25/30 ans environ, vous possédez une formation **Ecole Supérieure de Commerce** ou **Ecole d'Ingénieur** complétée par une solide formation marketing.

Une grande aisance de contact, une forte capacité d'analyse et de persuasion sont les qualités indispensables que vous avez pu acquérir lors d'une première expérience. Vous parlez couramment anglais, l'allemand est un plus.

Notre Groupe offrira à un candidat à fort potentiel de réelles perspectives d'évolution dans un environnement international.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature sous réf. REM à VALEO THERMIQUE HABITACLE - 8, rue Louis Lormand - 78321 LA VERRIERE.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

AUDITEUR INTERNE

PARIS

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SON IMPLANTATION EN REGION PARISIENNE : 273 AGENCES. 3 100 COLLABORATEURS.

De formation MIAGE ou équivalent, à fort potentiel d'évolution ou déjà expérimenté, nous vous proposons d'assurer le contrôle des procédures comptables et financières des agences et des services centraux de la Caisse régionale, ainsi que l'identification et la qualification des risques.

Dans le cadre des audits, vous aurez à effectuer de nombreux travaux sur micro-ordinateur ainsi qu'en INFOCENTRE (FOCUS et DATA ANALYSER).

La rigueur de votre démarche et votre aisance dans cette fonction contribueront au succès de votre carrière au sein de notre société.

Pour nous rencontrer, adressez votre candidature sous la référence AI/LM/04 au service du recrutement - Crédit agricole d'Ile de France - 26, quai de la Rapée - 75012 Paris.

Pour en savoir plus : Réf 93511

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DE L'ARIÈGE

recrute

SON DIRECTEUR

PROFIL :

- Candidat titulaire du DECS ou DESCF ;
- Expérience en cabinet nécessaire (minimum 3 ans) ;
- Réelle capacité à animer une équipe jeune de 4 personnes ;
- Sens des responsabilités et goût pour les relations humaines.

Envoyer curriculum vitae (avec photo et prétentions) avec lettre manuscrite de motivations au Monde publicité sous nº 8643, 15/17, rue du Colonel Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15

ingénieur

Responsable du projet carte active

Nous sommes une société d'études spécialisées en haute technologie -informatique de pointe et électronique en temps réel-

Au sein du département électronique en temps réel, vous développerez l'activité interactive et réseau et les applications de la carte TELECASH en interne. Vous commercialiserez des produits de haute technicité aux industriels français et internationaux (USA, Japon, Hong Kong...). De formation ingénieur SUPELEC ou équivalent, *vous disposez d'une première expérience professionnelle* réussie. Vous possédez de réelles capacités relationnelles et des aptitudes au management. Poste à pourvoir en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre, CV, photo à notre Conseil Gilles PANTEIX, RH COMPORTEMENT, 72 boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS.



structure & cognition

CURRICULUM



S'installe à NANTES...

partir du 1.04.1993

... après Rennes et Le Mans, Précontact, 1ère agence conseil en communication de recrutement du Grand-Ouest poursuit son développement et aborde les rives de la Loire.

PRÉCONTACT RENNES : Tél : 99.26.45.00
PRÉCONTACT LE MANS : Tél : 43.23.46.03
PRÉCONTACT NANTES : Tél : 40.38.47.00

Ressources Humaines ?
Vos exigences sont aussi les nôtres...

Notre expérience de conseil dans vos métiers et l'expertise d'ARCO depuis 1984, ont permis de créer

ARCO BIO-MEDICAL

de la chimie fine aux industries de la santé

18, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - **Christian MALECOT**
Tél : 42.86.53.85 - Fax : 42.86.09.22

ARCO
BIO-MEDICAL



LES DIRIGEANTS

Direction Générale - Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

MAROC

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Fondée en 1960, filiale d'un Grand Groupe Privé Marocain
IMPORTANTE FILATURE
Coton, polyester, viscose et mélanges (peigné, cardé, open-end).
68 000 broches, 30 T de filés/jour recherche son Directeur Industriel.

Mission

- Prendre en charge le développement industriel de la filature.
  - Amener les hommes, par la formation, au respect de la qualité totale, tout en maintenant l'activité opérationnelle de production à un haut niveau.

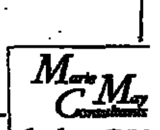
  Membre du Comité de Direction, vous serez, sur le site, l'interlocuteur de la Direction Générale et du Commercial.

Profil

- Pour réussir cette mission,
  - vous êtes un **INGÉNIEUR TEXTILE** de 45 ans minimum, ayant l'expérience d'une direction industrielle,
  - vous avez une parfaite maîtrise des équipements modernes de filatures,
  - votre expérience vous a permis d'aborder et de résoudre des problèmes industriels et de management,
  - quelle que soit votre nationalité, vous maîtrisez parfaitement le Français.

Rémunération et avantages en rapport,
Lieu de travail : **grande ville du Maroc,**
Prise de fonction immédiate.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. FB/DI/M à **Marie May Consultants** 8 place de la Comédie - 34000 MONTPELLIER.*



OBC CONTESSE





L'emballage est notre territoire, l'impression couleur notre métier.

Filiale stratégique de trois des leaders de l'industrie du carton ondulé, nous recherchons (Région Parisienne sud) notre Directeur Général.

Homme (ou femme) concret et opérationnel, son rôle sera d'assurer le management global de l'entreprise et de conduire personnellement son développement en France et à l'export.

Nous voulons un authentique dirigeant, familier de la psychologie des groupes et qui s'est essayé avec bonheur à la direction d'une unité autonome.

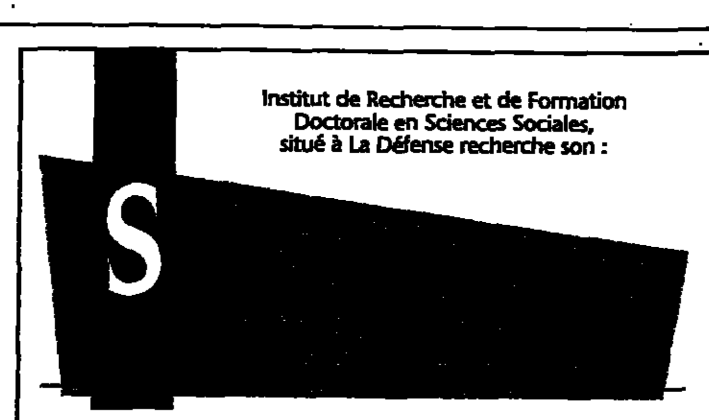
Nous le voyons jeune, justifiant d'une dizaine d'années d'expérience, issu de l'enseignement supérieur commercial et pratiquant parfaitement la langue anglaise.
La connaissance du produit ou d'une industrie connexe serait un plus apprécié.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et photo à notre Conseil en Ressources Humaines Michel GAUSSENS, ***RH PARTNERS***, Tour Neptune, 20 place Napoléon 1er, 92086 Paris - La Défense, sous la référence A493A.

RH PARTNERS

MEDIA-SYSTEM

Institut de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Sociales, situé à La Défense recherche son :



Dans une structure nouvellement créée, en plein développement, vous aurez à l'intérieur d'une petite équipe à vous occuper du juridique, du financier, du personnel et cela dans un univers spécifique de chercheurs de haut niveau, liés aux milieux scientifiques internationaux.
A 30 ans environ, une Maîtrise de Gestion ou Sciences Po (section Eco-Fi) ou un DESS Finances, vous avez une première expérience en Entreprise. Vous y avez acquis la technicité nécessaire et recherchez maintenant un autre environnement avec plus d'autonomie. Vous parlez anglais.
Rigoureux, responsable, votre jeunesse n'exclut pas la fermeté... et la souplesse nécessaire à ce type de fonction.



Vous êtes tenté par notre offre ?
Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous référence A3 03 13 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

CONSEILS EN CARRIÈRE

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureau associé : Londres

Biens d'équipements de la maison

DIRECTEUR COMMERCIAL

Une société bien implantée, réalisant des produits de marques renommées recherche son Directeur Commercial.

Votre profil : diplômé d'une Ecole de Commerce, vous avez 10 à 15 ans d'expérience professionnelle impliquant :

- le management d'équipes étoffées,
- une bonne connaissance des différents circuits de distribution (grandes surfaces, réseaux de revendeurs, ventes directes),
- la commercialisation de produits grand public type électroménager, HIFI, ameublement, bricolage...

Votre mission :

- concevoir et mettre en oeuvre la stratégie commerciale et la politique "produits",
- animer, former et développer plusieurs équipes de ventes,
- négocier personnellement avec les grands clients.

Outre un évident tempérament de commerçant, de solides qualités d'organisateur et d'animateur sont indispensables, ainsi que de bonnes compétences en marketing.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ordre de grandeur de rémunération 500 KF+.

Poste à Paris

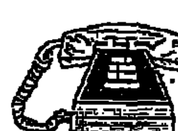
Ecrire sous Réf.
[illegible] 3 M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris



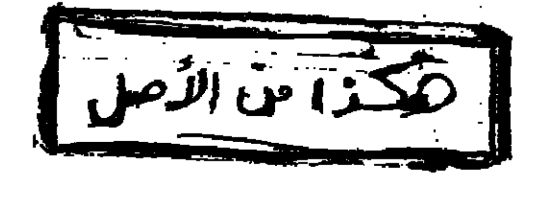
Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

CARRIÈRES INTERNATIONALES



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique



BROSSARD FRANCE, (CA : 1200 MF, 1 000 Pers) filiale du groupe GRAND METROPOLITAN recherche pour participer à son expansion, son

Marketing Controller

Villacoublay (78) 280/330 KF

Rattaché à la direction financière, vous prenez en charge le contrôle financier des budgets de marketing et de promotion des ventes. Vous analysez l'efficacité des opérations promotionnelles, développez les comptes d'exploitation par famille de produit et par enseigne.
Agé de 28 à 33 ans et diplômé d'une ESC, vous justifiez d'une expérience minimum de 4 ans comme Contrôleur de Gestion Commercial au sein d'un groupe anglo-saxon fabricant des produits agro-alimentaires pour la grande distribution. Vous maîtrisez les outils informatiques, votre anglais est opérationnel.

Contacter **Hubert de Préval** au (1) 47.57.24.24. ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance** au 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex sous réf. HDP8707MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Valoriser votre carrière en développant nos Ressources Humaines

Nous sommes un Groupe de Services très représentatif sur son marché (Paris - 7000 personnes).

Nous recherchons pour renforcer notre équipe centrale de Ressources Humaines, un jeune cadre, 28 ans, professionnel de la fonction ou ayant acquis dans un poste opérationnel d'un tout autre type le goût pour la Gestion des Hommes.

Promouvoir la mobilité des cadres entre les différentes branches du Groupe en développant les moyens d'information sur les opportunités offertes, analyser nos métiers et leurs évolutions, élaborer des outils de gestion prévisionnelle, harmoniser les rémunérations et ce dans un contexte de changement et de modernisation sont les principaux chantiers auxquels il devra participer.

Cette fonction, support aux opérationnels s'exerce dans un esprit de conseil interne.

Elle nécessite avant tout un homme de dialogue, créatif et adaptable, disposant nécessairement d'une formation supérieure Ecole de Commerce, Dauphine ou Droit avec si possible un troisième cycle en Gestion des Ressources Humaines.

Merci de faire parvenir votre dossier : lettre + CV sous la réf. I190LM à notre Conseil

87, rue de la Saussière — 92100 Boulogne
CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

MEDIAPA — Carré Turenne

Juriste confirmé

Entreprise industrielle de renom, nous figurons parmi les grands sur notre marché en Europe. Notre Direction Juridique intervient dans de multiples domaines. Elle a un rôle de Conseil auprès de la Direction Générale et des Directions Opérationnelles.

Généraliste en droit des affaires, votre expérience et votre polyvalence vous permettent d'intervenir efficacement dans tous les domaines du droit. Vous êtes rigoureux et créatif dans les solutions concrètes que vous proposez.

A 30/35 ans, titulaire d'un DESS-DEA en droit des affaires, vous avez une bonne pratique de l'anglais. Votre expérience de 5/7 ans acquise dans une entreprise du secteur industriel ou commercial, vous rend rapidement opérationnel.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 117.09/LM, à notre Conseil ARPE - 128, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR FINANCIER EUROPE

Au sein d'un groupe multinational leader sur son marché et réalisant environ 300 MS de chiffre d'affaires, nous recherchons le Directeur Financier de notre unité européenne : 60 MS de CA.

Rattaché au Directeur Europe,

- vous êtes un membre actif de l'équipe de direction et participez à la définition des orientations stratégiques et de la prévision ;
- vous êtes responsable : de l'élaboration et du suivi des budgets ; de l'analyse des résultats mensuels et du reporting financier.

Notre choix se portera sur un candidat ayant une solide expérience professionnelle dans le contrôle de gestion, familier avec les règles comptables anglo-saxonnes et parlant parfaitement l'anglais. Un séjour professionnel dans un pays anglo-saxon serait un plus.

Lieu d'activité : 91.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV) sous référence MJT à :

ndh conseil — 17, place de la Résistance, 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES

recrute pour ses services de PARIS et METZ fin JUIN 1993
par concours ouverts aux titulaires d'une licence ou équivalent

• 2 CHEFS DE SERVICE

- moins de 28 ans au 1er janvier 1993
- Rémunération mensuelle brute : 9 860 F (plus primes)

• 3 ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

- 35 ans au plus au 1er janvier 1993
- Rémunération mensuelle brute : 9 040 F (plus primes)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 28 MAI 1993

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.A.N.S.S.M.
Service du Personnel - 77, Avenue de Ségur – 75714 PARIS CEDEX 15 - Tél. (1) 45 66 35 92

Groupe industriel européen (CA 50 Mds de F) leader mondial dans plusieurs de ses activités recherche un

Fiscaliste

Paris

Rattaché au Tax Manager du Groupe, vous travaillerez sur des dossiers en matière de fiscalité française (suivi et gestion de contrôles fiscaux, opérations de restructurations, optimisation, supervision de la fiscalité déclarative) et dans le domaine international (prix de transferts, application des conventions internationales, fiscalité étrangère, etc...).

Agé de 28/32 ans, titulaire d'un DESS, DJCE et d'un diplôme comptable, vous justifiez impérativement de 4/5 ans d'expérience acquise de préférence au sein d'un cabinet ou éventuellement d'une entreprise en matière de fiscalité des affaires (opérations de structures et déclarations fiscales).

Excellent technicien, homme de contacts, imaginatif, vous évoluerez au sein d'un groupe industriel performant qui vous offre des perspectives de carrière.

Contacter **Antoine Goldschmidt**, au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3, boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret cedex, sous réf.AG8863MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal



Nous sommes une banque régionale filiale d'un groupe financier de premier plan. Dans le cadre de notre développement nous recherchons un

Directeur Régional

Rattaché à notre Direction Générale vous prenez en charge un groupe d'agences fort d'environ 80 collaborateurs. Véritable manager et développeur, votre rôle consiste à augmenter la pénétration de la banque sur votre région dans un souci constant d'optimisation des risques et de motivation de vos équipes.

Idéalement de formation supérieure Bac+4/Bac+5 (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur) ou justifiant d'un diplôme professionnel type ITB, vous êtes aujourd'hui un banquier très confirmé et reconnu.
Homme de réseau avant tout, vous êtes rompu au management d'équipes importantes au sein d'établissements bancaires actifs sur les marchés des particuliers, des professionnels et des PME/PMI.

Votre souhait aujourd'hui est d'accompagner le développement d'une banque performante à taille humaine où le professionnalisme et le souci de communication interne sont partagés par l'ensemble des collaborateurs.

Contacter **Pascal Bohu** au (1) 47.57.24.24 ou adresser photo + CV + rém. actuelle à **Michael Page Banking** au 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret cedex, sous référence PBO8976M0.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

RENFORCEZ LA PRESENCE DES CAISSES D'EPARGNE DANS LE SECTEUR PUBLIC TERRITORIAL

La Direction du Développement du Centre National des Caisses d'Epargne recrute pour son secteur public territorial :

CHARGE DE MISSION

De formation supérieure commerciale ou financière, *vous avez une expérience* bancaire significative dans les engagements et l'exploitation commerciale complétée par des responsabilités d'encadrement acquises dans le secteur public territorial.

Votre principale mission est de concevoir et mettre en place les stratégies de développement commercial des marchés du secteur public territorial. A ce titre, vous êtes notamment chargé de :
- concevoir et développer les outils techniques et commerciaux du réseau des Caisses d'Epargne ;
- participer à l'élaboration du Plan Marketing ;
- communiquer à destination du secteur public territorial ;
- produire et diffuser vers le réseau l'information nécessaire pour mieux identifier et appréhender la cible des collectivités locales ;
- *élaborer* le processus de détermination des objectifs commerciaux, en assurer le suivi.

Au delà de vos compétences, la rigueur, l'esprit de synthèse et l'aisance relationnelle qui vous caractérisent renforceront le professionalisme et l'identification de la Caisse d'Epargne comme acteur financier majeur et reconnu du développement local.



Merci d'adresser votre candidature sous la référence LM/31 à :
M. Jacky Gauvin, CENCEP - 27/29 rue de la Tombe Issoire - 75673 Paris Cedex 14.

NOUS ENTRONS ENSEMBLE DANS LE FUTUR

La Caisse d'Epargne de Picardie se place au premier rang des établissements financiers de sa région : plus de 1 000 collaborateurs, des fonds propres de 1,3 milliard de francs et un total bilan de 28 milliards. Solidement implantée à travers 9 groupes et un siège basé à Amiens, elle agit sur les pôles économiques de l'Aisne, l'Oise et la Somme.

DIRECTEUR D'AGENCE

Au sein d'un groupe de la Caisse d'Epargne, vous êtes responsable d'unités commerciales à fort potentiel. Vous contribuez à la réalisation des objectifs du groupe en garantissant leur réalisation sur la zone géographique dont vous avez la charge, tout en développant les parts de marché. Vous améliorez la rentabilité de ce secteur dans les meilleures conditions de service à la clientèle.

A ce titre, vous facilitez l'efficacité optimale du personnel, sa formation et son développement et vous maîtrisez les risques liés aux activités bancaires.

Ce poste exigeant, diversifié, nécessite une expérience *commerciale confirmée* et réussie, comprenant l'animation directe d'équipes. Vous associez à un bon niveau de formation générale, des aptitudes pour la gestion et l'*organisation*. La force de votre personnalité et vos qualités relationnelles renforcent votre action d'encadrement et vous permettent de jouer un rôle essentiel pour fidéliser la clientèle, développer les nouveaux marchés et promouvoir l'image de la Caisse.

Poste basé à Chantilly (Oise).



CAISSE D'EPARGNE
DE PICARDIE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence DA/LM41 à la Direction des Ressources Humaines, Caisse d'Epargne de Picardie - 2, boulevard Jules Verne - BP 0727 - 80007 Amiens Cedex 1.

JURISTE

Leader européen du crédit à la consommation, notre développement nous conduit aujourd'hui à renforcer notre Direction Juridique.

Vous assurerez la sécurité juridique des opérations de l'ensemble du Groupe Cetelem. En relation avec toutes nos Directions (Marketing, Informatique...), vous interviendrez dès les réflexions préalables lors de la création de nouveaux produits. Vous en étudierez la faisabilité juridique. Une intervention qui s'étendra également à tous les développements ultérieurs (évolution des produits par exemple).

Vous aurez également un rôle d'assistance et de conseil auprès de nos différentes Directions Opérationnelles dans les négociations et la mise au point d'accords de partenariat avec les Banques, Assurances, Distributeurs... pour en assurer la validité. A ce titre, vous participerez aux différentes réunions où toutes vos qualités d'homme de contact seront indispensables.

Vous pourrez aussi être appelé à assurer la gestion juridique des sociétés du Groupe Cetelem, celle de ses marques et le suivi de la réglementation relative à nos activités et sociétés.

De formation Droit des Affaires, licence minimum, vous justifiez déjà d'une expérience d'environ 4 ans dans le secteur bancaire et du crédit aux particuliers.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 09/03 Ma à Frédérique FOURNIER - Service Recrutement - CETELEM
20, avenue Georges Pompidou - 92595 LEVALLOIS PERRET CEDEX.

cetelem

COMPAGNIE BANCAIRE

SOURCES

A LA POINTE DU PROFESSIONNALISME NOUS REHAUSSONS LE BLANC.



RESPONSABLE EMPLOI - FORMATION

Pour concevoir la gamme du blanc la plus performante, il faut la réhausser de certaines valeurs : satisfaction client, qualité totale, engagement pour le bien commun, bien-être de nos collaborateurs...
Dans le monde Whirlpool, 38 000 personnes réalisent 7 milliards de $ de CA dans 120 pays. Chacun y a sa place pour apporter sa touche personnelle et réaliser de grands desseins.

Au Centre Electro-ménager d'Amiens plus de 600 personnes fabriquent et distribuent des lave-linge et bientôt des sèche-linge. Assisté d'une petite équipe, vous intervenez sur l'emploi : gestion prévisionnelle, recrutements... et sur la formation. A 30 ans environ, de formation supérieure généraliste, vous avez 3 ans minimum d'expérience en ressources humaines acquise idéalement dans un contexte international industriel et vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature à Whirlpool France, Pascal Desbourdes, 408 rue d'Abbeville, BP 0922, 80009 Amiens Cedex 1.



N°1 MONDIAL DE L'ELECTROMENAGER

MEDIA-SYSTEM

Groupe français de dimension internationale, leader dans son secteur de haute technologie, recherche pour sa Direction Juridique

RESPONSABLE JURIDIQUE — Réf. RJE/LM

Vous assurez de manière autonome un rôle de soutien auprès de l'ensemble des entités opérationnelles du groupe situées dans l'Est de la France. Votre rôle de conseil s'exerce particulièrement en matière de contrats, en droit des télécommunications, droit de la concurrence et de la consommation... Vous prenez en charge les contentieux judiciaires et administratifs les plus importants et coordonnez les relations avec les professions du monde judiciaire.

Dans votre mission, vous animez une petite équipe de juristes.

A 35 ans environ, diplômé d'un 3e cycle en droit privé, vous justifiez d'une expérience réussie de généraliste, acquise en entreprise. Connaissance de l'anglais appréciée.

JURISTE GENERALISTE — Réf. JGP/LM

Vous assistez le Responsable Juridique dans sa mission et prenez en charge le traitement des dossiers qu'il vous confie.

A 30 ans environ, diplômé d'un 3e cycle en droit privé, vous justifiez d'une première expérience réussie, acquise si possible en entreprise. Connaissance de l'anglais appréciée.

Les postes seront basés à **NANCY (54)** ou **STRASBOURG (67)**.

L'importance du groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats de valeur.

Merci d'adresser à notre conseil, sous la référence concernée, votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle. **Confidentialité assurée.**

Les entretiens auront lieu à Nancy, Strasbourg et Paris.

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL

A l'écoute de vos ambitions...

AUDITEURS BANCAIRES

Le Crédit Mutuel, 233 milliards de Francs de dépôts, 8 millions de clients, 4.000 agences et 22.300 collaborateurs est le 5ème groupe bancaire français.

Son organisme central, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel souhaite intégrer des Auditeurs Bancaires.

La Direction de l'Inspection Générale, école de formation concrète et privilégiée, vous propose de rejoindre son équipe chargée d'auditer tous les secteurs d'activités de la banque dans l'ensemble des organismes régionaux qui composent le Crédit Mutuel.

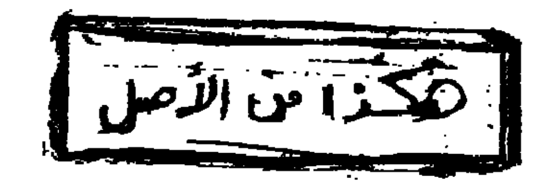
De formation supérieure (Ecole de Commerce, 3ème cycle de gestion...), vous justifiez d'environ 3 années d'expérience acquises en audit bancaire (interne ou Cabinet) ou dans une fonction bancaire opérationnelle (exploitation, trésorerie...).

La qualité de l'environnement, les conditions proposées et les perpectives d'évolution sont de nature à motiver des candidats de valeur... et disponibles (déplacements fréquents).

CONTACT
Pour nous parler de vos ambitions, merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil sous la référence : A/113 A à : PEREIRE CONSEIL, 62-64 Boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
Une banque à qui parler

LTA AMP



SECTEURS DE POINTE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SECTEURS DE POINTE



TOULOUSE et COURBEVOIE

Dans le cadre du développement de nos activités de réseaux de télécommunications spatiales civiles et militaires, nous recherchons des :

INGENIEURS SYSTEME RESEAUX
ayant 3 à 10 ans d'expérience.

CHEFS DE PROJET "CENTRE DE SUPERVISION"
ayant 5 ans d'expérience.

CHEFS DE PROJET RESEAUX
ayant 5 ans d'expérience.

Diplômés Grandes Ecoles ou Université, pour exercer votre métier dans un secteur de pointe et évoluer dans l'une des filiales d'un groupe international, faites-nous parvenir un dossier de candidature à

ALCATEL
ESPACE

La Direction du Personnel, BP 1187, 31037 Toulouse Cedex.

INGENIEURS PETROLIERS
EXPERIENCE PRODUCTION OU FORAGE

AFRIQUE
EUROPE DE L'EST
AMERIQUE LATINE...

KELT ENERGIE FRANCE
Société pétrolière indépendante à capitaux français recherche pour soutenir son rapide développement à l'étranger des ingénieurs pétroliers expérimentés

Vous êtes diplômé d'une grande école : Centrale, Mines, Arts et Métiers... Vous disposez d'une expérience de 2 à 5 ans et vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Après une période de formation sur le terrain, vous prendrez sur l'un de nos sites la responsabilité d'une unité en assurant sa gestion et son développement. Pour réussir pleinement dans votre mission, vous devez avoir notamment une excellente condition physique et bien sûr être totalement mobile. Si vous possédez le sens des responsabilités, rejoignez-nous très rapidement. Nous vous offrons un métier difficile mais passionnant et avec de réelles perspectives d'évolution.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à KELT ENERGIE FRANCE - Direction du Personnel - 21, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.



KELT

AGENCE/MAILLE



SOCIETE NATIONALE DE TELEVISION
recherche pour poursuivre son développement technique un



ngénieur expérimenté

Rattaché au Directeur Technique, vous aurez la charge de coordonner les activités relevant de l'action technique (équipement, maintenance, immobilier).
Vous participerez aux grands choix technologiques de l'entreprise.
Diplômé d'une école d'ingénieurs (Télécom, Sup. Elec...), vous avez une ou plusieurs expériences réussies de la haute technologie appliquée aux domaines de la radio, de la télévision ou des transmissions, en particulier en tant que chef de projets.
Un sens développé de la communication et de l'écoute vous permettra de renforcer le dialogue entre le siège et les services techniques des établissements décentralisés.

Pour ce poste basé à Paris merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence 5252 à l'agence **PLURIAL** 43, rue Carnot 92160 ANTONY
une confidentialité totale vous est garantie.



débutant



APAVE PARISIENNE

Avec plus de 1000 personnes (dont 2/3 d'ingénieurs et techniciens) et plus de 400 millions de francs de chiffre d'affaires, nous sommes la plus importante entité du leader de l'Assistance et du Contrôle Technique en France.

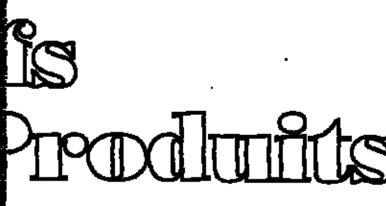
Nous vous proposons un poste - basé à Paris - sous contrat à durée déterminée de 6 mois.

Votre mission consistera à assister le responsable Qualité de l'Entreprise dans la mise en place des outils permettant la certification européenne.

Issu d'une Ecole d'ingénieurs, vous justifiez d'une solide option Qualité.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 9318/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve, 75854 Paris Cedex 17. Fax. (1) 40.54.57.99.

AXIAL



enseignement et d'observation

Dans un contexte de croissance de nos activités dans ce domaine, vous prenez en charge la coordination commerciale, technique et industrielle de nos produits. En collaboration avec la Direction Générale, vous menez une reflexion stratégique sur les perspectives de marché des systèmes d'armes de demain au plan mondial et sur les investissements nécessaires à notre réussite (budgets R&D, croissance externe...). Pour cette mission déterminante pour l'activité de notre groupe, nous cherchons des ingénieurs possédant une expérience approfondie d'au moins *10* ans des systèmes de renseignement et d'observation, du traitement d'image, de l'analyse et de modélisation de données et de la cartographie, SIG... Vous avez un réel intérêt pour ce type de technologies et souhaitez valoriser votre savoir-faire dans un poste à responsabilité. Vous devez être habilité Défense et parlez anglais couramment. Ecrivez à notre Conseil qui traitera votre candidature avec une stricte confidentialité en précisant la référence CPMI/03 - Group/3 2, rue de l'Amiral de Coligny 75001 PARIS.

3

ORC. CONTESSE

INGENIEUR CHIMISTE

NOTRE LABORATOIRE D'ANALYSE SPECIALISE DANS LE TRAITEMENT DE L'EAU S'INTEGRE DANS UN GROUPE INDUSTRIEL DE 150 PERSONNES AU SAVOIR-FAIRE INNOVANT.

Ingénieur Chimiste, vous avez acquis une solide expérience dans le traitement de l'eau et la formulation des produits, et vous possédez une bonne connaissance des circuits de refroidissement et chaudière vapeur.
Parallèlement aux responsabilités d'ordre technique, vous assumerez aussi une fonction commerciale : suivi clientèle et développement de nouveaux marchés. Votre cible : les industriels et plus spécifiquement les professionnels de l'agro-alimentaire.
Ce poste de terrain, requérant une grande autonomie, est passionnant de part sa polyvalence. De plus, la structure de l'entreprise, son parti pris pour l'innovation offrent de sérieuses perspectives d'évolution.
Si vous désirez nous rejoindre en CHARENTE (1 H de la Rochelle).

Adressez lettre, CV et prétentions à **GRAND SUD/852**
18, rue porte Dijeaux - 33000 BORDEAUX qui transmettra

